

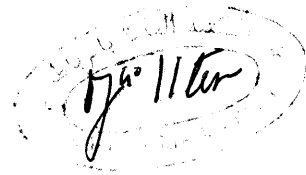
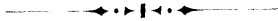


HESPÉRIS

TOME XII

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES



ANNÉE 1931

TOME XII

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

—
MDCCCXXXI

HESPÉRIS

TOME XII

Année 1931.

Fascicule II.

SOMMAIRE



| | Pages |
|--|-------|
| E. LÉVI-PROVENÇAL. — <i>Une description de Ceuta musulmane au XV^e siècle (texte arabe)</i> | 145 |
| G. MARCY. — <i>Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère (suite)</i> | 177 |
| D ^r H.-P.-J. RENAUD. — <i>Trois études d'histoire de la médecine arabe en Occident (suite) : III, Une suite à l'urguza d'Avicenne sur la médecine : le poème d'Ibn 'Azrun et ses commentateurs.</i> | 204 |
| G.-S. COLIN. — <i>Noms d'artisans et de commerçants à Marrakech.</i> | 229 |
| G.-S. COLIN. — <i>Quelques poètes arabes d'Occident au XIV^e siècle.</i> | 241 |

*
* *

BIBLIOGRAPHIE :

A. CASTIGLIONI, *Histoire de la Médecine* (D^r H.-P.-J. RENAUD), p. 248. — E. ROSSI, *Le lapidi sepolcrali arabo-musulmane di Malta* (E. LÉVI-PROVENÇAL), p. 250.

HESPÉRIS

TOME XII

Année 1931.

Fascicule I.

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|-------|
| G. S. COLIN. — <i>Un document nouveau sur l'arabe dialectal d'Occident au XII^e siècle</i> | 1 |
| E. LÉVI-PROVENÇAL. — <i>Alphonse VI et la prise de Tolède (1085)</i> | 33 |
| G. MARCY. — <i>Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère</i> | 50 |
| D ^r H.-P.-J. RENAUD. — <i>Trois études d'histoire de la médecine arabe en Occident (suite) : II, Nouveaux manuscrits d'Avenzoar (1 planche hors-texte)</i> | 91 |

*
* *

| | |
|---|-----|
| <i>Inventaire sommaire des manuscrits arabes acquis par la Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc (années 1929-1930), établi par R. BLACHÈRE et H.-P.-J. RENAUD</i> | 106 |
|---|-----|

*
* *

BIBLIOGRAPHIE :

- P. DHORME, *Langues et écritures sémitiques* (G. S. COLIN), p. 134. — M. GRIAULE, *Le livre de recettes d'un dabtara abyssin* (G. S. COLIN), p. 135. — G. S. COLIN, *Notes sur l'arabe d'Aragon* (R. BLACHÈRE), p. 136. — IBN AN-NADÏM, *Kitāb al-Fihrist* (R. BLACHÈRE), p. 136. — H. PÉRÈS, *Diwān de Kotayyir-ʿAzza* (R. BLACHÈRE), p. 136. — M. ASIN PALACIOS, *El libro de los animales de Gāhiz* (H.-P.-J. RENAUD), p. 137.

Annexe en fin de fascicule : ابراز العوامض اللطيفة في بيان مطبوعات الایالة الشريفة
(Liste des ouvrages arabes imprimés au Maroc ou relatifs à ce pays, édités en 1930).

UN DOCUMENT NOUVEAU
SUR L'ARABE DIALECTAL D'OCCIDENT
AU XII^e SIÈCLE

La littérature consacrée par les grammairiens arabes aux « fautes de langage des gens du vulgaire » (*lahn al-‘amma, ḥata’ al-‘awāmm*) est l’une des trop rares sources (1) où nous puissions puiser quelques indications sur l’état ancien des parlers arabes extra-péninsulaires. Bien qu’établie sur le plan un peu simpliste de nos « Dites... , ne dites pas... », et quoique traitant plus spécialement des fautes de vocalisation, on y rencontre cependant aussi l’indication de faits de vocabulaire, relatifs à l’emploi de mots arabes forgés à basse époque (*muwallad*), ainsi que de termes purement vulgaires (*‘ammī*) ou d’origine étrangère (*a‘ġamī, daḥīl*).

On a déjà publié la plupart des traités importants qui avaient été consacrés aux fautes commises par les populations orientales du monde arabo-phoné (2); mais, jusqu’à présent, rien de semblable n’était connu pour l’Occident arabe, quoique les biographes nous aient conservé l’indication de plusieurs ouvrages relatifs à ce sujet.

Le court traité publié ici n’est qu’un extrait d’un ouvrage d’Ibn Ḥātima d’Almería, qui, lui-même, était l’abrégé d’un ouvrage plus important d’Ibn Hišām de Ceuta; il s’agit donc, pour la première fois, d’une étude relative

(1) Pour la bibliographie de cette branche de la linguistique arabe, cf. H. Thorbecke, *Al-Ḥariri’s Durrat-al-Ġawwās*, Leipzig, 1871, pp. 7-12; I. Goldziher, *Zur Literaturgeschichte des Ḥata’ al-‘ammā*, in *Z.D.M.G.*, t. 35, 1881, pp. 147-152. Dans son monumental catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque royale de Berlin, W. Ahlwardt a donné la liste des principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet (cf. vol. 6, 1894, p. 319).

(2) Notamment ceux d’Al-Kisā’i, d’Ibn Qutaiba, d’Al-Ḥariri, d’Al-Ġawāliqi, d’Ibn Kamāl Bāšā et d’Al-Ḥafāġi.

aux parlars arabes de l'Occident (domaine hispanique), comme le prouve surabondamment par ailleurs la nature des observations qui y sont consignées.

Abū Ġa'far Aḥmad ibn 'Alī ibn Muḥammad Ibn Ḥātima al-Anṣārī était né à Almería en 724/1324; il mourut postérieurement à 770/1369 (1). Jusqu'à présent, il était exclusivement connu comme poète et aussi comme auteur d'un traité sur l'épidémie de peste qui sévit à Almería en 1348 et en 1349 (2).

Le second des auteurs mentionnés dans la courte introduction du texte arabe, Muḥammad Ibn Hāni as-Sabtī, est à ne pas confondre avec le célèbre poète tunisien du même nom, qui vint vivre en Espagne et mourut en 362/973 : Muḥammad Ibn Hāni al-Andalusī. Il s'agit de Muḥammad ibn 'Alī Ibn Hāni al-Laḥmī as-Sabtī (3), qui naquit à Ceuta, de parents sévillans, vécut à Grenade et mourut à Gibraltar en 733 (1332); parmi ses œuvres, on trouve, en effet, cité le *Inṣād ad-ḍawāl(l) wa-'irṣād as-su'āl* (4), qui traite des fautes de langage du vulgaire. L'introduction nous apprend en outre que, dans cet ouvrage, Ibn Hāni s'était borné à classer (رتب) des faits recueillis par un autre philologue, Ibn Hišām.

Ce dernier, non plus, ne doit pas être confondu avec deux (5) autres grammairiens arabes : 'Abd al-Malik Ibn Hišām de Bašra (mort vers 830) et le fameux 'Abd Allāh Ibn Hišām du Caire (mort en 1360). Il s'agit ici de Muḥammad ibn Aḥmad (ou : Abū-l-'Abbās Aḥmad ibn Abī 'Abd Allāh Muḥammad) Ibn Hišām al-Laḥmī as-Sabtī, auquel Ibn al-Abbār a consacré une notice dans sa *Takmila li-kitāb as-Šila* (6) :

« Muḥammad ibn Aḥmad Ibn Hišām ibn Ibrāhīm ibn Ḥalaf al-Laḥmī habita Ceuta et portait la *kunya* d'Abū 'Abd Allāh. Il étudia auprès d'Abū Bakr Ibn al-'Arabī et d'Abū Ṭahir as-Salafī; il transmet leur enseignement et fit des cours de langue arabe, spécialité dont il s'occupait activement

(1) Cf. Brockelmann, *G.A.L.*, t. II, p. 259; Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, p. 331.

(2) Cf. P. Melchor Antuña, *Abenjūtima de Almería y su tratado de la peste*, extrait de *Religion y Cultura*, Escorial, 1928.

(3) Cf. Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, p. 319; As-Suyūṭī, *Buḡyat al-uw'āt*, Le Caire, 1326, p. 82.

(4) As-Suyūṭī lui donne seulement le titre de *Lahn al-'amma* (cf. *Buḡya*, p. 82, l. 14).

(5) Dans l'index des homonymes qui figure à la fin de l'édition de la *Buḡya* (le Caire, 1326, p. 437), on trouvera l'indication de huit philologues célèbres ayant porté le nom d'Ibn Hišām.

(6) Cf. éd. Codera et Zaydin, fasc. II-III, p. 370, n° 1053. Voir aussi *Buḡya*, p. 16; Pons Boigues, *Ensayo*, p. 280; Brockelmann, *G.A.L.*, I, p. 308.

conjointement avec l'étude de la littérature et des variantes dialectales des mots (*luġāt*); cependant, il s'intéressa peu à la poésie. Il est l'auteur d'ouvrages utiles, dont les gens se sont servis; on peut citer parmi eux :

1° *Kitāb al-fuṣūl wa-l-ġumal*, où il commente les vers mentionnés dans *Al-Ġumal* (1) et corrige aussi un certain nombre d'opinions erronées ou d'imperfections qui se rencontrent dans les vers cités par Sibawaih et dans le commentaire qu'en a donné Al-A'lam;

2° *Kitāb fi laḥn al-ʿamma*;

3° Un commentaire du *Kitāb al-Faṣiḥ* de Ta'lab et de la *Maqṣūra* d'Ibn Duraid.

Abū 'Abd Allāh Ibn al-Ġāzi étudia ces ouvrages sous la direction de leur auteur et les enseigna à son tour. J'ai trouvé quelque part que l'on suivait encore l'enseignement d'Ibn Hišām en 557 (1161-2). »

Ibn Hišām as-Sabti fut donc sensiblement le contemporain des grands dialectologues orientaux de la deuxième période : Al-Ḥariri (mort en 1122), Al-Ġawāliqī (m. 1144) et Ibn Barri (m. 1187).

Dans sa *Buġya*, As-Suyūṭi reproduit la notice d'Ibn al-Abbār (2) en y ajoutant l'indication de deux autres ouvrages :

1° *Al Madḥal, fi taqwīm al-lisān wa-ta'lim al-bayān*, mentionné par At-Tuġībī dans sa *Rihla*;

2° Une petite pièce de vers où sont énumérés les douze sens du mot خال, et attribuée à Ibn Hišām par Ibn Diḥya dans son *Kitāb al-muṭrib min aš'ār ahl al-Maġrib*.

Or, le fonds arabe de l'Escorial conserve d'Ibn Hišām as-Sabti deux ouvrages qui traitent du même sujet que l'extrait édité ici : ce sont ceux qui figurent sous les nos 46 et 99 du catalogue H. Derenbourg.

Le n° 46 est intitulé *Kitāb ar-radd 'alā As-Zubaidi fi laḥn al-ʿawāmm*. H. Derenbourg, qui a examiné de près ce manuscrit, indique qu'il renferme des observations et des critiques qui portent non seulement sur le travail

(1) Il doit s'agir de l'ouvrage grammatical d'Az-Zaġġāġī (mort vers 340/951). Dans son édition des *Ġumal*, M. Ben Cheneb n'a pas cité ce commentaire (cf. pp. 12-14), qui est peut-être celui qui est conservé à l'Escorial, mais ne porte pas de nom d'auteur (cf. Derenbourg, *Catalogue*, I, n° 121).

(2) Éditée cependant avec quelques inexactitudes; c'est ainsi que le traité sur les fautes de langage du vulgaire y devient محن العامة (p. 20, l. 3).

d'Az-Zubaidi (1), mais aussi sur un ouvrage d'Ibn Makki (2), dénommé *Tatqif al-lisān wa-talqih al-ġinān*.

Le n° 99 porte le titre cité par As-Suyūṭī d'après At-Tuġībī : *Kitāb al-madhyal*...; mais H. Derenbourg, qui a pu comparer ces manuscrits, a constaté que, malgré leurs titres différents, ils contenaient tous deux le même texte (cf. *Manuscrits arabes de l'Escorial*, I, p. 58). D'autre part, il est assez singulier de voir que ces deux titres sont ignorés d'Ibn al-Abbār, qui écrivait cependant moins d'un siècle après la mort d'Ibn Hišām; c'est peut-être que l'ouvrage unique auquel ils s'appliquent est aussi celui que l'auteur de la *Takmila* a voulu désigner, par l'appellation vague de : *kitāb fi laḥn al-ʿamma*, « un ouvrage sur les fautes de langage du vulgaire ». Ibn Hišām as-Sabtī avait réuni sur le livre d'Az-Zubaidi un certain nombre d'observations et de corrections, mais sans les classer ni les rédiger de façon à en constituer un ouvrage. Ce sont ces notes qui furent publiées en 607 (1210) par un élève direct ou indirect de l'auteur : ʿAlī ibn Muḥammad al-Ġāfiqī, plus connu sous le nom de Ibn aš-Šārī, qui fut aidé par un autre de ses disciples : Muḥammad ibn Ḥasan ibn ʿAṭīya (3); ce furent sans doute ces éditeurs qui donnèrent aux notes laissées par Ibn Hišām le titre de *Kitāb al-Madhyal*, de même que, un siècle plus tard, Ibn Ḥānī devait, à son tour, les classer et les publier sous le titre de *Kitāb Inšād aḷ-ḍawāʿil*(4).

Si nos suppositions se vérifiaient, l'arbre généalogique de l'extrait publié ici serait fort complet (4) :

(1) Abū Bakr Muḥammad ibn al-Ḥasan az-Zubaidi, philologue hispanique, originaire de Séville, qui résida à Cordoue, où il eut pour maître Al-Qalī, et mourut en 379 (989). Ce fut l'un des premiers dialectologues arabes d'Occident, et il est l'auteur d'un *Kitāb laḥn al-ʿamma*, qui fut commenté par Musā ibn ʿAlī al-Ġazirī d'Algéciras (cf. *Takmila*, index, p. 920; *Buġya*, p. 34; Pons Boigues, *Essayo*, p. 90). On ne voit pas ce qui a porté Brockelmann à attribuer cet ouvrage à un autre Ibn Hišām qui l'aurait écrit en Égypte, vers la fin du VI^e siècle (cf. *G.A.L.*, I, p. 302, n° 4).

(2) Cet auteur n'a été identifié ni par De Slane (cf. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt*, trad., I, p. 435 et n. 16), ni par Brockelmann (cf. *G.A.L.*, I, p. 302, n° 4). Il paraît bien s'agir de Gaʿfar ibn Muḥammad Ibn Makki al-Qaṣrī, philologue de Cordoue, qui mourut en 535 (1140). Ibn Baškuwāl nous a conservé sa biographie dans la *Šiḥa* (cf. éd. Codera, n° 294); As-Suyūṭī le cite également dans sa *Buġya* (p. 212); mais ni l'un ni l'autre de ses biographes n'indique de cet Ibn Makki un ouvrage intitulé *Tatqif al-lisān*; Ibn Baškuwāl dit cependant qu'il était très savant sur la question des variantes dialectales (*luġāt*) et qu'il avait réuni (ou : composé, جمع) sur ce sujet de nombreux livres. En dehors du ms. 46 Escorial, le *Tatqif al-lisān* d'Ibn Makki n'est cité que par Ibn Ḥallikān (*loc. cit.*).

(3) Cf. H. Derenbourg, *Catalogue*, I, p. 58, n° 99.

(4) Il correspondrait à la liste des principaux ouvrages composés dans l'Occident arabophone sur les fautes de langage des gens du peuple; le seul, semble-t-il, qui demeure en dehors est le

1° L'un des plus anciens philologues arabes qui se soient occupés du *lahn* (1), l'hispanique Az-Zubaidi, compose, au X^e siècle, un traité sur le *lahn al-ʿamma*;

2° Dans la première moitié du XII^e siècle, Ibn Makki de Cordoue écrit son *Tatqif al-lisān wa-talqih al-ġinān*;

3° Dans la seconde moitié du même siècle, Ibn Hišām de Ceuta réunit sur les deux ouvrages précédents un certain nombre de corrections et d'additions;

4° En 1210, deux disciples d'Ibn Hišām publient ces notes sous le titre de *Kitāb al-Madhāl, fī taqwīm al-lisān*;

5° Ces mêmes notes sont mises en ordre, durant la première moitié du XIV^e siècle, par Ibn Hānī as-Sabtī, qui les publie sous le titre de *Inšād ad-dawāl(l)*;

6° Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, cet ouvrage est résumé par Ibn Ḥātima d'Almería dans son *Īrād al-laʿāl*;

7° A une époque indéterminée, un inconnu tire finalement de ce dernier travail l'extrait que nous publions.

* * *

L'édition du texte arabe a été accompagnée de notes où, dans la mesure du possible, on a indiqué les prononciations dialectales fautives et les vulgarismes que Ibn Hišām as-Sabtī se proposait de corriger. Dans bien des cas, en effet, les « Dites... » de l'auteur seraient pour nous incompréhensibles si d'autres auteurs vulgarisants (Ibn Quzmān, l'auteur du *Vocabulista*, ou P. de Alcalá) ne nous avaient pas conservé la forme vulgaire incriminée. C'est ainsi, par exemple, que lorsque l'auteur indique que le mot qui signifie « clou », مسمار, doit se prononcer avec une voyelle *i* sur le premier *mīm* (*mismār*), cela ne nous apprendrait rien au point de vue dialectal si le *Vocabulista* et P. de Alcalá ne nous attestaient pas que la prononciation hispanique était *musmār*.

Kitāb al-fawā'id al-ʿamma fī lahn al-ʿamma d'Abū-l-Qāsim Muḥammad ibn Aḥmad Ibn Ġuzay al-Kalbi de Grenade (mort en 741 = 1340), qui fut l'un des professeurs d'Ibn al-Ḥaṭīb et le père du rédacteur des notes de voyage d'Ibn Baṭṭūṭa (cf. *Naḥḥ at-Ṭib*, éd. Būlāq, 1279, t. III, p. 272).

(1) Le plus ancien paraît être le mésopotamien Al-Kisā'i, qui mourut vers 190 (805).

Bien que ce soit à Ceuta qu'Ibn Hišam ait groupé les matériaux de l'ouvrage primitif, il serait hasardeux de prétendre que les faits linguistiques qui y sont attestés soient spécifiquement marocains. Si quelques termes étudiés paraissent avoir été particuliers à l'Afrique du Nord (1), la grande majorité des observations d'Ibn Hišam correspond à des faits dialectaux précis attestés dans des parlars hispaniques; il faut reconnaître cependant que nous sommes infiniment mieux documentés sur ces derniers que sur les parlars magribins anciens pour lesquels nous manquons à peu près complètement de moyens de comparaison.

D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que, bien qu'édifiée sur la terre marocaine, Ceuta était avant tout une ville hispanique, tant par sa situation géographique que par l'origine de sa population et ses relations politiques, intellectuelles et commerciales.

Al-Bakrī, qui écrivait en 1068, indique que le fonds de la population de Ceuta était alors constitué par des Arabes (descendants de la tribu ħimyarite des Šadif) et par des Berbères, originaires des environs d'Arzila et d'Al-Bašra du Haḡ, qui avaient sans doute été amenés par les princes idrisides de la famille des Banu Muḡammad. Mais, dès le IX^e siècle, sous le gouvernement des Banu 'Išām, gouverneurs feudataires de Ceuta pour le compte des Banu Muḡammad, une grande partie de la population de la ville hispanique de Qalšāna (près de Xérès) était venue s'établir à Ceuta, chassée par la famine. Plus tard, en 973, l'umayyade d'Espagne, Al-Hakam al-Mustanšir, s'empara de Ceuta et l'annexa définitivement à son empire. Après la chute de la dynastie umayyade, Ceuta passa aux mains des Hammudides, branche des Idrisides du Maroc, mais dont la capitale et le centre politique demeura à Malaga. Depuis le X^e siècle jusqu'à sa prise par l'almoravide Yusuf ibn Tašfin, en 1083, Ceuta resta donc, politiquement, une ville hispanique. Elle le demeurera, intellectuellement et commercialement tout au moins, jusqu'à sa prise par les Portugais, en 1415.

D'un autre côté, en étudiant les vulgarismes de certains auteurs marocains anciens, j'ai déjà montré (2) que ces dialectalismes étaient le plus souvent aussi des « hispanismes »; on peut donc supposer qu'antérieurement à la déportation des Banu Hilal au Maroc, en 1188, et avant, surtout, le dé-

(1) Cf. notamment les rubriques : *مسجد -- مسيد ، مشمش ، مئرد ، هيدورة ، وادي يليان*.

(2) Cf. *Hespéris*, t. X, 1930, fasc. I, p. 105.

veloppement de leur influence politique (1) dans ce pays, l'arabe marocain, parlé seulement dans les villes du Nord et dans les tribus de leur hinterland, était très proche de l'arabe d'Espagne. Cette hypothèse permettrait d'expliquer que la grande majorité des observations formulées par Ibn Hisâm à propos du parler de Ceuta correspondent également à des faits dialectaux hispaniques. Peut-être même sera-t-on amené un jour à envisager, pour la période pré-hilalienne, la possibilité de l'existence d'un bloc linguistique « arabe d'Occident » ayant englobé, avec les populations citadines de l'Espagne musulmane, celles du Magrib, de Malte et de la Sicile.

(1) Qui date surtout de l'époque marinide, à partir du XIII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Alc. = P. de Alcalá, *Arte et Vocabulista*, éd. P. de Lagarde, Gottingue, 1883.

D. = Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*.

L. = *Glossarium latino-arabicum, ex ... codice Leidensi*, éd. Seybold, Berolini, 1900.

Quz. = Ibn Quzmân, *Dīwān*, éd. de Gunzburg, Berlin, 1896.

Voc. = *Vocabulista*, éd. Schiaparelli, Firenze, 1871.

الحمد لله

ومن إيراد اللّآل من إنشاد الضوّال لابن خاتمة الأنصاريّ رحمه الله اختصر فيه كتاب إنشاد الضوّال وإرشاد السوّال للاستاذ أبي عبد الله ابن هاني السبّتيّ الذي رتب فيه لحن العامّة للاستاذ النخويّ أبي عبد الله بن هشام رحمه الله الجميع بمنّه :

١

أَصُوعٌ وَأَصُوعٌ وَأَصُوعٌ (على القلب) وَأَصُوعٌ (على النقل) — لغات في جمع صاع وهو يذكَرُ وَيؤنَّثُ ،

أَصْبِعٌ وَأَنْمَلَةٌ — في كلّ واحد منهما تسع لغات : فتح الأوّل والثالث ، وضمّهما معاً ، وكسرهما ، وفتح الأوّل وضمّ الثالث ، وكسره ، وضمّ الأوّل وفتح الثالث ، وكسره ، وكسر الأوّل وفتح الثالث ، وضمّهما ، وفي أصبِعٍ لغة عشرة وهي أُصْبِوعٌ مثل أُسْلُوبٍ والأفصح في الأصبِعِ كسر الأوّل وفتح الثالث ، وفي الأَنْمَلَةِ فتحهما معاً ⁽¹⁾ ،

اسرافيل — يقال باللام والنون وكذلك اسماعيل واسرائيل

(1) Le Voc. et Alc. ne donnent, pour «doigt», que la forme classique *ishbas*; pour أَنْمَلَةٌ, le Voc. (s. v. *Digitus*) indique seulement la vocalisation *anmula*.

أَبَارٌ وَأَبَارٌ عَلَى النُّقْلِ وَأَبْوَرٌ وَأَبْرٌ وَأَبَارٌ عَلَى الْقَلْبِ — جَمْعُ بُرٍّ⁽¹⁾ ،
 اصْطَبَلُ (بِاسْكَانِ الْبَاءِ وَتَخْفِيفِ اللَّامِ) — لِمَوْقِفِ الدَّوَابِّ وَيَجْمَعُ عَلَى
 أَصَاطِبٍ وَأَصَاطِيبٍ وَصَطَابِلٍ وَصَطَابِيلٍ ، وَيَصْنَعُ عَلَى أَصَيْطِبٍ وَصُطَيْبِلٍ⁽²⁾

ب

بَرْقَعٌ — فِيهِ ثَلَاثُ لُغَاتٍ : ضَمُّ الْقَافِ وَفَتْحُهَا وَبُرْقُوعٌ بِالْوَاوِ⁽³⁾ ،
 بَطَّةٌ — لِلذَّكَرِ وَالْإِنثَى ، وَالْجَمْعُ بَطٌّ ، وَهِيَ الْاَوْزَةُ — وَالْبَطَّةُ أَيْضًا الْإِنَاءُ
 الَّذِي يَجْعَلُ فِيهِ الزَّيْتُ وَهِيَ لُغَةٌ شَامِيَّةٌ عَرَبِيَّةٌ صَحِيحَةٌ⁽⁴⁾ ،
 بَرْنَامِجٌ — (بِفَتْحِ الْمِيمِ) كَلِمَةٌ فَارْسِيَّةٌ وَهِيَ زَمَامٌ تَسْمِيَةٌ مَتَاعِ التِّجَارِ وَسَلْمَهُمْ ،
 وَقَدْ قِيلَ بَرْنَامِجٌ بِكَسْرِ الْمِيمِ وَالْأَوَّلُ أَشْهُرٌ⁽⁵⁾ ،
 بَوَقَالٌ — بِفَتْحِ الْبَاءِ وَالْجَمْعُ بَوَاقِيلٌ⁽⁶⁾ ،
 بَرَادَةٌ — وَالْجَمْعُ بَرَارِيدٌ ، عَرَبِيَّةٌ فَصِيحَةٌ وَيُقَالُ لَهَا السَّقَايَةُ أَيْضًا⁽⁷⁾ ،

(1) En hispanique, la racine B'R était passée à BYR. A côté du pluriel archaïque *abār*, le *Voc.* (s. v. *Puteus*) donne *abyār* et le nom d'artisan *bayyār* « puisatier ».

(2) A côté de *istabl* (*sic*, sans voyelle de disjonction), le *Voc.* (s. v. *Stabulum*) donne la forme contractée *ṣabāl*, pl. *ṣabūl*. Au Yémen, on emploie actuellement *ṣabl* avec la valeur de « gîte d'étape construit le long des routes pour les voyageurs ».

(3) C'est cette troisième forme qui est seule citée par le *Voc.* : *burqūs* (s. v. *Velamentum*).

(4) Le *Voc.* (s. vv. *Anas* et *Anser*) ne connaît *batṭa* qu'avec le sens de « oie; canard »; *Alc.* ne connaît que *borāka* « canard » et *wezze*, *wezza* « oie », et semble ignorer totalement *batṭa*.

En arabe ancien, *بَطَّة* désignait une « sorte de bouteille en cuir ». — Dans ces deux acceptions, le mot *بَطَّة* est d'ailleurs d'origine étrangère (cf. Fränkel, *Aram. Fremdw.*, pp. 74 et 117).

(5) Cf. *Alc.* (376/10) : *barnāmaġ*, du persan ancien *bar-nāmag*.

(6) Cf. *Voc.* (s. v. *Urceus*) : *bauqal*, avec un *a* bref, du grec βούζαλ-.

(7) Cf. *Alc.* (280/9) : *barrāda* « jarre à deux anses ». Ce mot fournit un bon exemple ancien de l'emploi de la forme « féminine » du nom d'artisan comme nom d'instrument, litt. : « la refroidisseuse »; cf. *infra*, s. v. هَرَاقَةٌ.

بلورج — للطائر المعروف الآتي في الربيع⁽¹⁾ ،

ث

ثمان — في عدد المونث ، يقال بإثبات الياء نصباً وحذفها خفضاً ورفعاً
وحكمه حكم المنقوص في كافة أحواله ويجذفها جملة والإعراب على النون
وكذلك ثماني عشرة يقال بإثبات الياء وحذفها ،
ثلاثة الدنانير وأربعة الدراهم — وكذلك الى العشرة يقال بجذف الالف
واللام من أسماء الاعداد في حالة إضافتها الى المفسر المعرف بالالف واللام
وهو المختار عند جميع النحاة كوفيهم وبصريهم وأجاز الكوفيون مع ذلك قياساً
إثباتهما فتقول الثلاثة دنانير والاربعة دراهم ،

ج

جير وجيَار — لغتان بمعنى وهو الذي تُلاط به البيوت⁽²⁾ ،

(1) Ce mot est évidemment apparenté au grec *πελαργός*, qui a donné *ballāraǧ* « cigogne », connu dans toute l'Afrique du Nord (cf. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 235). Jusqu'à présent, les seules formes hispaniques attestées étaient *bullūǧa* (cf. *Voc.*, s. v. *Ciconia*; *Alc.*, 168/34) et *burlūǧa* (cf. *L.*, p. 67); la forme بلورج, signalée par Ibn Hišām, vient compléter cette série des variantes d'un prototype où la coexistence d'un *l* et d'un *r* devait fatalement provoquer métathèses et assimilations. La variante بلوغة, enregistrée par D. d'après le grammairien juif d'Espagne Abū-l-Walid Ibn Ġanāh, est sans doute à restituer en *بلوغة, le 𐤁 hébreu transcrivait plus normalement un *ǧ* arabe qu'un *ǧ*.

(2) Le *Voc.* et *Alc.* ne connaissent que *ǧir* (s. vv. *Calv* et *Cal*); dans le glossaire d'Ibn al-Ḥašša', جير est donné comme étant le nom vulgaire de la « chaux », le terme classique étant

جدري — يقال بضمّ الجيم وفتح الدال [جَدْرِي] وبتحتهما معاً [جَدْرِي] ⁽¹⁾ ،
 جسّر — للقنطرة ، يقال بفتح الجيم وكسرها ⁽²⁾ ،
 جِزّة الصوف — بكسر الجيم ⁽³⁾ ،

جمادى الاولى وجمادى الاخرة على التأنيث وأجاز قطرب جمادى الاول
 وجمادى الآخر على التذكير وقال اذا قلت الاول والآخر فعلى تذكير المفسر
 واذا قلت الاولى والآخره فعلى تأنيث جمادى ، فالتأنيث محمول على اللفظ
 والتذكير على المعنى ،

ح

ذو الحِجَّة — بكسر الحاء خاصّةً ، وفي المشارق ⁽⁴⁾ « ذو الحِجَّة بفتح الحاء
 ولا يجوز فيه الكسر عند أكثرهم وأجازه بعضهم » على ما قيل أوّلاً

جِيَار ; mais ce dernier dut rapidement sortir de l'usage avec la valeur de « chaux », par suite de son identité de forme avec le nom d'artisan caractérisé et très répandu : جِيَار « chauffournier » (cf. *Voc.*, s. v. *Calæ* : *factor calcis*; *Ale.*, 135/18, s. v. *Calero*). En arabe ancien, d'ailleurs, la forme جِيَار devait être un dérivé, car le prototype hébreu est *ḡir* (cf. Fränkel, *Aram. Fremdw.*, p. 9).

(1) Cf. *Voc.* : *ḡidrī* (s. v. *Ulcerare*).

(2) A côté de *ḡisr* « barrage », le *Voc.* donne la forme dialectale *ḡasar*, avec voyelle disjonctive (cf. s. v. *Obea*).

(3) Cf. *Voc.* (s. vv. *Tondere* et *Vellus*) : *ḡassa*; *Ale.* (426/31) : *ḡezza*, mais au pluriel : *ḡizzēt*.

(4) Il s'agit ici du *Kitāb mašāriq al-anwār 'alā šihāh al-āṭār*, où un compatriote de l'auteur, le fameux *qāḍī 'Iyāḍ as-Sabtī* (m. 1083), précise la vocalisation des termes que l'on rencontre dans les traditions du Prophète (cf. éd. Fès, t. I, 1328, p. 181).

خ

خَوْخ — بفتح الخاء والواحدة خَوْخَة وهو الفِرْسِك ، والخَوْخَة أيضا الكَوَّة
النافذة في الحائط ⁽¹⁾ ،
خولنجان — بإشباع الخاء واوًا ولام مكسورة ⁽²⁾ ،

د

دِفْتَر — بفتح الدال وكسرهما وتفتّر بإبدال الدال تاءً لغاتٍ بمعنى ⁽³⁾ ،
ديس — لفظ عاميّ والعرب تسميه الأسل وهو الذي تتخذ منه الحُصْرُ
ووقع في كلام أبي حنيفة ما يقتضي أن الديس عربيٌّ ⁽⁴⁾ ،
دُرّاعة — بضمّ الدال وتشديد الراء ،

ر

رغوة — مثلثة الراء ، ورغاوة ورغاية خمس لغاتٍ بمعنى ⁽⁵⁾ ،
الرِّخو والرِّطل — يقالان بفتح الراء وكسرهما والكسر أفصح ⁽⁶⁾ ،

(1) Le Voc. ne connaît également que *hawh* (s. vv. *Persicum* et *Porta*). — L'arabe ancien *firsik* — *firsiq* dérive du grec *περσικόν* [*μήλον*] ou du latin *persicum* « pêche ». Les parlars hispaniques ne semblent pas avoir connu de représentants de ces mots et cependant l'espagnol a *al-bérchigo* (cf. franç. *alberge*), qui a l'apparence d'un emprunt arabe.

(2) Cf. Voc. (s. v. *Galanga*) : *hulanjān*.

(3) Le Voc. (s. v. *Liber*) ne connaît que *daftar*.

(4) Cf. Voc. (s. v. *Juncus*) et *Alc.* (281/32) : *dis* « junc ».

(5) Le Voc. (p. 107) donne *raḡwa* et *ruḡwa*; *Alc.* (211/13) ne connaît que *raḡwa*.

(6) Le Voc. donne *riḡw* (s. v. *Tener*) et *riḡl-ratḡ-ratḡl* (s. v. *Libra*); *Alc.*, qui ne semble pas connaître *رخو*, donne seulement *ratḡl* (292/18).

ربيعُ الأوّل وربيعةُ الثاني — بتنوين عينهما وقد يجذف لالتقاء الساكنين
وبابه الضرورة ،

ز

زجاج — مثث الزاء ،

زريعة — بالتخفيف للحبّ المزدرع والجمع زرائع ، وزريعة بكسر الأوّل
وتشديد الثاني والجمع زرايع ، وليس في الكلام فَعِيلٌ ولا فَعِيلَةٌ بالفتح⁽¹⁾ ،
زَفِيرٌ — لفظ اعجمي وهو عند العرب العُنَّاب⁽²⁾ ،

زِرْيَابِيٌّ — للفول المقلوّ المملوح ، منسوب الى زِرْيَاب غلام اسحاق الموصليّ
وهو أول من اتَّخذه فنُسب اليه⁽³⁾ ،

(1) La forme hispanique courante était *zarriza* (cf. *Voc.*, s. v. *Semen*) ou *zarrēza* (cf. *Alc.*, 347/26), avec un pluriel *zarāriḥ*, ou *zaririz* avec l'imāla grenadine. La forme magribine est encore *zarriza*.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Jujuba*) : *zufaizafa*, qu'ont enregistré aussi les botanistes hispaniques Ibn al-Baitār et Ibn al-'Awwām, et d'où dérive l'espagnol *azofaifa* (cf. *D.*, s. v.). Cette forme « diminutive » correspond à une forme simple qu'emploient encore maints parlars magribins : *zaf/zūf* « jujubier » ; *Alc.* (92/30) ne connaît que la forme *zuzūfa*. Toutes ces formes dérivent du grec ζίζυφον, reproduit plus fidèlement par l'arabe-syrien *zaiḥafūn*, que les lexicographes modernes traduisent d'une façon assez inattendue par « tilleul » (cf. Bochor, s. v. *Tilleul*; Harfouch, *Drogman arabe*, 4^e éd., p. 82). La forme grenadine *zuzūfa* montre combien il serait imprudent de considérer *a priori* comme d'origine arabe tous les mots comportant un *z* ou un *h*; cf. grenadin *zuquryōn* « cresson » (*Alc.*, 116/4), du grec ζυζυφόν; *happapāur* « coquelicot » (*Voc.*, p. 84; *Alc.*, 271/6), du latin *popauer*.

(3) Il s'agit d'un mets à base de fèves grillées, qui fut mis à la mode par Ziriyāb, le célèbre chanteur de Bagdad, qui, passé en Espagne dans la première moitié du IX^e siècle, y était devenu en quelque sorte le Pétrone de la cour de Cordoue. Dans le *Vocabulista* (pp. 111 et 612, s. v. *Torere*), ce nom de mets est indiqué sans le suffixe « ethnique » : زِرْيَابِيٌّ, d'où un verbe dénommatif زَرَيْبٌ. C'est vraisemblablement à ce plat spécial qu'Al-Maqqarī fait allusion, lorsqu'il parle d'une sorte de « grillade » qui devait son nom à Ziriyāb (cf. *Analectes*, II, p. 88, l. 2 : (لون التقلية المنسوبة الى زرياب).

Sur Ziriyāb en général, cf. Dozy, *Hist. des musulmans d'Espagne*, t. II, p. 89 et suiv.

زَرَبِيَّة — بكسر أوّله للطَّنِيفْسَة والجمع زَرَابِي⁽¹⁾ ،

ط

طُفَال — بكسر الطاء وضمّها للطين اليابس الذي يُغسَل به الشعر وهو
الطرمون ايضاً⁽²⁾ ،

طِفْل — بكسر الطاء للصبيّ الصغير والموثثة طِفْلَة ، فأما الطِفْلَة بالفتح
فالجارية الناعمة الجسم⁽³⁾ ،

ك

كَاغِد — يقال بالذال معجمة ومهملة وبالطاء المعجمة أيضاً وهذه عن ثعلب
وأبي بكر بن دُرَيْد⁽⁴⁾ ،

كَبِد وكرش — فيها ثلاث لغات : فتح الفاء وكسر العين ، وسكون
العين مع كسر الفاء وفتحها ، وكذلك فيما شاكلها فان كان الثاني حرف
حلق كلب وضحك جاز ايضاً كسر الفاء اتباعاً ،

(1) Ni le *Voc.*, ni *Ale.* ne semblent connaitre ce mot; il est, cependant, encore vivant dans tous les parlers magribins, mais les parlers orientaux paraissent l'ignorer (cf. W. Marçais, *Textes de Tanger*, p. 318).

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Creta*) : *tīfāl*; *Ale.* (264/19) : *tāfāl*.

(3) Le *Voc.* seul (s. v. *Infans*) connait *tīfl* « jeune garçon »; mais le fait même qu'il donne le mot avec sa seule vocalisation classique, sans voyelle de disjonction, paraît bien indiquer qu'il ne devait pas être d'un usage courant.

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Papirus*) : *kāḡid*, prononciation que l'on retrouve dans les parlers citadins du Maroc sous la forme *kāḡād* (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 451), où le timbre de la seconde voyelle a été maintenu grâce à l'allongement de celle-ci. *Ale.* (312/25, 351/38, 380/31) a *kāḡād/kāḡād* (?); *Quz.* emploie *kāḡād* (13 v° 13), *kaḡād* (52 v° 14) et aussi *kaḡd* (dans le complexe : *kaḡd-an ṣaḡih*, 8 r°, 5).

كراء — بالمد والقصر لغتان بمعنى ، ومن قصر كتب بالالف لقولهم « أعط
الأجير كروتة » ،

كُراع — بضم الكاف وهو من الانسان ما دون الرُكبة ومن الدواب ما
دون الكعب⁽¹⁾ ،

كِرْسنة — بكسر الكاف لنبات معروف⁽²⁾ ،

كُوة — بالفتح والضم والاول أفصح وأشهر⁽³⁾ ،

كَبَر — بفتح الكاف والباء المخففة لنبات معروف⁽⁴⁾ ،

كُرويا — قال أبو حنيفة الكرويا تابل ليس بعربي ولا يُدري أيمد أم لا
فان مُد فهو أنثى ،

كُدس — يقال بضم الكاف وفتحها والجمع أكداس وهو ما جُمع من
طعام او غيره⁽⁵⁾ ،

كُنْبوش — لفظ اعجمي تقوله العامة لما تجعله المرأة على رأسها تحت مقنعتها
من حرير او غيره⁽⁶⁾ وهو عند العرب الصقاع والغفارة والوقاية والوقية والشنتقة ،

(1) Cf. *Voc.* : *kur* (p. 168) et *kura* (s. v. *Tibia*), avec une voyelle *a* brève.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Herba*) : *karsanna*.

(3) Cf. *Voc.* (s. v. *Foramen*), *Alc.* (95/5, 114/12, 327/26) : *kawwa*, *keuwe*, que *D.* a transcrit à tort par *كُوة*.

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Caparis*) : *kabbār*; *Alc.* (97/21) : *kappār*. L'auteur du *Mustatini* donne *كَبَار* comme un terme de la langue vulgaire d'Espagne.

(5) La vocalisation hispanique était *kuds* (*Voc.*, s. v. *Acercus*) ou *kudès* (*Alc.*, 314/21).

(6) Cf. *Alc.* (426/19) : *kanbūs* « sorte de voile de tête ». Ce mot, d'origine romane (bas-latin **cappucium*), est encore vivant dans les parlers magribins (cf. *D.*, s. v., et Simonet, *Glosario*, p. 80).

Pour une même dissimilation *NB* < *BB* dans un autre mot de la même racine, cf. grenadin *kappil*, marocain *kubbil*, algérien *kānbil* « chaperon de faucon », d'un roman **cappel*-.

Quant au *kanbūs* « housse de cheval », qui est attesté par divers historiens arabes d'Orient

كشاجم — بفتح الكاف لقب لشاعر جُمعت أَحرفه من صناعاته أخذت الكاف من كاتب والشين من شاعر والألف من أديب والجيم من منجم والميم من مُغَنٍّ ثمَّ طاب الطَّبَّ بعد ذلك حتى مهر فيه وصار أكثر علمه فزاد في لقبه طاء، من طبيب وقَدَّمت على سائر الحروف لغلبة الطَّبِّ عليه فقليل طكشاجم ولا كَنَّه لم يسر سير كشاجم⁽¹⁾ .

كوب⁽²⁾ — لبعض الآنية وزعم أبو عبيدة⁽³⁾ ان الكوب من الأباريق الواسع الذي لا خرطوم له وقيل بل هو الذي لا عروة له ،

كوز — للثاء اذا كانت له عروة وآلا فهو كوب⁽⁴⁾ ،

كيت وكيت — لا يكتنى بهما الآ عن الافعال ، وذيت وذيت لا يكتنى بهما الا عن الاقوال ،

ل

لِصَّ — بكسر اللام وضمِّها ، وَلِصَّتْ بكسر اللام وفتحها ، أربع لغات بمعنى⁽⁵⁾ ،

(cf. D.), il dérive du persan *kun-pūš*, *kān-pūš*, litt. : « couvre-croupe », et n'a rien de commun avec le mot magribin.

(1) Il s'agit du poète Maḥmūd ibn al-Ḥusain as-Sīndī, plus connu sous le nom d'Ibn Kušā-ḡim, qui mourut en 960 (cf. Brockelmann, *G. A. L.*, I, p. 85). — Une notice, d'un texte tout proche, a été insérée par Al-Ḥafāḡī, qui déclare avoir tiré ses renseignements du *Tawḥīd* (= *Idāh*) d'Ibn Hišām *al-Miṣri*.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Situla*) : *kūb*, à côté de *qubb* (marocain citadin : *qubb*) : *Ale.* (273 23) : *kūb*. Ce mot n'est pas à séparer du roman *cubo*, *cuba*, *cava*, latin *cupa*, *cuppa*, qui ont sensiblement la même valeur.

(3) Abū 'Ubaida Ma'mār, célèbre philologue de Baṣra, mort vers 210 (825) ; il fut le premier à étudier les mots rares qui apparaissent dans les traditions du Prophète (*Ḡarīb al-ḥadīth*), et il est l'auteur d'un traité sur les fautes de langage du vulgaire (cf. As-Suyūṭī, *Buḡya*, p. 215).

(4) Hispanique *kūz* ; espagnol *aleuza*.

(5) Le *Voc.* a *liṣṣ*, mais *Ale.* donne la vocalisation *lass* (289/7), que n'a pas enregistrée D.

لُبَان — بضم اللام وهو الكُنْدُر⁽¹⁾ ،

م

مِنْزَلُ الْمَرْأَةِ — مَثَلُ الْمِيمِ عَنِ الْمَطْرَزِ وَالْكَسْرِ أَفْصَحُهَا⁽²⁾ ،

مَائِدَةٌ وَمَيْدَةٌ — وَهِيَ أضعف⁽³⁾ ،

مَسْجِدٌ — وَيُقَالُ لَهُ مَسِيدٌ أَيْضًا حَكَاهُ غَيْرُ وَاحِدٍ وَالْأَوَّلُ أَفْصَحُ⁽⁴⁾ ،

مَسْمَشٌ — يُقَالُ بِكَسْرِ الْمِيمَيْنِ وَهُوَ أَفْصَحُ وَبِفَتْحِهِمَا وَهُوَ أضعف⁽⁵⁾ .

(1) Cf. *Voc.* (s. v. *Tus*) : *laubān*; *Alc.* (236/37) : *laubin*, avec *Vimāla* grenadine.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Fusus*) : *māǧzal*; *Alc.* (247/4, 277/9) : *māǧzel*.

(3) Cf. *Voc.* (s. v. *Mensa*) : *māʾida* et aussi *maida*. D'après Al-Ĥafāǧī, cette dernière forme aurait déjà été connue de la langue ancienne et ne serait pas de basse époque (cf. *Šifā*, pp. 179 et 196).

(4) La variante *مسيد*, citée également pour l'Orient par Al-Ġawālīqī, ne semble pas avoir été connue de l'hispanique; le seul dérivé de *مسجد* qui y soit attesté est, en effet, *mazad* (cf. *Voc.*, s. v. *Srola*; *Qaz.*, 27 v° 12, 30 r° 16, 46 v° 7); mais les parlers magribins emploient encore *msid*, plur. *msāid*, avec le sens secondaire de « école coranique »; pour le passage de la notion de « mosquée » à celle de « école coranique [annexée à une mosquée] », comparer le magribin de « mosquée » à celle de « école coranique [annexée à une mosquée] », comparer le magribin de *gāmas*, qui a souvent les deux valeurs (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 252). Le passage de *masǧid* à *masid* paraît actuellement impossible à dater; il peut s'expliquer, phonétiquement, par un intermédiaire **masyid*, où le *y* pourrait aussi bien provenir d'un *ǧ* que d'un *g*; l'arabe ancien a connu, au moins sporadiquement, des dissimilations analogues à cette dernière (cf. série de racines *ĠZM*, *QZM* et *KZM*), et c'est une forme dissimulée **masǧid-mazǧid* < *masǧid*, qui doit être à l'origine des emprunts suivants : espagnol *mesquida-mezquita*, italien *meschita*, berbère *ta-mazǧida*, *ti-mazǧida*.

En hispanique, à la suite de la réduction de la voyelle longue et d'une assimilation de sonorité, *masǧid*-**masyid*-**masyad* est passé à *mazad*; mais le souvenir de l'ancienne longue paraît s'être conservé dans le pluriel *amzida* (*Voc.*), qui est anormal pour *mazad*, mais correspond à un singulier du thème *R¹ R² R³*. Comme, en dehors des parlers magribins proprement dits,

مسيد n'est attesté que pour la Sicile musulmane (*mesit*, *misit*, *misida*, *misita*, « mosquée; synagogue »), qui fut arabisée par des musulmans d'Ifriqiya, il semble bien que, dans l'Occident arabophone, cette variante dialectale de *masǧid* soit proprement africaine. Sur les transcriptions romanes de *masǧid* et de *masid*, voir David Lopès, *Trois faits de phonétique historique arabico-hispanique*, in *Recueil de Mémoires du XIV^e Congrès des Orientalistes*, 3^e section, pp. 246-258.

(5) Ni le *Voc.*, ni *Alc.* ne donnent ce mot, qui semble bien avoir été inusité dans les parlers hispaniques; mais les parlers magribins connaissent *māsmāš* « abricot », qui reporte à *مشمش*.

— L'étude du nom de l'abricot ne peut se séparer de celle du nom de la prune, car ces deux

مَرَاة وَإِمْرَاة وَمَرَاة — بنقل حركة الهمزة لارا، وتسهيلها ، ومَرَّةً بالنقل
وحذف الهمزة ، أربع لغات بمعنى ⁽¹⁾ ،

مَنْدِيل — فيه ثلاث لغات : كسر الميم وهي الفصيحة وحكى ابن جني
فتحتها والثالثة مَنْدَل واشتقاقه من النَّدْل وهو الجذب ويقال له أيضا
المَشُوش ⁽²⁾ ،

مَلَاك الترويح وإملاكه — لغتان بمعنى ، فأما مَلَاك الامر فيقال بكسر
الميم وفتحتها ،

مَعِدَّة ومَعْدَةٌ — لغتان بمعنى ككَلِمَةٌ وكَلِمَةٌ

مَرْدَقُوش ومرزجوش ومرزنجوش — ثلاث لغات بمعنى وهو العَبْقُر ⁽³⁾ ،

مَحْبَرَةٌ — فيها خمس لغات : فتح الميم والباء ، وكسر الميم وفتح الباء ، وفتح
الميم وضمّ الباء ، وحابورة ومحبرة بتشديد الراء ⁽⁴⁾ ،

séries de dénominations constituent une sorte de couple dans l'arabe occidental. En Espagne, le nom de l'«abricot» était *barq̄q-borq̄q* (emprunté par l'arabe ancien au latin [*persicum*] *præcoquum*), d'où l'espagnol *albaricoque*; la «prune» y était appelée soit *halilaj* (cf. *Voc.*, s. v. *Prunum*), litt. : «myrobolan», soit *ʔabq̄r* (cf. *Alc.*, 169/30) ou *ʔanbaqar*, pour *ʔain al-baqar*, litt. : «œil de vache». Dans la majorité des parlers magribins actuels, «abricot» est *məsmāš*, et «prune» se dit *borq̄q*; mais quelques parlers conservateurs ont gardé à ce dernier mot sa valeur étymologique (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 229). Dans la région de Constantine, «prune» est *ʔain baqra*, et «abricot» : *məsmāš*; cf. Martin, *Dialogues*, p. 102, dont le *ʔain barr en-nšāra* «prune reine-claude» est à rapprocher du *ʔain bəlsyāna*, *ʔain bənsyāna* d'Alger «reine claude» et du *blinsi* «sorte de petite prune blanche» de Tanger (cf. Paulmier, *Dict. fr.-arabe*, s. v. *Prune*; W. Marçais, *Tanger*, p. 236), qui sont en rapport avec le nom de la ville de Valence (*blinsia*) ou son ethnique féminin roman (*valenciana*). Les parlers du Nord-Ouest marocain connaissent enfin pour «abricot» un mot *niš*, que D. rapproche du persan *nīšū*, *nīša* «sorte de prune».

(1) Cf. *Voc.* (s. v. *Mulier*) : *marā*.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Mapa*) et *Alc.* (312/8) : *mandil*. La vocalisation en *a* est conforme à l'étymologie (latin : *mantile*); la forme classique *mindil* est à vocalisme harmonisé.

(3) Du persan *marza gūš*, *marzan gūš* «oreille de rat» (comparer notre *mysotis*). La forme vulgaire hispanique était *mardadiš*, qu'attestent plusieurs auteurs (cf. *D.*, s. v.); le nom marocain est *mardaddūš*.

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Atramentarium*) et *Alc.* (414/2) : *malhbara*.

مَلِكُ الِيمِينِ — مَثَلُ المِيمِ ،
 مقبض السكّين وغيرها — بفتح الميم وكسر الباء ، وكسر الميم وفتح الباء ،
 وفتحهما : ثلاث لغات بمعنى وهو ما قبضت عليه منه ⁽¹⁾ ،
 مَخْدَةٌ — بكسر الميم ⁽²⁾ ،
 مَنَجَمٌ — مثل مَنَجَلٍ ، للذي يُدَقُّ به الوتد وغيره ⁽³⁾ ،
 مَقْلِينٌ — بكسر الميم واللام لبعض الطيور ويكنّى بأبي الدنانير ⁽⁴⁾ ،
 مَسَارُ الحَدِيدِ — بكسر الميم ⁽⁵⁾ ، فان كان من خشب فهو دِسَارٌ
 والجمع دُسْرٌ ،
 مَشْرَدٌ — لفظ مؤنث يقال بكسر الراء وفتحها وميمه مفتوحة ، وقد ثرد
 يثرُدُ ويثرُدُ فعلى الكسر يقال بالكسر وعلى الضمّ يقال بالفتح ⁽⁶⁾ ،
 مَسْلَخٌ — بفتح الميم ، لموضع من الحمام تنزل فيه الثياب ⁽⁷⁾ ، فأما المَسْلَخُ
 بكسرهما فالشوب الذي يسالخ كالمجسد وهو الشوب الذي يلي الجسد والمفضّل
 وهو الشوب الذي تتفضّل به المرأة ،

(1) Le Voc. (p. 192) donne *maqbaq*; mais Alc. (106/4) a *miqbaq*.

(2) Cf. Voc. (s. v. *Pulcinar*) et Alc. (256/23) : *mohadda*, espagnol *almohada*, avec passage du timbre *i* au timbre *u*, sous l'influence de la labiale.

(3) Cf. Voc. (s. v. *Clava*) : *maiḡam*; marocain citadin *mišom*.

(4) Cf. Voc. (s. v. *Cardarina*) : *miqlin* et *miqṭin*; la forme marocaine est *maqṭin* « chardonneret ». Du surnom hispanique de cet oiseau : *abū d-danānir* « l'oiseau dont le plumage semble parsemé de pièces d'or », on peut rapprocher le nom qu'il porte dans certains parlers algériens : Nédroma *mriqma*, diminutif de *mərḡūma* « la bariolée ».

(5) Cf. Voc. (s. v. *Clavus*) et Alc. (146/11) : *musmār*.

(6) L'hispanique ne semble pas avoir connu ce nom de récipient; mais il est encore vivant dans de nombreux parlers magribins (*mətrəd*, *mətrəd*), et c'est l'un des très rares noms d'instrument ou de lieu non classiques qu'on y rencontre.

(7) Cf. l'hispanique *المسَلخ*, in *D*.

مَالنُخُونِيَاءِ — بنون ساكنة بعد اللام لداء معروف⁽¹⁾ .
 مَعْجَبٌ بِنَفْسِهِ — بفتح الجيم للمتكبّر ، من العُجْب وهو الكِبْر ،
 مَشِقٌ — بفتح الميم وكسر الشين للذي تصطكّ أليّاه حتى تنسججا ، والفعل
 منه مَشِقٌ يَمَشِقُ مَشَقًا فهو مَشِقٌ .
 مِيضَاءَةٌ — بكسر الميم والهمز لامتوضًا⁽²⁾ وهو حيث يتوضأ والجمع المواضي
 والياء فيها منقلبة عن واو لسكونها وانكسار ما قبلها ،
 موسيقاء — بياء بعد السين⁽³⁾ ،
 مَاءٌ وَرْدٌ — بالمدّ وقد يقال ما ورد على لغة من يقول ما بالقتصر ،
 مِئْبَرٌ — بكسر الميم والهمز لمساة الحديد ، فأما الذي تُحْبَسُ فيه الأبر
 فقياسه مَأْبَرٌ⁽⁴⁾ ،
 موسوس — بكسر الواو الثانية للذي غلبت عليه الوسوسة وهي حديث
 النفس ،
 مُقْرِفٌ — للذي أمه كريمة وأبوه خسيس وهو المذرّع أيضا وإنما سمى
 المذرّع للرّقتين في ذراع البغل وإنما صارت فيه من أجل الحجار ،

(1) Cf. *Voc.* (s. v. *Stulticia, ex infirmitate*) : *malahūniya*, sans *n* après la syllabe *la*, et sans voyelle *ā* longue après le *m*.

(2) Le *Voc.* ne cite que *mutwadlā* = *Latrina* ; mais une forme vulgaire *مِيضَة* est attestée pour l'Orient (cf. *Šifā*, p. 198 ; *Al-Gawahqī*, p. 135).

(3) Le *Voc.* (s. v. *Musica*) donne *موسيقى*, avec un *alif maṣṣūra* et non *mamlūda*.

(4) Cf. *Voc.* (p. 200) : *maibar* « porte-aiguilles ».

ن

نُعْنَعُ — بضمّ النونين وفتحهما لريحانة طيبة الريح ، قال الزُّبَيْدِيُّ
والضمّ أعجب اليّ وأفصح ⁽¹⁾ ،

نَدَّ — بفتح النون وكسرها لضرب من الطيب ،
نية — تقال بتخفيفها وتشديدها ⁽²⁾ ،

نَيْنُوفَر — بفتح النون والفاء ، ونيلوفر باللام لنور أصفر ينبت بالغُدُر ⁽³⁾ ،
نَيْس — بكسر النون وفتحها للمداد ⁽⁴⁾ ،
نِسْوَة — بكسر النون وضمّها لغتان ⁽⁵⁾ ،

نَحْوِيّ — باسكان الحاء وفتحها ⁽⁶⁾ منسوب الي النحو وقد أجمع نُحاة الكوفة

وطائفة نُحاة البصرة على جواز فتح عين فَعَل إذا كان حلقياً

نُعرَة — (مثل تُودَة) ذباب أخضر أزرق يدخل في أنوف الدواب ،

نُغْنَعَة — بضمّ النونين للمحمة المتدلّية على أعلى الحلق ⁽⁷⁾ ،

(1) Cf. *Voc.* (p. 206) : *naɓnaɓ* et *niɓnaɓ*. A Tétouan, ville dont la population est en grande partie d'origine hispanique, on prononce : *niɓnāɓ*, avec une voyelle brève de la série *i*.

(2) Le *Voc.* (s. v. *Conscientia*) n'a que *nigya*.

(3) Cf. *Alc.* (322/8) : *neirūfal* « nénufar ».

(4) Le *Voc.* (s. v. *Incaustum*) et *Alc.* (414/38) ne connaissent pour « encre » que *hibār* et *midād* (*midād*, avec l'*imāla* grenadine). Le mot *niqs-naqs* appartenait à la langue classique; peut-être est-il en rapport avec le grec *εγκαυστον*, latin *incaustum*. Par ailleurs, *Alc.* (414/33) a enregistré *nuḡiḡ* « noir de fumée », que *D.* transcrit par نُقاس; il est possible que ce terme hispanique soit apparenté à *naqs-niqs* « encre ».

(5) Cf. *Voc.* (s. v. *Mulier*) : *nīsā* et *nīswa*; *Alc.* (317/3) : *nīsī* (pour *nīsā*).

(6) Le *Voc.* (s. v. *Gramaticus*) et *Alc.* (263/25) n'ont que *naḡwi*.

(7) Cf. *Voc.* (p. 206) : *nuḡnūḡa*, sans indication de sens; *Alc.* (342/29-30) : *nuḡnūḡa*, *noḡnōḡa* « jabot; goffre ». Pour Ibn Hišām, نُغْنَعَة paraît bien désigner la « lulette »; à Tanger, on dit

نَقَاخَة — بفتح النون وهي الحَجَاة والواحدة حَجَاة وهي الفقاع التي تطفو على الماء وهي الحباب أيضا والواحدة حبابة⁽¹⁾ ،

ص

صَنْف — بكسر الصاد وفتحها للنوع ،
 صَنْوَر — بفتح الصاد والنون لضرب من الشجر معروف⁽²⁾ ،
 صِنْر — بكسر الصاد للشيء الخالي ويكون للواحد والجمع ،
 صب — لغة عجمية تقولها العامة زجراً للهراً إذا أبعده واما تقول له العرب
 إخسأ وكذلك للكلب⁽³⁾ ،
 صِرَاح — بكسر الصاد مصدر صارحتُ بالامر ، تقول فعلتُ ذلك صِرَاحاً⁽⁴⁾ ،
 فأما الصُّراح بالضم فالخالص من كل شيء ،
 صَقَلِيَّة — بفتح الصاد والقاف لجزيرة معروفة⁽⁵⁾ ،

encore de quelqu'un qui parle du nez qu'il est *naǧnaǧi*. Mais, pour *Ale.* (260/7), « lulette » est *lisiin al-halq*, litt. : « langue du gosier », tandis que *naǧnaǧa* est seulement *papo* « goître » (cf. *papudo* « goitreux » = *moháusal*) et *papera en los animales* « farcin ».

(1) La langue classique connaît seulement *nuffāha* « bulle d'air à la surface de l'eau ». Le

Voc. (s. v. *Spuma*) donne *habāba*, pl. *habab*; *L.* (s. v. *Bulla*) a حَبَاب.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Pinus*) et *Ale.* (350/20-21) : *ṣṣnābar*, avec réduction de la diphtongue et harmonisation vocalique du mot.

(3) Les parlers marocains (citadins et montagnards) emploient avec la même valeur : *sabb'* pour chasser un chat; dans le même sens, l'espagnol a *zape!* qui s'adresse au chien comme au chat. F. Schulthess ne connaît rien de semblable, et le mot paraît spécial à l'Occident (cf. *Zurufe an Tiere im Arabischen*, p. 79).

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Explanare*) : *ṣurāb*.

(5) Cf. *Ale.* (397/10) : *Ṣiqilliya*; adjectif ethnique *siqilli* (379/10); cette forme à vocalisation en *i* est d'ailleurs la seule qui corresponde à *Sicilia*.

ض

ضَحِيَّة — فيها أربع لغات : أضحِيَّة (بضمّ الهمزة وهي العُليا) وإضحِيَّة (بكسرها) وأضحاة وضَحِيَّة وهي أضعفها ،
ضُفَّة النهر — (بكسر الضاد وضمّها) لجانبه ⁽¹⁾ ،

ع

عَزَب — (بفتح العين والزاي) للذكر والانثى وهو مصدر وُصِفَ به لا يُشْنَى ولا يُجَمع ولا يُوْتث ⁽²⁾ ،
عَجَزت عن الشيء — (بفتح الجيم وقد تكسر) إذا لم تستطعه ، فان استطعته قلت كسَلْتُ عنه ⁽³⁾ ،
عاريَّة — بتشديد الياء والتخفيف فيها لغة قليلة وقالوا أيضًا عارة مثل غارة ⁽⁴⁾ ،
عجوز وعجوزة — لغتان بمعنى والأولى أفصح ⁽⁵⁾ ،
عَزَف — لفظ أعجبي تقوله العامّة لورق الدوم وهو عند العرب الخوص والواحدة خوصة ، والخوص أيضًا ورق النخل وما شاكله ⁽⁶⁾ ،

(1) Cf. *Voc.* (p. 133) : *daffa*.(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Virgo*) : *ʔazba* ; *Alc.* (430/26-29) ; fém. *ʔazba*, pl. *ʔazbat*, dimin. *ʔazaiba* ; *Alc.* (96/11, 399/37) : masc. *ʔāzib*, pl. *ʔuzzib* (pour *ʔuzzāb*).(3) Cf. *Voc.* (s. v. *Deficere*) : *ʔajās ʔan*.(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Acomodare*) : *ʔāriya* (sans *šadda*).(5) Cf. *Voc.* (s. v. *Vetula*) et *Alc.* (429/6) : *ʔajūze*.(6) Cf. *Voc.* (s. v. *Dactylus palme*) : *ʔazaf*. Ce mot n'est pas non-arabe, comme le croit Ibn Hišām, car on le retrouve dans l'Arabie du Sud avec la valeur précise de « folioles de palmier ».

ف

فَدْنِرَ وَفِرْنِدَ — لغتان بمعنى ، وفي الصِّحاح : أفْرِنْدَ (بالهمز) وهي طرائق
السيف⁽¹⁾ ،

فَقَارَ الظُّهْرَ — بفتح الفاء والواحدة فقارة ، وكذلك ذو الفقار سيف
رسول الله صلى الله عليه وسلم .

فَشْطَانٌ — اسم أعجمي تقوله العامة لبعض الثياب الروميّة⁽²⁾ ،
فَقَوْصٌ — بفتح الفاء⁽³⁾ ،

ق

قَنْفُذٌ — بالذال المعجمة وعينه تضمّ وتفتح ، ويقال له أيضاً قَنْفُطٌ وَقَنْفُطٌ⁽⁴⁾ .
قَرَامِيدٌ — لأجر مطبوخ فارسيّ معرّب والواحد قرميد ، فأما القرمَدُ فما
طلي به الحائط من جصّ أو جيار أو غيرها⁽⁵⁾ ،

naïn »; il est encore vivant dans les parlers du Magrib occidental jusqu'à Nédroma. En Algérie, on emploie des formes apparentées : *ʕʕaf-sʕʕaf*, qui dérivent de la racine classique *SʕF* (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 382).

(1) Ce mot, qui, en classique, signifie les « rayures, damasquinures d'une lame », ne paraît pas avoir été courant en hispanique; il dérive du persan *farwand* et se présente en arabe sous les deux formes : *birind* et *firind*; la forme *فَدْنِرَ*, si elle n'est pas une simple erreur de graphie, semble attestée pour la première fois ici.

(2) Hispanique *fušān*, du roman *fustan* « futaine »; cf. *Alc.* (256 36) : *fustān*.

(3) Cf. *Voc.* (s. v. *Cucumber*), *Alc.* (148/19, 229 2) : *foqqōs*. Le *Voc.* donne le mot avec un *s* (et non un *ʕ*), ce qui est la graphie classique.

(4) Ibn Hišam considère que, dans ce mot, le *n* est infixé et parle du *f* comme de la deuxième radicale ou *ʕain*. — Le *Voc.* (s. v. *Ericius*) donne *qanfūd* (= magribin *qanfūd*) avec une voyelle longue, et aussi *qanfūt*, avec une consonne finale occlusive, assourdie et emphatisée. *Alc.* (238 26) donne *canfūt*, dont on ne peut décider s'il est à transcrire par **qanfūt* ou par **qanfūt*.

(5) Cf. *Voc.* (s. v. *Tegula*) et *Alc.* (411 10) : *qermed*, un. *qermeda*; les parlers magribins ont *qarmūd*.

قَطَّ — والانثى قَطَّة ويقال له أيضًا الهَرَّ والسِنُّور والقَطُّوس والضَيَّون⁽¹⁾ ،
قُبَيْطٌ وقُبَيْطِي وقُبَيْطَاء — بالمدِّ والتخفيف لضرب من الحلواء وهو
الناطِف⁽²⁾ ،

قُنْب — يقال بكسر القاف وضمِّها⁽³⁾ ،

قَمَارِي — بكسر القاف وفتحها للعود المنسوب الى مكان بالهند يقال له
قَمَار وقَمَار ،

قَيْرَوَان — بفتح الراء وضمِّها وكذلك في النسب اليه وأصله فارسي ،
قُلَّة الجبل وقُنْتَه — أعلاه ، والقُلَّة أيضًا الجرَّة العظيمة⁽⁴⁾ ،

قَسْطَن — بنون مخففة للذي تسميه العامة شاه بلوط ، فأما القَسْطَل باللام
فالعُبار⁽⁵⁾ ،

قَبْقَاب — لفظ عامي⁽⁶⁾ يطلقونه على ما يصنع من الحشَب على هيئة النعل ،

(1) Le mot *qitt*, déjà connu de la langue ancienne, y était vraisemblablement un emprunt. — A côté de *qitt*, le *Voc.* (s. v. *Murilegus*) donne *quffūs*; *Alc.* (261/31) ne connaît que le pluriel *qaṭāṭis*, auquel répond le sing. *qitt*; sur les dérivés du latin *cattus*, encore vivants dans les parlers arabes et berbères du Magrib oriental, cf. *Étymologies magribines* (II), in *Hesperis*, 1927, p. 96.

(2) La forme occidentale la plus courante paraît avoir été قُبَيْطٌ; mais le silicien a conservé de l'occupation arabe le mot *cubaita* « pâte de sésame cuite dans le miel », qui reporte à un *qubbaita*. Cf. *D.*, s. v.

(3) *Sic.* Il faut peut-être restituer : قُنْب « chanvre », du latin *cannabis*. Cf. *Voc.* (s. v. *Cannabus*) : *qinnab* et *qinnam*; *Alc.* (138/21) : *qinnam*. Certains parlers montagnards du Magrib occidental ont conservé le souvenir de la vocalisation hispanique : Jbala marocains *qinnab*, Trara de Nédroma *qainab* (cf. W. Marçais, *Tanger*, 433).

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Cacumen*) : *qunna* et *qulla*; *L.* (s. v. *Fastigium*) : *qunna*. — Cf. *Voc.* (s. v. *Idria*) et *Alc.* (137/26) : *qulla*, *golla* « cruche de terre cuite ».

(5) Cf. *Voc.* (s. v. *Castanea*) : *qaṣṭal*; *Alc.* (143/18) donne *caṣṭilla* et sa graphie correspond peut-être à un **qaṣṭilla*, avec un *šadda*. Il est à remarquer que *D.* cite, s. v. قَسْطَن, une glose d'Ibn Luyūn, qui correspond à peu près mot à mot à la note d'Ibn Hišām.

(6) D'après les lexicographes arabes, ce serait un mot himyarite.

وانما القَبَاب عند العرب الرجل الكثير الكلام ، والقَبَاب ايضاً صوت أنياب
الفحل ،

قَارِب — بكسر الراء لضرب من السفن ⁽¹⁾ ،

قَرْنَان — بفتح القاف الديوث لانه يقرن بأهله غيره ⁽²⁾ ،

قُرُق — لفظ أعجمي والعرب تسميه النعل ⁽³⁾ ،

قَمْمَم — بضم التامين لانا من نحاس وهو في الرومية..... ⁽⁴⁾

(1) C'est aussi la seule forme attestée par le *Voc.* (s. v. *Barca*) et par *Alc.* (114/24). Mais *L.* (s. v. *Barca*) donne *qārab*, que n'a pas enregistré *D.* et dont la vocalisation est plus conforme à l'étymologie (grec *καράβος*, bas-latin *carabus*); cf. esp. *cáрабо*, port. *cáрабо* et *carrebo*, berbère du Rif *ajarrābo*.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Cornutus*) : *qarnān* « cornu », mais non « cornard » qui, en hispanique, était *qarrān* (cf. *Voc.*, s. v. *Cornutus* : *de homine*; *Alc.*, s. v. *Cornudo* : *en denuesto*). Ce mot a été particulièrement étudié par les lexicographes de basse époque qui en ont donné diverses explications. Pour Al-Ijafāʿī (cf. *Šifā*, p. 160), on emploie ce terme parce que l'on compare l'individu à qui on l'applique à une bête à cornes, à un animal qui n'est pas jaloux de sa femelle. Pour As-Suyūṭī (cf. *Muṣṣir*, I, *naṣ* 23), on lui donne ce nom, parce qu'il supporte l'inconduite de sa femme comme un taureau supporte le poids de ses cornes.

(3) Cf. *Voc.* (s. v. *Sotular*) : *qurq*, d'où l'espagnol *alcorque* « chaussure à semelle de liège »; le mot arabe est lui-même d'origine romane (cf. Simonet, *Glosario*, p. 131). Ce nom de chaussure est encore vivant (*qorq*, *qurq*) dans plusieurs parlers magribins ruraux; on le retrouve en mauritanien et en maltais, où *qorq* signifie « sandales ». Il a été enregistré, comme particulier au Magrib, par Al-Ijafāʿī (cf. *Šifā*, p. 154), qui cite à ce propos, comme شاهد, deux vers hispaniques d'Ibn Quzman qui ne figurent pas dans la partie de son *Duʿān* conservée dans l'*unicum* qu'a reproduit *D.* de Gunzburg :

bazattū qurqi l-al-qarrāq yuṣliḥu,
wa-qad tazaddar qirāt min al-taman;
f-amnan zalā sāʿir ḥaffāt mūnudu :
qadr as-suʿāl bi-qadr an-nās w-as-zamān!

« J'ai envoyé mes sandales au savetier pour qu'il les répare, mais il me manque un *qirāt* pour parfaire le prix de la réparation ;

« Montre-toi donc généreux à l'égard d'un poète peu exigeant : l'importance des sommes que l'on demande dépend de la condition du demandeur et des circonstances. »

Il est à remarquer que le grenadin de la fin du XV^e siècle paraît ne plus avoir connu *qurq* avec la valeur de « sorte de chaussure ». En effet, *Alc.* traduit l'espagnol *alcorque* (< arabe < roman) par un autre mot hispanique *parja* (latin méd. d'Espagne *acarca*, esp. *alpargate* et *alborja*, ar. hispan. *barja* et *bulja*, marocain *bolja*), qui désignait primitivement une chaussure à semelles en corde d'alfa; il ne connaît plus *qurq* qu'avec le sens de « sabot de solipède » (344/31).

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Vas*) : *qunqūm*, avec un allongement de la seconde voyelle que l'on re-

قَدَس — بفتح القاف والذال⁽¹⁾ والجمع أقداس وقُدوس لكيزان الدَّوْلَاب
وهي العماثر⁽²⁾ ،
قفقف من البرد وتقفقف وقرقف بمعنى والتقفقفة والتقفقفة الرعدة⁽³⁾ ،

س

سَفْرِي — لنوع من الرِّمَان منسوب الى سَفَر بن عبد الله وكان من رجال
عبد الرحمن الداخل الى الاندلس الأموي وكان عبد الرحمن قد وجّه هدية الى
أخته بالشَّام من الاندلس فوجّهت له هي أيضا من طرائف الشام وفواكه فكان
فيما وجّهته رمان شامي فام يصل الى الاندلس الا وقد فسد فأعطى عبد الرحمن
رجاله من تلك الهدية وقسم عليهم من ذلك الرمان فأخذه سفر بن عبد الله

trouve dans les parlers magribins (cf. L. Brunot, *Noms de récipients à Rabat*, in *Hespéris*, 1921, p. 134); il s'agit en général d'un flacon de cuivre, à goulot allongé et étroit.

Il faut suppléer ici : grec *zozozōux*, lat. *cucuma* (cf. Al-Gawalqī, *Mu'arrab*, éd. Sachau, p. 51), passé en turc-osmanli sous la forme *gügüm*, *gügüm*. Pour la tendance de l'arabe à reformer ses emprunts sur un thème C¹C²C¹C², comparer magribin *safsūf* < *σάφρον*, Fès *qazqāz* < *ζολοκασία*.

(1) Les parlers hispaniques paraissent avoir surtout connu la forme à vocalisme long et dissimilé : *qaidūs* (cf. *Voc.*, s.v. *Canalis*; *Alc.*, 104/7). Mais l'espagnol a emprunté le mot sous la forme *arcaduz*, qui reporte à *qādūs*, forme écrite la plus courante qui transcrit exactement le grec *zādōs*. L'arabe ancien connaissait, en effet, *qadas*, terme particulier au parler du Higaz, dérivé également du même mot grec, mais par l'intermédiaire de l'araméen. L'arabe ancien *qādis* « navire » a la même origine et fournit un exemple du processus sémantique *cāse* > *vaisseau* (cf. Fränkel, *Aram. Fremdw.*, pp. 73 et 219).

(2) La langue classique, pas plus que les parlers hispaniques, ne semble connaître un *عمارة* ayant la valeur de « godet de noria »; il faudrait peut-être remplacer ici cet *عمائر* par le pluriel de *عُضْمُور* — *عُصْمُور* « seau d'un *daulāb* » qu'ont enregistré les lexicographes arabes ainsi que le doublet *صُعْمُور*.

(3) Ces deux verbes étaient déjà classiques. Le *Voc.* (s.v. *Tremere* : *toto corpore et dentis*) donne seulement *qarqaf*.

وغرسه فنبت وأخذها الناس من عنده وزرعوه ونسبوه إليه فقالوا سَفَرِيٌّ⁽¹⁾ ،

سُفَيَانٌ — مثلث السين والضمّ أفصح والفتح أضعف ،

سُوار (بكسر السين وضمّها) وأسوار — ثلاث لغات بمعنى⁽²⁾ ،

سَدَادٌ (بفتح السين) — القصد والصواب ، فأما سِدَادُ الشجر والقارورة وهو ما

يسدّ به الشيءُ فبالكسر ، وقولهم سداد من عوز ومن عيش لما تسدّ به الخلة

تكسر سينه وتفتح لانه أخذ بطرفين من معنيين سداد الشجر وسداد الرأي

ولكونه الى معنى سداد الشجر أقرب كان الكسر أفصح ،

سَلَّةٌ وسلّ — لوعاء كالجونة⁽³⁾ ،

سرعان الناس — يقال بفتح السين والراء وبسكون الراء والسين مفتوحة

ومضمومة ،

ساف — لفظ عامّيّ يطلقونه على طائر تسميه العرب الباشق بكسر الشين

المعجمة وفتحها⁽⁴⁾ ،

سِرْدِينٌ — بكسر السين وبذال معجمة وليس بعربي⁽⁵⁾ ،

(1) Cf. *Voc.* (s. v. *Malgranatum*) : *safari*. *Ale.* ne connaît que l'espagnol *calari*, emprunté à l'arabe et qu'il glose par *rommān gāqīti* « grenade couleur de rubis »; les parlers montagnards du Maroc donnent encore à une espèce de grenade l'épithète de *safri* (cf. Michaux-Bellaire, *Quelques tribus de montagnes de la région du Hapt*, in *Archives Marocaines*, vol. 17, p. 207).

Alger emploie une forme *zafri*. On trouvera dans *D.* (s. v. رَمَان) des explications différentes de cet adjectif ethnique.

(2) Le *Voc.* (s. v. *Armilla*) donne la même forme; mais *L.* (s. v. *Armilla*) a *ṣawār*, avec un *ṣād* vocalisé en *a*.

(3) Le *Voc.* (s. v. *Cista*) et *Ale.* (261 1) ne connaissent que la forme à suffixe *-a* : *sella*.

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Accipiter*) : *sāf*; les parlers magribins connaissent encore le mot avec la même valeur d'« épervier »; l'identification avec باشق « faucon » est donc inexacte.

(5) Cf. *Ale.* (393.2) : *sardin* « sardine », avec un vocalisme étymologique, non harmonisé; les auteurs hispaniques donnent souvent ce mot avec une interdentale (cf. *D.*). Sur ce terme méditerranéen, cf. Simonet, *Glosario*, p. 509.

سانية — للبعير ونحوه من الدواب التي يُربط بها الرشاء ليخرج الغرَب اذا
عظم ولم يُقَدَّر على جذبِه باليد ومثلها الناضح ، ويقال أيضا للرجل الذي يُخرج
الغرب من البئر سانية ، فاما الآلة ⁽¹⁾ فهي الدُولاب بضم الدال وفتحها ،
والعود القائم في الوسط المَنجُون ، والكيزان يقال لها العائر والأقداس واحدها
قدس ، والبئر التي يستقى منها تسمى المسنوية ،

سَبْنِيَّة — بفتح السين والباء اضرب من الثياب ومنهم من يهمزها ⁽²⁾ ،
سَرَّة البطن — ما تبقى بعد القطع فانّ التي تقطع فهي السر والسَرَر ايضا
بالفتح ،

سَلُوقِيّ — بفتح السين لبعض الكلاب منسوب الى سلوق موضع باليمن
تنسب اليه الكلاب والدروع ⁽³⁾ ،
سَحْنُون — بفتح السين ويقال بضمّها ، اسم طائر حديد لُقِب به أبو سعيد
عبد السلام لحدّة ذهنه في المسائل ،

ش

شُونِيْز بضمّ الشين وشننيز لغة فيه ⁽⁴⁾ .

(1) Cf. *Voc.* (s. v. *Cenia*) : *sāniya*, et *Alc.* (92/38) : *siniya*. L'emprunt persan *dōl-āb* دُولَاب , litt. : « seau à eau, puis-eau », n'était pas courant dans les parlers hispaniques; *Alc.* (382/6) connaît cependant *dēulem* « roue à aubes d'un moulin ». Il semble bien, par ailleurs, que l'hispanique ait fréquemment confondu les notions de « roue servant à monter l'eau (et actionnée par le courant ?) » avec celle de « roue motrice mue par la force de l'eau ».

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Sudarium*) et *Alc.* (400/23) = « mouchoir » : *sabaniya*; le marocain a *sabniya* « foulard de tête », coiffure de femme. Cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 327.

(3) Cf. *Voc.* (s. v. *Canis*) et *Alc.* (290/13, « lévrier ») : *sultūqi*, avec vocalisme harmonisé.

(4) Cf. *Voc.* (s. v. *Git*) : *šauniz* et *šunūz*. *Alc.* (108/10) donne *æenūz*, qui peut se restituer en

شَطْرَنْج — وَهَنْ جَوْز اشتقاقه من المشاطرة قيده بالشين المعجمة ومن جَوْز اشتقاقه من التسطير قيده بالسين المهملة وحكى ابن جنّي ان الصواب كسر الشين ليكون على بناء جِرْدَحْل⁽¹⁾ ،

شَحَّاذ — للسائل يأخذ من الناس اليسير ويشحذهم كما يشحذ المِسَنّ الحديدية ويأخذ منها شيئاً فشيئاً⁽²⁾ ،

شاشية — لفظة أعجمية وهي عند العرب القلنسوة⁽³⁾ ،

شهر كذا — الشهور كلها تسمى بأسمائها دون إضافة الى شهر إلا ثلاثة فأنه يقال فيهم شهر كذا وهي شهر رمضان وشهرا ربيع وقد استعملا بغير إضافة والأول أشهر ،

•

هَرَّاقَة — لفظة عامية يطلقونها على القارورة التي يبول فيها الليل وأتوا يقال لها مَبُولَة بكسر الميم⁽⁴⁾

*šenūz ou en šēnūz; les parlers magribins connaissent s̄nūj « nielle servant d'épice ». Le شنيز du texte est peut-être à rectifier en شينيز.

(1) Le Voc. (s.v. *Scacus*) donne *satranj*, avec la vocalisation en *a* du *s* qui est étymologique (cf. sanscrit *çaturanga*). Mais *Alc.* (108/9, 409/5-6) ne cite que *siṭranj*, *siṭranjē*, avec dissimilation des chuintantes : *s-ġ* > *s-j*. Sur les formes magribines de ce mot, cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 350; voir aussi *Sifā*, p. 114.

(2) Ni le Voc., ni *Alc.* ne citent ce mot qui paraît inconnu des parlers magribins. Mais on le retrouve dans les parlers orientaux; Al-Gawāliqi et Al-Ḥafaqi l'ont étudié sous la rubrique شحاذ.

(3) Cf. Voc. (s.v. *Capellus; bireta*): *šāšiya*; *Alc.* (117/34) : *štšiya* « bonnet », litt. : « calotte autour de laquelle on enroule le turban de mousseline ou *šās* ».

(4) Cf. Voc. (s.v. *Urinale*), *Alc.* (331/8) : *harrāqa*, forme « féminine » d'un nom d'artisan,

هات — أصلها ءات المأخوذ من ءاتى يوئى بمعنى أعطى فقلبت الممزة ها،
كما قُلبت في أرقت فقييل هرقت وتصريفها تصريف ءات في الإفراد والتثنية
والجمع ،

هيدورة — لفظة أعجمية والعرب سمّوها المسلاخ⁽¹⁾ ،

و

وَضَم — بفتح الضاد لكل شيء وُقِيت به اللحم من الأرض من خشبة
أو خِوان أو غير ذلك⁽²⁾ .

— وادٍ — لكل بطن مطمئن من الأرض وربما استقرّ فيه ماء، والجمع
أودية على غير قياس وأوداء وأوداية، قال أبو الفتح⁽³⁾ ولم يأت في كلامهم فاعل
[يجمع] على أفعله غير حرفين خاصة : وادٍ وأودية وجائز وأجوزة للجدع يبني
عليه البيت⁽⁴⁾ .

employée comme nom d'instrument (cf. *supra*, s.v. برادة). *Alc.* (331,7) connaît aussi *hirāqa* « urine ». Il s'agit d'un euphémisme, car, en hispanique, les verbes *haray* et *ahray* (du classique « uriner », IV^e forme archaïque) étaient courants avec la valeur de « verser »; à Alger, on emploie encore *hray al-ma* « uriner »; cf. les euphémismes correspondants : esp. *verter aguas*, franç. *épancher de l'eau*.

(1) Ce terme n'est attesté ni par le *Voc.*, ni par *Alc.*; mais les parlers magribins connaissent *haidōra* « peau de mouton, tannée avec sa laine et servant de tapis ».

(2) Cf. *Voc.* (p. 214 = *operatorium carnificis* « étal de boucher (?) ») : *waḍm*, sans *a* sur le *d*.

(3) Abū-l-Fatḥ Naṣir ibn ʿAbd as-Sayyid al-Muṭarrizī, philologue d'Orient, mort en 1213 (cf. Brockelmann, *G. A. L.*, I, p. 293).

(4) Il convient d'y ajouter : نادٍ « assemblée », plur. أندية.

ي

وادي يليان — لموضع قريب من سبتة ويليان هو صاحب سبتة وطنجة
الروميّ الذي صالح موسى بن نصير⁽¹⁾ ،

يوسف — مثاث السين بالواو وبهمزة عوضها ، ستّ لغات بمعنى والضمّ مع
الواو أفصحهم ،

يونس — فيه ستّ لغات كذلك ،

ينق — لفظة عاميّة يطابقونها على الذي يعقد به اللين والعرب تسميه
الإنفة بكسر الهمزة والحاء مخففة ومشددة⁽²⁾ ،

يمنة ويسرة — بفتح أولهما وإسكان ثانيهما ،

GEORGES S. COLIN.

(1) Aujourd'hui *Wād Ḍlyān*, rivière qui traverse la partie occidentale de la tribu d'Anjra et se jette dans le détroit de Gibraltar, entre Ceuta et Tanger. On sait que Dozy, puis Wellhausen et Codera, ont longuement étudié la question de savoir si le fameux comte de Ceuta se nommait *Julianus* ou *Urbanus*. Le rapprochement indiqué dans la notice d'Ibn Hišam as-Sabti prouve qu'au XII^e siècle, les habitants de Ceuta considéraient, à tort ou à raison, que son nom était *Yulyān*.

(2) Cf. *Voc.* (s. v. *Coagulum*) et *Alc.* (160/12) : *yanūq* « présure ».

ALPHONSE VI ET LA PRISE DE TOLÈDE (1085)

La prise de Tolède par Alphonse VI, dont la majeure partie des chroniqueurs chrétiens et musulmans fixent la date au mois de mai 1085, est à juste titre considérée comme l'un des événements les plus importants de l'histoire de l'Espagne du Moyen-âge. Ce fut le couronnement des premiers efforts de la « reconquista » au XI^e siècle ; ce fut aussi, tant la nouvelle de la chute de la capitale castillane frappa douloureusement l'Islam magribin, le principal motif qui poussa le monarque almoravide Yūsuf b. Tašfin à passer dans la Péninsule avec ses contingents de « guerriers pour la foi ». Son arrivée rendit pour un temps aux armes musulmanes leur prestige déjà bien défaillant, mais il ne sut pas tirer de ses victoires, surtout du désastre qu'il infligea aux troupes chrétiennes à Zallāka, le 23 octobre 1086, le parti qu'en eût pu espérer l'Andalousie, qui bientôt, d'ailleurs, allait sentir peser lourdement sur elle le joug des Berbères d'Afrique.

L'histoire de toute cette période, tour à tour sombre et brillante, mais toujours fort trouble et d'une remarquable complexité, nous est cependant assez bien connue. Malgré les divergences parfois sensibles qui séparent les relations écrites à cette époque ou aux siècles suivants, on voit suffisamment clair dans la succession des événements. Seules, les circonstances qui précéderent immédiatement la prise de Tolède demeuraient encore assez obscures dans leur détail. Les annalistes qui les consignèrent en latin ou en arabe furent, en effet, peu nombreux, et, parmi leurs récits, il manquait encore jusqu'à présent celui qui devait figurer dans l'œuvre d'un historien-biographe fort important pour la connaissance de l'Espagne musulmane du XI^e siècle, Ibn Bassām (1), l'auteur de la *Dahira* ; un court résumé seule-

(1) Sur ce lettré, originaire de Santarem et mort en 542 (1147-1148), voir Brockelmann, *G. A. L.*, I, 339 ; Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geógrafos*

années l'Espagne musulmane à un véritable régime de dictature. La réaction qui ne tarda pas à se produire aboutit bientôt à un démembrement de l'Espagne musulmane et à la formation de plusieurs royaumes indépendants, avec de petits souverains appelés en arabe *mulūk at-tawā'if* et en espagnol *reyes de taifas*. Quelques-uns de ces royaumes furent fondés par des princes d'origine berbère, d'autres par des seigneurs d'origine « slave » (1). Dans le Nord, les plus importants étaient celui de Saragosse, où régnaient les Banu Hūd, celui de Valence, où régnaient des 'Āmirides, celui de Tolède enfin, où régnaient les Banu Di 'n-nūn.

De cette dernière famille, le prince le plus représentatif — et aussi celui qui régna le plus longtemps — fut al-Ma'mūn, de son vrai nom Yaḥyā b. Ismā'il Ibn Di 'n-nūn. Il avait, en 435 (1043), succédé à son père Ismā'il az-Zāfir. Celui-ci avait été le premier des trois rois de la famille. Ses ancêtres étaient établis en Espagne depuis le IX^e siècle au moins ; d'origine berbère — ils appartenaient à la tribu magribine des Hawwāra — ils avaient arabisé leur nom de Banu Zannūn en celui de Banu Di 'n-nūn (2) ; au début du XI^e siècle, on les considérait comme des seigneurs influents dans des districts du Nord, à Santaver (Santabariya), à Huete et à Uclès ; on les vit parfois, sous le califat umayyade, causer quelques soucis aux princes de Cordoue par leur tendance à se rebeller à la première occasion. Le père du premier roi de Tolède avait exercé un commandement militaire et était fixé à Santaver quand les Tolédans lui demandèrent de remplacer leur prince Ya'īs, dont ils étaient mécontents. Il leur envoya son fils Ismā'il, qui prit le titre honorifique d'az-Zāfir et n'eut qu'un règne fort court (3).

Quand il lui succéda, son fils Yaḥyā al-Ma'mūn eut tout de suite à faire face à de sérieuses difficultés, provoquées par son voisin de l'Est, le roi hūdide de Saragosse, Sulaimān al-Musta'in, qui lui contesta la possession de Guadalajara et s'empara de cette ville. Car le royaume musulman de Tolède s'étendait assez loin de sa capitale : bordé au Sud-Est par les possessions des Slaves de Valence, de Dénia et d'Almería, il était à l'Ouest limitrophe du royaume de Badajoz et à l'Est de celui de Saragosse et des principautés indépendantes d'Albarracin et d'Alpuente. Les principales villes étaient, en plus de Tolède, Huete, Cuenca, Uclès et Calatrava. Devant

(1) Cf. *ENC. ISL.*, IV, 79-80, *sub* Ṣakāliba.

(2) Ibn 'Idārī, *al-Bayān al-muǧrib*, III (Paris, 1930), 276.

(3) *Ibid.*, 276-277. Cf. aussi A. Prieto Vives, *Los reyes de taifas* (Madrid, 1926), 52-53.

le coup de force d'al-Musta'in, al-Ma'mun partit en expédition contre lui, mais il fut battu et réduit à s'enfermer dans Talavera, où il fut assiégé. C'est alors qu'il demanda et obtint l'alliance du prince chrétien Fernand I^{er}, roi de Léon et de Castille. Cet accord n'eut pas le résultat qu'al-Ma'mun s'en était promis, et seule, un peu plus tard, en 438 (1046), la mort de son rival vint mettre fin pour lui à la menace du péril hudite (1).

Mais l'alliance qu'al-Ma'mun avait conclue avec le roi de Léon et de Castille indiquait un état d'esprit nouveau de la part des princes musulmans. C'est de cette époque, où les rois de *taifas* s'épuisèrent tour à tour en compétitions et en guerres meurtrières, que date en effet l'immixtion des monarques chrétiens dans la vie politique des États musulmans de la Péninsule. Jusque-là, c'étaient ces princes qui avaient demandé des trêves ou des alliances aux généraux habiles et heureux que furent les deux premiers dictateurs 'amirides; c'étaient maintenant les princes musulmans qui les sollicitaient des anciens vassaux de l'Islam hispanique, pour essayer de surmonter des périls intérieurs ou de contrebalancer l'influence grandissante prise à leur détriment par certains d'entre eux. D'ailleurs, ces accords entre souverains de religion différente et que seules dictaient les préoccupations du moment, n'ont rien pour surprendre quand on a étudié quelque peu l'Espagne de cette époque du point de vue social. La religion du Prophète Muhammad, toute brillante que parût sa fortune en Andalousie, n'avait su ou pu empêcher l'établissement de rapports, de plus en plus étroits avec le temps, entre chrétiens et musulmans, à l'intérieur des frontières comme au dehors. Et c'était sans doute, avec celui de Saragosse, le royaume de Tolède où ces rapports étaient les plus actifs et les plus manifestes. Tolède, ancienne capitale des rois wisigoths, avait conservé dans ses murs une nombreuse population chrétienne qui n'accepta que très tard la sujétion umaiyade, malgré des répressions très dures et plusieurs fois renouvelées; il fallut toute l'énergie d'un 'Abd ar-Rahman III pour en venir à bout (2). Une forte proportion de chrétiens mozarabes figurait parmi les sujets des Banū Di 'n-nūn, sans compter de nombreux juifs. Ces éléments non musulmans étaient d'ailleurs arabisés, ou pour mieux dire, si l'on peut employer ce néologisme, « andalousisés »; la civilisation hispano-arabe les avait marqués d'une très forte empreinte, et, tout en demeurant fidèles à leur foi

(1) Cf. *ENC. ISL.*, III, 237-238, *sub* al-Ma'mūn.

(2) Cf. *ENC. ISL.*, IV, 852-854, *sub* Tolède.

première, ils avaient fini par s'accommoder assez bien, semble-t-il, d'un régime qui, bien qu'il les fit sujets d'un dynaste musulman, n'en était pas moins libéral et fort acceptable.

Les guerres incessantes que se livrèrent pendant les trois premiers quarts du XI^e siècle les rois arabes, berbères ou « slaves » des *taifas*, n'étaient pas au surplus les seules qui eussent l'Espagne pour théâtre. On assiste en effet, à cette époque, à une effervescence politique non moins grande de l'autre côté des frontières musulmanes et à une nouvelle organisation des principautés chrétiennes (1), qui s'ébauche peu à peu dès le moment de la chute des 'Amirides. L'unité éphémère qu'avait réalisée Sancho le Grand, « roi des Espagnes », fut interrompue à sa mort par le partage de ses possessions entre ses quatre fils, Garcia, Fernand, Ramiro et Gonzalo. Le second, Fernand I^{er}, qui avait reçu la Castille, ajouta en 1037, à la mort de Bermudo III, le royaume de Léon à sa couronne, et, à partir de 1050, à la suite d'heureuses campagnes contre les princes musulmans de Saragosse, de Tolède et de Badajoz, il s'empara de plusieurs forteresses jusque-là en leur possession et les força à lui payer tribut. Ce fut l'époque où Coïmbre fut prise, l'armée du roi arabe de Valence défaite à Paterna, la place de Barbastro enlevée grâce au concours opportun des Normands de Guillaume de Montreuil. Mais, en mourant (27 décembre 1065), Fernand I^{er} eut le tort de laisser à chacun de ses fils et même à ses filles une partie de ses États. Ce second partage de la couronne devait avoir fatalement pour conséquence une nouvelle guerre civile. Sancho, le premier des fils de Fernand, à qui était échue la Castille, voulut refaire à son profit l'unité de l'Espagne chrétienne et se mettre, dans ce but, en possession de tous les territoires qui s'étaient trouvés au pouvoir de son père. Il s'attaqua d'abord à son frère Alphonse, sixième du nom, le battit à deux reprises, une première fois à la bataille de Llantada (19 juillet 1068), l'autre à la bataille de Golpejera, au début de 1072. A cette dernière, Alphonse fut fait prisonnier et incarcéré à Burgos, mais bientôt, sur l'intervention de l'infante Urraca, il fut envoyé en exil à Tolède, à la cour d'al-Ma'mun, alors prince tributaire du royaume de Léon.

C'est ainsi du moins que les chroniques chrétiennes semblent présenter les conditions de la retraite d'Alphonse VI dans la ville dont il devait s'em-

(1) Voir, pour l'essentiel, R. Altamira, *Historia de España y de la civilización española* (Barcelone, 1928 [4^e édition]), I, 259-261, 362-363.

parer treize ans plus tard. Il semblait plutôt jusqu'ici que le frère de Sancho s'était réfugié de sa propre initiative auprès d'al-Ma'mun pour lui demander asile. Il n'en est rien, si l'on s'en rapporte à une page de la très belle étude que D. Ramón Menéndez Pidal vient de consacrer à l'Espagne du Cid et à la vie mouvementée du célèbre héros castillan (1). Al-Ma'mun, ajoute le savant académicien espagnol, « reçut avec honneur le roi vaincu et lui donna une maison dans le palais royal, qui dominait les fortifications de la ville, face au pont d'Alcántara ; ainsi l'exilé vivait loin du bruit de l'agglomération moire et pouvait se récréer dans l'immense Huerta del Rey, qui s'étendait de l'autre côté du pont, à l'intérieur de la grande boucle que le Tage dessine à cet endroit... (2) ». Suivant le moine auquel on attribue la *Chronique de Silos*, l'exil d'Alphonse fut véritablement providentiel : non seulement, la topographie de Tolède n'eut bientôt plus de secrets pour lui, mais il put à son aise réfléchir aux moyens de s'emparer par la suite de cette ville. Une ancienne anecdote rapporte qu'Alphonse, à moitié endormi sous un arbre dans le jardin d'al-Ma'mun, surprit une conversation de courtisans musulmans qui s'entretenaient précisément de la façon dont la capitale pourrait, en cas de siège, être réduite par la famine. Quoi qu'il en soit, le séjour du banni à Tolède fut loin d'être pénible pour lui. On le représente alors, ou bien combattant avec des partisans à cheval les ennemis musulmans d'al-Ma'mun, ou bien encore s'enfonçant dans les forêts de rouvres et de chênes, alors nombreuses dans la région, pour y chasser l'ours et le sanglier (3).

Alphonse VI resta neuf mois dans sa prison dorée de Tolède. Le 7 octobre 1072, son frère Sancho II fut tué pendant qu'il assiégeait Zamora, et des messagers en apportèrent bientôt la nouvelle dans la capitale d'al-Ma'mun. Celui-ci accepta sur-le-champ de laisser partir son hôte désormais libre, et ils échangèrent de grandes promesses d'amitié et des serments d'alliance mutuelle. Le roi musulman accompagna son hôte jusqu'aux limites de son territoire (4), et bientôt Alphonse VI, désormais roi de Castille et de Léon, allait, après avoir encore ajouté à ses États la Galice, jusque-là détenue par son frère Garcia, recommencer à poursuivre la politique d'ex-

(1) *La España del Cid* (Madrid, 1929), I, 195.

(2) *Ibid.*, I, 196.

(3) *Ibid.*, I, 196-197.

(4) *Ibid.*, I, 211.

tension qui avait fait la gloire de son père et à porter les armes contre les Musulmans, en champion de la reconquête nationale et du prestige de la chrétienté.

* * *

Le règne d'al-Ma'mun devait prendre fin dans la troisième année qui suivit le séjour d'Alphonse VI à Tolède. Le roi du'n-nūnide mourut en effet à Cordoue, dans des circonstances tragiques, le 28 juin 1075 (11 du 'l-ka'da 467). Depuis longtemps, il avait manifesté le désir de s'emparer de l'ancienne capitale du califat umayyade, alors entre les mains d'un prince ġawharide débile et sans défense. A la suite de diverses circonstances, il n'avait pu mettre son projet à exécution quand, en 461 (1068), le roi 'abbā-dide de Séville, al-Mu'tamid, le devança et se rendit maître de Cordoue. Al-Ma'mun n'eut alors de cesse qu'il n'en chassât le prince sévillan. Avec l'aide d'un aventurier cordouan, Ibn 'Ukaša, il put enfin, dans les derniers jours de 1074, voir se réaliser son espérance. Mais, soit à l'instigation de cet Ibn 'Ukaša, soit plutôt à celle d'al-Mu'tamid, il fut, six mois plus tard, empoisonné dans la ville même qu'il avait si longtemps convoitée.

Jamais Tolède n'avait autant brillé aux yeux du monde musulman que sous le règne d'al-Ma'mun. Les guerres incessantes qu'il avait eu à soutenir contre ses voisins des *taifas* n'empêchèrent pas ce monarque d'assurer à sa capitale une prospérité sans précédent. La cour tolédane donnait le ton à toute l'aristocratie andalouse, et l'on parlait avec admiration des « fêtes des Du 'n-nūn » (*i'dār du 'n-nūni*) (1), expression qui demeura longtemps proverbiale en Espagne. Le palais royal de Tolède était un amoncellement de merveilles. Maḳḳari parle, d'après Ibn Badrun, de certain kiosque surmonté d'une coupole qui occupait le centre d'un jardin dans l'alcazar d'al-Ma'mun, et qu'un perpétuel jet d'eau retombant sur tous ses côtés sans mouiller l'intérieur rafraichissait sans cesse quand on le désirait : le prince venait s'y reposer l'été, quand le soleil dardait ses rayons brûlants sur la campagne castillane (2).

Ibn Bāssām, au quatrième tome de sa *Dahira*, fournit aussi d'abondants détails sur le luxe que l'on déployait au palais d'al-Ma'mun et reproduit en entier une longue description écrite par Ibn Haiyan, d'après un

(1) Cf. *ENC. ISL.*, I, 990, *sub* Dhu 'l-Nūn.

(2) Cf. Maḳḳari, *Nafḥ at-tib* = *Analectes*, II, 673.

personnage qui y participa (1), des fêtes qui y furent données à l'occasion de la circoncision du petit-fils du souverain, Yaḥya, qui devait plus tard lui succéder sous le titre d'al-Kādir. A cette occasion, on tint table ouverte au palais. Des centaines de plats de viande et de gibier circulaient dans des plats d'argent parmi les convives. Le vin coulait à flots, les bois les plus rares se consumaient dans des cassolettes en métal précieux. Des esclaves chassaient les mouches en agitant de longues étoffes brodées ou aspergeaient les visiteurs d'eaux parfumées contenues dans des flacons de cristal. Le sol était recouvert de tapis persans ; aux portes et aux poutres de bois sculpté des plafonds, pendaient de lourds rideaux de soie brodés de figures. Les murs des salles de réception étaient couverts de frises d'inscriptions poétiques à la louange du prince ; au-dessus, s'alignaient des claustra avec des vitraux polychromes, sur lesquels se détachaient des entrelacs de baguettes d'or massif représentant des animaux, des oiseaux, des arbres. Dans les jardins, on pouvait admirer de splendides vasques de marbre sculptées et décorées de motifs analogues. Bref, le palais royal d'al-Ma'mun, dont il ne reste malheureusement aucun vestige, symbolisait pour les musulmans espagnols, et sûrement aussi pour leurs voisins chrétiens, l'extrême de l'élégance et du raffinement. Seules, Saragosse, Valence, Séville — Cordoue était déjà bien déchue — pouvaient alors rivaliser en Espagne avec Tolède ; encore celle-ci l'emportait-elle sur ces autres villes par la magnificence et la pompe dont s'entourait son prince et la vie fastueuse qu'il menait dans sa résidence des bords du Tage.

D'ailleurs, à cette époque, malgré le caractère hétérogène de sa population, Tolède, où musulmans, chrétiens et juifs se coudoyaient à chaque pas et vivaient en bonne harmonie, semble avoir été l'un des foyers de culture arabe les plus actifs de la Péninsule. Les poètes ne manquaient pas dans l'entourage d'al-Ma'mun, et il favorisait dans sa capitale, comme tous les princes des autres petits royaumes, le développement des études islamiques. Beaucoup de faḳihs notoires enseignèrent sous son règne dans la grande-mosquée tolédane, et ils furent assez nombreux pour que l'un d'eux, Aḥmad b. 'Abd ar-Raḥmān Ibn Muṭāhir, mort en 489 (1096), leur consacra tout un répertoire biographique, ainsi qu'aux cadis de la ville (2). De plu-

(1) Le lettré Ibn Gabir.

(2) Mort en 489 (1096). Cf. Ibn Baṣkuwāl, *Šiḥa* (B.A.H., I, II), n° 148, pp. 72-73, Ḍabbi, *Buḡyat al-multamīs* (B.A.H., III), n° 433, p. 177.

sieurs de ces derniers, Ibn Baškuwāl nous a conservé les noms. Les principaux, vers le milieu du XI^e siècle, furent le cordouan Ibn al-Ḥaddā' (1), Abu 'l-Walīd Aḥmad Ibn Ša'īd (2), Abū Zaid Ibn al-Ḥašša' (3) et le célèbre Abu 'l-Ḳasīm Ša'īd Ibn Ša'īd (4), auteur d'une petite histoire des sciences, intitulée *Ṭabaḳāt al-umam*, qui a joui pendant longtemps d'une grande réputation en Orient.

De son côté, l'État tolédan était organisé suivant les règles en vigueur dans l'Espagne musulmane depuis le califat umayyade de Cordoue. Al-Ma'mun en avait partagé la direction entre deux de ses familiers les plus actifs et les mieux doués. Tout ce qui concernait l'armée, son recrutement, son équipement et la préparation des continuelles expéditions qu'entreprenait le roi de Tolède relevait du ministre Abu 'Āmir Ibn al-Faraġ, fils d'un seigneur de Cuenca très dévoué à la cause des Banu Di 'n-nun, et qui portait le titre de *du 'l-wisāratain* (5). A côté de lui, et jouissant d'une considération non moins grande, le faḳīh Abū Bakr Yaḥyā b. Sa'īd Ibn al-Ḥadīdī (6) avait la direction de l'administration civile et était le conseiller privé du monarque. Son père avait acquis une certaine réputation comme savant et avait voyagé en Orient et en Ifriḳiya (7). Abu Bakr sut s'imposer très vite par ses mérites aux souverains tolédans, car, dès avant l'avènement d'al-Ma'mun, il avait été le collaborateur du père de ce prince, Ismā'il az-Zāfir. Sa carrière devait se prolonger durant de longues années, en dépit des nombreuses inimitiés que ses hautes fonctions suscitèrent contre lui; à la mort d'al-Ma'mun, il eut encore la charge, sur la recommandation expresse de ce prince, d'éclairer de ses conseils son successeur, le jeune Yaḥyā al-Ḳādir. Et ce fut, si l'on en croit les historiens arabes, la disgrâce dans laquelle allait bientôt tomber Ibn al-Ḥadīdī, qui provoqua pour une bonne part dans le royaume de Tolède, désormais sans dirigeant énergique et avisé,

(1) Sur ce cadi d'origine cordouane, cf. *Šīla*, n° 131, p. 65.

(2) Mort en fonctions en 449 (1057). Cf. *Šīla*, n° 115, p. 58.

(3) Cadi de Tolède de 450 (1058) à 460 (1067-1068), puis cadi de Tortosa, puis cadi de Dénia, où il mourut en 473 (1080-1081). Cf. *Šīla*, n° 725, pp. 334-35.

(4) Cf. *ENC. ISL.*, IV, 874-875, *sub* al-Tulaiṭūlī.

(5) Cf. Ibn Bassām, *Dahira*, III (ms. Gotha, f° 26) [*Abbad.*, III, 51]; Ibn al-Abbar, *Hulla* (éd. Dozy), 193-194; al-Faḥḥ Ibn Ḥaḳān, *Maṭmah* (Caire, 1325), 17-18; Dozy, *Recherches*³, II, XLVIII.

(6) Cf. *Šīla*, n° 1360, p. 608.

(7) *Ibid.*, n° 493, p. 218. Un frère d'Abu Bakr, Abu 'l-Ḥasan 'Alī, mort en 474, est également signalé *ibid.*, n° 894, p. 412.

les troubles politiques qui devaient un peu plus tard aboutir à la chute de la capitale au pouvoir d'Alphonse VI.

* * *

Yahya al-Ḳādir était le petit-fils d'al-Ma'mun. Son père, Ismā'il, dut sans doute mourir jeune, et l'on manque absolument de détails sur son compte. Il est, d'autre part, peu probable qu'il faille accorder créance à un passage de la *Crónica general*, d'après lequel, entre al-Ma'mun et al-Ḳādir, aurait régné fort peu de temps un autre fils du premier, Hišam (1). Il est en tout cas certain que, deux mois à peine après la mort de son grand-père, al-Ḳādir, au témoignage d'Ibn Bassām, occupait effectivement le trône de Tolède. La situation politique changea du même coup. Alphonse VI, toujours lié moralement par les promesses d'amitié qu'il avait échangées avec al-Ma'mun, s'aperçut vite sans doute que le petit-fils n'avait pas l'étoffe de son grand-père et que, les circonstances aidant, lui-même pourrait un jour prochain lui imposer ses volontés. Quant aux rois musulmans des *taifas*, surtout al-Mu'tamid de Séville, qui avait encore à cœur de venger l'expulsion brutale de ses troupes de Cordoue et la perte de l'un de ses fils dans cette ville, ils s'apprêtèrent de leur côté à se jeter sur les possessions du nouveau roi de Tolède, dont ils sentaient peut-être que l'incapacité ne saurait s'accommoder bien longtemps des conseils du ministre Ibn al-Ḥadīdī. On ignore si ce fut, pour une certaine part, à cause des menées secrètes de ses rivaux qu'al-Ḳādir ne tarda pas à se débarrasser du conseiller, dont pourtant son grand-père al-Ma'mun lui avait recommandé de suivre pas à pas les sages avis. Toujours est-il que son premier soin fut de le contre-carrer d'abord, de le perdre ensuite.

Au rapport d'Ibn Bassām, al-Ḳādir, dès qu'il fut monté sur le trône, reçut les doléances d'un assez grand nombre de notables tolédans, qui avaient à se plaindre d'Ibn al-Ḥadīdī. C'est en vain qu'ils avaient essayé de le faire destituer du vivant d'al-Ma'mun. Maintenant que celui-ci était mort, peut-être seraient-ils plus heureux : ce n'était plus d'ailleurs son expulsion du palais qu'ils réclamaient, mais sa tête. Al-Ḳādir écouta leurs plaintes et décida, malgré les efforts du vizir Ibn al-Faraġ pour l'en dis-

(1) Cf. A. Prieto Vives, *Los reyes de taifas*, 54, note 2; R. Menendez Pidal, *La España del Cid*, I, 290.

suader, de leur donner satisfaction complète. Ibn al-Ḥadīdī était alors à Cordoue, où il avait accompagné al-Ma'mūn. Il allait rentrer à Tolède, ramenant la dépouille du roi défunt. Al-Ḳādir envoya à la rencontre du cortège funèbre une partie de ses troupes pour lui faire escorte et donna aux officiers l'ordre de trouver un subterfuge pour assassiner Ibn al-Ḥadīdī secrètement, de façon que la version d'une mort accidentelle pût paraître plausible. Mais le conseiller fut averti à temps et, cédant à son indignation, il se retira avec quelques-uns de ses partisans dans une de ses maisons de campagne. Puis, à la réflexion, et ne voulant pas enfreindre la recommandation d'al-Ma'mūn et priver son petit-fils de ses services, il reprit la route de Tolède et se présenta au palais. Al-Ḳādir l'en fit sortir, ce qui donna lieu à une manifestation des dignitaires de la cour et du peuple. Dès lors, Ibn al-Ḥadīdī savait à quoi s'en tenir : une rapide enquête lui révéla le nom de ses principaux détracteurs, les ṣāliḥs Mu'ammil et Ibn Ṣarūm. Il déclama contre eux la foule qui pillait leurs maisons. Une émeute s'ensuivit. A cette nouvelle, al-Ḳādir se hâta de faire ramener d'une forteresse où ils étaient en détention plusieurs notables tolédans emprisonnés par al-Ma'mūn pour avoir essayé de desservir Ibn al-Ḥadīdī auprès de lui. Il les fit venir au palais dans le plus grand secret, puis convoqua Ibn al-Ḥadīdī. Celui-ci s'y rendit sans méfiance, assuré par le eādī de Cuenca Ibn aṣ-Ṣaḳḳaṭ (1), qui joua dans cette affaire un rôle odieux, que rien ne se tramait contre lui. Mais, à peine en présence d'al-Ḳādir, le conseiller fut poignardé par ses adversaires. C'était le 10 muḥarram 468 (26 août 1075).

L'assassinat d'Ibn al-Ḥadīdī mit le comble à l'agitation dans Tolède, et la ville se divisa immédiatement en deux clans, à l'affût l'un de l'autre et prêts à déclencher la guerre civile. Al-Ḳādir laissa faire. Les troubles s'aggravaient, quand une grave nouvelle parvint dans la capitale : Abu Bakr b. 'Abd al-Azīz, le gouverneur de Valence, possession des Du'n-nūnides depuis 1065, venait de se déclarer indépendant et de rejeter la souveraineté du nouveau roi de Tolède (2). Celui-ci, devant le péril qui le menaçait dans sa ville même et la perte brutale d'une partie de ses États, ne vit le salut que dans l'aide d'Alphonse VI, qui attendait son heure. Le roi chrétien renouvela son alliance avec le petit-fils d'al-Ma'mūn ; mais il exigea le

(1) Sur ce personnage, cf. *Šīḡa*, n° 1111, p. 501.

(2) Cf. A. Prieto Vives, *Los reyes de taifas*, 57.

paiement d'un tribut considérable. Pour le réunir, al-Ḳādir pressura ses sujets et s'aliéna les quelques sympathies qui pouvaient lui rester.

Quatre années se passèrent ainsi. La situation du roi devenait de jour en jour plus précaire. Il avait délégué l'exercice du pouvoir aux anciens prisonniers d'al-Ma'mun, qui maintenant terrorisaient Tolède et employaient les pires violences pour extorquer à la population l'argent nécessaire au paiement du tribut au roi chrétien ; celui-ci, de son côté, se montrait d'une exigence grandissante et ne souffrait aucun retard dans la remise des sommes qui lui revenaient.

La réalité finit par apparaître à al-Ḳādir. Il n'était plus roi que de nom, et une révolution était imminente, qui lui coûterait non seulement son trône, mais peut-être aussi sa propre vie. Une seule ressource s'offrait encore à lui : la fuite. Un jour, il s'en alla de sa capitale sans rien dire à personne, et, raconte Ibn Bassam, sa femme, une princesse de haute lignée — son père était le 'amiride al-Muzaffar de Valence — et leur fille durent le suivre à pied pendant plus de deux parasanges avant de trouver des montures. Dans le palais vide, tous ceux des trésors amassés par al-Ma'mun qui n'étaient pas encore, dit l'historien arabe, passés au pouvoir d'Alphonse VI, furent pillés par les familiers du fuyard. Celui-ci gagna d'abord Huete (1), puis Cuenca, d'où il envoya au prince chrétien un message pour lui demander de venir à son secours.

Les Tolédans avaient perdu l'habitude de se passer d'un roi. Leur premier soin, après le départ précipité d'al-Ḳādir, fut de chercher à qui ils pourraient se donner. Ils délibérèrent, et l'avis d'un émissaire du roi de Badajoz, qui se trouvait là, un nommé Abu Muḥammad Yusuf Ibn al-Ḳallās, prévalut. Le royaume de Tolède serait offert au prince aḡsaside al-Mutawakkil. On lui envoya une députation, et il fut trop heureux d'accepter ; il vint faire lui-même son entrée dans la capitale de son nouvel État, à la fin de 472 (juin 1080).

*
* * *

Comme les Banu Di'n-nun, les Banu 'l-Aḡsas étaient d'origine berbère ; malgré leurs prétentions à une ascendance yéménite, ils appartenaient à la tribu magribine des Miknasa (2). Ils régnaient depuis un demi-siècle

(1) Cf. R. Menendez Pidal, *La España del Cid*, I, 281 et note 3.

(2) Cf. *ENC. ISL.*, I, 182-183, *sub* Aḡsāsides.

sur la principauté de Badajoz, et, pour s'y maintenir, ils avaient dû lutter, eux aussi, sans trêve avec leurs voisins musulmans. 'Umar, qui prit le titre honorifique (*lakab*) d'al-Mutawakkil et sur qui s'était porté le choix des Tolédans, nous est surtout représenté comme un prince lettré, mais non indifférent aux plaisirs du monde. Une fois installé à Tolède, si l'on en croit Ibn Bassām, il ne songea pas une minute à organiser la défense de la ville, ni à se préparer, en essayant de s'entendre avec les autres rois des *taifas*, à faire face aux visées et à l'ardeur combative de l'ambitieux Alphonse VI et de son allié détrôné, al-Ḳādir. Il passa tout son temps à festoyer, et, quand il apprit que l'ancien maître de Tolède et son puissant suzerain se dirigeaient vers la ville pour tenter de s'en emparer, il crut plus sage de l'abandonner à son sort et reprit, en avril 1081, le chemin de Badajoz. Il était resté en tout environ dix mois dans la capitale des Du 'n-nūnides.

Pendant ce temps, al-Ḳādir n'était pas resté inactif. Cet incapable aspirait à recouvrer son trône par la force et ne se résignait pas à la perte de tous ses États. Les historiens arabes disent qu'il se réclama surtout des services que son grand-père al-Ma'mun avait rendus à Alphonse VI pour décider ce dernier à venir à son aide. Le roi chrétien ne fut pas insensible à ce rappel d'une courtoise hospitalité ; accepter n'allait d'ailleurs nullement à l'encontre de ses propres intérêts ; d'autant plus qu'al-Ḳādir avait pris le soin de lui faire en même temps des promesses fort intéressantes : il s'était engagé, sitôt qu'il serait rétabli sur le trône, à lui livrer deux forteresses d'une grande importance stratégique (1). Sur ces bases, l'accord fut conclu.

D'après la chronologie qu'il a établie dans son *España del Cid*, M. Menendez Pidal place cet accord en 1079. Il fut immédiatement suivi d'une offensive contre al-Mutawakkil, qui aboutit à la prise de Coria. Puis, la guerre d'usure contre Tolède aurait commencé, et al-Ḳādir n'aurait pu rentrer dans sa capitale que par la force des armes (2).

Ibn Bassām, qui fournit, on l'a vu, des dates différentes, présente aussi les événements d'une autre façon. D'après cet historien, Alphonse VI et al-Ḳādir n'arrivent devant Tolède qu'après le départ d'al-Mutawakkil, et les habitants ne font nulle difficulté pour les laisser entrer. Alphonse VI réinstalle sur son trône le prince du 'n-nūnide, et celui-ci se hâte de pressurer comme auparavant ses sujets pour réunir le tribut en argent qu'il a

(1) Cf. Ibn al-Kardabūs, *Iktifāʾ*, apud Dozy, *Abbad.*, II, 17 : Soria et Ḳanūriya (?).

(2) R. Menendez Pidal, *La España del Cid*, I, 292.

promis à son allié. Alphonse circule librement dans le royaume de Tolède et laisse sans doute devant la ville une partie de ses contingents. Lui-même revient souvent à son camp. Une année entière s'écoule ainsi. La révolte couve encore, mais elle n'éclate qu'à une date précise fournie par l'historien arabe, le jour de la fête du sacrifice (*yawm an-naḥr*, le 1^{er} du 'l-ḥiġġa) de l'année 474 (2 mai 1082). Ce jour-là, les Tolédans s'en vont se plaindre à Alphonse VI des mauvais traitements qu'al-Ḳādir leur inflige : non seulement le roi chrétien n'accueille pas leurs doléances, mais il les fait chasser à coups de pierres. Bientôt, le chef de l'opposition, Ibn Muġit, un notable tolédan appartenant à une famille de juristes, vient à mourir. Les infortunés citadins ne savent plus alors quel parti prendre ; « ils désespèrent du pays de Castille », dit Ibn Bassām, et quelques-uns d'entre eux vont s'enfermer dans Madrid, où ils se déclarent indépendants. Al-Ḳādir les y fait investir, tandis que leurs biens sont pillés à Tolède ; ceux qui, par la suite, tombent entre ses mains sont impitoyablement tués et mis en croix. D'autres habitants cherchent à émigrer vers les royaumes musulmans du Sud ou de l'Ouest, mais les troupes d'Alphonse VI sont à l'affût. Le prince chrétien, à la demande d'al-Ḳādir, fait occuper d'une façon permanente tous les cols ou défilés par lesquels il faut passer pour quitter le plateau castillan. Et, comme il parcourt à sa guise tout le territoire du royaume de Tolède, il finit par l'encercler tout entier, et bientôt le blocus se resserre autour de la capitale.

La situation ne pouvait se prolonger ainsi bien longtemps encore. Si dépourvu qu'il fût d'intelligence et de sens politique, al-Ḳādir ne put pas ne pas s'apercevoir que son protecteur, quoi qu'il advint, avait désormais trop de gages en main pour accueillir l'idée de les abandonner par la suite. C'est sans doute à ce moment ou quelques mois plus tard que le petit-fils d'al-Ma'mūn prit la résolution de renoncer définitivement à Tolède en faveur de son allié, si celui-ci voulait bien l'aider à reconquérir ses anciens domaines de la région levantine. Il s'entendit donc avec Alphonse VI, puis s'enferma dans son palais en attendant la suite des événements.

Mais il ne suffisait pas qu'al-Ḳādir renoncât à sa ville, il fallait encore qu'Alphonse VI s'en rendit maître. Aussi bien, le siège commença-t-il sans tarder, peut-être vers la fin de l'été de 1084, en tout cas avant l'hiver de cette même année. Le roi installa son quartier général en face de Tolède, dans la somptueuse villa qu'al-Ma'mūn avait fait bâtir, probablement sur la

colline où se trouvent aujourd'hui les ruines du *castillo* de San Servando : la *Munyat al-mansura*. Et il se prépara à passer là tout le temps qu'il faudrait pour forcer la place à capituler.

L'année 1078 commença. Le mauvais temps empêcha le ravitaillement d'Alphonse VI d'arriver régulièrement du Nord, et ce furent, dit-on, les princes musulmans des *taifas* qui lui envoyèrent les vivres nécessaires. Bientôt Tolède souffrit de la disette. Le blé, qui jusque-là, dit Ibn Bassâm, pouvait rester emmagasiné dans la ville pendant plus de cinquante ans sans s'altérer, était encore en meules cette année-là qu'il ne valait déjà plus rien et qu'il n'était plus susceptible d'être transformé en farine et en pain (1). C'est en vain que les Tolédans essayèrent de faire passer des émissaires à travers les lignes chrétiennes pour aller implorer le secours des princes musulmans. Ceux-ci, atterrés, considéraient déjà Tolède comme prise ; pour la plupart, ils payaient un tribut à Alphonse VI, la mort dans l'âme sans doute, mais sans apercevoir encore le moyen de se soustraire à ses exigences.

Le 3 mai 1078, une députation de notables passa le pont du Tage pour aller solliciter ses conditions au vainqueur et lui demander des garanties pour la population musulmane de Tolède. Ibn Bassâm ne dit rien de ces clauses, dont on trouve seulement l'énumération dans le *Kitâb al-Iktifâ* d'Ibn al-Kardabus (2). La députation fut reçue et Alphonse VI s'engagea par serment à respecter la vie des musulmans tolédans, celle de leurs femmes et de leurs enfants, à ne porter aucune atteinte à leur droit de propriété, à laisser partir qui voudrait et rester qui voudrait. Ceux qui continueraient d'habiter Tolède n'auraient à payer pour eux et leur famille que l'impôt de capitation. Une autre clause stipulait que tout émigré pourrait rentrer par la suite et recouvrer ses biens, si grande que fût leur valeur, sans que pussent s'élever des contestations. Les Tolédans réclamèrent aussi et obtinrent la garantie du libre exercice de leur culte et la promesse formelle que leur grande-mosquée ne serait pas désaffectée.

Trois jours plus tard, le 10 muharram 478 de l'ère musulmane, le 6 mai 1085 de l'ère chrétienne (3), Alphonse VI entra en maître dans Tolède, par la porte de Visagra.

(1) Cf. Maḳḳarî, *Nafh at-tib* = *Analectes*, II, 748.

(2) Cf. Dozy, *Abbad.*, II, 18.

(3) On trouve chez tous les historiens contemporains (Dozy (*Hist. Mus. Esp.*, IV, 194), Al-

* * *

On n'a pas l'intention de rapporter ici ce qu'il advint d'al-Ḳādir par la suite, ni comment son allié et suzerain s'acquitta de sa promesse de le réinstaller sur le trône de Valence. Le dernier roi musulman de Tolède, mis au pilori par tous les historiens arabes pour son lâche abandon de sa capitale, est même ridiculisé par Ibn Bassām ; cet auteur raconte qu'avant de rejoindre le camp d'Alphonse VI et de lui abandonner son propre palais, al-Ḳādir consulta son astrolabe pour y chercher le moment le plus propice à son départ (1) !

Le même historien donne encore quelques renseignements sur ce qui se passa à Tolède dans les jours qui suivirent l'entrée des Chrétiens. Alphonse VI aurait confié le gouvernement de la ville à l'un de ses familiers, dont le nom, transcrit en arabe, est trop déformé (2) pour qu'on puisse identifier la personnalité qu'il recouvre. Ce gouverneur aurait été d'une grande tolérance et aurait tout fait pour empêcher son maître de rompre les engagements qu'il avait pris quelques jours auparavant vis-à-vis des musulmans de Tolède. La réalité est toute différente, et pour ce qui a trait à la rapide transformation de la grande-mosquée tolédane en église chrétienne, il faut s'en rapporter aux sources non arabes. On sait en effet l'influence très grande qu'avaient prise à la cour d'Alphonse VI, et spécialement sur la femme de ce prince, un certain nombre de moines clunisiens venus de France en Espagne. Ce fut l'un d'eux, dom Bernard, abbé de Sahagun et maintenant évêque de Tolède, qui viola le pacte du roi dès que celui-ci eut quitté la ville. Alphonse VI, à cette nouvelle, serait entré dans une grande colère, et l'on dit même que les musulmans de Tolède durent intervenir auprès de lui pour épargner à l'évêque une rigoureuse sanction (3).

Mais l'historien arabe aurait eu mauvaise grâce aux yeux de ses lecteurs

tamira, Prieto Vives, Menendez Pidal) la date du 25 mai 1085. La date du 10 muḥarram 478 = 6 mai 1085 est sans doute plus exacte, car elle offre l'avantage d'être fournie par un chroniqueur valencien de l'époque, Ibn 'Alḳama (cf. Maḳḳari, II, 673, et Ibn al-Abbār, *Takmilat as-Šila*, I (éd. Bel et Bencheneb, Alger, 1920), 29). Cf. aussi M. Bencheneb, *Notes chronologiques principalement sur la conquête de l'Espagne par les chrétiens*, in *Mélanges René Basset* (Paris, 1923), I, 75.

(1) Cf. Maḳḳari, II, 748; R. Menendez Pidal, *La España del Cid*, I, 334.

(2) On lit en effet sur le ms., à plusieurs reprises : شمام (?).

(3) Cf. F. J. Simonet, *Historia de los Mozárabes de España* (Madrid, 1897-1903), 678; R. Altamira, *Historia de España*, I, 366.

musulmans à ne pas charger Alphonse VI et à ne pas le rendre directement responsable. La transformation de la mosquée en église eut lieu, à ce qu'il rapporte, en rabi' I^{er} 478 (juillet 1085), c'est-à-dire dans le second mois qui suivit la prise de la capitale. Quand les Chrétiens, ajoute-t-il, entrèrent dans le sanctuaire pour le consacrer, un pieux faḳīh, al-Maḡāmī (1), était en train d'y accomplir la *ṣalāt*. Après l'avoir terminée, il demanda à un de ses disciples de réciter du Coran. Puis il se prosterna, leva la tête, versa des pleurs et se retira, devant les chrétiens pleins de respect pour sa douleur (2).

Ibn Bassām ajoute qu'après être entré dans Tolède, Alphonse VI résista aux objurgations de ses courtisans, qui voulaient qu'il prit la couronne pour emblème de sa royauté, à l'exemple de ses prédécesseurs wisigoths. Il jura de n'en rien faire avant de s'être emparé de Cordoue, et il fit même fondre et sertir de bijoux une magnifique cloche pour la suspendre en grande pompe ce jour-là dans la tour de la grande-mosquée de l'ancienne capitale umayyade. Ici encore, la vérité est différente : bientôt, en effet, Alphonse VI allait prendre en arabe le titre d'« empereur maître [du pays] des deux religions » (*emberātōr du 'l-millatain*) et en latin celui d'*imperator totius Hispaniae* (3).

Malgré la stupeur dans laquelle la prise de Tolède plongea l'Occident musulman, malgré la venue proche des armées de Yūsuf b. Tāšfin, en dépit de poèmes de désespoir comme celui d'Ibn al-Ġassāl que cite Maḳḳarī (4), l'ancienne capitale d'al-Ma'mun, redevenue chrétienne, ne se dépeupla pas de tous les musulmans qui y résidaient. Beaucoup y restèrent; et l'on connaît plusieurs d'entre eux (5). Dans la ville qui, sous la domination musulmane, avait toujours conservé la plus forte proportion d'habitants chrétiens, ils allaient former désormais la plus importante communauté morisque de l'Espagne reconquise.

E. LÉVI-PROVENÇAL.

(1) Sur ce personnage, cf. Ibn Baškuwāl, *Šila*, n° 1108, p. 500.

(2) Cf. Maḳḳarī, II, 748.

(3) Cf. *Abbad.*, II, 20; R. Menendez Pidal, *La España del Cid*, I, 337.

(4) II, 672.

(5) Ainsi le biographe Ibn Muṭāhir, dont il a été parlé plus haut. Cf. aussi, par exemple Ibn Baškuwāl, *Šila*, n° 1115, p. 504.

ESSAI

D'UNE

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MORPHOLOGIE BERBÈRE

Le problème linguistique posé par la morphologie berbère se présente au premier abord comme un des plus complexes qui soient. Dès qu'on se préoccupe, en vue d'en déblayer les approches, d'établir une classification préalable, purement formelle, des thèmes, on se trouve tout aussitôt lancé en pleine difficulté. L'inventaire est à peine terminé, des multiples morphèmes recueillis dans trois ou quatre parlers différents, qu'on éprouve déjà, à l'analyse de ces premiers documents, l'impression quelque peu décevante d'une réalité protéiforme dont on n'aura jamais fini d'épuiser tous les aspects possibles. Une même racine se montre en effet revêtue à tour de rôle des enveloppes morphologiques les plus diverses, et la richesse du matériel ainsi mis en œuvre apparaît vraiment prodigieuse lorsqu'on se hasarde à la considérer de façon plus large à travers l'ensemble de tous les parlers berbères.

On peut s'étonner à juste titre, étant donné ce qu'on sait par ailleurs de la stérilité congénitale du substrat nord-africain en maints domaines, qu'un peuple aussi totalement incapable d'innover en matière individuelle ou sociale atteste, contre toute attente, sur le terrain linguistique, une pareille faculté de création formelle. En regard de la stabilité millénaire des institutions et du néant de l'histoire, cela prend vite l'allure d'un insupportable paradoxe.

En fait, la multiplicité des formes propres à la langue berbère ne doit pas faire illusion sur l'abondance corrélatrice des idées qu'elle peut exprimer. De ce point de vue, elle n'avait certes pas besoin de faire appel à un aussi imposant arsenal. La grande, l'immense majorité de ces formes sont en effet dépourvues de toute signification : elles se bornent à étoffer la racine, à

jouer vis-à-vis d'elle un rôle accessoire de soutien, de cadre, leur importance est toute en façade. Que l'on compare le mot *imi* des parlers du Soûs avec le mot *aqmu* des parlers brâber, c'est exactement le même sens de « bouche » ; la préfixation d'un *q* à la racine commune *M* dans le second terme et le vocalisme *a-u*, substitué à *i-i*, n'ajoutent absolument rien à l'idée fondamentale supportée par cette racine *M*. Il importe au surplus de remarquer, pour le bien souligner, que ces morphèmes de remplissage n'ont aucune fixité d'un parler à l'autre ni même à l'intérieur d'un seul parler.

A côté de cette première catégorie de morphèmes vides dont l'utilité sémantique n'apparaît point ou a cessé d'être visible, un second groupe d'éléments externes à la racine correspond à de simples formations expressives. Celles-ci sont le reflet verbal d'une mentalité subjective encore toute chargée d'animisme et d'affectivité et qui ne se fait pas faute d'adopter à l'occasion certaines attitudes vis-à-vis même des mots qui servent à son expression courante.

Ces formations se caractérisent le plus souvent par la préfixation principale au radical vocalisé, soit d'une spirante ou d'une occlusive vélaire ou palatale : *ġ, ʎ, q, g, ġ, k, k̄, j, š*, etc., soit d'une laryngale *ε, h, h̄* ; ou le développement en finale des mots terminés par une voyelle, d'une épenthèse consonantique, généralement *f, g, j* ou *y, k, k̄* ou *š*. Comme exemples du premier procédé on peut citer, entre autres, toute la série des dérivés expressifs des noms du « visage » : *aħenfūš, ašenfir, aqemmu, aqadūm*, etc., tirés de racines NF, NFR, M ou DM ; le nom du « moulin à bras » dans le Soûs — *azerg* —, dans lequel le *g* final est une altération phonétique de la voyelle *u* du thème originel : *azrū*, la pierre, celui du soleil : *tafukt*, — racine *F* : éclairer, briller —, offrent, parmi des centaines de formations analogues, deux cas d'emploi particulièrement nets du second procédé.

Éliminés les morphèmes vides et les morphèmes expressifs — les premiers n'étant la plupart du temps que des vestiges de l'usure sémantique des seconds —, il reste dans l'inventaire morphologique du berbère les éléments grammaticaux, affixes et particules, les seuls qui soient en fait pleinement significatifs. Nous aurons dans un instant l'occasion d'y revenir pour en préciser la physionomie. Pour lors il nous suffira — après avoir ainsi mis en relief l'importance très variable de ces formes glanées à travers le domaine berbère — de tenter d'en esquisser un premier classement utilitaire basé sur les procédés respectifs d'altération radicale qu'elles innovent.

De ce strict point de vue du traitement extérieur subi par la racine, on peut en effet distinguer deux grands types fondamentaux de morphèmes :

D'une part, les morphèmes *dérivés d'une altération phonétique directe* des éléments radicaux, soit par emphatisation, soit par renforcement intensif de ces éléments;

D'autre part, les morphèmes qui sont constitués par des *affixes* (préfixes, infixes ou suffixes) venus se greffer sur la racine sans qu'on observe de modifications intrinsèques éprouvées simultanément par celle-ci.

Il est bien entendu d'ailleurs qu'on pourra avoir à faire assez souvent à des types mixtes réalisant la combinaison des deux procédés, tel *aqemmûs*, par exemple, « la lèvre », qui comporte à la fois des affixes, *q*, *s*, et un renforcement intensif du radical *M* désignant « la bouche ».

Nous allons envisager successivement chacune de ces deux grandes catégories ; puis nous essaierons de dégager de cet examen des conclusions d'ensemble relatives à la structure générale de la langue berbère et destinées à résumer en quelque sorte l'objet de cette première partie de notre travail, à savoir l'« étude des procédés morphologiques mis en utilisation par les parlers berbères dans la constitution du vocabulaire courant ». Nous aborderons alors l'application pratique de l'hypothèse simple et, croyons-nous, décisive à laquelle nous aurons ainsi abouti, pour tenter de suivre dans tous les détails au cours d'une seconde partie, « la mise en œuvre des procédés morphologiques dans la constitution de la grammaire berbère comparée à celle de l'ancien égyptien » ; enfin, à l'occasion d'une troisième et dernière partie, nous pensons pouvoir établir en terminant la parenté intime du matériel radical berbère avec celui des langues sémitiques, et par là résoudre du même coup un problème capital et depuis longtemps posé, qui est celui d'une définition précise des rapports profonds du chamitique et du sémitique communs.

PREMIÈRE PARTIE

Étude des procédés morphologiques utilisés dans les parlers berbères.

D'après ce qui précède, nous avons à diviser cette étude en deux sections distinctes : sous une première section, nous passerons en revue les divers

procédés d'altération directe de la racine; nous ferons ensuite, sous une deuxième section, le tour des différentes catégories d'affixes utilisés et tenterons notamment de percer le mystère d'une catégorie tout à fait capitale qui est celle des affixes expressifs.

PREMIÈRE SECTION

Altération directe des éléments radicaux.

Nous envisagerons en premier lieu l'emphatisation; puis, en second lieu, le renforcement intensif des éléments radicaux.

§ I. EMPHATISATION. — La morphologie berbère populaire semble avoir anciennement fait usage de l'opposition : consonne simple/consonne emphatique, pour différencier entre elles des catégories grammaticales; toutefois, les vestiges de cet emploi sont trop peu nombreux aujourd'hui pour autoriser sur ce point des conclusions précises; le plus net est encore l'exemple d'*aidi*, chien, plur. *iidān*, connu de la grande majorité des parlars (1). Le cas inverse d'*ameẓzūġ*, oreille, plur. *imezgān*, également très diffusé, est plus discutable, l'emphatisation pouvant provenir au singulier d'une contamination phonétique du *z* due au voisinage de la vélaire *ġ* absente au pluriel.

Quoi qu'il en soit, ce procédé particulièrement simple et commode a perdu à l'heure actuelle toute signification grammaticale; l'emphase ne sert plus aujourd'hui en berbère qu'à adjoindre au mot une pure valeur expressive. Comme telle, elle y caractérise très souvent la terminologie prophylactique des maladies ou des objets tant soit peu dangereux. Ex. *tamadūnt*, *attān*, la maladie (2), *tamejjūt*, la teigne (Ntifa); *titt*, l'œil (et également : « le mauvais œil ») (A.-Warain). Cette valeur affective de l'emphase est bien nette dans l'exemple — unique, mais décisif — suivant :

ejjū, sentir bon/*ejjū*, sentir mauvais (Sous).

On a parfois chicané sur le point de savoir si certains phonèmes emphatiques tels *z* ou *t*, auxquels correspondent des signes distincts dans l'alphabet *tifinagh* des Touareg, devaient ou non être acceptés comme des données fondamentales et autonomes du système phonétique berbère. C'est,

(1) Cf. *infra*, section III, § III, II, un certain nombre d'exemples beaucoup plus nets relatifs au verbe.

(2) *attān* désigne plus spécialement « la maladie intestinale » (Cp. *adān*, intestin, ventre).

là, querelle bien vaine et basée sur un fort mauvais argument, car il ne vient assurément à l'idée de personne de contester que l'emphatisation — en tant qu'elle représente un phénomène accessoire, secondaire — puisse remonter à une antiquité aussi haute que celle de la formation même de la langue berbère, et qu'elle ait pu, à ce titre, nécessiter dès l'origine l'emploi de signes de transcription spéciaux ayant pour but de distinguer la consonne pure de la consonne emphatisée dont la prononciation est de fait assez différente. Aussi bien l'étude comparative des formes locales revêtues par un même thème de nom usité dans plusieurs parlers distincts fait-elle ressortir le caractère absolument secondaire de l'emphase ainsi considérée : la série des formes pour *iẓdī*, le fuseau est particulièrement instructive pour *ẓ*, puisqu'elle nous permet d'opposer Meṣmaṭa : *aẓde*, à Kabyle : *tiẓdit*, dans deux leçons où la contamination du *z* due au voisinage d'une emphatique doit être manifestement mise hors de cause (1). Nous aurons l'occasion d'apporter au surplus à cette hypothèse bien d'autres confirmations nouvelles au cours de l'étude des radicaux qui fera l'objet de la troisième partie de ce travail, en montrant avec quel caractère de régularité des racines semblables, extérieurement différenciées par l'emphase, ne laissent point cependant de recouvrir des concepts primitifs pratiquement identiques.

§ II. RENFORCEMENT INTENSIF. — Côte à côte avec l'emphase, la morphologie berbère populaire faisait jadis une large place au renforcement d'intensité des éléments radicaux dans la mise en valeur des oppositions de catégories grammaticales. L'alternance quantitative des consonnes paraît avoir servi notamment, au même titre que l'emphase, à la distinction des thèmes de singulier et de pluriel, si l'on s'en réfère du moins à l'exemple suivant : *agellid*, le roi, plur. *igeldān*, dans lequel la gémination de la consonne centrale s'efface, en vertu d'une sorte de correspondance supplétive, devant la suffixation du groupe *-ān* caractéristique du vieux pluriel masculin (cf. aussi brāber *agetṭūm*, branche, plur. *igeḍmān*).

Comme l'emphatisation, le renforcement intensif du thème radical semble avoir perdu depuis fort longtemps sa signification grammaticale ; il ne se maintient plus vivant actuellement qu'avec un simple sens expressif. Ce sera le grand mérite de l'étude toute récente de M. André Basset, consacrée à la morphologie du verbe berbère, d'avoir ainsi bien dégagé et mis

(1) Destaing, *Dictionnaire français-berbère (Dialecte des Beni-Snous)*, et Huyghe, *Dictionnaire français-kabyle*.

pleinement en lumière l'importance de ce procédé de dérivation expressive basé sur des alternances quantitatives radicales. Nous ne pouvons ici mieux faire que renvoyer à la classification établie par l'auteur des modalités aujourd'hui courantes de ce procédé à travers l'ensemble des parlers berbères, nous contentant de rappeler que le renforcement du thème radical peut consister, soit en un redoublement — lequel peut être complet (type : *bedeg/bedeg*, humecter çà et là, Ahaggar), ou simplement partiel (types variés : *fe/leg/leg*, flamber, Ahaggar; *he/de/di*, être enflé, *ibid.*; *eb/de/d*, être debout, *ibid.*) —, soit en un allongement (ou gémation) (type : *fereggen*, avoir les oreilles dressées, Ahaggar), soit même en une combinaison du redoublement et de l'allongement qui en viennent à coexister simultanément dans un même thème (type : *w/el/ell/eğ*, faire aller à pas lents, Ahaggar (1)).

L'utilisation actuelle la plus vivante du procédé de l'allongement radical est réalisée dans la formation du temps d'habitude des verbes bi- et trilitères (cf. *seğ*, acheter, H. *ssâğ*; *ferg*, enclorre, H. *ferreg*). Du point de vue sémantique, ce temps d'habitude correspond à un doublet intensif de la forme simple d'impératif-aoriste (2). Il y a donc là une différence d'emploi capitale avec l'arabe où le renforcement portant sur la consonne médiane des verbes trilitères a encore une valeur grammaticale véritable, puisqu'il sert de façon normale à la dérivation du causatif.

Tels sont les procédés d'altération directe des éléments radicaux plus ou moins activement mis en œuvre par la morphologie berbère dans la constitution du vocabulaire courant. On voit qu'ils aboutissent la plupart du temps à adjoindre à la racine un simple sens expressif, leur rôle apparaissant de ce fait assez limité dans le processus de formation historique de la langue, puisqu'aussi bien le second de ces procédés était déjà familier au domaine sémitique et avec des emplois vivants plus étendus. Avec l'étude des affixes grammaticaux et celle surtout des affixes expressifs, nous allons aborder en revanche un terrain autrement fertile sur lequel nous verrons les parlers berbères manifester pleinement leur exubérante originalité.

(1) A. Basset, *Le Verbe berbère — Étude de thèmes*, Paris, Leroux, 1930, Introduction, p. xv sqq.

(2) *Ibid.*, p. L sqq.

SECTION II

Les affixes morphologiques de la langue berbère.

Nous avons déjà souligné plus haut (1) l'importance du départ qu'il convient d'opérer entre affixes expressifs et affixes à pleine valeur grammaticale. Nous allons étudier immédiatement ces derniers dans un premier paragraphe, réservant pour une seconde subdivision l'analyse des procédés externes de dérivation expressive.

§ I. LES AFFIXES GRAMMATICaux. — Les affixes qui possèdent en berbère une fonction grammaticale définie se caractérisent par certains traits essentiels qu'il convient dès l'abord de bien préciser.

En premier lieu, ce sont toujours des consonnes : dentales, sifflantes ou nasales, elles ne parviennent pas à dissimuler — sous le couvert de déformations phonétiques accidentelles assez nombreuses — l'indigence réelle du berbère en instruments grammaticaux. Les mêmes affixes servent, en effet, indifféremment à la formation des noms et des verbes — tels le préfixe *s* commun au factitif verbal et aux noms d'instruments, ou encore le préfixe *m* usité à la fois pour les verbes de réciprocité et les noms d'état ou d'agents; d'aucuns — comme l'élément *t*, tout en même temps indice de passif, d'intensif, de féminin, de collectif, de nom d'unité, et thème pronominal des deuxième et troisième personnes — cumulent à eux seuls un grand nombre de fonctions très diverses entre lesquelles le lien sémantique originel n'apparaît pas toujours absolument net — si tant est du moins qu'il existe en réalité (2). Le mot d'indigence ne nous semble donc pas excessif pour traduire l'impression générale ainsi dégagée d'une rapide revue du matériel grammatical propre à la langue berbère.

Les éléments — trop rares — de ce répertoire-morphologique ne lui sont au surplus pas particuliers : le sémitique les possède tous avec la même valeur, ou les a possédés.

Mais le fait le plus important à noter est l'unité fondamentale présentée par ces cadres grammaticaux d'un bout à l'autre du domaine berbérophone; le caractère commun de ce patrimoine, qui forme avec l'unité de la syntaxe la base solide de la dialectologie comparée, illustre à merveille la

(1) Cf. *supra*, p. 51.

(2) Sur ce dernier point, cf. surtout *infra*, section III, § III, 1.

loi séculaire qui veut que rien ne se perde et rien ne se crée en milieu berbère abandonné à sa seule initiative ; l'ordonnance de la phrase, l'utilisation d'un système d'affixes, ce sont là, en effet, terrains trop abstraits pour que l'autochtone y ait jamais pu faire montre d'innovations originales véritablement spontanées et durables.

Sans doute, l'usure graduelle du corps vocalique des affixes a bien entraîné parfois certaines confusions d'aspect : ainsi l'indice *t* du féminin, déjà cité, ne se différencie plus du préfixe *t* de la seconde personne des verbes, non plus que du préfixe *t* de la forme passive ou du mode habituel. Chaque parler a donc dû réagir à sa manière contre ces confusions, soit en inaugurant de nouveaux jeux de voyelles destinées à étoffer diversement ces affixes identiques dont la fonction grammaticale n'était pas la même, soit en recourant, pour satisfaire au même besoin de discrimination, à l'expédient plus simple des variations de quantité : au *t* bref et nu, indice du féminin, on a opposé le préfixe vocalisé : *ta*, *ti* ou *tu* du passif ou bien le *t* géminé : *tt*, qui caractérise la forme d'habitude. Mais les modalités particulières de cette réaction — pour autant qu'elle mérite ce nom — diffèrent avec chaque parler considéré et, de ce fait, les emprunts fréquents de vocabulaire, qui s'opèrent de l'un à l'autre, aboutissent en règle ordinaire au chaos local le plus complet. D'où il résulte que la tentative ébauchée reste vouée en permanence à l'avortement et qu'on ne peut guère ainsi définir la structure grammaticale d'un parler autrement que par ses tendances dominantes ; c'est, si l'on veut — pour conserver l'image — un système en perpétuelle gestation qui n'arrive jamais à se constituer d'une manière stable.

A cet unique effort de différenciation toute extérieure se limite du moins une fois pour toutes l'initiative locale ; aucune part bien caractérisée d'invention ne s'y vient ajouter par ailleurs. Pour usés que soient les éléments grammaticaux dont il dispose, l'indigène ne semble pas éprouver la nécessité de leur substituer des créations vraiment nouvelles. Les apports morphologiques proprement berbères, dûment analysés, se réduisent à bien peu de chose dans la formation de la langue ; ils sont plus apparents peut-être que réels dans la conjugaison du verbe ; dans le domaine du nom, les plus nets au premier abord — en particulier toute la gamme des préfixes expressifs formés d'une ou plusieurs consonnes vélaires ou palatales — se présentent également, ainsi que nous le verrons dans un instant, comme le

simple développement phonétique de données très antérieures à la constitution séparée de la langue.

A quoi tient le « conservatisme » passif ainsi vérifié dans le cas bien spécial qui nous occupe ?

Assurément à la pauvreté d'imagination des autochtones. L'indigène ne fait point de nombre des possibilités morphologiques de son idiome un emploi vivant. A la seule exception des flexions verbales et des indices nominaux du féminin et du pluriel, il ne songe pas à faire usage d'éléments grammaticaux pour former des mots d'une façon courante. Il se contente d'utiliser tels quels les vocables qu'il a reçus tout faits sans se préoccuper jamais d'en accroître la liste autrement que par la voie paresseuse et chère à son indolence d'un servile emprunt. C'est ainsi, par exemple, que la formation des noms de métiers par préfixation d'un *m* au radical exprimant l'action n'apparaît vivante dans aucun parler, le nombre et l'identité des noms de ce type se présentant toujours comme sensiblement donnés dans chacun d'eux à une époque déterminée. Il en est de même des noms verbaux, des formes verbales factitive ou passive qu'il ne vient jamais à la pensée du Berbère de fabriquer spontanément par ce détour abstrait d'une construction grammaticale. C'est là procédé littéraire scrupuleusement réservé au cénacle exigü figuré par l'élite intellectuelle du lieu. Cet emploi parcimonieux, ce caractère un peu *tabou* des éléments grammaticaux sont bien sans doute, en dernière analyse, la cause profonde et la plus sûre garantie de leur longue conservation. Éprouve-t-on cependant la nécessité absolue d'exprimer des idées nouvelles, ou surtout de désigner des objets nouveaux ? On s'adresse alors, suivant une vieille et facile méthode, au vocabulaire des voisins ou des étrangers qui ont importé ces innovations ou matérielles ou spirituelles. L'incapacité radicale, ainsi mise en évidence, de créer soi-même sur les seules ressources de son fonds les vocables appropriés, explique la facilité déconcertante de ces naturalisations massives de termes dont le berbère apparaît coutumier par excellence ; la mémoire concrète très vive du primitif, qui est un phénomène de suppléance à son absence d'imagination abstraite, vient ici encore en aide au substrat linguistique. Tous ces faits rendent compte de la fortune actuelle du vocabulaire arabe auquel le français commence à peine de faire concurrence. C'est l'éternelle histoire des emprunts puniques et latins indéfiniment rééditée. L'arabe envahit jusqu'aux domaines des thèmes verbaux et des particules dont la vie auto-

nome — comparée à celle dépendante des affixes — est un facteur certain d'usure sémantique plus rapide. Peut-être à cause de cette dernière raison — pénétration du vocabulaire abstrait — ces emprunts-là sont-ils parmi ceux qui ont le plus de chances de durée ; mais ce n'est assurément qu'un répit éphémère : que reste-t-il en effet des anciens apports puniques et latins ? Bien peu de chose en vérité (1). Vocabulaire d'occasion, les mots étrangers ne paraissent pas devoir survivre, sauf de très rares exceptions, à la disparition complète des circonstances politiques et sociales qui les avaient acclimatés ; le fonds berbère, étroitement associé aux conditions permanentes de la vie locale, a des racines autrement profondes.

La pauvreté notoire des affixes grammaticaux, mise en regard de leur grande stabilité d'emploi, rend plus aigu encore le problème de la diversité des morphèmes vides ou expressifs ; mais elle nous permet par la même occurrence d'en apercevoir la solution. Le lexique de chaque parler est riche de nombreux emprunts extérieurs réalisés à la faveur des inévitables contacts politiques ou économiques ; pour étudier convenablement la question des formes, il sied donc au préalable de replacer chaque terme dans son territoire d'origine, c'est-à-dire de transposer les données sur le plan géographique. Justice étant faite une fois pour toutes de l'aptitude berbère à innover en matière grammaticale aussi bien qu'en n'importe quel autre domaine, le problème proposé prend alors sa véritable physionomie : celle d'un problème essentiellement phonétique. Sous l'apparente diversité des formes due aux altérations locales de phonèmes, se dissimule un fonds commun très restreint qu'une étude phonétique comparative, appuyée sur la lexicographie, doit aisément parvenir à mettre en évidence.

§ II. LES AFFIXES EXPRESSIFS. — L'hypothèse ainsi émise méritait confirmation. Nous avons voulu tenter celle-ci dans le cas des affixes expressifs dont la gamme, fort variée, s'étend depuis la laryngale sonore ε jusqu'à la sonante médio-palatale y , en passant par tous les échelons intermédiaires des vélaires ou des palatales sonores ou sourdes, occlusives ou spirantes (cf. *taɛaddist*, le ventre, dans les parlers brâbers ; *wagerzâm*, *wainyu*, la panthère, le palmier, dans les parlers du Sous ; *aqerrû*, la tête, Kabylie,

(1) Beaucoup moins, sans doute, qu'on ne l'admet généralement. Nous en donnons quelques exemples significatifs dans la suite de ce travail (cf. notamment *infra*, p. 89) ; on trouvera surtout l'examen détaillé de cette question dans la seconde partie de notre étude (*Constitution de la grammaire berbère*).

Zemmoûr; *ajendjûr*, le nez, Kabylie; *tabffast*, la tête, Idaou-Semlal; *agenstrir*, la rotule, Soûs; *aşenfir*, la lèvre, Kabylie; *aşemlal*, *ajemlal*, le blanc, parlers du Rif; *ayendûr*, le front, Kabylie, etc.) (1). Presque toujours des exemples concordants permettent d'établir l'identité originelle foncière de ces multiples affixes et de montrer leur individualisation progressive à l'intérieur des différents parlers conformément aux tendances phonétiques particulières de chacun d'eux. Le point de départ commun paraît avoir été la sonante labio-vélaire *w* avec ou sans adjonction d'une particule accessoire *n* ou *l*, soit *w*, ou *wen*, ou *wel*. Cet élément initial *w* s'est maintenu sans aucune modification dans un grand nombre de noms de plantes ou d'animaux spéciaux aux parlers du Soûs, et dans toutes les formes d'annexion du type *u-X* où il est passé à l'état vocalique. Il représente, autant qu'il semble, un ancien article-démonstratif dont la fonction se retrouve en égyptien et dans plusieurs langues sémitiques (égyptien : *pa*, hébreu : *hā*, arabe : *al*, préfixés; himyarite : *n*, araméen : *ā*, suffixés). Actuellement cet emploi grammatical a fait place dans certains parlers berbères à un simple emploi expressif et de cette évolution sémantique il est résulté pour l'élément considéré toute une série de métamorphoses externes qui en ont complètement bouleversé l'aspect. Mais nous allons, pour lors, envisager dans tous ses détails cette question des affixes expressifs. A cette fin, nous distinguerons, parmi les données qui sont nôtres, trois grandes catégories de termes expressifs :

1° les *termes à préfixe* (type : *ayendûr*, le front; préfixe : *agen*);

2° les *termes à suffixe* (type : *ilimes*, la pellicule; suffixe : *es*);

3° les *termes mixtes* à préfixe et suffixe (type : *aqemmuş*, la lèvre; préfixe : *aq*, suffixe : *ş*).

I. TERMES A PRÉFIXE. — Nous étudierons en premier lieu, séparément, chacun des éléments monolithères susceptibles d'entrer en composition dans le préfixe, et formulerons, quant à leur origine respective, les hypothèses qui nous paraîtront les plus vraisemblables — à charge d'apporter à celles-ci par la suite tous les recoupements nécessaires; en second lieu, nous verrons quelle a été l'évolution sémantique assez diverse du matériel ainsi mis en évidence; et enfin, pour terminer, nous développerons avec toute l'ampleur

(1) Laoust, *Cours de berbère marocain (Dialecte du Maroc central)*; Destaing, *Étude sur la Tachelhit du Soûs — I. Vocabulaire français-berbère*; A. Basset, *Études de géographie linguistique en Kabylie*.

désirable, la série des transformations phonétiques absolument inattendues de la semi-voyelle *w* qui ne tardera pas, chemin faisant, à se révéler à nous comme la cheville centrale de toute la morphologie berbère et la source la mieux affirmée de sa puissante originalité.

A. — LES ÉLÉMENTS COMPOSANTS DES PRÉFIXES EXPRESSIFS.

Dans tous les mots considérés, le préfixe se présente du point de vue purement morphologique (abstraction faite de sa valeur plus ou moins expressive), comme un terme particulier du développement phonétique d'un groupe fondamental :

w + (facultativement) *n* ou *l*,

ou, plus rarement, d'un groupe inverse :

n (ou *l*) + (facultativement) *w*.

C'est de cette hypothèse que nous allons du moins tenter la confirmation au cours des pages qui vont suivre.

Les deux premiers affixes ainsi considérés, *l* et *n*, envisagés du point de vue de leur origine, ne nous paraissent pas pouvoir être isolés du fonds commun du matériel démonstratif chamito-sémitique; toutes réserves gardées sur les conclusions définitives qu'on pourra tirer sur ce sujet de la suite de cette étude, il est en effet permis, d'ores et déjà, d'offrir à toutes méditations utiles le tableau synoptique suivant :

1° *l* cp. l'article défini arabe préfixé *al* ;

ibid. le pronom relatif de l'arabe dialectal moderne *elli* ;

ibid. le pronom relatif-adjectif démonstratif berbère *elli*, surtout répandu dans les parlers classés par M. Destaing dans le Groupe Sud (1).

2° *n* cp. l'article défini suffixé *n* de l'himyarite ;

ibid. le pronom relatif-adjectif démonstratif *enn*, *enna*, *enni*, et la particule *n* de l'annexion, connus de la généralité des parlers berbères.

Quant au troisième et dernier élément, *w*, il est possible qu'il ait eu lui aussi à quelque moment de sa carrière grammaticale, des relations plus

(1) E. Destaing, *Étude sur le dialecte berbère des Ait-Seghrouchen*, Paris, Leroux, 1920, *Introd.*, p. LXXXIV sqq.

ou moins nettes avec l'article défini préfixé *hā* de l'hébreu ou l'article défini suffixé *ā* de l'araméen qui est passé par la suite en syriaque à une simple finale de substantif (1) — nous allons trouver tout à l'heure en effet, parmi ses doublets, des formes vocalique ou spirante identiques — mais ce n'est point là du moins une conclusion qui s'impose en toute évidence. Bien plus certaine par contre est l'affiliation sémantique de cet élément *w* avec l'indice initial ou « pseudo-article » (2) des noms berbères masculins singuliers : *a* ou *w*, ou encore avec la forme *wa* du pronom démonstratif masculin singulier, usitée pour la proximité du sujet désigné dans toute l'étendue du domaine berbérophone (3). Considérons provisoirement ces deux dernières identifications comme acquises ; elles vont nous permettre d'énoncer dès à présent la longue série des doublets du « pseudo-article » *a/w*, assimilés par hypothèse à ceux de notre élément composant fondamental des préfixes expressifs (4) :

a) *w/u*. Cette variété est connue de tous les parlars. Le passage à la voyelle provient vraisemblablement de la présence du *w* à l'initiale d'un nom débutant par une consonne (types : *udem*, le visage ; *urgāz*, l'homme, ce dernier mot en état d'annexion). On observe, en effet, la conservation régulière du *w* lorsqu'il se trouve appuyé par une voyelle pleine qui lui fait suite (types : *wazekhūn*, l'avoine ; *wagerzām*, la panthère (Soûs). Un exemple particulièrement net est fourni par *wa*, celui-ci (Groupe Sud), opposé à *u*, *ibid.* (Groupe Nord), qui correspond au même thème *w* non vocalisé. De façon beaucoup plus rare, *w* apparaît maintenu devant consonne, grâce à l'expédient détourné qui consiste à faire emploi d'une voyelle furtive de disjonction à timbre neutre, *ĕ*. Exemple : *wĕrfud*, volcan (Aït-Warain).

b) *w/y*. La relation *w/y* paraît correspondre à une opposition phonétique entre certains groupes de parlars. Exemples : *wĕrfud*, volcan

(1) C. Brockelmann, *Précis de linguistique sémitique*, trad. W. Marçais et M. Cohen, Paris, 1910, p. 138 sqq.

(2) Nous empruntons cette expression à M. André Basset, qui est, sauf erreur, le premier à en avoir préconisé l'emploi.

(3) Ce pronom *wa* a une fonction mixte, démonstrative et articulaire, particulièrement bien conservée en Touareg (cf. de Foucauld, *Grammaire touarègue*, p. 33).

(4) Nous mettrons largement à contribution, dans la suite de cet article, les travaux classiques de MM. René Basset, Destaing et Laoust, ainsi que les deux récentes études de M. A. Basset sur *Le Verbe berbère* (Paris, Leroux, 1930) et les *Termes berbères du corps humain* (*Études de géographie linguistique en Kabylie*, Paris, Leroux, 1930). Nous utiliserons, en outre, de nombreuses notes personnelles recueillies au cours de séjours chez les Achtouken et les Iḥāhan (Soûs), les A.-Warain de l'Est (A.-Jellidasen et A.-Taidal), les A.-Mīr, les A.-Mgīl, les A.-Seghrouchen de Iḥarira, les A.-Seghrouchen du Sud et les Zemmoūr.

(A.-Warain du Sud), *yër:füd*, ibid. (A.-Warain du Nord). Au pronom démonstratif *wi*, ceux-ci, du « Groupe Sud », le « Groupe Nord » répond aussi systématiquement par *yi* (1). Le phénomène d'assimilation du *w* par la voyelle *i* semble du reste hors de cause dans ce dernier exemple, puisqu'on retrouve cette opposition fondamentale *w/y* étendue au domaine du vocalisme (*u/i*), dans un certain nombre de mots où le voisinage phonétique est évidemment sans influence (cp. *tamëksaut*, la bergère, dans le Groupe Sud, *tamëksait*, ibid., du Groupe Nord; *tajenjaut*, la cuiller, et *tajenjait*, etc...).

L'existence dans tous les parlers, tant du Groupe Sud que du Groupe Nord, de la formation de pluriel nominal par *i* préfixe, paraît bien attester en outre que le « pseudo-article » *y* peut correspondre aussi à un indice original de pluriel partout vivant aujourd'hui sous l'aspect vocalique, ce que confirme au surplus, pour le Groupe Nord, la conservation du thème *w* (> *u*) dans le pronom démonstratif singulier, en regard de *y* usité au pluriel.

En somme, l'alternance *w(u)/y(i)* est donc susceptible de traduire :

1) soit une opposition phonétique entre certains groupes de parlers (*wërfüd/yërfüd; tamëksaut/tamëksait*);

2) soit, dans certains parlers (tous ceux du Groupe Nord), une opposition grammaticale : singulier : *w(u)* / pluriel : *y(i)*; les deux emplois pouvant d'ailleurs coexister localement, mais sans laisser toutefois de manifester une tendance mutuelle à s'exclure, pour une classe de mots donnés, dans la même fonction. Ainsi l'opposition grammaticale singulier : *w(u)* / pluriel : *y(i)*, est actuellement cantonnée au domaine du pronom démonstratif dans les parlers Nord où elle est encore usitée, alors que l'opposition dialectale correspondante se manifeste sur le terrain du nom.

c) *w(>u)/i*. *i* représente sans doute la semi-voyelle *y*, passée à l'état vocalique devant consonne dans les mêmes conditions déjà vues pour *w*. Cette voyelle *i* est le préfixe pluriel de l'immense majorité des noms dans tous les parlers, et c'est en outre — et partout également — un préfixe nominal de singulier (noms de forme *i-X*).

d) *w(>u)/a*. La correspondance *a/u* est mise clairement en évidence :

(1) Sur toutes ces oppositions dialectales de morphologie, cf. surtout Destaing, *A.-Seghrouchen*, cit. : Introduction, et les notes comparatives très précieuses qui accompagnent chacun des différents chapitres de la grammaire.

1) En tant que procédé de différenciation grammaticale, par l'alternance initiale a/u , observée entre l'état simple et l'état d'annexion d'un grand nombre de noms dans tous les parlers (la très grande majorité des noms de chacun de ces parlers). C'est le type : $arg\bar{u}z$, l'homme, ann. : $urg\bar{u}z$. Les exemples parallèles de $agm\bar{a}r$, cheval, ann. : $wagm\bar{a}r$; $udem$, le visage, ann. : $wudem$, illustrent la coexistence, dans le Groupe Sud, d'une alternance : $(z\bar{e}ro)/w$, remplissant la même fonction vis-à-vis des noms de thème nu aX ou uX (et aussi iX si l'on doit considérer — comme il est très vraisemblable — que la forme d'annexion : $iils$, dérivée d'un simple ils , la langue, provient d'une assimilation de w par i : $w-ils = wils > yils$).

Le développement même du type nominal : $f\bar{u}s$, la main, ann. : $uf\bar{u}s$ dans les parlers du Groupe Nord, montre par ailleurs la tendance, au moins locale, de cette alternance grammaticale $(z\bar{e}ro)/w (> u)$ à gagner progressivement la catégorie des noms de thème nu cX à initiale consonantique.

2) De fait, l'alternance $w (> u)/a$ semble tendre parallèlement à se spécialiser comme critère distinctif d'opposition phonétique entre grands groupes de parlers :

α) A la particule démonstrative a du Groupe Sud s'oppose la particule $u (< w)$ du Groupe Nord.

Exemple : $\left\{ \begin{array}{l} arg\bar{u}z - a \text{ (Sud), cet homme-ci.} \\ arg\bar{u}z - u \text{ (Nord), ibid.} \end{array} \right.$

β) Même opposition dans les thèmes de pronoms démonstratifs :

$\left\{ \begin{array}{l} wa, \text{ celui-ci (Sud)} \\ ta, \text{ celle-ci (d}^\circ) \end{array} \right. \left\{ \begin{array}{l} wu \text{ (Nord), ibid.} \\ tu \text{ (d}^\circ), \text{ ibid.} \end{array} \right.$

γ) Au demeurant, cette opposition morphologique : a (Sud) / u (Nord) est fondamentale; elle se manifeste aussi dans la conjugaison de certains types de verbes (tous les verbes dits du type *nej*).

Exemple : $\left\{ \begin{array}{l} inj\bar{a}, \text{ il a tué (Sud).} \\ inj\bar{u}, \text{ ibid. (Nord).} \end{array} \right.$

Elle se révèle en tout état de cause tellement vivante qu'on peut la poser, sous cette dernière forme, comme un des critères les plus sûrs de la discrimination des parlers zénètes (Groupe Nord) et des parlers bräberchleuhs (Groupe Sud) (1).

(1) Destaing, A.-Seghrouchen, cit., Introd., p. LXXIII.

2) On la retrouve également dans le traitement du nom : à *aštta*, la branche, dans les parlers du Sud, répond *uštū* dans les parlers du Nord (1). Toutefois le grand nombre de noms du type *argāz* encore conservés dans les parlers zénètes, semble attester qu'il s'agit, dans le domaine nominal tout au moins, d'une tendance de substitution : *a* (Sud) / *u* (Nord), relativement récente dans ces parlers. Peut-être correspond-elle à une nouvelle expression de l'opposition ancienne *a* (Sud) / *i* (Nord), aujourd'hui tombée en désuétude. Cette dernière n'est plus apparente en effet que dans quelques très rares cas tout à fait sporadiques : les exemples les plus nets en sont fournis par le parler berbère des Ghomāra, découvert tout récemment par M. G. S. Colin (2) : aux formes : *aǰed*, la cendre ; *aǰef*, la tête ; *tisukrān*, les perdrix ; *ššaj*, j'ai mangé, de ce parler, font pendant : *iǰed*, *iħf*, *tisukrin*, *šših*, des parlers zénètes. De même, au pluriel *nǰan*, ils ont tué, des parlers du Soûs, les Zkkāra, les Meṣmāṣa et les Beni-Bu-Sa'īd font encore correspondre un vieux pluriel *nǰin*. Un vestige particulièrement décisif de cette opposition ancienne *a* (Sud) / *i* (Nord) est présenté par les deux exemples suivants : *ššihed*, l'index ; *ššireb*, la moustache, dans lesquels deux emprunts arabes, vocalisés à l'origine en *ā* et conservés avec cette vocalisation dans les parlers du Groupe Sud, *ššāhed*, *ššāreb*, se sont vus remaniés en *i* dans le Groupe Nord.

Dans presque tous les parlers zénètes on observe toutefois, actuellement, l'extension du traitement *u* au moins à la 3^e pers. sing. du prétérit pour ce qui concerne le type verbal *neǰ* : *inǰū*, il a tué, en face de *inǰa* (Sud). On ne note la persistance du schème ancien, *inǰi*, que dans un groupe social tout à fait particulier, celui des Zkkāra, à tort ou à raison qualifiés d'« hérétiques », possédant en tout cas une originalité bien accusée.

Par ailleurs, la forme *nǰen*, ils ont tués, relevée à Figuig, paraît correspondre à un fait verbal (*nǰen/nǰan*) en tous points analogue à *fūs/afūs* dans le domaine nominal.

Nous arrêterons là l'énumération de ces divers exemples ; si nous avons tenu à ouvrir ici cette brève parenthèse, c'est qu'il nous a semblé intéressant de montrer, par l'accumulation même de ces exemples, la façon pro-

(1) Cf. de nombreux autres exemples dans Destaing : *Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, Paris, 1907, p. 51 sqq.

(2) M. G. S. Colin a bien voulu nous communiquer les notes recueillies par lui sur ce parler dont l'étude approfondie offrirait le plus grand intérêt à raison des caractères assez archaïques qu'il présente.

nable dont des innovations de vocalisme, d'abord très locales, ont pu ainsi peu à peu s'étendre et atteindre au caractère de généralité des deux premiers types *a/u*, *a/i*. On saisit là sur le vif, si l'on peut ainsi dire, la genèse progressive et les vicissitudes séculaires de ces oppositions dialectales de vocalisme en fièvre perpétuelle de renouvellement.

Il n'est pas moins instructif de voir comment, d'autre part, des oppositions semblables ont pu servir également à différencier des catégories grammaticales. Nous avons déjà vu le rapport singulier / pluriel nominal, traduit par l'alternance initiale *a/i*. (Ex. : *argāz*, l'homme, pl. *irgāzen*, les hommes); le même rapport est introduit dans certains verbes par l'alternance inverse (Ex. : *ššij*, j'ai mangé, *nešša*, nous avons mangé, Groupe Sud), et au surplus, dans aucun de ces deux cas, l'alternance *a/i* n'est exclusive d'autres jeux vocaliques plus anciens ou même contemporains différemment localisés, ainsi qu'il appert de pluriels nominaux archaïques tels : *ils*, la langue, pl. *alsiün (i/a)*, ou de la conjugaison ghomara actuelle du verbe *être* : *yel*, il est, *llan*, ils sont, cette dernière, caractérisée par une alternance mixte plus complexe, à la fois vocalique : (*šéro*) (sing.) / *a* (plur.) et consonantique : *l* (sing.) / *ll* (plur.).

Que les deux fonctions vocaliques (singularisation dialectale et différenciation grammaticale), ainsi mises en évidence, ressortissent l'une et l'autre à des processus psychologiques étroitement connexes, c'est ce que nous tenterons dans un moment d'établir (1). Mais d'ores et déjà un rapide exemple, emprunté au parler berbère des Ghomāra, va nous permettre de faire pleinement sentir l'accord secret qui unit ainsi les deux mécanismes en apparence entièrement autonomes. Alors que les verbes *ini*, dire, et *ili*, être, offrent partout au prétérit une conjugaison uniforme — phénomène qui paraît en relation directe avec le fait que ces verbes figurent deux éléments fondamentaux de la *zawǎ* berbère —, il est remarquable, en effet, que les Ghomāra connaissent pour ces deux verbes une conjugaison — déjà citée — qui leur est exclusive. Si l'on joint à cette exception l'inexistence supplémentaire dans le parler ainsi considéré du double thème de prétérit : *nǎi* (sing.), *nǎa* (plur.), en usage pour les verbes du type *neǎ* dans toute l'étendue du Groupe Sud auquel les Ghomāra peuvent être linguistiquement rattachés par ailleurs, on devra conclure qu'il y a là une confirmation

(1) Cf. *infra*, section III, § III, II.

locale extrêmement intéressante du rôle joué par les contacts inter-groupes dans la conservation ou l'évolution des morphèmes vocaliques. Il est notoire, en effet, que le groupe Ghomāra vit complètement isolé depuis des siècles par des bandes arabophones du restant du monde berbère (1).

En somme, pour résumer et revenir à l'objet principal de ce paragraphe, l'alternance $w (> u) / a$ correspond, de façon vivante, à une opposition dialectale entre les deux grands groupes de parlers Nord et Sud ; de façon « résiduelle » à une opposition grammaticale ancienne, connue de tous les parlers, entre les thèmes nominaux masculins singuliers à l'état d'annexion et les mêmes thèmes à l'état simple.

e) $\frac{w}{a} / h$. Cette relation semble caractéristique des parlers sahariens (Ahaggar).

1) Le passage : w (parlers Sud) $> h$ (Ahaggar) est un phénomène phonétique à portée générale, bien attesté (cp. *tawūnt*, pierre, Soûs, et *tehūnt*, ibid, Ahaggar ; *warget*, rêver, ibid., et *harget*, ibid., etc.). Il est donc possible que le h , qui joue le rôle de préfixe nominal dans un grand nombre de mots touareg, ait effectivement w pour origine, mais les preuves concluantes en font défaut et aussi bien la question est sans intérêt direct.

2) Peut-être la correspondance grammaticale : a (« article » Sud et touareg) / h (« article » Ahaggar) — bien nette dans le domaine morphologique (cp. Ahaggar, *hāles*, l'homme, et son doublet : *āles*) — est-elle aussi justiciable d'une explication phonétique ($w > h > a$?). On n'en saurait à coup sûr invoquer pour argument décisif, dans un domaine voisin, celui du sémitique, la coexistence des articles définis *hā* préfixé de l'hébreu et *ā* suffixé de l'araméen, entre lesquels il n'y a sans doute aucune espèce de rapport formel, ou encore le traitement phonétique variable a ou ah propre à certains parlers arabes du ṣ (2), mais on peut en saisir un indice plus direct dans les anciennes formes de noms de tribus berbères, tels ceux des actuels *Aštūken* ou *Īntifen* du Soûs et du grand Atlas. Cette transition phonétique, admise, explique en effet le h initial — de prime abord énigmatique — de ces anciens noms de tribus recueillis par les auteurs arabes : *Hestūka*, *Hentifa*, *Heltana*, etc. Il y a là une confusion toute semblable à celle réalisée par les Berbères dans l'emprunt global de termes arabes amalgamés avec leur article (c'est à l'accident supplémentaire d'une méta-

(1) Cf. G. S. Colin, *Le parler berbère des Gmāra*, in *Hespéris*, 1^{er} trim. 1929, p. 46 sqq.

(2) Observé par M. W. Marçais dans le parler de la Ḥamma de Gabès.

b) En second lieu, l'article *l* a survécu dans certains cas en tant qu'afixe expressif, après disparition totale de sa valeur grammaticale ancienne. (Sur l'utilisation occasionnelle des archaïsmes dans le langage expressif, cp. français : « ma mie » < « m'amie ».) Ex. : *ild*, orgelet (Soûs) (cp. *titt*, œil, racine D ?) (1); *talidaṭ*, petit doigt (Izayān).

La valeur affective de *l* est beaucoup plus douteuse dans *almessi* qui connaît des doublets *timssi* (A.-Warain), *messi* (touareg), ne comportant pas ce préfixe ; en outre, c'est un nom (rac. M S) dont on ne relève point normalement de dérivés expressifs, et on peut ajouter qu'*almessi* n'a en brâber aucun sens péjoratif spécial.

c) Troisième cas, enfin : l'article *l* a complètement disparu des noms anciens devant lesquels il était usité. Le départ reste à faire de ceux de ces noms qui l'ont ainsi réellement perdu, et de ceux qui l'ont conservé en tant que fausse radicale interne en conformité du processus déjà évoqué au § a) ci-dessus.

Cet ancien article *l*, qui, en tout état de cause, semble un vestige attardé d'un stade très archaïque de la langue (les mots dans lesquels on le retrouve appartiennent tous au fonds commun berbère), est peut-être apparenté à l'article *al* de l'arabe. La chose est possible, indémontrable pratiquement du fait du nombre immense de probabilités qui peuvent avoir déterminé la convergence accidentelle d'emploi de deux racines monolithères phonétiquement identiques. L'étroite analogie des fonctions grammaticales des deux éléments ainsi comparés dans les domaines arabe et berbère, offrant par ailleurs une suffisante connexité sur bien des points, semble autoriser toutefois à poser cette hypothèse de leur commune origine. La particularité du traitement : $l > t > r$, que font subir à la consonne *l*, certains parlers du Maroc central et du Rif, explique d'autre part l'existence reconnue d'un doublet *r* de cet ancien article (cp. les deux préfixes *bel* et *ber* dans *abelhau*, lévrier, et *aberhūs*, *ibid.*).

2°. — a) L'article défini *n* s'est maintenu également — autant qu'il semble — comme élément de pronom relatif — démonstratif (cf. *ēnna*, *ēnn*,

chuintante est une des caractéristiques du système phonétique des oasis berbérophones du Sud tunisien (cf. *infra*, section III, § III, II, une autre explication possible de tous ces termes).

(1) Ce premier exemple n'est pas très concluant, car il existe également une racine L pour désigner l'« œil » (cp. Soûs, brâber : *allen*, les yeux), et, en outre, nous verrons plus loin (cf. *infra*, section III, § III, II) que le berbère ancien a fait usage d'un affixe *l* à sens partitif : dans ces conditions, *ild* (= L + *l* ?) pourrait donc avoir une nuance du sens de « autre œil », second œil ».

enni, etc.), et, en outre, plus avantage que *l*, il a survécu dans nombre de cas avec son emploi articulaire ancien :

1) On le trouve, en effet, en premier lieu, devant tous les noms féminins à l'état d'annexion, et cela dans *tous* les parlers ;

2) De même devant les noms propres à l'état d'annexion dans un grand nombre de parlers ;

3) Enfin, en troisième lieu, avec un caractère de très grande généralité, en *touareg* devant *tous* les noms masculins ou féminins en état d'annexion.

b) La valeur de *n* comme affixe expressif devant les noms masculins où il a perdu son sens articulaire n'est pas toujours très apparente. Ex. : *inif*, entonnoir (de F : verser, émettre). Ce préfixe affectif (?) n'est pas toujours aisé non plus à distinguer du préfixe nasal (*m*, *n*) des noms d'agent. On ne peut douter cependant de son incorporation définitive à nombre de vieux noms, en particulier comme second terme consonantique des groupes préfixés *agen*, *ahen*, à sens détérioratif très vivant ; l'existence parallèle des préfixes *ag*, *ah*, de signification équivalente, laisse toutefois en suspens la question de savoir quelle peut bien être ici la valeur sémantique propre qu'il convient d'attribuer à *n*.

En somme et pour résumer, l'élément *l* semble correspondre à une forme d'article défini extrêmement ancienne. Outre son usure grammaticale très prononcée, son identité possible avec l'article *l* de l'arabe, survivant dans un domaine linguistique apparenté mais depuis fort longtemps autonome, n'est peut-être pas en effet un argument à dédaigner en faveur d'une conclusion de ce genre. *n*, peut-être contemporain lui-même de *l* (cf. en effet l'article suffixé *-n* de l'himyarite et ce que dit, d'autre part, Ibn Khaldoun des prétentions himyarites des Sanhaja du désert dans la langue desquels cet article *n* a précisément conservé à l'heure actuelle le sens le plus vivant (1)), a souffert en tout cas une usure sémantique beaucoup moins accusée.

Le groupe des parlers touareg mis à part, on peut en bref considérer que tout se passe aujourd'hui comme si l'article *w* et ses multiples doublets manifestaient une tendance de plus en plus nette à étendre leur aire géographique de diffusion et à se substituer progressivement en valeur grammaticale pleine aux anciens articles *l* et *n*, eux-mêmes relégués désormais dans

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 176.

des emplois vides ou simplement expressifs. Le groupe touareg lui-même, que nous venons d'excepter, ne semble pas tout à fait hors d'atteinte de ce phénomène de substitution, puisqu'on y note la coexistence d'emploi des deux articles *n* et *w*, ce dernier apparaissant plus particulièrement spécialisé dans le rôle secondaire d'indice nominal (1).

Si nous revenons à présent à la morphologie des préfixes expressifs, nous voyons donc qu'une première catégorie rudimentaire de ces préfixes sera constituée par *l* ou *n*, éléments qui ont perdu dans *tous* les parlers leur valeur grammaticale ancienne d'article devant le nom à *la forme simple*, une seconde catégorie originale des mêmes préfixes pouvant aussi consister — à l'intérieur cette fois d'un parler déterminé — en un doublet de l'article *w*, dépourvu d'emploi grammatical dans le parler considéré et, comme tel, appelé à y revêtir une valeur incertaine et vague, donc éventuellement un sens expressif. L'hypothèse nouvelle, ainsi envisagée dans ce second cas, sur le plan suggéré par l'exemple de *l* et *n*, ne peut être vérifiée toutefois — pour autant qu'elle ait une valeur quelconque — qu'à l'occasion d'un emprunt de vocabulaire effectué à l'extérieur par le parler considéré ou résultant d'un remaniement local du substrat ethnique qui entraîne une refonte concomitante des données dialectales articulatoires. Il reste donc à démontrer la possibilité de ce genre d'emprunt, question qui fera l'objet d'un prochain paragraphe. Admettons du moins provisoirement cette possibilité : on voit à partir de là qu'à leur tour les deux types différents de préfixes issus de *l* ou *n*, ou de *w*, peuvent se combiner, se juxtaposer l'un à l'autre dans un même mot par applications successives du mécanisme ainsi imaginé, l'ordre relatif des termes étant d'ailleurs absolument indifférent et uniquement déterminé par le hasard de l'itinéraire ethnique suivi par le mot au cours de ses pérégrinations. C'est cette hypothèse commode que nous avons transposée d'autre part sous une forme schématique en considérant le préfixe expressif-type comme un terme du développement phonétique d'un groupe fondamental :

w + (facultativement) *n* ou *l* ;

ou, plus rarement, d'un groupe inverse :

n (ou *l*) + (facultativement) *w*.

Il nous reste à justifier cette hypothèse si simple, à laquelle nous avons

(1) Préfixé au nom à l'état simple.

été conduits, en montrant, par une étude de ses conséquences phonétiques, qu'elle suffit à elle seule à rendre compte très exactement de toutes les particularités des préfixes expressifs et même, beaucoup mieux encore, de l'ensemble des particularités dialectales connues de la morphologie berbère.

C. — ÉVOLUTION PHONÉTIQUE DES ÉLÉMENTS DE PRÉFIXES EXPRESSIFS.

Nous envisagerons tout d'abord les conditions de l'évolution phonétique de ces éléments, puis nous passerons aux modalités mêmes de cette évolution.

1° *Conditions de l'évolution phonétique.*

Ces conditions sont à la fois sémantiques et phonétiques.

a) *Conditions sémantiques.* — La condition sémantique initiale d'une altération phonétique de l'article dans un parler donné est la perte de sa valeur grammaticale d'article dans ce parler. On peut en effet poser en principe qu'un élément monolithère, supportant une acception aussi abstraite que celle exigée par ce rôle de simple classificateur grammatical, est assuré en tout état de cause, dans la langue populaire, d'une intégrité formelle presque indéfinie — sauf, bien entendu, son remplacement total toujours possible par un substitut d'origine différente. Son évolution phonétique, du moins, ne peut être que très lente, et c'est alors un phénomène général et absolu qui s'oppose à toutes séries particulières aberrantes dans le parler considéré (le parler étant défini en fonction précise du substrat ethnique envisagé à l'intérieur d'un territoire suffisamment restreint). Toute altération locale un peu prononcée nuirait en effet à l'intelligence générale du signe, et, d'autre part, son caractère hautement abstrait, sa valeur quasi algébrique lui permettent d'échapper en permanence à toute action psychologique déformatrice : c'est le type le plus parfait qui soit de mot dénué de vie appelé, sauf accident, à se transmettre inchangé à travers les siècles (cp. la stabilité remarquable de la vibrante *l* du démonstratif latin conservé comme article défini dans la plupart des langues romanes).

La perte nécessaire de la valeur grammaticale de l'article peut résulter de trois causes différentes :

1) Elle peut provenir en premier lieu de la substitution progressive opérée au profit d'un autre article à l'intérieur du parler considéré. Ce phé-

nomène est susceptible d'intervenir pour diverses raisons : usure sémantique du premier article due à une existence locale trop prolongée (1), tendance psychologique à réagir contre l'uniformisation dialectale (2), etc. De semblables faits ont dû intervenir à maintes reprises dans la vie des parlers berbères si l'on doit en prendre à témoin la morphologie, souvent très complexe, des affixes expressifs qu'il est possible de mettre en évidence.

2) Le mot déterminé peut perdre également sa valeur nominale. Il en a été ainsi en particulier, en berbère, de tous les thèmes verbaux qui revêtaient autrefois le caractère mixte de thèmes « nomino-verbaux ». La chose est très nette par le témoignage grammatical de l'ancien égyptien et les vestiges nombreux que nous aurons l'occasion de mettre en évidence dans la conjugaison et la syntaxe berbères actuelles (absence d'un jeu complet de désinences personnelles du verbe, mise à l'état d'annexion du sujet qui suit le verbe) (3). En pareil cas, si le sens de la racine demeurait transparent, celui de son affixe déterminatif ancien devenait lui-même, au contraire, extrêmement vague et avait par suite tendance à passer dans le domaine expressif.

3) Enfin, la perte de la valeur grammaticale de l'article peut résulter en troisième lieu — et ce sera le cas le plus fréquent — d'un emprunt de vocabulaire fait à un parler extérieur qui n'use point du même article que le parler emprunteur, ou en use dans une position relative différente par rapport au nom déterminé (par exemple un des deux parlers préfixe l'article et l'autre le suffixe). L'article emprunté, dont le sens précis n'apparaît plus aux nouveaux usagers du terme, pourra alors passer à une valeur expressive si la racine du nom, comme c'est la plupart du temps le cas, est commune aux deux parlers et aisément perçue des emprunteurs. Toutefois le processus ainsi évoqué soulève une double question préalable : on peut, en effet, contester tout d'abord la possibilité de ces emprunts de termes de parler à parler, et, d'autre part, on peut aussi contester que ces emprunts — lorsqu'ils interviennent — soient nécessairement réalisés avec l'article. Nous allons examiner successivement ces deux points.

α) Si l'on considère quelles peuvent être les conditions d'un emprunt

(1) En pareil cas, on se contentera souvent de modifier la place de l'article (de préfixe, on en fera, par exemple, un suffixe) sans recourir à une substitution (cf. *infra*, section III, § III, 1).

(2) Sur ce point, cf. *infra*, section III, § III, 1.

(3) Sur ce caractère ancien mal différencié du verbe berbère, cf. encore *infra*, section III, § II, 1.

de termes de parler à parler, on invoquera pour commencer, et en vue de répondre à la première objection, le besoin continu de vocables de remplacement, très sensible dans le domaine du langage expressif à l'intérieur duquel les mots ont une vie psychologique particulièrement brève. Or, quand on parle de langage expressif, on sait d'avance qu'il faudrait presque englober sous cette qualification le contenu intégral du vocabulaire concret berbère dont le caractère général affectif est un des mieux affirmés qui soit. Quiconque est familier avec l'ethnographie nord-africaine sait de fait quelle large place y tiennent ainsi en toute occasion les précautions oratoires et la vie interne des mots (1).

Au surplus, la pauvreté notoire du fonds morphologique, sur laquelle nous avons déjà longuement insisté, et qui résulte du défaut d'imagination abstraite se traduisant par une absence presque totale de concepts grammaticaux, ne vient pas peu en aide aux nécessités expressives du langage pour faciliter ces échanges mutuels de termes de parler à parler. La mémoire concrète très vive des indigènes est encore un facteur supplémentaire de la rapide naturalisation des emprunts ainsi effectués. Le brassage ethnique formidable, dont on entrevoit à travers l'histoire du Maghreb toute la complexité, a développé d'autant cette facilité mnémonique qu'il lui assurait en fait, par la force même des choses, un perpétuel aliment. Enfin la faveur psychologique exceptionnelle dont bénéficient toujours les mots d'origine étrangère a bien dû, elle aussi, apporter son active contribution dans les phénomènes d'emprunt ainsi mis en lumière. Sans doute ne pourrait-on avoir, du résultat de toutes ces tendances combinées, une représentation à peu près exacte, qu'en y comparât la lourde richesse exotique de l'argot faubourien de Paris par exemple, issu pareillement d'un milieu social très composite et où la bigarrure ethnique rappelle quelque peu — toutes choses égales d'ailleurs — celle qu'on peut observer d'un bout à l'autre du Maghreb berbérophone (2).

β) Ce premier point admis, nous pouvons nous demander à présent, pour

(1) Cf., surtout sur ce point, Destaing, *Interdictions de vocabulaire en berbère*, in *Mémorial René Basset*, Paris, 1925, p. 177 sqq.

(2) Cf., pour des conclusions particulières semblables sur la contamination du parler A.-Seghrouchen par les parlers du Groupe Sud, Destaing, *A.-Seghrouchen*, cit., Introd., p. LXXXI sqq.. Nous avons eu l'occasion de faire personnellement maintes observations analogues tant chez les A.-Warain de l'Est que chez les A.-Seghrouchen du Sud. Nous en donnerons un aperçu dans les études que nous préparons sur ces deux parlers.

répondre à la seconde objection déjà citée, quelles seront la plupart du temps les modalités de l'emprunt d'un terme ainsi effectué d'un parler à un autre? Tout d'abord et dans la très grande majorité des cas, on doit constater que le nom berbère se trouve employé dans la conversation courante à l'état d'annexion; il revêt en effet cet état toutes les fois qu'étant sujet d'un verbe, il a ce verbe pour antécédent dans la phrase, c'est-à-dire dans la construction berbère normale, celle qui est de beaucoup la plus usitée; de même s'il est gouverné par une préposition, ou encore s'il joue le rôle de complément déterminatif d'un autre nom, ou bien enfin s'il se trouve annexé à un adjectif numéral. Dans ces conditions, on le voit, l'existence du nom à la forme simple, c'est-à-dire dépourvu de l'article défini qui caractérise l'état d'annexion, correspond à un fait purement accidentel et l'emprunt se fera 99 fois sur 100 avec l'article. A ce stade, et si le thème d'article est commun aux deux parlars en présence, le nom emprunté ne devra alors sa physionomie expressive éventuelle qu'à son absence antérieure totale du parler emprunteur. Au contraire, si l'article recueilli avec le nom est différent de celui qui est usité par le parler emprunteur, à cette première cause de traitement expressif possible, va s'en adjoindre, le cas échéant, une seconde résultant de la seule présence, devant un morphème commun par hypothèse aux deux parlars, d'un élément adventice à sens propre imprécis, apte par conséquent à revêtir une valeur affective. Il importe de bien séparer ces deux processus : dans la première hypothèse, en effet, c'est le mot tout entier, considéré globalement, qui supporte un sens expressif; dans la seconde, c'est le préfixe seul, figuré par l'article emprunté, qui va prendre ce sens.

Remarquons en outre que l'emprunt ainsi réalisé dans ce second cas va s'adjoindre à l'état d'annexion l'article local. Dès lors, et si l'on suppose à présent que le nom, qui a déjà subi une première fois ce traitement, se trouve à nouveau réemprunté à son territoire d'adoption par un autre parler limitrophe, nous pourrions le voir ainsi s'augmenter progressivement de toute une série d'additions « articulaires » se succédant dans un ordre absolument indifférent (en fait, les thèmes d'article qui ne se trouvent plus vivants actuellement dans aucun parler représenteront presque toujours, le cas échéant, les termes ultimes des groupes additifs; tel sera le cas en particulier bien souvent pour *n* et surtout pour *l*). Le mécanisme fonctionnera exactement de la même manière dans l'hypothèse d'un remaniement sur

place du substrat ethnique entraînant l'utilisation locale d'un nouvel article (1).

En somme, plus un mot révèle de complexité dans sa morphologie expressive et plus il est certain qu'il a traversé, au cours des siècles, de très nombreuses couches ethniques. C'est le cas notamment de tous les termes expressifs s'appliquant aux parties du corps humain et qui sont dérivés sans aucun doute des plus vieux noms connus du berbère commun (2).

b) *Conditions phonétiques*. — Nous en arrivons à l'étude des conditions phonétiques particulières qui ont présidé aux vicissitudes morphologiques multiples des préfixes expressifs. L'élément articulaire considéré — *n, l, w* ou doublets — *a*, par hypothèse, dépouillé toute valeur grammaticale; ce n'est plus à présent qu'un simple phonème additif, consonne ou voyelle, à sens plus ou moins vague et incertain. Sa position peut se présenter en outre de deux manières différentes :

1) Ou bien il se trouve à la finale du nom déterminé à raison de son caractère d'ex-article suffixé — nous réserverons l'étude de ce premier cas pour la seconde partie de paragraphe où nous traiterons des suffixes expres-

(1) Cette théorie s'applique tout aussi bien au traitement berbère des noms arabes d'emprunt munis de leur article défini *l*. Soit originalité propre du groupe des parlers arabes maghrébins (groupe citadin-montagnard), soit fait de substrat syntaxique berbère, l'emploi du nom sans article est en règle générale presque aussi rare, en effet, dans ces parlers qu'il l'est d'autre part en berbère. Ainsi s'explique sans doute que les emprunts faits de ce premier domaine au second forment dans la généralité des cas amalgame avec leur article. En pareille occurrence, si les berbères emprunteurs sont des bilingues, ayant, par conséquent, le sentiment de la valeur grammaticale du préfixe *l* ainsi considéré, le mot arabe d'origine, naturalisé berbère, ne subira aucune addition articulaire antérieure (c'est le cas de tous les emprunts arabes actuellement réalisés par les parlers zénètes); ou bien, si les emprunteurs ne sont que berbérophones, on verra alors apparaître devant l'article arabe, l'article berbère local : d'où des morphèmes tels que *alkās*, verre (Soûs) (ar.

الكاس). Il est vrai que ce dernier exemple peut aussi correspondre à un emprunt très ancien, remontant à la première phase d'arabisation du Maghreb extrême — celle qui a suivi l'invasion du VII^e siècle — et traduisant ainsi simplement la conservation du vocalisme *a* classique de l'article arabe.

Le mécanisme fonctionnera exactement de même dans le cas d'un emprunt arabe fait à des parlers berbères : suivant que les emprunteurs seront ou non bilingues, on verra tomber ou se maintenir l'article berbère précédant le nom; en cas de conservation, on aura alors un préfixe du type *l + w* (ou doublets), devant le thème nu du nom berbère passé au vocabulaire arabe.

L'exemple du terme *atáy*, thé, notamment, est assez curieux, parce que — si l'on doit considérer l'*a* initial comme représentant l'article berbère, ce qui n'est nullement prouvé du reste, attendu que l'on ignore la forme sous laquelle ce nom a pu être importé pour la première fois au Maghreb — on devrait conclure que les Arabes l'ont emprunté aux Berbères. L'emploi usuel en arabe marocain de ce mot sans l'article *l* constitue d'ailleurs une autre singularité de ce terme énigmatique observé dans les deux langues.

(2) Cf. de nombreux exemples de ces noms dans A. Basset, *Étude de géographie linguistique*, cit.

sifs —, ou bien, au contraire, il se trouve à l'initiale du nom où il représente un ancien article préfixé. Dans ce deuxième cas, il se verra alors préfixer automatiquement à son tour l'article local (le système ancien de la suffixation de l'article paraît abandonné depuis très longtemps de tous les parlers berbères). En somme, l'article emprunté va ainsi se trouver encadré, emprisonné, entre deux sons, voyelles ou consonnes. C'est là une première condition capitale de son développement phonétique éventuel.

2) Deux hypothèses, en effet, vont maintenant se présenter :

α) ou bien l'article emprunté est un son sensiblement stable dans le parler emprunteur (il en est ainsi à peu près partout de *n*, et aussi de *l*, sauf le traitement : $l > t > r$, spécial à certains parlers); il reste alors sans modifications;

β) ou bien l'article emprunté ne correspond pas à un son stable dans le parler emprunteur : en pareil cas, il va se déformer, s'adapter phonétiquement au système local. C'est dans des conditions particulières semblables que *l* est passé jadis dans un certain nombre de préfixes à *r*, comme le démontre de façon manifeste la correspondance des séries expressives *bel-/ber-*, *gel-/ger-*, *wel-/wer-*, etc...

Cette adaptation phonétique peut d'ailleurs intervenir par deux voies différentes. Ou bien elle procède, en effet, directement du son tel qu'il a été emprunté; ou bien on fait subir au préalable à celui-ci un renforcement d'intensité qui conditionne dès lors un peu différemment son traitement phonétique ultérieur. La résultante du renforcement ainsi envisagé, lorsqu'il a eu pour effet d'entraîner une altération spécifique du phonème, peut elle-même, à son tour, subir un nouveau renforcement, ce qui ouvre la voie à tous les dérivés phonétiques possibles, ainsi du reste qu'on le verra dans un instant. Les raisons de ce renforcement d'intensité du son apparaissent au demeurant assez diverses. La gémiation, portant sur la consonne initiale des noms, s'observe très souvent dans les mots courts qui ont besoin d'être quelque peu étoffés pour la prononciation; elle est surtout fréquente pour ce motif dans les parlers du groupe chleuh :

Ex. : *ayyis*, cheval (Soû-), et *ayis*, *iyis* (Nord);
ayyūr, mois (ibid.), et *ayūr* (ibid.);
awwūn, pierre (ibid.), et *awūn* (ibid.);
tawwūrt, porte (ibid.), et *tawūrt* (ibid.).

Le même renforcement peut aussi correspondre à une mise en valeur

intentionnelle du phonème renforcé. Dans l'espèce qui nous occupe, il traduit alors l'adoption locale décidée de l'article emprunté en tant qu'élément expressif. Le renforcement à portée intensive est en effet — avec l'emphase à tendance péjorative — un des rares et faciles procédés morphologiques qui soient vraiment populaires en Berbérie (1). On peut objecter sans doute qu'il se montre surtout fréquent lorsque la consonne envisagée ne s'appuie pas sur une voyelle pleine (*a, u, i*) lui faisant immédiatement suite et qu'à ce titre il répond, de façon plus que probable, à un simple souci d'harmonisation syllabique quantitative; mais par ailleurs tous les préfixes grammaticaux berbères apparaissent normalement gémérés quel que soit au surplus leur voisinage phonétique : il en est ainsi notamment de l'indice *t* des verbes dérivés passifs, du préfixe *t* de la forme d'habitude, des indices respectifs *m* et *s* des verbes dérivés réciproques ou factitifs. Il semble donc bien qu'on ne puisse contester, dans tous ces cas, l'intervention effective d'un processus psychologique à l'origine première du phénomène de renforcement.

Parfois ce renforcement expressif de l'initiale se déplace, en vertu d'une sorte de phénomène de ressaut, vers la seconde consonne du thème. Le cas paraît particulièrement fréquent lorsque les deux consonnes considérées ne sont séparées que par une simple voyelle *e* de disjonction. Ex. : *kkerz*, forme d'habitude du verbe *kerz*, labourer, avec son doublet beaucoup moins usuel *kerrez*. On doit attribuer sans doute à ce phénomène de ressaut, des formes expressives comme *aqemmu*, lèvres (< *aqqemu*? bouche), ou encore *awennifes*, luzerne (Soûs) (< *awewnifes*? < *ifes*? cp. *i/sân*, semences; *tafsut*, millet, à racine identique FS) (2).

2° *Les modalités de l'évolution phonétique des préfixes expressifs.*

Nous envisagerons sous ce paragraphe les vicissitudes phonétiques de l'article :

$$w (> u) / y (> i) / h / (a),$$

supposé égaré hors de son lieu d'emploi originel et placé, comme nous venons de le voir, entre deux sons, voyelles ou consonnes ou mixtes. Nous n'avons pas à nous préoccuper des formes vocaliques : *a, u, i*, phonétiquement stables

(1) Sur les procédés de la morphologie populaire, cf. *infra*, section III, § III, II.

(2) Dans le cas de *awennifes*, il est possible aussi que la gémération de l'*n* provienne d'un premier stade **ënnifes* du mot, avec article renforcé.

dans tous les parlars et qui seront conservées telles quelles après emprunts à moins qu'elles ne fassent l'objet de permutations dialectales de timbre suivant le processus déjà indiqué d'autre part (1). Quant aux formes consonantiques, qui feront donc seules l'objet de notre étude, nous signalerons tout d'abord les traitements locaux actuels de chacune d'elles, géminée ou non; puis nous montrerons ensuite, par quelques exemples appropriés, la filiation tangible qui unit tous les échelons de la gamme phonétique ainsi mise en évidence.

a) *Les états phonétiques de l'article w.*

x) *Non géminé.* — Dans les parlars du Soûs et certains parlars brâber, *w* étymologique est souvent transformé en linguo-palatale sonore, *g*, ou sourde, *k*. Ex. :

| | | | |
|---|---|---------------------|---|
| g | { | <i>ils "gurgās</i> | la langue de l'homme (A.-Seghrouchen du Sud). |
| | { | <i>(ils wurgās)</i> | |
| k | { | <i>iuk</i> | un (A.-Mgîld). |
| | { | <i>(iw-en) (2)</i> | |
| | { | <i>ħaoks</i> | se promener (Beni-Hsouden). |
| | { | <i>(ar. ħawwes)</i> | |

Au lieu d'une palatalisation, on peut observer dans les mêmes parlars une labialisation; celle-ci aboutit à une spirante labio-dentale :

| | | | |
|---|---|-----------------|--------------------------|
| f | { | <i>funzer</i> | saigner du nez (brâber), |
| | { | <i>(wunzer)</i> | |

ou à une occlusive bi-labiale :

| | | | |
|---|---|-----------------------|---------------------|
| b | { | <i>arba</i> | garçon (brâber). |
| | { | <i>(Soûs : tarwa,</i> | progéniture). |
| | { | <i>bbwi</i> | emporter (Kabylic). |
| | { | <i>(awi)</i> | |

Les deux premiers états de *w*, *g* et *k*, appelés à évoluer dans des parlars spirants (*Zênètes*), donneront à leur tour :

(1) Cf. *supra*, p. 65.

(2) Cette forme est usitée chez les Izayan voisins des A.-Mgîld. *n* y représente l'article qui précède le nom à initiale consonantique placé à l'état d'annexion à la suite du numéral (cf., en effet, fém. *iwet* (*ïw*), une, et Soûs : *ia-n-bigerdain*, un serpent; *iħf* *ïw-bigerdain*, la tête du serpent; *ia-urgās*, un homme; *iħf* *urgās*, la tête de l'homme; aussi fém. *iāt*).

$$g-g > \bar{g} > y;$$

$$k-k > \underline{k} > x \text{ (} y \text{ sourd) (} > y \text{) (1),}$$

ou encore, avec le traitement spécial aux Ait-Seghrouchen d'Immouzer et aux Ait-Mtîr :

$$g > j$$

$$k > \dot{s}.$$

En somme, nous avons donc la gamme schématique suivante :

$$w > \left\{ \begin{array}{l} b \\ f \\ g > \bar{g} > y \\ j \\ k > \underline{k} > x \\ \dot{s}. \end{array} \right.$$

On peut noter en outre que \dot{s} et j gémérés donnent respectivement, dans le Rif, \check{c} et \check{g} (2).

β) *Traitement de w géméré.* — Suivant les parlers, on observe en règle normale :

$$ww > gg$$

$$\text{ou : } ww > kk.$$

Le traitement affaibli de la gémérée dans les parlers brâber conduit, dans ceux-ci, à :

$$gg > g \text{ (} > \bar{g} \text{)}$$

$$\text{ou bien : } kk > k \text{ (} > \underline{k} \text{)}.$$

Nous retombons donc avec ces parlers dans la série α) précédente. Mais le même groupe dialectal connaît encore un autre type d'altération pour g consistant en une vélarisation : $g > \dot{g}$ ($> b$) (3) :

Ex. : *ajra*, seau, baquet, et *agra*.

ajyây, joue, et *aggây*.

(1) Cf. E. Destaing, *Seghr.*, cit., p. 18 sqq.

(2) Cf. Biarnay, *Dialectes berbères du Rif*, p. 523 sqq. et 528 sqq.

(3) Bien entendu, l'alternative $g > \dot{g}$, ou $g > \bar{g}$, à l'intérieur d'un même groupe dialectal, de même que $w > g$ ou $w > f$ au paragraphe précédent, n'est pas inconditionnée; le voisinage phonétique y intervient au premier chef; mais cette considération d'un traitement dialectal *absolu* ou *relatif* du son est indifférente à notre hypothèse, puisque l'élément w envisagé peut lui-même se trouver, à l'intérieur du mot, dans toutes les situations relatives possibles. (Sur la vélarisation du g en brâber, cf. Loubignac, *Étude sur le dialecte berbère des Içayân*, I, p. 64.)

ismeh, nègre, et *ismeg*.

amezzūj, oreille, en face de : pluriel (Soûs) : *imezgān*, et singulier (Zénétie) : *imejj* (< *imezj* < *imezg*).

A son tour, *j* est normalement traité *h* chez les Nektāwa (Soûs), *h* (par l'intermédiaire de *h*?) à Massat, Imougadir et chez les Achtouken (Soûs), *ε*, *ā*, *a*, à Wargla, Ghadamès, Taṭṭāwin (Tunisie) et chez les Beni-Šalah (Kabylie), *k* chez les Zenaga (1). Enfin, *j*, géminé, passe partout à *qq* (> *q* par affaiblissement dans le groupe brāber).

En résumé, nous avons donc une nouvelle gamme :

$$g > j > \begin{cases} h > h \\ h > \xi > \bar{a} > a \\ j > j > qq > q. \end{cases}$$

L'étude spéciale des articles *y* et *h* ne nous conduirait point à présent à des éléments nouveaux, puisque ces deux phonèmes nous sont déjà apparus comme des étapes phonétiques particulières de *w*. Nous pouvons, par conséquent, sous le bénéfice de cette remarque, la laisser de côté pour aborder maintenant l'énumération des divers exemples concrets annoncés.

b) *Développement effectif complet des séries phonétiques considérées.*

— Il est facile de montrer, par une liste d'exemples portant précisément sur des mots très anciens et répandus comme tels dans tous les parlers, que le développement, la mise en jeu totale de la double gamme phonétique ainsi évoquée, est bel et bien une réalité linguistique berbère et non une simple et séduisante hypothèse dépourvue de tout appui matériel.

α) *Exemples de ce développement dans les pronoms.* — La haute ancienneté des thèmes pronominaux berbères, que d'aucuns ont déjà rapprochés des thèmes correspondants du vieil égyptien (2), n'est actuellement contestée par personne. Proposons-nous donc, par exemple, de dégager, à travers les multiples parlers, l'élément central du pronom de la 1^{re} personne.

Au thème *w/y*, mis en évidence par Soûs, *-niu*, de moi, suffixe pos-

(1) Nous empruntons ces diverses indications à des notes communiquées par M. Destaing, aux monographies classiques consacrées à ces différents parlers et à des notes personnelles que nous avons nous-même recueillies chez les Achtouken. Nous nous sommes servi, comme principaux termes de comparaison, du suffixe personnel *j* de la première personne sing. du verbe et aussi du thème verbal *sej*, acheter, répandu dans la généralité de ces parlers.

(2) Cf. surtout, à ce sujet, M. de Rochemonteix, *Essai sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère*, Paris, 1876.

sessif de la 1^{re} personne (en face de *iyi*, à moi, pronom régime indirect correspondant, qui appartient à la même série radicale, comme le montre par ailleurs manifestement le parallélisme des formations semblables attestées pour les pronoms possessifs et pronoms régime indirect des deux autres personnes : *-ėnnək*, de toi (masc.), *-ėnnem*, de toi (fém.), *-ėnnes*, de lui, ou : d'elle; et *ak*, *am*, *as*, à toi (masc.), à toi (fém.), à lui, ou : à elle; ce simple tableau faisant, en outre, suffisamment ressortir à première vue le caractère purement morphologique des préfixes *a* ou *n*, celui-ci géminé ou non pour obéir à la loi d'harmonisation quantitative déjà vue (1)), répond :

Un thème *k* dans le pronom personnel isolé : *nekkī*, moi, à préfixe *n* (comme il appert de *netta*, lui, en face de pronom régime direct *t*, lui; ou encore de *nitni*, eux, en face de pronom régime direct *ten*, eux) (ce thème *k* devient *k* ou *s* dans les parlers spirants);

Ibid., un thème *j* dans le suffixe possessif de la 1^{re} personne du singulier spécial à certains parlers : *inuĵ*, de moi (Harakta, Qşour); ibid., dans la désinence de la 1^{re} personne du singulier des verbes pour la conjugaison en usage dans le Soûs : *-ĵ* (désinence qui ne représente pas autre chose d'ailleurs qu'un ancien suffixe possessif annexé au thème « nomino-verbal », ainsi que nous le montrerons ultérieurement);

Ibid., un thème *h* dans la même désinence, *-h*, usitée dans le groupe brâber et le groupe Nord; et aussi dans le pronom régime direct de la 1^{re} personne du pluriel connu de ces derniers parlers : *ah*, nous (l'identité de la série radicale de la 1^{re} personne au singulier et au pluriel semble bien résulter au surplus de la forme du pronom pluriel isolé : *n-akn-i*, à thème *k* identique à celui du singulier + suffixe *n* de pluriel, ainsi que de la fonction grammaticale bien connue de *a*, préfixé dans *ah*, en tant qu'indice général de pluriel).

La désinence *-ĵ* de la 1^{re} personne du singulier des verbes est traitée :

-h (Nektawa);

-h (Masset, Imougadir, Achtouken);

-ġ, *-ā*, *-a* (Wargla, Beni-Salah, Taţawin, Ghadamès);

-k (Zenaga).

A moins de contester l'unité originelle du thème considéré — ce qui

(1) Cf. *supra*, p. 79.

paraît difficile étant donné partout la parfaite concordance des morphèmes dont il est revêtu —, on voit donc bien que nous retrouvons effectivement là, et dans un exemple décisif s'il en fût, la gamme phonétique annoncée d'autre part.

β) *Exemples du développement phonétique de w dans les verbes.* — Considérons le verbe « être mûr », dont le radical originel (W ?) est commun à tous les parlers; nous nous trouvons en présence de la série suivante :

wu (Idaou-Semlal, Beni-Iznācen, Zkara, Beni-Snous, Meṭmaṭa, Chenoua, Beni-Ṣalaḥ, Mzab, Djebel-Nefousa);

ũ (Rif);

ubb (Kabylie);

ugg (Izayān);

um (Beni-Menacer);

emm (Wargla);

nu (Idaou-Semlal, A.-Seghrouchen, Achacha);

ñu (Rif);

eñ (Ahaggar) (1).

De même le verbe « saigner du nez » :

wunzer (Idaou-Semlal);

bunzer (Beni-Snous);

munzer (Ntifa);

funzer, *ffunzer* (Beni-Ṣalaḥ, Beni-Mesaoud);

gunzer (A.-Seghrouchen);

kunzer (Izayān) (2).

De même encore le verbe « balancer, être indécis » :

welivēl (Ahaggar) (3);

heluhelu (ibid.);

ɣelulu (Idaou-Semlal);

hlullu (ibid.);

hlullu (ibid.) (4);

etc...

(1) A. Basset, *Verbe berbère*, cit., p. 63.

(2) *Ibid.*, p. 136.

(3) De Foucauld, *Dict.*, cit., II, p. 337.

(4) Destaing, *Tachelhit*, cit., p. 30.

On voit qu'à notre liste déjà longue des états phonétiques de *w*, dressée tout à l'heure, nous aurions pu encore ajouter *m*, *n* et *ñ* (1)!

γ) *Exemples du développement phonétique de w/y dans les noms.* — Nous nous bornerons à citer un exemple unique, mais qui est très intéressant, parce qu'il montre la filiation bien berbère d'une partie au moins des termes qui servent à désigner la « tente ». Celle-ci porte le nom de :

ehen, ehan, en Ahaggar (pl. *inan*);

ayen, à Ghadamès;

in, en Zenaga;

tahan, dans le parler des Izayān (2).

ahham, chez les Zemmoûr et les Beni-Iznacen et aussi chez les Temsaman et les Ibeqqoyen (3) — mais dans ces deux dernières tribus avec le sens secondaire de « maison » —, peut très bien se rattacher à la même série à condition d'admettre la possibilité du passage : $n > m$, mais sur ce point il suffit de renvoyer aux métamorphoses de *uw*, déjà citées. L'étymologie arabe, souvent proposée pour *ahham* est, en effet, suspecte à bon droit du fait de la gémation bien attestée du *h* dans la leçon berbère; elle est moins douteuse, au contraire, dans *ahyam*, tente (Soûs) (خَيْم?), mais on remarquera ici l'ironie du sort qui n'accorde ce semblant de triomphe au vocabulaire arabe que dans un pays de purs sédentaires où la seule « tente » connue est celle du bédouin. Nous persistons donc à croire que le mot qui désigne la « tente » est bien berbère sous ses formes actuellement vivantes en région nomade berbérophone; sans doute se rattache-t-il à GN, « s'abriter pour passer la nuit, dormir » (4). Cela n'exclut pas d'ailleurs la lointaine parenté de *ehan* touareg et *hyam* arabe, à condition seulement qu'on en fasse remonter l'origine à une époque antérieure à l'individualisation séparée de la langue berbère.

On pourrait multiplier à volonté les exemples analogues (5). D'ores et

(1) Si nous nous sommes abstenus de le faire, c'est que cet élément nasal peut très bien représenter en fait, ici, un affixe morphologique d'origine « articulaire » — = n — adjoint au radical W (soit n + W) (cf., en effet, *infra*, section III, § II, 1).

(2) Cf. Laoust, *Mots et choses berbères*, Paris, 1920, p. 21.

(3) Biarnay, *Rif*, cit., p. 10.

(4) Tout comme *birgen* (Dj.-Nefousa), *iber̄gen* (Ahaggar), tente, *aqben* (Siwa), maison (avec métathèse : *abgen* > *aqben*, dans ce dernier terme), qui peuvent être considérés comme des dérivés à préfixe expressif de cette racine.

(5) Cf., entre autres, *jušt* < lat. *aügüstūs*, août, avec traitement : $g > ġ$; *tasliḡwa*, caroube < lat. *siliquā*, avec traitement : $q (= k) > ġ$ (par l'intermédiaire de *siliḡwa*?). Les variantes

déjà la conclusion s'impose de la plasticité phonétique étonnante des éléments *w*, *y*, *h*, jetés dans le champ déformant des parlers berbères. Quelle que soit au surplus l'opinion définitive à laquelle on se rallie sur l'identité ou la diversité originelle de ces trois affixes articulatoires, on doit reconnaître que la spécialisation grammaticale, dont ces trois phonèmes éminemment instables ont ainsi fait l'objet, suffit à elle seule à rendre compte, par l'intermédiaire de tout un développement phonétique ultérieur, de la gamme si richement fournie qui nous est offerte par les préfixes expressifs. Une telle constatation est *a posteriori* la meilleure justification de l'hypothèse première que nous avons faite au début de ce paragraphe en partant de cette valeur grammaticale supposée établie de nos éléments composants de préfixes expressifs.

Ainsi ce banal accident sémantique de l'utilisation locale, graduellement généralisée, de *w* comme article défini, nous apparaît à présent comme conditionnant une énorme partie de la morphologie berbère. Cependant nous verrons dans un instant qu'on peut aller plus loin encore : l'étude de ses conséquences nous a en effet conduits, chemin faisant, à mettre en lumière des mécanismes psychologiques particulièrement intéressants que nous allons tâcher d'exploiter jusqu'au bout pour résoudre dans toute son intégralité le problème de la grammaire berbère. Mais nous devons dire auparavant quelques mots de la question des suffixes expressifs. Remarquons du moins, avant d'aborder ce second paragraphe, que la thèse présentée jusqu'ici sur les préfixes vise seulement à éclairer le processus *historique* de constitution de ceux-ci, et qu'elle n'exclut nullement la possibilité de reformations secondaires refaites après coup par voie d'analogie. Pourtant de pareilles reformations, hâtons-nous de le dire, doivent avoir été bien rares : le très grand nombre de préfixes expressifs existant dans les parlers berbères (certains comportent jusqu'à *quatre* termes, d'où un nombre immense de combinaisons possibles), la difficulté congénitale d'abstraction qui est le propre du cerveau indigène, sont autant d'obstacles dirimants à une prise de conscience nette de cette valeur générale, autonome et pratiquement utilisable des groupes préfixés ainsi considérés. Nous nous en voudrions toutefois de ne pas formuler ici cette réserve nécessaire.

dialectales du nom des « dattes » sont également intéressantes (cf. Sous : *tigni* — rac. YN — ; Ghat : *tèheni* — Y > H ; ibid. : *tšen* — Y > Š ; Izayân : *tijen* — Y > J).

II. TERMES A SUFFIXE. — La même théorie phonétique s'applique au développement des « articles » *l*, *n* et *w* (ou ses doublets), placés à la finale des noms auxquels il est très possible, en effet, qu'ils aient été anciennement suffixés avant que ne l'emportât de manière décisive le système de la préfixation (se rappeler dans le domaine sémitique apparenté les articles *n* et *ā* suffixés de l'himyarite et de l'araméen). Mais, en outre, la même théorie s'applique ici encore à un élément terminal à valeur grammaticale quelconque, ou même nulle, qui se trouve perdre toute signification précise par suite d'un emprunt — dans les mêmes conditions déjà étudiées pour l'article *w* — et qui, par surcroît, présente dans le parler emprunteur une instabilité phonétique analogue à celle déjà vue pour *w*. Ainsi peu nous importe, par exemple, la qualité grammaticale ancienne du *w* suffixé dans *azrû*, la pierre (Ait-Seghrouchen), il nous suffit que son caractère consonantique ait été maintenu, et, par suite, son « potentiel d'instabilité », pour expliquer Sous : *azerg*, moulin, par traitement local bien connu : $w > g$ (1). De même *areb*, écrire (Ghadamès), en face de *ari* (Dj.-Nefousa), se comprend parfaitement si l'on fait appel à un intermédiaire vraisemblable *ari*.

Les conditions du développement phonétique sont donc en principe les mêmes en finale qu'à l'initiale du mot, sauf que peut-être la gémination du thème suffixé ne doit représenter dans ce premier cas qu'un accident assez rare (2); mais l'unité du point de départ, nous l'avons vu, n'influe en rien sur la diversité du traitement phonétique ultérieur.

D'autres conditions, spéciales celles-là au cas de l'élément suffixé, ont pu aussi intervenir dans la constitution des finales expressives. Il est, en effet, un procédé expressif extrêmement vivant du langage populaire indigène qui consiste à trainer dans la prononciation sur la dernière syllabe du mot qu'on désire placer en vedette. En pareille occurrence, on observera très souvent la production spontanée d'une épenthèse consonantique légère affectant la voyelle terminale (A.-M̄gild : *udi*ع, le beurre; *alēmssih*, le feu, etc.) (3). Que l'épenthèse ainsi dégagée par pur accident phonétique subisse ensuite une consolidation radicale ultérieure résultant de sa prise de conscience à l'audition, et voilà constitué un suffixe expressif original. La pro-

(1) Cf. Laoust, *Mots et choses*, cit., p. 42.

(2) Sauf peut-être dans les mots courts (cf. *infra*, section III, § II, III, *fell-*, sur, avec « article » *l* suffixé géminé).

(3) Notes personnelles.

terme à une langue de civilisation étrangère, il faudrait en effet que l'on fût bien certain que l'objet désigné n'appartenait pas déjà au vieux fonds de civilisation berbère, la terminologie relative à ce vieux fonds se révélant elle-même remarquablement stable (cf. *infra*, section III, § IV); or, on connaît bien mal ce qu'a pu être l'état ancien des populations nord-africaines. Du moins peut-on utiliser certains indices qui permettront, le cas échéant, d'éliminer de fausses étymologies. Parmi ceux-ci on pourra tenir compte en particulier de l'absence d'emphase déjà signalée plus haut. La forme du pluriel et celle du féminin pourront être également consultées avec profit : ainsi la formation du féminin sans *t* suffixe paraît assez ancienne dans tous les parlers; de même les désinences vocalisées *-ān*, *-ūn*, du pluriel masculin. Leur seule présence pourra donc suffire à l'occasion à faire abandonner l'idée d'un emprunt qu'on devrait situer nécessairement à une date trop récente dans le temps. Mais ce ne sont là évidemment que des procédés bien rudimentaires, applicables dans certains cas seulement et qui laisseront trop souvent, dans les autres cas, subsister le doute (sauf naturellement existence de séries comme les noms des mois du calendrier julien, par exemple).

TROIS ÉTUDES D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ARABE

EN OCCIDENT

(Suite)

II. — NOUVEAUX MANUSCRITS D'AVENZOAR

Il suffit de parcourir les pages que Lucien Leclerc (1) a consacrées à celui que le Moyen-âge chrétien connut sous le nom d'Avenzoar, et qui s'appelait Abu Marwân 'Abd al-Malik Ibn Zuhr, pour prendre un aperçu des confusions que les historiens successifs de la littérature arabe, depuis d'Herbelot et Casiri jusqu'à Hammer-Purgstall et Wüstenfeld, ont accumulées, touchant la vie, la religion et les écrits des membres de cette illustre famille de médecins andalous, les Banu Zuhr, qu'on peut suivre pendant toute la durée des XI^e et XII^e siècles de notre ère.

On doit reconnaître, cependant, qu'avec le peu de renseignements fournis par les biographes et bibliographes arabes dont les œuvres étaient connues jusqu'au milieu du siècle dernier, et la ressemblance des noms dans cette lignée de praticiens, où le petit-fils recevait presque toujours le prénom de l'aïeul, les erreurs étaient faciles à commettre (2). Leclerc, lui-même, n'y a pas échappé, à propos de la liste des ouvrages d'Avenzoar et de son père Abu 'l-'Alâ' Zuhr. Il faut donc être reconnaissant au D^r Gabriel Colin (1860-1923) de nous avoir donné, dans les *Publications de la Faculté*

(1) *Histoire de la médecine arabe*, II, 86-93.

(2) Hammer-Purgstall, *op. cit.*, t. VII, p. 514, fait d'Abu 'l-'Alâ' le fils, au lieu du père, d'Avenzoar, et il n'est pas jusqu'à Renan, *Acerroës et l'Acerroïsme*, Paris, Durand, 1852, qui ne cite deux fois Avenzoar dans sa liste chronologique, faisant mourir Abu Marwân b. Zuhr en 1162, et 'Abd al-Malik b. Zuhr, c.-à-d. le même, en 1192 !

des lettres d'Alger (1), une étude approfondie et aussi exacte qu'il le pouvait, de la vie et des œuvres de ces deux médecins, étayée sur les nouveaux documents de la *Bibliotheca arabico-hispana* de Fr. Codera (2) et sur des recherches personnelles dans les manuscrits de Paris et de l'Escurial.

Mais rien n'est jamais achevé dans cet ordre de choses; la découverte de nouveaux manuscrits peut toujours apporter des renseignements complémentaires, et il n'est pas jusqu'à certaines assertions, répétées depuis des siècles, sur la foi d'un auteur — on ne saurait tout vérifier par soi-même — qui ne soient susceptibles, à un moment donné, de rectification.

Tel est précisément le cas de pas mal d'indications fournies par Casiri, le religieux maronite à qui l'on doit le catalogue des manuscrits arabes de la célèbre bibliothèque de l'Escurial (3). Travail méritoire pour son époque, véritable encyclopédie des connaissances sur la littérature hispano-magribine où les orientalistes n'ont cessé de puiser jusqu'à nos jours, l'œuvre de Casiri n'en a pas moins été un guide fort infidèle, qui a souvent induit en erreur ceux qui se sont fiés à ses renseignements. C'est surtout vrai pour ce qui a trait à la médecine et aux sciences en général. Leclerc a été l'un des premiers à le signaler et à s'en plaindre avec véhémence : Casiri, en présence d'un labeur énorme, et, d'ailleurs, moins bien préparé à l'examen des œuvres scientifiques qu'à celles de littérature ou d'histoire, s'est trop souvent contenté de jeter un coup d'œil sur le titre, la première et la dernière page des manuscrits, négligeant nombre d'opuscules inclus dans les volumes, et commettant des erreurs d'attribution.

Mais cela n'a pas empêché Leclerc, faute d'avoir vérifié un à un les manuscrits médicaux de l'Escurial, ainsi que nous avons pris la peine de le faire (4), de s'en remettre, malgré tout, à Casiri, pour ce qu'il n'avait pu lui-même contrôler. D'autres ont reproduit ces renseignements sans plus de

(1) Tomes XLIV et XLV, Paris, Leroux, 1911 : *Avenzoar, sa vie et ses œuvres et La Tadkira d'Abu 'l-'Alā*, texte et traduction française.

(2) Madrid, 1883-1892, 8 vol. : en particulier les t. V et VI contenant la *Takmilat as-Šila* d'Ibn al-Abbar.

(3) *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis*, Madrid, 1760-1770, 2 vol. f°.

(4) L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'École des langues orientales vivantes ont bien voulu nous charger, pour ce qui concerne notre spécialité, de poursuivre la rédaction du catalogue entrepris par Hartwig Derenbourg : *Les Manuscrits arabes de l'Escurial*, Paris, Leroux, 1884 : t. I, et 1903 : t. II, fasc. 1. Le fasc. 2 (médecine et histoire naturelle) est prêt pour l'impression; le fasc. 3 (sciences exactes et sciences occultes), en préparation. Le t. III (théologie, géographie et histoire) a été publié en 1928 par M. E. Lévi-Provençal.

critique (1), et c'est ainsi que des erreurs manifestes ont fini, en quelque sorte, par se codifier et acquérir droit de cité.

* * *

Une de ces confusions les plus caractéristiques a trait à l'indication, qu'on rencontre souvent (2), de la présence à l'Escorial d'un des trois manuscrits connus du *Kitāb al-ajḍiya* (Livre des aliments) d'Avenzoar. Il s'agit du manuscrit numéroté actuellement 834, correspondant au numéro DCCCXXIX de Casiri, dont il n'est pas inutile de reproduire intégralement les indications :

Codex sermone quidem Arabico sed literis Hebraicis, quo continetur Opus inscriptum Medicamentorum Liber, illorumque præcipue quæ nullo negotio reperiri et cibus propemodum annumerari possunt : auctore Abu Maruan ben Zohar, gente Hispano, professione Medico, religione Judæo.

Et on lit en note : *Titulus* كتاب الادوية ; *Auctor (sic)* تاليف ابو مروان بن زوهر. Il n'y a pas lieu de revenir sur ce titre de *Livre des médicaments*, qu'on trouvait aussi à l'ancien catalogue de Paris, et qui n'est pas autre chose qu'un titre donné par les bibliographes, le *Kitāb al-ajḍiya* mentionnant, vers la fin, un certain nombre de médicaments simples. Cette question (et celle de la religion de l'auteur) ont été réglées définitivement par l'étude qu'en a fait le Dr Gabriel Colin, après celle que Steinschneider (3) avait déjà consacrée à la *version* hébraïque du même ouvrage que possède la bibliothèque de Munich (n° 220). Mais ni l'un ni l'autre de ces écrivains, pas plus que Leclerc — qui pourtant séjourna à l'Escorial, et était à même de déchiffrer les caractères hébraïques employés par le copiste juif pour la *transcription* (et non la traduction) du texte arabe — ne paraît s'être douté que la méprise de Casiri était bien plus grave encore, et qu'il ne s'agissait nullement d'un traité des aliments et des médicaments.

Ce sont les courtes notes prises par H. Derenbourg, en vue de l'achèvement de ses *Manuscrits arabes de l'Escorial*, que la mort ne lui laissa pas

(1) Notamment : Brockelmann, *Gesch. d. arab. Literatur*, Weimar et Berlin, 1898-1902, 2 vol.; Suter, *Die Mathemat. u. Astron. d. Arab. u. ihre Werke*, Leipzig, 1900; J. Sanchez Perez, *Biograf. de Matemat. Arab. que florec. en España*, Madrid, 1921.

(2) M. Steinschneider, *Die hebr. Übersetz. d. Mittelalt., u. d. Juden als Dolmetscher*, Berlin, 1893, p. 749 (§ 477); Dr Gabr. Colin, *Avenzoar*, pp. 49 et 143.

(3) *Virchows Archiv. f. pathol. Ant.*, t. LVII (1873), pp. 115 et suiv.. Steinschneider y reproduit déjà l'erreur du catalogue de Casiri sur le Cod. Esc. DCCCXXIX.

le temps de terminer, notes qui nous furent confiées pour continuer sa tâche, qui nous mirent sur la voie de l'erreur commise par l'auteur de la *Bibliotheca arabico-hispana Escorialensis*. Elles signalaient une division en sept chapitres, qui n'est pas celle du *Kitāb al-aǧdiya*, lequel n'en comporte aucun, du moins numéroté; de plus, elles reproduisaient la mention suivante, qui figure à la page de garde :

Libro de Abencoser (sic) de medicina que se dise libro del eccidad (sic) en Araviyo que quiere desir libro de la intencion y aprovesamiento de las animas y de los cuerpos.

Une reproduction photographique des premiers feuillets, qui nous fut rapidement délivrée par l'entremise du R. P. Melchor M. Antuña, bibliothécaire en chef de San Lorenzo, leva tous les doutes: Il s'agissait d'un autre ouvrage d'Avenzoar, le traité de médecine qui porte le nom de *Kitāb al-iktisād fi islāh al-anfus wa-l-aǧsād* (1), omis dans la liste des œuvres du médecin de Séville que donne Ibn abī Usaybī'a (II, 67) et dans le *Kaṣf aṣ-Ḥunūn* de Ḥāǧǧī Ḥalīfa (2), mais cité par Ibn al-Abbār dans sa *Takmila* (3), comme écrit précédemment au grand ouvrage qu'est le *Taisir*, pour l'émir almoravide Ibrāhīm b. Yūsuf b. Tašfīn, gouverneur de Séville, en 515/1121-22 J.-C. (4).

Voici la transcription en caractères arabes du premier feuillet (verso) du manuscrit de l'Escorial :

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ ،
عَوْنِكَ اللّٰهُمَّ بِرَحْمَتِكَ ،
المقالة الاولى من كتاب الاقتصاد في اصلاح الانفس والاجساد تاليف الوزير الحكيم
الاجل الافضل الفقيه القاضي ابي مروان ابن زُهر بن عبد الملك بن محمد بن مروان
الايادي ،

قال الوزير الاجل ابو مروان بن زُهر ، انه اطال الله بقا الامير الاجل الملك

(1) Cf., ci-contre, cette reproduction. Sur le sens de ce titre : Livre de l'*iktisād*, concernant la « confortation » des esprits et des corps, ainsi que le traduit le D^r Gabr. Colin, consulter les détails donnés p. 53 et suiv. de son *Avenzoar*.

(2) Édit. Fluegel, Leipzig et Londres, 1835-1858, 7 vol. 4^o.

(3) Édit. Codera, *op. cit.*, t. II, p. 616, n^o 1717.

(4) C'est donc au *Kitāb al-iktisād* que Casiri, t. II, p. 132, fait allusion, lorsqu'il cite parmi les œuvres d'Avenzoar : *De morborum curatione, quod Abrahamo Principi, Josephi ben Tasphini filio, nuncupavit.*

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]



الاعزى ابي اسحق ابراهيم بن يوسف بن تاشفين ذي الشرف الباهر والمجد المتفاضل (ايده الله : en marge) وخذ ملكه [blanc] نظرت فيما اشار اليه وامر به وحمل عليه من ان اثبت له جملة مختصرة تجمع بين الطريقتين وتأخذ بالطرفين في الطب والزينة ليكون كما امر بين يديه تذكرة في ما يخصه ولينتفع به اهل مجلسه المعظم بما يتكرر من قراته لديه والحال ايده الله اقتضى ان اشرح منه ما يحتاج الشرح...

Ceci répond bien, à quelques mots près, au texte du *Kitāb al-İktisād* du manuscrit n° 2959 de la Bibliothèque nationale de Paris (1). De même pour la fin (f° 95 v° du mss. de l'Escorial), où Avenzoar dit que, lorsqu'il le pourra, il composera le tome second, ainsi qu'il l'a promis :
... سأثبت لك الجزء الثاني على ما وعدتك ان شاء الله ، كملت المقالة السابعة... وبكاملها كمل كتاب الاقتصاد...
etc. Suit la date de la copie au mois de *Nisān*, l'an 5012 de la création (1251 J.-C.).

Voici donc un second exemplaire de cette œuvre « jusqu'ici presque inconnue des orientalistes et tout à fait ignorée des historiens de la médecine », dont Gabriel Colin avait, le premier, donné une description détaillée, d'après l'unique manuscrit (d'ailleurs, difficile à lire, par suite de l'absence des points diacritiques), conservé à Paris. Il est impossible, en effet, que l'ouvrage latin en 34 chapitres, imprimé à Bâle en 1618, sous le titre : *Abohaly Abenzoar de regimine sanitatis liber*, mentionné (avec?) au répertoire de Brockelmann (t. I, p. 487, n° 174), d'après Steinschneider (2), puisse être considéré comme une version du *K. al-İktisād*. Il n'y a pas de correspondance entre le nombre et le titre des chapitres dans ces deux ouvrages. Le premier me paraît être un traité d'hygiène; le second est avant tout un traité de thérapeutique, « œuvre de vulgarisation assez analogue à ces manuels que l'on publie de nos jours à l'usage des gens du monde » (3). On y remarque cette curieuse division en tranches, de longueur sensiblement égales (d'où le nom d'*İktisād*, action de tenir le juste milieu),

(1) Comparer la citation donnée par Gabr. Colin, *op. cit.*, p. 58, note 1.

(2) *Die hebr. Übersetz.*, p. 751; *Virchows Archiv.*, t. LXXXVI, p. 136. Le Dr Gabr. Colin, *op. cit.*, 52, note 1, a montré qu'il s'agissait de la traduction par Arnould de Villeneuve d'un ouvrage d'Abu 'Alā', traduction qui fut publiée à Bâle en 1618. Il faut rectifier dans ce sens l'affirmation de Gayangos, *The history of the Moham. dynast. in Spain*, Londres, 1840, t. I, Appendice, p. vii, suivant laquelle le *De regimine sanitatis* serait d'Abū Bakr, fils d'Avenzoar.

(3) *Avenzoar*, p. 73.

semblables à ces divisions artificielles du Coran, nommées *ağsā'* (sing. *ğuz'*, section), destinées à être lues ou récitées chacune, en un temps donné, par un lecteur ou fidèle différent (1). Elle montre bien, s'il pouvait rester un doute après la lecture de la préface, que l'ouvrage commandé à Avenzoar par l'émir almoravide était, lui aussi, destiné à être lu par sections, et cela en présence des membres de son Conseil, le prince estimant sans doute que des connaissances médicales sommaires ne leur étaient pas superflues.

* * *

Le gain d'un exemplaire du *Kitāb al-Iktisād*, qui, malgré sa rédaction en caractères hébraïques, permettra de préciser le sens de certaines lectures douteuses du manuscrit de Paris, compense largement la perte d'une copie du *Kitāb al-ağdiya*, qu'il faut rayer dorénavant du catalogue de l'Escurial, d'autant plus qu'on en possède deux autres : Paris, Biblioth. Nat., n° 2960 — ancien 1028, — et Leyde, Collect. Landberg-Brill, n° 168 a (2), sans parler de la version hébraïque de Munich étudiée par Steinschneider. En outre, nous en avons découvert une nouvelle copie, à vrai dire pas tout à fait complète, dans les acquisitions récentes, non encore cataloguées, de la Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc. Il s'agit d'un manuscrit acheté à Fès, inventorié sous le n° D. 768, et contenant 93 feuillets (3), d'une écriture magribine passable; seuls, quelques mots au voisinage des marges ont subi les atteintes des vers.

L'ouvrage n'a pas de titre. On lit, en tête du f° 1 v°, d'une écriture un peu différente, le nom d'Abu 'l-Faḍl [Muḥammad] b. abi 'l-Kāsim al-'Aḡlām, auteur qui, malgré l'ignorance où nous sommes encore de son origine et de la date exacte de sa vie (4), nous est connu surtout par un petit traité des préparations pharmaceutiques en dix *bāb*, dont le plan rappelle celui du *Minhāj ad-dukkān* de Kūhin al-'Aḡḡar (5), mais en plus réduit.

Le manuscrit débute ainsi :

الحمد لله باري القسم * مولي التعم * موجودنا من العدم * مخرجنا الى النور من غياهب

(1) *Avenzoar*, p. 57.

(2) *Catal. des mss. arabes provenant d'une biblioth. privée d'El-Medina et appart. à la maison Brill*, rédigé par C. Landberg, Leyde, 1883.

(3) Dimensions : 0.15 × 0.20; 18 lignes par page.

(4) Voir la troisième étude de cette série.

(5) Leclerc, II, 215. Le texte arabe a été publié au Caire, 1329/1911 J.-C.

الظلم * الذي من علينا باتباع محمد صلى الله عليه وسلم واختصنا بلحاق دعوة الامام المهدي الطاهر الزكي المعصوم القريشي محمد بن عبد الله العلوي الفاطمي اسكنه الله (sic) وجدّد عليه رضوانه ورحمه (1) * وقد جعلني ممن اهتدى وصدق وامن على بعد من البلاد وحقق وبادر بقلبه والحمد لله وسبق * احمده سبحانه وانسأله ان يصل انعامه واحسانه بادامة عن الاسلام بتخليد ملك خليفة امير المؤمنين اعدل امام عبد المؤمن بن علي بن العدل الزكي خلد الله ملكه وصير معمر الارض ملكه ، (2) ولما امرت اعزك الله ان اكتب في الاغذية التي يسهل وجدانها ولا يتعذر في اكثر المواطن . . .

La suite, où il est question des épreuves que l'auteur a subies (3), — ce qui montre bien qu'il s'agit d'Avenzoar, si le doute était permis après la dédicace qu'on vient de lire au sultan almohade 'Abd al-Mu'min — est semblable au texte de l'exemplaire parisien du *Kitāb al-ajḍiya*, à part quelques différences secondaires. L'ouvrage d'Avenzoar se poursuit jusqu'au f° 60 r°, ligne 2, du manuscrit de Rabat, article حجر الكيمكت (lire *iktamakt*, pierre de talc) (4). Il nous manque donc un peu plus que le dernier quart du *K. al-ajḍiya*.

Ce qui suit appartient au traité des préparations pharmaceutiques d'al-'Aḡlāni, dont il a été question plus haut. La bibliothèque de Rabat en possède plusieurs exemplaires, qui ont permis d'effectuer la comparaison (5).

L'étude que le Dr Colin a faite du *K. al-ajḍiya*, d'après le manuscrit de Paris, est suffisamment exacte, dans son ensemble, pour n'avoir pas besoin d'être reprise; je me bornerai à la compléter et à faire à sa traduction quelques rectifications de détail. Son principal défaut est de s'être trop fiée aux renseignements fournis par les vocabulaires de l'arabe classique

(1) Il s'agit du *maḥdī* almohade Ibn Tūmart, † 524/1130 J.-C.; cf. E. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'hist. almohade* (Textes arabes relat. à l'hist. de l'Occident musulm., vol. I), Paris, Geuthner, 1928, p. 134.

(2) Tout cet important préambule fait défaut dans le manuscrit de Paris.

(3) De la part du sultan almoravide 'Alī b. Yūsuf; cf. *Avenzoar*, pp. 32 et 147.

(4) Cela correspond au f° 26 v° du ms. de Paris, dont la fin est au f° 37 r° du recueil.

(5) Cet opuscule, qui n'a pas de titre spécial, paraît être la dernière partie (formulaire) du traité en cinq chapitres que Leclerc (II, 317) dit avoir trouvé à Constantine et qui portait le titre de *Tuḥfat al-arīb 'ind man lā taḥḍuruh aṭ-ṭābib*.

ou du dialecte algérien. Il eût fallu, dans les cas douteux, se référer — Avenzoar étant arabe andalou — à un ouvrage comme celui de Dozy (1) qui reproduit les indications tirées de plusieurs glossaires composés en Espagne au Moyen-âge, tels que celui de Pedro de Alcalá et le *Vocabulista* publié par Schiaparelli.

Viandes. — Après les étourneaux زرازير, sing. ذرزور, l'auteur cite النَّعْر, sing. النَّعْرَة, nom de la corneille (*Corvus corone* L.), plutôt que de l'ensemble des passereaux (D^r Colin, p. 148). Quant aux rapaces diurnes, après البزاة, sing. البازي, qui désigne généralement les faucons *sensu lato* (2), il faut, ajouter الصقور, sing. الصقر, le sacre (*Falco sacer* Gmel. ?), en réalité nom appliqué aux espèces de chasse (3). Viennent ensuite : الحُدَاة, le milan (*Milvus* sp. L.); العقاب, sing. العقاب, l'aigle (*Aquila* sp. L.) (4), qui est le vautour en Orient; enfin الرَّحْم, nom d'unité الرَّحْمَة, l'orfraie (5).

L'auteur, à la suite des serpents de toutes espèces, indique النَّمُوس, sing. النَّمْس, qui, dans P. de Alcalá et le *Vocabulista*, a le sens de furet (*Putorius furo* L.), et non de mangouste, qu'il a en Égypte. Avenzoar en connaît toutefois plusieurs sortes, parmi lesquelles السَّدَلَق, qui, toujours d'après les mêmes sources lexicographiques, serait la belette (*Mustela nivalis* L. et esp. ibériques voisines), et الفلارجة (*sic*), mot à rapprocher de بِنِقَاجَة (cf. Dozy, *s. v.*), qui serait l'aragonais *paniquesa*. Enfin, à propos du porc épic الضَّب (*Hystrix cristata* L.), l'auteur déclare qu'il n'y en a pas dans son pays, mais qu'il en a vu au Magrib.

(1) *Supplément aux diction. arabes, op. cit.*; voir notamment la page x de la Préface. Le D^r Colin ne cite pas cet ouvrage capital dans son Index et ne paraît pas l'avoir consulté. J'ai utilisé aussi l'excellent *Glosario* de F.-J. Simonet, et, pour les déterminations scientifiques, les volumes parus de la belle collection : *Fauna iberica*, publiée par le Musée national des Sciences naturelles de Madrid.

(2) Le *Vocabulista* traduit بَازٍ par *autur*, autour, ancien genre, dont l'espèce type est l'*Astur palumbarius* L., identifié aujourd'hui avec *Accipiter gentilis* L. ou épervier-autour. Il serait d'ailleurs imprudent de chercher à préciser davantage, la zoologie des Arabes, même en matière de fauconnerie, étant demeurée très inférieure à leur botanique. Il leur arrive de donner des noms différents à des spécimens d'âge ou de sexe différents d'une même espèce animale, dont ils méconnaissent l'unité.

(3) Cf. D^r P. Delaunay, *Pierre Belon naturaliste*, le Mans, 1926, pp. 142-143.

(4) P. de Alcalá traduit par *aguila pescadera*, mais l'expression « aigle pêcheur » est rapportée généralement, aujourd'hui, au *Pandion halietus* Cuv. ou balbuzard fluviatile.

(5) *Quebrante guessos* (*sic*) *ave*, trad. exacte de *ossiifraga* ap. P. de Alcalá. On assimile actuellement l'orfraie au genre *Haliastur*, dont l'espèce caractéristique est *H. albicilla* L. ou aigle pygargue.

Poissons. — Un passage intéressant est celui où Avenzoar cite la pratique de son père défunt [Abu 'l-'Alā'] Zuhr b. 'Abd Allāh, à l'occasion d'un poisson de rivière qu'il appelle السمك (*sic*) — désignation générale du poisson en arabe classique, comme on sait. Il dit l'avoir vu lui-même et l'avoir fait connaître, et suppose que ce pourrait être celui qu'ont vanté les auteurs sous le nom de رضراض. On peut penser à la truite (*Salmo trutta* L., var. *fario*; en Afrique du Nord, var. *macrostigma*), pour laquelle le *Vocabulista* indique effectivement le terme de سمك, qu'on trouve encore usité aujourd'hui à Tetuan (1), d'autant plus qu'il est question ensuite, dans le texte d'Avenzoar, de la qualité supérieure des poissons d'eaux courantes.

Fruits. — Après الزعرور, l'Azerole (*Crataegus Azerolus* L.), vient un mot المشتهى, que le D^r Colin traduit par « radis », tout en faisant observer que le classement de cette racine parmi les fruits est aussi étrange au point de vue de la gastronomie qu'à celui de la botanique (2). Avenzoar prend cependant la peine de préciser que c'est un fruit qui ressemble au précédent. Il s'agit, en effet, de celui du sorbier (*Sorbus domestica* L.), ou plutôt de l'alisier (*S. Aria* Cr. = *Aria torminalis* N.). Le mot مشتهى s'est maintenu en Espagne sous les formes *mostajo* et *mostayo* (3); dans le parler de Tetuan on dit *musthi*, mais il est exact qu'à Alger ce mot désigne le radis.

Entre la cerise (class. القراسيا, vulg. حبّ الملوك) et la pistache (الفستق), s'intercale الموز, la banane, dont l'auteur dit qu'elle fait défaut dans son pays. Après le fruit du dattier vient le « cœur de palmier », généralement appelé الجمار. A noter, un peu plus loin, le terme qui désigne l'arbousier

(1) Renseignement de mon collègue et ami, M. Georges S. Colin, que je remercie de l'aide qu'il m'a apportée dans ces identifications. J'ai relevé, depuis, le nom du *radrād* dans la grande *urǧūza* d'Avicenne (voir la troisième étude de cette série), au chapitre des aliments et boissons :

والسمك المعروف بالرضراض ، غذاء من يتعب في ارتياض

vers qu'Armengaud, dans sa traduction, se borne à rendre par : *piscis notus habitans in rupibus* [var. *inter saxa*]. Ibn al-Muhannā, dans son commentaire, explique que *radrād* signifie en arabe classique « petit caillou », d'où l'extension de ce terme au poisson de roche. Ibn Tumlūs avoue qu'il ne le connaît pas.

(2) *Avenzoar*, p. 148, note 3.

(3) *Glosario*, p. 382.

(*Arbutus Unedo* L.) المطرون, nom d'origine romane (rac. *maturare*), qui a persisté dans le castillan *madroño* (1).

Légumes. — Entre la bourrache الثور لسان et l'arroche القطف, il faut intercaler السريس (grec *σπρίς*), qui est la chicorée (*Cichorium endivia* L.); الاسفاناخ, l'épinard (*Spinacia oleracea* L.) et الرجلة, le pourpier (*Portulaca sativa* L.). Parmi ceux qu'Avenzoar classe au nombre des légumes frais, il y a deux mots pour le concombre (*Cucumis sativus* L.) الخيار et القشاء. Leclerc (ap. I. B., n° 1739, note) dit que les caractères distinctifs de ces deux variétés lui échappent. Dozy rend le premier par « concombre mince, dont la peau est comme cannelée », variété de couleur vert foncé, bien connue au Maroc. Il nous semble que ce mot a un caractère plus général, à en juger par les composés qu'il forme : القشاء الجمار (*Ecballium Elaterium* Rich.) قشاء جبلي, قشاء شامي, قشاء جبلي. خيار.

Plus loin, le D^r Colin cite l'artichaut sauvage et l'artichaut cultivé, traduisant respectivement les mots خورشف et قنارية (glosé par خورشف بستاني). Il s'ensuit que خورشف désigne bien, pour Avenzoar, un légume sauvage (2), mais قنارية, qui est le grec *κάρδαμος*, nous paraît s'appliquer ici au cardon (*Cinara cardunculus* L.), et non à l'artichaut (*C. scolymus* L.), cultivé.

Condiments. — Ce titre de chapitre rend l'arabe كوامح, hors-d'œuvre, surtout au vinaigre. Il faut ajouter en tête الكبّر (sic) (grec *καπνιστός*), la câpre, fruit du *Capparis spinosa* et الصناب (grec *σίναπι*), la moutarde, graines des esp. *Sinapis alba* L. et *Brassica nigra* Koch. Ne fût-ce qu'à cause de sa place dans cette section, فجل aurait dû être traduit par radis, *Raphanus sativus* L., au lieu de rave, *Brassica rapa* L.

De même الجزر المسلوب est la carotte bouillie (au lieu de montée), préparée en hors-d'œuvre. Le lyciet العوسج est indiqué comme accommodé au sel. Entre le fenouil البسباس et le céleri الكرفس, se place الترنجان, qui ne saurait être la mélisse (3), mais désigne le cédrat (*Citrus medica* Ris.); on peut, en effet, le servir en hors-d'œuvre comme les autres espèces de *Citrus* dont

(1) *Glosario*, p. 349.

(2) C'est dans la classe *fi 'l-barri min al-buḳāl* que le range aussi le Marocain Ibn Šuḳrūn (sur lequel, cf. mon opuscule déjà cité, *De quelques nouv. acquis.*), dans son *urjūza* sur les aliments. Les indigènes consomment les capitules charnus d'un grand nombre de carduacées.

(3) Cette labiée est appelée par certains auteurs *al-ḥabaḳ at-turunjāni*, le basilic citronnelle, ce qui explique l'erreur du D^r Colin.

on fait des conserves dans presque toutes les maisons du Maroc. Enfin, le chapitre s'achève par الخَرْف, le cresson alénois (*Lepidium sativum* L.).

Miel, sucre, vinaigres. — Le mot قير doit être rendu ici par cire et non par poix; l'auteur cite à ce propos القيروط, qui est le cérat.

Boissons usuelles. — Le Dr Colin rend ainsi l'expression الأشربة المشهودة. Or, le contexte montre qu'il s'agit de sirops, sing. شَرَاب, origine, d'ailleurs, de ce mot français comme de l'espagnol *jarabe* (1). En tête vient le sirop d'oxymel simple السكنجبين السادج; après le sirop de roses, ceux d'iris et de fenouil; après le sirop de jonc odorant, celui de nard indien. A côté de la menthe aquatique الفودنج النهري figurent les espèces terrestre البرّي et montagnarde الجبلي; quant à celle nommée النعنع, ce n'est pas, au Maroc, la menthe poivrée, mais l'espèce *Mentha viridis* L., cultivée en grand pour aromatiser le thé.

Je note encore, parmi les omissions: après le sirop de myrte شراب الريحان, ceux d'épine-vinette et de santal; après le sirop de chicorée sauvage, celui de brou de noix; après le sirop de jeunes pousses vertes de vigne, celui dit de racines « que ne connaissaient pas les anciens » (2).

Conserves [médicinales]. — Ce mot traduit l'arabe معاجين, sing. معجون (de عجن, pétrir), qui a ici un sens très étendu, puisqu'Avenzoar embrasse dans ce chapitre: 1° المرَبّيات, sing. مُرَبَّبًا ou مُرَبَّبِي, qui sont les fruits confits (3); 2° اللعوقات, sing. لعوق, passé en français sous son nom de *looch*; 3° الجوارشات, sing. جوارش, qui est le persan گوارش, mot s'appliquant, au moins à l'origine, aux substances qui facilitent la digestion, le plus souvent aux conserves médicinales « contenant les trois poivres فلفل, sing. فلفل ou فلفل, du gingembre زنجبيل et des aromates افأويه, sing. فوه », à des médicaments laxatifs, etc. (4); 4° الذبيد ou conserves fortifiant le foie, d'après la définition même donnée par l'auteur.

(1) Cf. Littré, *Dict. de la langue franç.*, *Suppl. orient.*, Paris, 1910, s. v.; H. Lammens, *Remarques sur les mots franc. dérivés de l'arabe*, Beyrouth, 1890, s. v.; Dozy et Engelmann, *Gloss. des mots esp. et portug. dérivés de l'arabe*, Leyde, 1869, s. v.. A noter toutefois que l'acception moderne du mot sirop comporte la présence du sucre en dissolution, alors qu'ici le miel, moins coûteux, lui était parfois substitué.

(2) Il en existe plusieurs formules; on en trouve une à base de racines de chicorée, fenouil et céleri, p. 12 du texte du *Minhāj ad-dukkān*, *op. cit.*

(3) *Ibid.*, p. 42: كل فساكة ربيت في السكر وبقي من عينها باق ستي مرَبِّي.

(4) *Ibid.*, p. 55.

Après la conserve d'ambre, je note celle d'euphorbe *فُرْيُون*, c.-à-d. la résine d'euphorbe cactoïde (*Euphorbia resinifera* Berg.), qui, dit Avenzoar, est une véritable thériaque. Enfin, une formule de pastilles de vipères اقراص الافاعي suit la thériaque dite d'al-Fāruḳ.

Huiles. — Sont omises : après l'huile de moutarde, celle de nigelle (*Nigella sativa* L.) *دُهْن الشُونِيز* (*sic*); après l'huile de blé, celles de fèves (*Faba vulg.* Mœnch.) *الباقلا*, de lupin (*Lupinus* sp.) *التُّرْمُس*, et de noyaux de pêches *نوى الخوخ*.

Médicaments simples. — Avenzoar énumère successivement : l'émeraude *الزُّمُرْد*; la terre sigillée *الطين المختوم*; l'huile de beaumier *دُهْن البَلَسَان*; le bézoard *حجر البازهر*; les écrevisses de rivière *السرطانات النهريّة*; l'herbe au rat (?) *حشيشة الفار* (article incomplet); l'*assa foetida* *الحلمتيت*; l'olivier *شجرة*; les fils de pourpre de mer *خيوط الارجوان البحري*; la pivoine *الفاونيا*, enfin la pierre de talc (cf. ci-dessus), dernier titre de l'exemplaire de Rabat du *Kitāb al-aḡḡdiya*. Ce chapitre des médicaments simples, ainsi que le fait observer le D^r Colin, n'est guère qu'un mauvais formulaire de médecine magique et fait tache dans un ouvrage qui, pour n'être pas des meilleurs écrits d'Avenzoar (il s'excuse dans la préface de l'avoir composé rapidement sans le secours de ses livres), n'est pourtant pas dépourvu d'intérêt.

* * *

Quoiqu'il ne soit pas indiqué comme l'œuvre du même auteur, mais de son père Abu 'I-'Alā', je crois pouvoir signaler, en terminant cette étude, un autre manuscrit qui fait partie, comme le précédent, des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque générale du Protectorat. Il porte le n° D. 532 et comprend 185 feuillets, d'une bonne écriture magribine, entièrement vocalisée. Il est malheureusement en mauvais état, les marges étant parfois transformées par les vers en véritable dentelle; enfin, des pages me semblent faire défaut çà et là.

C'est un recueil, entièrement de la même main, dans lequel l'ouvrage qui nous intéresse occupe 134 premiers folios, sans nom de copiste ni date de copie, ni mention d'auteurs permettant de le dater (1). On lit en tête :

(1) Dimensions : 0.15 × 0.20; 12 lignes par page. Le second ouvrage (f^{os} 135 v^o-179 r^o), qui est

قال الوزير الحكيم ابو العلاء ابن زُهْر (sic) رحمه الله

اعلم نفعنا الله وايتاك ان جسم الانسان اخر
التركيب لا يتمركب منه غير انسان مثله وذلك انك تفكر في هيئته وكماله
فتجده مركباً من أعضاء آيئة مثل اليدين والرجلين والقلب والكبد الخ

Le titre est donné au f° 4 v° : سَمَّيْتُهُ جَامِعَ اسْرَارِ الطَّبِّ : « parce que, dit l'auteur, c'est un recueil de ce qu'ont dit les premiers [des médecins], nous donnant dans les différentes branches de leur science leurs secrets les plus purs, le résumé de leur expérience et de leur thérapeutique par les drogues qu'on peut se procurer partout (1); les pauvres gens en profiteront, et quiconque ne trouvera pas de médecin quelque part puisera dans ce livre une règle de conduite pour lui-même, et un traitement, s'il plait à Dieu. »

C'est donc là un de ces traités de médecine populaire dont la littérature des Arabes n'est pas avare (2). Il ne comporte pas de divisions régulières et numérotées en livres et chapitres, mais il est ordonné suivant le type des ouvrages de ce genre, où la partie thérapeutique est développée aux dépens du reste, dans chacun des articles. Il nous a paru présenter de nombreuses analogies avec le *Taisir* d'Avenzoar, ce qui ne saurait surprendre, s'il est vraiment d'un des membres de cette famille, et, également, avec un ouvrage antérieur, bien connu, le *Zād al-musāfir*, du tunisien Ibn al-Ġazzar (3). Il est cependant beaucoup plus condensé.

Pour en permettre l'identification, j'indique ci-après les principaux titres. En tête de l'ouvrage, on rencontre d'abord un court aperçu théorique sur le corps humain et les quatre éléments, puis des notions d'hygiène alimentaire et autres, particulièrement en rapport avec les saisons. Mais, dès le f° 12 v°, l'auteur passe à la description des maladies qui éprouvent

un recueil de 40 *ḥadīṭ* sur la médecine, avec commentaires, est dédié au sultan ḥafside de Tunis, Aḥmad II b. Muḥammad b. abi Yaḥyā Abi Bakr (772-96/1370-94 J.-C.).

(1) A rapprocher de la préface du *K. al-aḡḍiyya*.

(2) Ibn al-Ġazzar est l'auteur d'une « Médecine des pauvres », *Kitāb ṭibb al-fuḡarāʾ wa-l-masākin*; cf. Brockelmann, I, 238; objet d'une curieuse méprise de la part du traducteur du

Kaṣf az-Zunūn, qui, pour avoir lu فقرأ au lieu de فقراء, rend ce titre par « medicina vertebrarum dorsii »! (t. IV, n° 7875 de l'édition Fluegel).

(3) La liste des chapitres du *Taisir* est donnée par le Dr Colin, *Avenzoar*, pp. 89-141; celle du *Zād al musāfir*, par Dugat dans le *Journal asiatique* d'avril-mai 1853, et reproduite ap. Dr Ahmed Cherif, *Hist. de la médec. arabe en Tunisie*, thèse de Bordeaux, 1908, pp. 56-62.

l'homme « de la tête aux pieds, avec leur traitement, le lieu qu'elles affectent, leurs symptômes et leurs causes, le tout suivant les règles de l'art ».

دَاءُ الشَّعْبِ ، التَّقْصُفُ وَ الشَّقِيقُ وَ الْإِنْتِشَارُ ، التَّخْلُجُ ، التَّكَاثُفُ ، الْقُرُوحُ فِي الرَّأْسِ ، تَغْيِيرُ الشَّعْرِ ، الصُّدَاعُ وَ الشَّقِيقَةُ ، فِي دَاءِ الْبَيْضَةِ وَ الدُّوَارِ وَ شَبْهِهِ ، الْبِرْسَامُ ، السَّهْرُ ، الْفَالِجُ ، الْحَدَرُ وَ الرَّعْشَةُ ، التَّسْنِجُ ، السُّبَاتُ الْمَالْنُخُونِيَا ، فِي الصُّرَاعِ وَ يُسَمَّى أُنْبَلِيمَسِيَا ، أَدْوَاءُ الْأَذْنَانِ ، نَتْفُ الْحَاجِبَيْنِ ، الرَّمْدُ فِي الْعَيْنَيْنِ ، الدَّمَعَةُ فِي الْعَيْنِ (f° 34 v°) الصَّرْبَةُ الَّتِي تَكُونُ فِي الْعَيْنِ ، الظَّلْمَةُ وَ الْبِيَاضُ ، الظَّفَرَةُ ، الْعِشَاءُ ، الرُّمُوصَةُ وَ الْعُمُوسَةُ ، الْمَاءُ وَ الْجَهْرُ وَ الشَّرَّةُ ،

أَدْوَاءُ الْأَنْفِ ، أَدْوَاءُ الْوَجْهِ ، أَدْوَاءُ الْفَمِّ ، تَحْرِيكُ الْإِسْنَانِ ، (F° 43 r°) وَجَعُ الْإِسْنَانِ ، الْفُلَاعُ وَ السَّلَاقُ ، الْمَهَاتُ ، الْعُقْدَةُ تَحْتَ اللِّسَانِ ، قَرُوحُ الشَّفَةِ ، الْعُقْدَةُ الْعُدِيَّةُ ، الْخُشُونَةُ ، وَ الْبُحُوحَةُ ، أَصْنَافُ الذَّبْحَةِ ، الْعَلَقُ ، الْمَرِي ، الْمَعِدَةُ ، الْخُشَاءُ ، الْفُرُوقُ ، الشَّهْوَةُ الْكَلْبِيَّةُ ، التَّخْمُ ، (F° 54 v°) الشَّوَصَةُ وَذَاتُ الْجَنْبِ ، الْقَلْبُ ، الرِّيَّةُ وَ مَا يَحْدُثُ فِيهَا ، أَصْنَافُ السُّعَالِ ، الْكَيْدُ وَ مَا يَتَوَلَّدُ فِيهِ ، الْإِسْتِنْقَاءُ ، الْمَرَارَةُ وَ تُسَمَّى مَثَانَةَ ، (f° 72 v°) الطُّحَالُ وَ أَسْبَابُهُ ، الْقَوْلَنْجُ ، الْحَمِيَّاتُ وَ الدَّيْدَانُ ، الْخُلْفَةُ ، الْكُلَا ، الْمَثَانَةُ وَ مَا يَحْدُثُ فِيهَا ، الْحَصَاتُ ، الْمَقْعَدَةُ ،

السَّوَالِيلُ ، الْبَوَاسِيرُ ، الزَّجِيرُ ، السَّحِجُ ، وَجَعُ الْوَرَصِيِّينَ ، فِي الْحَصَكَةِ (F° 98 r°) تَحْدُثُ (sic) فِي الْخُصِيَّتَيْنِ ، الْوَرَمُ ، الْإِسْتِرْحَاءُ ، فِي اللَّازِمَةِ لِلْحَوَامِلِ ، أَوْرَامُ الشَّيْدِيَيْنِ الْحَصْبَةُ وَ الْجَدْرِي ، الْحَمِيَّاتُ ، الْغَبُ ، الشَّانِيَّةُ وَ تُسَمَّى الْوَرْدُ (F° 117 v°) الدَّخْمِيُّ الرَّبْعُ ، الْمُحْرِقَةُ ، الْمَطْبَقَةُ ، الدَّقُّ ، الْبَثْرِيْسُ وَ عِرْقُ النِّسَاءِ ، شُقَاقُ الْقَدَمَيْنِ ، الْجُرْحُ ، الدَّاحِسُ ، تَضْفِيَّةُ الْخَلْقِ ، شَفَاءُ مِنْ أَلْفِ دَاءٍ ،

Cet ouvrage ne figure pas, du moins sous le titre qui lui a été donné ici, parmi les œuvres d'Abu 'l-'Alā' énumérées par Ibn abū Uṣaybi'a (1), à

(1) 'Uyūn al-anbā', t. II, p. 66.

moins de supposer, comme le Dr Gabriel Colin l'a fait pour la *Tadkira* (également omise dans la liste en question), qu'il s'agisse du *K. an-nukat at-tibbiyya*, livre des préceptes saillants de la médecine (1). J'avoue ne pas être convaincu, malgré le caractère pratique et même populaire des productions de la famille des Banu Zuhr; la fréquence des formules pieuses et la citation de *hadit* ne sont pas généralement les indices des traités médicaux de la bonne époque. Je croirais plutôt à un arrangement ou résumé tiré des œuvres de ces praticiens andalous.

C'est, en tout cas, un ouvrage de facture hispano-magribine. J'y ai relevé la mention répétée du mot berbère *تَاغَنْدَسْت*, qui désigne le pyrèthre d'Afrique (*Anacyclus Pyrethrum* L.) (2) et celle, plus curieuse et caractéristique — s'il ne s'agit pas d'une interpolation —, d'un terme de l'*agamiya* : *مَشِيْشْتَرُ* (pron. *mšištro*), toujours employé dans le nord marocain pour indiquer une espèce de menthe (3); ce serait d'ailleurs la corruption du latin *mentastrum* (4).

J'espère que cette description permettra un jour d'identifier cet ouvrage d'une façon moins précaire, et c'est ce qui m'a incité à la joindre à une étude qui n'avait primitivement pour but que de faire connaître l'existence de nouveaux manuscrits d'Avenzoar.

(A suivre.)

H. P. J. RENAUD.

(1) Cf. *La Tadkira d' Abu 'l-'Alā'*, Introd., p. 3 et note 2. Je relève au f° 11 v° du ms. D. 531 de Rabat l'emploi, au singulier, de ce même terme : *فَهذِهِ نُكْتَةٌ قَدْ اتَّفَقَ عَلَيْهَا الْأَوَائِلُ مِنْ الْقَلَّاسَةِ*.

(2) Cf. l'étude précédente sur le *Musta'ini*.

(3) Dans le texte, ce mot glose le classique *fūdanġ*, dérivé du persan, nom générique des menthes. Al 'Alamī, *Ḍiyā' an-nibrās* (cf. mon opuscule cité *supra*, p. 100), s. *فوتنج*, fait de *امشيشتر* (*sic*) l'espèce fluviatile (?), sans doute la même que celle nommée dans le Sud *timiġġā* : *Mentha rotundifolia* L., subsp. *timiġa* Coss. ?

(4) *Glosario*, p. 359, avec des variantes.

**INVENTAIRE SOMMAIRE DES MANUSCRITS ARABES
ACQUIS PAR LA BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DU PROTECTORAT
FRANÇAIS AU MAROC (ANNÉES 1929-1930)**

AVANT-PROPOS

La première série des manuscrits arabes acquis par la Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc depuis sa fondation jusqu'en 1920 a été inventoriée par M. E. Lévi-Provençal, et ce catalogue a paru sous sa signature, en 1921, dans la collection des publications de l'Institut des Hautes-Études marocaines.

Il comprend 544 numéros représentant les manuscrits répertoriés sous les n^{os} 1 à 531 du registre-inventaire des entrées.

De 1921 à 1930 inclus, cette bibliothèque s'est enrichie d'un nombre sensiblement égal de nouveaux manuscrits arabes provenant notamment de la zaouia de Mā' al-'Ainīn à Fès, du palais de Mawlay Ḥafīd à Tanger, et, plus récemment, de la bibliothèque de M. Leriche, ancien consul de France à Rabat.

Au 31 décembre 1930, l'inventaire a atteint le n^o 1056. En raison du long travail que nécessite l'établissement d'un second volume du catalogue, dans les mêmes conditions que le premier, et de la lenteur d'impression de ce genre d'ouvrages, il a paru utile de donner dès à présent, dans la revue *Hespéris*, un aperçu sommaire des acquisitions faites par la Bibliothèque du Protectorat durant 1929 et 1930, le catalogue des manuscrits acquis de 1921 à 1928 devant paraître dans un volume spécial.

L'ordre suivi pour le présent inventaire est celui du registre des entrées à la Bibliothèque, suivant lequel les volumes sont numérotés. Toutefois, pour permettre un classement ultérieur par genres d'ouvrages (littérature, histoire, etc.), selon les sections déjà adoptées par M. Lévi-Provençal dans

son catalogue, une seconde numérotation figurera en regard de la première, indiquant la section et le classement de l'ouvrage dans cette section. De plus, un répertoire du contenu de chaque section permettra à tout lecteur désireux de le faire, de se renseigner sur l'existence à Rabat d'une catégorie de manuscrits l'intéressant spécialement. Il a paru préférable, en outre, de ne pas constituer de section particulière avec les recueils factices (*mağāmi'*), mais de faire figurer les ouvrages qu'ils renferment dans les sections auxquels ces ouvrages se rapportent. Il s'ensuit que le numéro d'inventaire restant unique pour l'ensemble d'un *mağmū'*, et affecté seulement de coefficients (1^o, 2^o, etc.) indiquant l'ordre des ouvrages dans le recueil, à chacune de ces divisions correspondra un numéro de section.

Exemple : N^o 970 Inv.

1^o (F^{os} 1-122), n^o V, 3.

2^o (— 123-125), n^o IX, 1.

Nous rappelons ci-dessous les bases de ce sectionnement.

- I. — Coran, sciences coraniques et traditions.
- II. — Théologie et soufisme.
- III. — Droit et jurisprudence.
- IV. — Philologie, grammaire et rhétorique.
- V. — Littérature.
- VI. — Histoire et biographies.
- VII. — Géographie et voyages.
- VIII. — Philosophie et logique.
- IX. — Sciences mathématiques et astronomie.
- X. — Agriculture et sciences naturelles.
- XI. — Astrologie et sciences occultes.
- XII. — Médecine et pharmacie.
- XIII. — Musique.
- XIV. — Divers.

La description des ouvrages appartenant aux huit premières sections a été faite par M. R. Blachère, et celle des six dernières, par le Docteur H. P. J. Renaud.

Les titres des ouvrages sont indiqués en arabe, les noms des auteurs en arabe et en français, le mode de transcription est celui d'*Hespéris*. Lorsque ces titres ou ces noms d'auteurs manquent dans les ouvrages et que leur

mention résulte d'une identification faite par les rédacteurs de l'inventaire, ces indications sont mises entre crochets; il en est de même pour toute reconstitution ou toute addition destinée à éviter les homonymies et les confusions entre les ouvrages.

Exemple : [كتاب الرحمة في الطب والحكمة للصنبري].

Exemplaire acéphale du petit traité bien connu de médecine populaire, œuvre d'aṣ-Ṣunburī [Ġamal ad-dīn Muḥ. al-Mahdī b. Ibrāhīm al-Hindī, † 815/1412], etc.

Les indications bio-bibliographiques ont été réduites au minimum indispensable. On renverra en principe aux articles parus dans l'*Encyclopédie de l'Islām* (abréviation : *E. I.*) ou, à défaut, au manuel de C. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Literatur* (abrév. : *G. A. L.*), enfin, s'il y a lieu, à l'édition Flügel du *Kaṣf aṣ-Ṣunūn* de Ḥaġġi Ḥalīfa (abrév. : H. Ḥ.) et aux catalogues des grandes bibliothèques (abrév. : Leyde, Paris, Berlin, Esc. Casiri, Esc. Derenbourg, Alger, Madrid, etc.).

Les manuscrits, dont il existe à présent des éditions imprimées, sont mentionnés avec la référence au *Dictionnaire encyclopédique de bibliographie arabe* de J. F. Sarkis, le Caire, 1928-1930 (abrév. : Sarkis). Quant aux éditions de manuscrits lithographiés à Fès, elles sont signalées avec renvoi à l'*Essai de répertoire chronologique* de MM. Ben Cheneb et E. Lévi-Provençal, paru dans la *Revue africaine* en 1921 (abrév. : *Rép. Fès*).

Il reste néanmoins un assez grand nombre d'auteurs, surtout magribins, qui ne figurent pas dans les manuels ou catalogues indiqués ci-dessus; il a donc été nécessaire de se reporter à des ouvrages spéciaux dans quelques cas.

Nous nous bornerons à signaler ici : pour l'Espagne et le Magrib, l'*Ensayo bio-bibliográfico* de Pons Boigues (abrév. : *Ensayo*), l'*Étude sur les personnages mentionnés dans l'Idjāza du cheikh Abd al-Qadir al-Fāsi* de Ben Cheneb (abrév. : *Idjāza*), les *Historiens des Chorfa* de M. E. Lévi-Provençal (abrév. : *Chorfa*); pour les sciences chez les musulmans, l'ouvrage de H. Suter : *Die Mathematiker und Astronomen der Araber* (abrév. : Suter).

Enfin, les renseignements sur la reliure, le nombre de pages et de lignes par page, etc., ne sont donnés que s'il y a un réel intérêt à le faire (la mention de la pagination, par exemple, est indispensable pour la description des

recueils factices). La grande majorité des manuscrits de Rabat étant d'écriture magribine, seul le type d'écriture orientale est indiqué, le cas échéant. Par contre, la date de copie est citée chaque fois qu'elle se rencontre dans un manuscrit.

Rabat, le 10 mars 1931.

R. BLACHÈRE et H.-P.-J. RENAUD
Directeurs d'études à l'Institut des Hautes-Études marocaines.

N° 959 Inv. = N° VI, 1.

اختصار تاريخ ابن خلكان لان تركا طركا العكي

Abrégé du grand dictionnaire biographique d'Ibn Hallikān, † 681/1282, par Abu 'l-Kāsim b. Muḥ. b. Tarkāṭ al-'Akkī.

Copie de 998/1589.

N° 960 Inv. = N°s I, 1; II, 1-3; V, 1; VI, 2.

Recueil factice contenant :

1° (Fos 1-119) رسائل [السيد الخضر الشجعي]

Sortes d'épîtres pastorales du chef de la confrérie des Darkāwa ['Abd Allāh] al-Ḥadir aš-Šuḡa'i [al-Ḥalifi al-Mazwāri].

2° (Fos 119 b-122) قصائد [له وتلميذ له يدحه]

Extraits de poèmes du même et d'un de ses disciples.

3° (Fos 122 a-124) تقييد فيه احاديث وايات قرآنية

Choix de *Traditions* et de versets du Coran, par un disciple du même.

4° (Fos 124 b-125) ازجال في التصوف مجهول ناظمها

Poèmes mystiques dans le genre des suivants.

5° (Fos 124 b-136) ازجال الششتري

Poèmes mystiques de l'andalou 'Alī b. 'Abd Allāh aš-Šuštari, † 668/1269. Cf. *G. A. L.*, I, 274.

6° (Fos 136 b-140) قصائد لعمر بن الفارض

Quelques poèmes mystiques de 'Umar b. al-Farīd, † 632/1255. Cf. *G. A. L.*, I, 262.

7° (Fos 140 b-146) رسالة السيد الخضر الشجعي

Autre épître pastorale du même que ci-dessus, 1°.

8° (Fos 146 b-237) مناقب الشريف محمد الحراق وديوان اشعاره جمعها طاهر بن علاء

Vie du Chérif Muḥ. al-Ḥarrāk, † 1261/1845, et recueils de ses œuvres poétiques, par son disciple Ṭāhir b. 'Allāl [at-Tusūli]. Cf. *Chorfa*, 343.

N° 961 Inv. = N° VII, 1.

[نتيجة الاجتهاد في المأدنة والجهاد . الغرال]

Relation du voyage de Aḥ. b. al-Mahdi al-Ġazzāl, † 1191/1777, à la cour de Charles III d'Espagne. Cf. nos 107 et 64 Inv. = 417 et 418 Catal. Rabat.

Copie acéphale sans date.

N° 962 Inv. = N° XII, 1.

[كتاب الرحمة في الطب والحكمة لمحمد المهدي الصنبري]

Exemplaire acéphale du traité de médecine populaire d'aṣ-Ṣunburi al-Hindi. Cf. n° 106 Inv. = 486 Catal. Rabat.

N° 963 Inv. = N° I, 2.

[أول] الشفاء بتعريف حقوق المصطفى [للقاضي عياض]

Première partie du célèbre ouvrage du Cadi 'Iyād, † 544/1149. Cf. n° 243 Inv. = 50 Catal. Rabat.

Très belle copie orientale de 992/1584.

N° 964 Inv. = N° I, 3.

[نسخة أخرى مبتورة من] الشفاء

Même ouvrage,

Belle copie acéphale et incomplète.

N° 965 Inv. = N° VI, 3.

[الجيش العرمرم . لا كنسوس]

Histoire des Sultans 'alawites, par Akansūs, † 1294/1877. Cf. n° 339 Inv. = 381 Catal. Rabat.

Belle copie de 1322/1904.

N° 966 Inv. = N° V, 2.

ديوان ذي الرمة

Recueil de 36 poèmes de Ġailān b. 'Uḳba, surnommé Du 'r-Rumma † *post* 100/718/19. Cf. *E. I.*, I, 990.

Copie maghribine, exécutée à la Mekke en 1297/1879.

N° 967 Inv. = N° IV, 1.

[الجزء الاول من امالي ابي علي القالي]

Premier volume des célèbres *Amāli* d'Abū 'Alī al-Kāli, † 356/967.
Cf. *E. I.*, II, 756.

N° 967 bis Inv. = N° IV, 2.

[الجزء الثاني منها]

Second volume du même ouvrage.
Très belle copie maghribine ancienne.

N° 968 Inv. = N° I, 4.

مصحف من الكتاب

Exemplaire du Coran.
Copie de 1291/1874.

N° 969 Inv. = N° IV, 3.

[الخبّة الشافية على قواعد اللامية [مجهول المؤلف]

Commentaire anonyme de la *Lāmiyat al-Af'āl* d'Ibn Mālik, † 672/
1273. Cf. *E. I.*, II, 426.

N° 970 Inv. = Nos V, 3; IX, 1.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-122) المسلك السهل في شرح توشيح ابن سهل لمحمد اليفراني

Commentaire sur le *Muwāṣṣah* d'Ibn Sahl, † 658/1260, par Muḥ. al-
Ifrānī, † post 1151/1758. Cf. n° 353 Inv. = 331 Catal. Rabat.

2° (F^{os} 123-125). Deux petits poèmes sur les mansions lunaires, le pre-
mier anonyme, le second par Muḥ. b. 'Abd Allāh az-Zammūrī, † 977/1569.
Cf. *Salwat al-anfās*, III, 88.

N° 971 Inv. = N° XI, 1.

رسالة حل الطلسم وكشف السر المبهم لابن العباس العمري

Traité de magie talismanique, par Aḥmad [b. Muḥ.] al-Ġamrī [al-
Wāsiṭī], † 905/1499. Cf. *G. A. L.*, II, 170.

Écriture orientale.

N° 972 Inv. = N° V, 4-8.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-38) معيار الاختيار في ذكر المعاهد والديار للسان الدين ابن الخطيب

Extrait de la *Raiḥānat al-Kuttāb*. Séance célébrant les beautés des villes andalouses et marocaines, par Ibn al-Ḥaṭīb, † 776/1374. Cf. *E. I.*, II, 421.

2° (F^{os} 38 b-54)

[رسالة في السياسة] له

Extrait du même ouvrage. Séance sur la politique, par le même auteur.

3° (F^{os} 64 b-72)

[ثلاث مقامات . مجهول مولفها]

Séances dans le genre de celles d'as-Suyūṭī. Cf. ci-dessous, n° 1042.

4° (F^{os} 72 b-75) [قصيدة في السياسة اسمها] التمجيد للسياسة لابي عبد الله المالقي

Poème sur la politique, par Abū 'Abd Allāh al-Malaḳī.

5° (F^{os} 75 b-83) رسالة في احوال خدمة الدولة للسان الدين ابن الخطيب

Extrait de la *Raiḥānat al-Kuttāb*. Épître sur la politique adressée à 'Abd Allāh b. Marzuḳ, par Ibn al-Ḥaṭīb.

Très belle copie, titres ornés.

N° 973 Inv. = N° V, 9.

[اقتطاف زهرات الافنان من دوحه قفاية ابن الونان] للبطوري

Commentaire du poème d'Ibn al-Wannān, connu sous le nom d'*as-Samaḳmaḳtiya*, par al-Maḳkī b. Muḥ. al-Biṭawri. Cf. n° 121 Inv. = 340 Catal. Rabat.

Copie de 1315/1897.

N° 974 Inv. = N° IV, 4.

[شمس العلوم ودواء كلام العرب من الكلوم لئشوان بن سعيد الحميري] [معجم في اللغة]

Dictionnaire dans le genre du *Kāmūs* d'al-Firūzābādī, par Našwān b. Sa'īd al-Ḥimyari, † 573/1117. Cf. *G. A. L.*, I, 300.

Deux volumes. Copie de 1314/1896.

N° 975 Inv. = N° IV, 5.

[اصلاح المنطق لابن السكيت]

Célèbre traité de philologie d'Ibn as-Sikkī, † 244/858. Cf. *E. I.*, II, 444.

Copie de Rabat de 1329/1911.

N° 975 bis Inv. = N° IV, 6.

Même ouvrage.

Copie de 957/1550.

N° 976 Inv. = N° V, 10.

[الجزء الثاني من] كتاب العمدة لابن رشيق

Deuxième partie de l'ouvrage de critique d'Ibn Rašīk al-Ķairawani, † 456/1064. Cf. *E. I.*, II, 434.

Copie de Rabat de 1320/1902.

N° 977 Inv. = N° IV, 7.

الجزء الثاني والرابع من [الصحاح للجوهري]

Dictionnaire d'al-Ķawhari, † vers 398/1008; tomes II et IV d'une copie qui en comptait quatre.

Belle copie orientale.

N° 978 Inv. = N° V, 11-16.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-21)

قصائد في مدح النبي

Panegyriques du Prophète.

2° (F^{os} 22 a-54)

همزية البوصيري

Panegyrique du Prophète, par al-Buṣīri, † vers 695/1295. Cf. *E. I.*, I, 824.

3° (F^{os} 39 b-46)

بانت سعاد تكعب بن زهير

Autre panegyrique du Prophète, par Ka'b b. Zuhair. Cf. *E. I.*, II, 621.

4° F^{os} 47 b-112) (*sic*) تحفة الاريب ونزهة الاديب لابي مدين [محمد] القاسي

Recueil de sentences, par Abū Madyan Muḥ. al-Fāsi, † 1181/1767. Cf. n° 32 Inv. = 361 Catal. Rabat.

Copie de 1309/1891.

5° (F^{os} 114 a-118)

تخميس لعبد الباقي الفاروقي على كافية ابن الفارض

Tahmīs sur un poème de 'Umar b. al-Fāriḍ, par 'Abd al-Bāki b. Sulaimān al-'Umarī al-Fāruḳī, † vers 1270/1852. Cf. *G. A. L.*, II, 474.

6° (F^{os} 118 b-119)

قصيدة في مدح المدينة [لابن جابر] الهواري

Éloge de Médine, par Muḥ. b. Ķābir al-Hawwāri al-Andalusī, † 698/1298. Cf. *G. A. L.*, II, 13.

N° 979 Inv. = N° V, 17.

ديوان ابن سهل [الاسرائيلي]

Recueil des poèmes d'Ibrāhīm b. Sahl al-Isrā'īli al-Iṣbīli, † 658/1260. Cf. *G. A. L.*, I, 273.

Belle copie. Titres coloriés.

N° 980 Inv. = N° V, 18.

[ديوان ظافر الحداد]

Diwān d'Abū 'n-Naṣr Zāfir b. al-Kāsim al-Ḥaddād al-Iskandārī, † 529/1135, rangé d'après l'ordre alphabétique des rimes. Cf. *G. A. L.*, I, 260.

Assez belle copie orientale ancienne.

N° 981 Inv. = N° VII, 2.

[رحلة الغزال]

Même ouvrage que ci-dessus, n° 961 Inv.

Belle copie. Peut-être autographe d'al-Gazzāl.

N° 982 Inv. = N° V, 19.

سراج الفاطن في ايضاح الباطن [وهو كتاب حكم لاروش فوكو الفرنساوي]
Traduction des *Maximes* de La Rochefoucauld.

N° 983 Inv. = N° V, 20.

Séances d'al-Ḥariri, † 516/1122. Cf. n° 299 Inv. = 342 Catal. Rabat.
Copie orientale de 574/1178.

N° 984 Inv. = N°s I, 5-7 ; II, 4-12 ; VI, 4-7.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-10) افادة المرتاد بالتعريف بالشيخ ابن عباد [لمعبد المجيد المنالي]

Notice sur Muḥ. b. 'Abbād, † 792/1390, par 'Abd al-Mağīd al-Manāli, † 1163/1750. Cf. n° 471 Inv. = 407_s Catal. Rabat.

Autographe.

2° (F^{os} 11 b-40) ترتيب تحفة الموفقين لسنة سيد المرسلين [لابن عباد]

Classement du recueil de *Ḥadīṭ* intitulé *Tuḥfat al-muwaḥḥiqin li-sunnat sayyid al-Mursalin*, par Muḥ. b. 'Abbād. Cf. ci-dessus, 1°.

Copie de 1156/1743. Même main.

3° (F^{os} 41 b-48) [حزب الاذكار المستعملة اثناء الليل واطراف النهار . لمعبد المجيد المنالي]

Recueil de *dīkr* (sorte de litanie. Cf. *E. I.*, I, 983), par 'Abd al-Mağīd al-Manāli.

4° (F^{os} 49 b-57) [حكم اصدرت من الحديث . مجهول الجامع]

Recueil de sentences morales tirées des *Ḥadīṭ*. Anonyme.

5° (F^{os} 59 a-64) [رأية ابي العباس احمد السلاوي في التصوف]

Poème en *rā'* du mystique Abu 'l-'Abbās Aḥ. b. Muḥ. as-Salāwi, dit as-Šarīši.

- 6° (F^{os} 64 b-68) [تأليف محمد بن علي المطوعي في التصوف]
Opuscule sur les divers états mystiques, par Abū Bakr Muḥ. b. ‘Alī al-Muṭū‘ī an-Nisābūrī.
- 7° (F^{os} 68 b-79) [المباحث الاصلية عن جملة الصوفية] لابن البناء
Poème en *rağaz* sur les principes fondamentaux du Ṣūfisme, par Abū ‘I-‘Abbās Ibn al-Bannā’ as-Sarakuṣṭī (*sic*), 721/1321. Cf. *E. I.*, II, 389.
- 8° (F^{os} 80 b-95) [ارجوزة لزروق البرنوسي في عيوب النفس ودوائها]
Poème en *rağaz* de Aḥ. Zarruḥ al-Burnūsī † 899/1493. Cf. *G. A. L.*, II, 253.
Copie de 1144/1731.
- 9° (F^{os} 95 b-103) [ارجوزة للمقرى في العامة]
Autre poème en *rağaz* sur le port du turban, par al-Maḥḥarī, † 1041/1632. Cf. *G. A. L.*, II, 296.
Copie de 1144/1731.
- 10° (F^{os} 104 b-129) [التألي السنديسية في الفضائل السنوسية] لآحمد بابا
Abrégé d’une biographie d’as-Sanūsī, par Muḥ. al-Mallāli, par Aḥ. Babā, † 1036/1627. Cf. n° 471 Inv. = n° 407₂ Catal. Rabat.
Copie de 1149/1736.
- 11° (F^{os} 129 b-141) [فوائد للمسناوي في التصوف]
Sentences mystiques, fragments de biographies, extraits d’ouvrages divers, par Muḥ. b. Aḥ. al-Masnāwī.
- 12° (F^{os} 141 b-144) [مناقب ابي مدين . لآحمد القسنطيني]
Extrait de la biographie d’Abū Madyan Šu‘aib, † 594/1197, par Aḥ. b. al-Ḥaṭīb al-Ḳusantīnī.
- 13° (F^{os} 144 b-117) [شرح الفاتحة]
Commentaire anonyme sur la première *sourate* du Coran.
- 14° (F^{os} 147 b-150) [نخبة من العهود الحمد . للشعراني]
Extrait d’un ouvrage d’eschatologie d’as-Sa‘rānī, † 973/1565.
- 15° (F^{os} 153 b-157) [حكيم في التصوف]
Sentences mystiques.
Copie de 1169/1755.
- 16° (F^{os} 161 b-172) [شرح حكيم ابي العباس السوسي]
Commentaire anonyme sur quelques sentences mystiques du santou Abu ‘I-‘Abbās Aḥ. as-Sūsī, † 1046/1637. Cf. *Chorfa*, 255.

N° 985 Inv. = N° V, 21.

ري الاوام ومرعى السوام في نكت الخواص والعوام . للزجالي

Anthologie contenant des extraits très étendus en prose et en vers, par Abu Yahyā 'Ubaid Allah b. Aḥ. b. Muḥ. az-Zaġġālī, † à Marrakech en 694/1294. Cet ouvrage, constitué en grande partie par des œuvres du compilateur lui-même, comprend 97 chapitres (liste donnée f° 3 b-4), qui traitent du prince, de sa cour, des dispositions de l'âme, des qualités de l'esprit, des relations sociales, de la destinée humaine et de l'univers.

Copie récente. 91 feuillets à 19 lig. 150/190.

N° 986 Inv. = N° IV, 8.

[اوضح المسالك الى الفية ابن مالك] لابن هشام الانصاري

Commentaire sur l'*Alfiya* d'Ibn Mālik. Cf. n° 31 Inv. = 248 Catal. Rabat.

Belle copie ancienne. Titres ornés.

N° 987 Inv. = N° V, 21.

[الربع الرابع من الف ليلة وليلة]

Mille et une Nuits, dernière partie.

N° 988 Inv. = N° V, 22.

[ريحانة الكتاب ونجعة المنتاب] لابن الخطيب

Célèbre recueil de pièces officielles, d'épîtres, de *séances*, etc., par Ibn al-Ḥaṭīb. Cf. n° 932_{1, 2, 5} Inv.

Très belle copie ancienne. Titres ornés.

N° 989 Inv. = N° V, 23.

[ملخص ما في سلوان المطاع من الحكم] مجهول المؤلف

Recueil de 300 sentences tirées du célèbre ouvrage de morale d'Ibn Zafar, † 565/1169. L'auteur n'est pas nommé.

N° 990 Inv. = N° VI, 8.

[قصة القديس أليكسيس البار] نقلها ميخائيل عبيد من الفونساوية الى العربية

Vie de saint Alexis, traduite du français par Michel 'Ubaid de Saint-Jean-d'Acree, en 1764.

Beau ms. oriental. Autographe.

N° 991 Inv. = N°s I, 8 ; V, 24-25 ; XII, 2.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-42) [خصائص العشرة الكرام . للزمخشري]

Recueil de *Traditions* sur les qualités des dix Compagnons du Prophète destinés à aller au Paradis, ouvrage de Maḥmud b. 'Umar az-Zamaḷšari, † 538/1143. Cf. *G. A. L.*, I, 289, et Catal. Berlin, n° 9656.

2° (F^{os} 45 b-126) [سلوان المطاع] لابن ظفر

Célèbre ouvrage de parénétiqne d'Ibn Zafar. Cf ci-dessus, n° 989 Inv.

3° (F^{os} 127 a-204) [كتاب الصادح ومباغم المناصح] وهي ارجوزة في تاديب الاخلاق والادب . لابن الهبارية

Poème en *rağaz* sur la morale, par Muḥ. b. Šalih Ibn al-Habbāriya, † 509/1115. Cf. *E. I.*, II, 401 ; Catal. Berlin, n° 7630.

Belle copie de 1078/1667. Titres ornés.

4° (F^{os} 205-232) [الشقرونية [في الطب]

Poème en *rağaz* sur la médecine et particulièrement sur les aliments, par 'Abd al-Kādir Ibn Šuḡrūn al-Miknāsī (XVII^e siècle). Cf. *Chorfa*, 297.

Copie de 1188/1774.

N° 992 Inv. = N° V, 26.

ديوان المتنبي

Poésies d'Abu 't-Tayyib al-Mutanabbī, † 354/965. Les pièces sont rangées selon l'ordre chronologique de la recension d'al-Wahīdi. Cf. *G. A. L.*, I, 86.

Très belle copie avec titres ornés.

N° 993 Inv. = N° V, 27.

[تنبيه الغافل ومسامرة المجافل] تعريب حكم دو بيبيراك الفرنساوي

Traduction des *Quatrains* de Guy du Faur de Pibrac, † 1584.

N° 994 Inv. = N° V, 28.

شرح بانة سعاد . للتبريزي

Commentaire du célèbre panégyrique de Ka'b b. Zuhair, par Yahyā b. 'Alī at-Tabrizī, † 502/1108. Cf. *G. A. L.*, I, 39.

Copie incomplète.

N° 995 Inv. = N° II, 13.

[تحفة الناظر ونزهة المناظر] ل محمد بن محمد الزواوي

Récits sur l'apparition du Prophète en songe, par Muḥ. b. Muḥ. b. 'Umar az-Zawāwī.

Copie de 1219/1833.

N° 996 Inv. = N° IV, 7.

[المغني اللبيب عن غيب الاعراب] لابن هشام

Célèbre ouvrage de grammaire, par 'Abd Allah b. Hišām, † 761/1360.

Cf. n° 307 Inv. = 247 Catal. Rabat.

Copie de 1296/1878.

N° 997 Inv. = N° V, 29.

منتخب من كتاب الاغاني [مجهول المؤلف]

Extraits de *Kitāb al-ajāni* d'Abu 'l-Farağ al-Iṣfahani, † 356/967.

Deux volumes. Très belle copie orientale.

N° 998 Inv. = N° VI, 9.

كتاب الاستقصا لخبار دول المغرب الاقصى [للمناصري]

Histoire des dynasties du Maroc, par Aḥ. b. Ḥalīd an-Nāṣiri, † 1315/1897. Cf. *Chorfa*, 351 sv.

Deux volumes revus par l'auteur. Copie incomplète s'arrêtant à la fin de la dynastie sa'adienne.

N° 999 Inv. = N° V, 30.

مقامات الحريري

Même ouvrage que ci-dessus, n° 983 Inv. Commentaire intralinéaire.

Très belle copie, titres ornés, datée de 1313/1895.

N° 1000 Inv. = N° X, 1.

حياة الحيوان . للدميري

Tome I d'un exemplaire en 2 vol. du célèbre dictionnaire zoologique d'ad-Damiri, † 808/1405. Cf. *E. I.*, I, 936.

N° 1001 Inv. = N° V, 31.

[زهر الاككم في الامثال والحكم] لليوسي

Recueil de sentences et de proverbes, par 'Ali al-Yusi. Cf. n° 191 Inv. = 358 Catal. Rabat.

Belle copie ancienne mais endommagée, exécutée sur le ms. autographe.

N° 1002 Inv. = N° V, 32.

ديوان ذي الرمة

Poésies de Du 'r-Rumma. Cf. ci-dessus, n° 966 Inv. Recension d'al-Ašma'i, † 213/828, avec commentaire du même.

Copie récente, exécutée sur le ms. du Musée Britannique n° 580. Cf. *G. A. L.*, I, 59.

N° 1003 Inv. = N° V, 33-34.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-109)

سفينة الصالحى الكبرى

Anthologie contenant des anecdotes, des récits historiques et de longues citations poétiques, par Abu 'Abd Allah Muḥ. b. 'Alī b. Yusuf aṣ-Ṣalībī, † 942/1536. Cf. *G. A. L.*, II, 304.

Copie récente, exécutée sur un ms. de 1038/1628.

2° (F^{os} 112 a-150) نظرة الاغريض في نصره القريض لابن علي المظفر العلوي

Traité sur l'art poétique, par Abu 'Alī al-Muẓaffar b. al-Faḍl al-'Alawī (XIII^e siècle). Cf. *G. A. L.*, I, 282.

Copie de 1313/1895.

N° 1004 Inv.

N'existe pas.

N° 1005 Inv. = N° XI, 2.

كتاب المفتاح لبعض اسرار الكرم الفتحاح

Traité sur les vertus magiques des lettres, par Muḥ. b. Muḥ. b. 'Abd ar-Raḥmān al-Bahnāsī الخُلُوتِي (*sic*), † vers 1001/1592. Cf. mss. de Berlin, n^{os} 3188 et 4134.

Copie de 1298/1880.

N° 1006 Inv. = N° IV, 8.

امالي القالي

Même ouvrage que ci-dessus, n^{os} 967 et 967 *bis* Inv.

Copie récente.

N° 1007 Inv. = N° I, 9.

[كنز المعاني في شرح حرز الاماني] لابراهيم الجعبري

Commentaire par Ibrāhīm b. 'Umar al-Ga'barī, † 732/1331, du *Hirz*

al-amāni ou poème sur le libre choix entre les différentes façons de lire le Coran, par al-Ḳāsim b. Firroh aš-Šaṭibi, † 538/1143. Cf. *G. A. L.*, I, 409. Copie de 1316/1898.

N° 1008 Inv. = N° IV, 9.

[أول] صحاح الجوهري

Même ouvrage que ci-dessus, n° 977 Inv. Première partie, seulement jusqu'à la lettre ظ.

Belle copie orientale de 727/1326.

N° 1009 Inv. = N° IV, 10.

[كتاب الجهرة] لابن دريد

Dictionnaire, par Muḥ. b. al-Ḥasan Ibn Duraid, † 321/933. Cf. *E. I.*, II, 397.

Le début manque. Copie de 1316/1898.

N° 1010 Inv. = N° V, 35-37.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-132)

[محاضرات ابي الحسن اليوسي]

Célèbre anthologie, par 'Alī al-Yūsī, † 1102/1691. Cf. n° 386 Inv. = 360 Catal. Rabat.

2° (F^{os} 139 b-199)

[ديوان عمر بن الفارض]

Poésies de 'Umar b. al-Farīd. Cf. ci-dessus, n° 960₆ Inv.

3° (F^{os} 202-220)

[روايات مختلفة اتخذت من عدة كتب]

Récits anecdotiques tirés d'al-Mada'ini, † vers 225/840, du *Kitāb al-ajāni*, des *Mille et une Nuits*, etc.

N° 1011 Inv. = N° III, 1-3.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-134)

[مختصر سيدي خليل]

Précis de jurisprudence, par Ḥalīl, † 767/1365. Cf. n° 322 Inv. = 161 Catal. Rabat.

2° (F^{os} 134 b-141)

[لامية الزقاق]

Poème en *lām* sur le droit mālikite, par 'Alī b. Ḳāsim at-Tuḡībī az-Zaḳḳāk al-Faṣī, † 912/1507. Cf. n° 298 Inv. = 214 Catal. Rabat.

3° (F^{os} 144 b sv.)

[تحفة الحكام] لابن عاصم

Poème de *rağas* sur le droit mālikite, par Muḥ. b. Muḥ. Ibn 'Āṣim, † 829/1426. Cf. 321₃ Inv. = 237 Catal. Rabat.

N° 1012 Inv. = N° VII, 3.

[رحلة] العبدري

Relation de voyage de Muḥ. b. Muḥ. b. 'Alī al-Abdari, † après 688/1289. Cf. *E. I.*, I, 69.

Copie de 981/1573.

N° 1013 Inv. = N°s V, 38-41 ; IX, 2-3 ; XI, 3.

Recueil factice contenant :

2° (F^{os} 1-103) ديوان الصباية . لاحمد بن ابي مجلة

Anthologie sur l'amour, contenant des récits et des citations poétiques relatifs aux amants devenus célèbres chez les Arabes, par Aḥ. b. Yaḥya b. Abī Ḥağala at-Tilimsāni, † 776/1375. Cf. *G. A. L.*, II, 12.

Copie de 1304/1886.

2° (F^{os} 104 a-115) [نخبة من تزيين الاسواق لداود الانطاكي]

Extrait de l'anthologie sur l'amour de Dāwud al-Anṭāki, † 1008/1599. Cf. *G. A. L.*, II, 364.

3° (F^{os} 116-117) [أرجوزة في الاشهر لعبد القادر الفاسي]

Poème en *rağas* sur les mois, par 'Abd al-Ḳādir al-Fāsi, † 1091/1680. Cf. *Chorfa*, 264.

4° (F^{os} 117 b-119). Note tirée d'un auteur non désigné, sur les mois de l'année.

5° F^{os} 121-122). Note sur les soins à prendre durant la gestation.

6° (F^{os} 124 b-194) [الوافي في نظم القوافي] للرندي

Traité de prosodie, par Ṣaliḥ b. 'Alī ar-Rundi. Cf. n° 19 Inv. = 290 Catal. Rabat.

7° (F^{os} 194 b-216) [مختصر شرح لامية العجم . مجهول المؤلف]

Commentaire anonyme tiré de celui d'aṣ-Ṣafādi, † 774/1362, sur le célèbre poème en *lām* d'aṭ-Ṭuğrā'i, † 515/1121. Cf. *E. I.*, IV, 870.

N° 1014 Inv. = N° V, 42.

Recueil factice contenant :

1° L'édition lithographiée de la *Burda*, de la *Hamziya* d'al-Buṣiri (Fès, 1312), des poèmes d'al-Bağdādi (Fès, 1311).

2° (F^{os} 65-154) امداح في النبي

Panegyriques du Prophète, classés selon les mètres.

5° Commentaire lithographié du *Diwān* de 'Umar b. al-Fariḍ (Caire, 1313).

N° 1015 Inv. = N° III, 4.

اجوبة في النوازل . لعلي بن عيسى الشفشاوني

Recueil de réponses à des consultations juridiques, par 'Alī b. 'Isa aš-Šafšawnī (XIII^e siècle).

Copie de 1297/1879.

N° 1016 Inv. = N^{os} XIV, 1; V, 43.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-27) الروض العاطر في نزهة الخاطر للنفازي

Célèbre ouvrage d'érotologie, par Muḥ. b. Muḥ. an-Nafzāwī (XV^e siècle).

Cf. *G.A.L.*, II, 257.

Copie de 1203/1788.

2° (F^{os} 28-71) حكايات من الف ليلة وليلة

Trois contes tirés des *Mille et une Nuits*.

N° 1017 Inv. = N° V, 44.

[تحفة الاريب ونزهة الاديب . لابي مدين الفاسي]

Même ouvrage que ci-dessus, n° 978₄ Inv.

Copie incomplète.

N° 1018 Inv. = N° VI, 10.

[اخبار الزمان وما [اباده الحدشان] للمسمودي

Premier vol. du célèbre ouvrage d'histoire et de géographie de 'Alī b. al-Hasan al-Mas'ūdī, † vers 345/956. Même *incipit* que dans le ms. de Vienne, n° 1262 du Catal. de Flügel.

La fin du vol. manque. Copie ancienne.

N° 1019 Inv. = N° II, 14-22.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-41) [مختصر كتاب لاحمد بن يوسف الراشدي في التصوف]

Abrégé anonyme d'un traité de mystique de Aḥ. b. Yusuf ar-Rāšīdī.

Cf. n° 115 Inv. = n° 499₁₂ Catal. Rabat.

2° (F^{os} 41-60). Fragments de poèmes et d'opuscules mystiques anonymes.

3° (F^{os} 61-80) شرح محمد بن محمد المكودي على عينية مجهول ناظمها
Commentaire de Muḥ. b. Muḥ. al-Makkūdī sur un poème en 'ain relatif à la mystique.

4° (F^{os} 81-90) [القصيدة العينية . لسيدى عبد القادر الجيلاني]
Poème en 'ain sur la mystique, par le célèbre 'Abd al-Ḳādir al-Ġilānī, † 566/1166. Cf. *E. I.*, I, 42.

5° (F^{os} 91-123) [قصائد في التصوف . لمحمد البكري]
Poèmes mystiques d'Abū 'l-Makārīm Muḥ. b. 'Abd ar-Raḥmān al-Bakrī, † 952/1545. Cf. *E. I.*, I, 620.

6° (F^{os} 124-228) ترجمان الاسرار وتجليات الاسحمار . له ايضا
Diwān des poésies mystiques du même.

7° (F^{os} 231-242) [الحكم العطائية . لابن عطاء الله]
Recueil de sentences mystiques de Aḥ. b. Muḥ. Ibn 'Aṭā' Allāh, † 709/1309. Cf. *E. I.*, II, 386.

8° (F^{os} 242 b-244) [التحفة المرسله الى النبي . لمحمد فضل الله الهندي]
Principes de la foi, par Muḥ. b. Faḍl Allāh al-Hindī, † 1029/1620. Cf. *G. A. L.*, II, 418.

9° (F^{os} 246 b et sv.) [رسائل في التصوف لابن عباد]
Épîtres sur la mystique, par Maḥ. b. Ibrāhīm Ibn 'Abbād, † 792/1390. Cf. *Chorfa*, 314, note 6.

N° 1020 Inv. = N° VI, 11.

[نبرد مختلفه في تاريخ المغرب . مجهول المؤلف]
Extraits anonymes sur l'histoire du Maghrib.

N° 1021 Inv. = N° V, 45.

[تحفة الارب ونزهة اللبيب (sic) لابن مدين الفاسي]
Même ouvrage que ci-dessus, n° 1017 Inv.

N° 1022 Inv. = N° XIV, 2.

Exemplaire mutilé du *Rawḍ al-'āṭir*. Cf. ci-dessus, n° 1016 Inv.
Calligraphie en plusieurs couleurs.

N° 1023 Inv. = N° V, 46.

[قصائد بالمخون . مجهول ناظمها]

Poèmes d'amour en *malhun*.

N° 1024 Inv. = N° VI, 12.

[سلوة الاحزان بما روي عن ذوي العرفان . لعبد الرحمان بن الجوزي]

Compilation en dix livres, sur les merveilles de la création, l'histoire des Juifs, la vie du Prophète Muḥammad, la première génération musulmane, la fin du monde, les grands mystiques, la littérature édifiante, les contes moraux, la poésie ascétique, les traits édifiants des hommes remarquables, par Abu 'l-Farağ 'Abd ar-Raḥmān b. 'Alī Ibn Ġawzi, † 597/1200. Cf. *E. I.*, II, 394.

Copie ancienne.

N° 1025 Inv. = N°s XII, 3 ; VI, 12 ; VII, 4-5.

Recueil factice contenant :

1° انيس المشرحين . معرب من الانكليزية

Le Guide des anatomistes, traduit de l'anglais en arabe par le Dr Tytler, édition de Calcutta, 1836. Cf. Sarkis, 649.

2° كتاب الافادة والاعتبار في الامور المشاهدة والحوادث المعاينة بارض مصر . لعبد اللطيف البغدادي

Description de l'Égypte, par 'Abd al-Laṭīf al-Baġdādī, † 629/1231. Cf. *E. I.*, I, 48 ; Sarkis, p. 1293.

Copie du Dr Perron, faite au Caire en 1258/1848. (35 F°s.)

3° خبر بن جليبد

Notice sur Sulaimān b. Ḥassan Ibn Ġulġul (X^e siècle). Cf. *G. A. L.*, I, 237. Tirée d'Ibn Abī Uṣāibi'a.

(F°s. Même main.)

4° *De l'Égypte*, par 'Abd al-Laṭīf (*sic*), traduit en français par Sylvestre de Sacy.

Notes Le (*sic*), peut-être du Dr. Leclerc ? — 124 pages manuscrites.

N° 1026 Inv. = N° III, 5.

[تأليف في الاصول . مجهول المؤلف . مبتور]

Ouvrage sur les sources du droit.

Copie acéphale. Écriture orientale.

N° 1027 Inv. = N° VI, 13.

[مناقب الأبرار ومحاسن الأخيار . لابن خميس]

Biographies des mystiques musulmans, par al-Husain b. Naṣr Ibn Ḥamīṣ al-Mawṣili, † 552/1157. Titre donné f° 26 b, avant la fin.

Copie acéphale. Écriture orientale.

N° 1028 Inv. = N° IX, 4.

[ارجوزة في العمل بثمن الدائرة المضاعف]

Urğūza anonyme sur l'emploi astronomique du huitième de cercle (ou demi-quadrant) à côtes. Le titre serait : مفتاح المكعب.

N° 1029 Inv. = N° II, 23.

[كتاب اليواقيت من كلام سيدي علي الخواص] للشعراني

Discours mystique du santan 'Alī al-Ḥawwās, † après 941/1554, recueillis par son disciple 'Abd al-Wahhāb aš-Ša'rānī, † 973/1565. Cf. *E. I.*, IV, 329.

Copie de 1128/1715.

N° 1030 Inv. = N°s II, 24-25 ; V, 47-48.

Recueil factice contenant :

1° (F°s 1-2)

ورد سيدي عبد السلام بن مشيس

Oraison du santan 'Abd as-Salām b. Mašīš.

2° (F°s 3 b-64) [مجموع كلام الشاذلي في التصوف . للمفيد بن عبد الهادي الوكيل]

Traité pour la conduite du mystique, recueilli et classé en chapitres, par al-Ḥafīd b. 'Abd al-Ḥādī b. Aḥmad al-Wakīlī al-Ḥasani, d'après Abu 'l-Ḥasan 'Alī aš-Šādīh, † 656/1258. Cf. *E. I.*, IV, 256.

3° (F°s 65 b-68)

[تأليف في الامامة ومحاسن دولة مولى اسماعيل]

Sur la nécessité de l'existence d'un prince à la tête d'un État; apologie du règne de Moulay Ismā'il au Maroc.

4° (F°s 69-71)

اشعار مختلفة

Poèmes extraits d'Abū Marwān التجموعي (sic) et d'Abū Tammām, † vers 231-845.

N° 1031 Inv. = N° XIII, 1-2.

Recueil factice contenant :

1° (F°s 1-4)

[تأليف في طبع علم الموسيقى . مجهول المؤلف]

Opuscule anonyme sur la musique, tiré par l'auteur même d'un ouvrage plus étendu. Le but de l'ouvrage est défini dans les termes suivants :
 هذه فوائد في تحقيق تحرير طبع علم الموسيقى وتعريف عددها وما اندثر منها وما بقي
 وما لها من الاصول وما لكل اصل من فرع ومن خاصية ووقت كل طبع الخ.

2° (F^{os} 5-103) [اشعار وتوشیحات وازجال في مدح النبي يفتى بها]

Choix de poésies populaires à la louange du Prophète, avec indication du mode musical dans lequel elles sont chantées.

N° 1032 Inv. = N^{os} IV, 11-13; V, 49; VIII, 1.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-34) [شرح احمد المنجور على قصيدة في المجاز]

Commentaire du *Naẓm 'alākūt al-majāz* d'Abu 'l-Faḍl Ibn aṣ-Ṣabbāḡ al-Miknāsī, par Aḥ. b. 'Alī al-Manḡūr, † 995/1587. Cf. *Chorfa*, 88.

2° (F^{os} 35-80) [شرح احمد بن عبد الوحمان السجائي على ايساغوجي اثر الدين الابهري]

Commentaire du célèbre traité de logique d'Atir ad-Din Mufaḍḍal b. 'Umar al-Abhari, † 661/1264, par Aḥ. b. 'Abd ar-Raḥmān al-Biḡa'ī. Cf. *E. I.*, I, 71.

3° (F^{os} 81-90) [فوائد في النحو]

Notes sur la grammaire.

4° (F^{os} 91 b-113) [تأليف في البلاغة . مجهول المؤلف]

Opuscule sur la rhétorique.

5° (F^{os} 114 b-123) [رائق التحلية في فائق التورية] لابي جعفر ابن زرقالة .

Recueil des poésies d'Abu Ġa'far Aḥ. b. 'Alī Ibn Ḥātima al-Anṣārī, † 770/1369, par son disciple Abū Ġa'far b. Zarkāla. Cf. *G. A. L.*, II, 259.

N° 1033 Inv. = N^{os} IV, 14-16; V, 50-51.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-22) مقصورة ابن حزم

Poème sur la morale dédié au Calife de Cordoue Muḥammad II, par 'Alī b. Sa'īd Ibn Ḥazm, † 456/1064. Cf. *E. I.*, II, 407.

Copie de 1186/1772.

2° (F^{os} 26 b-79) [لمح السحر من روح الشعر وروح الشجر] لابن ليون التيجي .

Anthologie, par Abū 'Utman Sa'īd (*sic*) b. Aḥ. Ibn Luyūn at-Tuḡībī, † 750/1346. Cf. n° 56₁ — 494 Catal. Rabat; *G. A. L.*, I, 495.

3° (F° 80 b) أرجوزة ابن مالك في الظاء والضاد
Poème en *rağas* d'Ibn Mālik, † 672/1274, sur les mots qui s'écrivent avec un ظ ou un ض.

4° (F° 81) [أرجوزة في فعل الامر]
Urğūza sur l'impératif des verbes assimilés et défectueux.

5° (F°s 81 b-82) قصيدة ابن دريد في المقصور والمدود
Poème d'Ibn Duraid, † 321/933, sur les mots terminés par ا ou ي.

N° 1034 Inv. = N° XII, 4.

تقويم [الادوية] فيما اشتهر من الاعشاب [والعقاقير والاعذية . للعلاي . منسوب الى يوحنا بن بختيشوع بدون حق]

Traité de thérapeutique en tableaux synoptiques, dont le titre véritable est *al-Munğih fi't-tadāwi min šunūf al-amrād wa's-šakāwi*, par Ibrāhim b. Abi Sa'īd al-Mağribi al-'Alā'i (XII^e siècle). Cf. *I. H.*, n^{os} 13145 et 3490; *Catal. Paris*, 2966-69, 6283, etc.; *Catal. Rabat*, 485 = n° 449 Inv. (à rectifier).
Copie de 1029/1630.

N° 1035 Inv. = N° XII, 5-9.

Recueil factice contenant :

1° (F°s 1-20). Exemple du formulaire d'al-'Ağlanī.

2° (F°s 21-26). Même ouvrage que ci-dessus, n° 962 Inv.

3° (F°s 37-44) [كتاب في الطب . مجهول المؤلف]

Anonyme. Fragments médicaux d'hygiène, diététique et thérapeutique tirés de divers ouvrages et notamment de Dawūd al-Anṭākī, sur lequel voir n° 1013₂ Inv.

4° (F° 45) تفسير الاوزان والاكياس

Anonyme. Description des poids et mesures usités en médecine.

5° مقالة في الطب . لابني عبد الله محمد الشقوري

Muğarrabāt d'aš-Šaḳūrī al-Laḥmī (XIV^e siècle). Cf. *Catal. Leyde*, n° 1367₃, et *Madrid*, n° 270.

La fin manque.

N° 1036 Inv. = N° IV, 17.

ايضاح المسالك والبرهان في التوصل لفهم علم البيان لعبد الغني بنيس

Poème sur la rhétorique avec son commentaire, par 'Abd al-Ġanī b. al-Ḥāġġ al-Madānī Bannīs (XIX^e siècle).

N^o 1037 Inv. = N^{os} IV, 18; V, 52; VI, 14.

Recueil factice contenant :

1^o (F^{os} 1-58) بغية المؤمن من بهجة المجالس لابن لبيون

Extrait de l'anthologie de Yusuf b. 'Abd Allāh Ibn 'Abd al-Barr al-Ḳurṭubī, † 464/1071, par Ibn Luyūn, sur lequel voir ci-dessus, n^o 1033₂ Inv.; *G. A. L.*, I, 367.

Copie de 1202/1787.

2^o (F^{os} 59 b-103) [ارجوزة في النحو] للملك بن المرغل الاندلسي

Poème en *raġas* sur la grammaire, par Abu 'l-Ḥakam Mālik b. 'Abd ar-Raḥmān b. al-Muraḥḥal al-Andalusī, † vers 672/1273. Cf. *G. A. L.*, I, 274.

3^o (F^{os} 104-130) [ارجوزة في سيرة الرسول . مجهول ناظمها]

Poème anonyme sur la vie du Prophète.

N^o 1038 Inv. = N^{os} II, 26; V, 53.

Recueil factice contenant :

1^o (F^{os} 1-168) [جنة المرید] ل محمد الصُّنْتِي [في التصوف]

Traité de mystique composé en 1227/1812, par Muḥ. b. [al-Muḥtar b. Aḥ.] al-Kuntī.

Copie de 1281/1864.

2^o (F^{os} 171-205) [تحفة الارب ونزهة اللبيب لابي مدين الفاسي]

Même ouvrage que ci-dessus, n^{os} 1017 et 1021 Inv.

N^o 1039 Inv. = N^o II, 27.

نزهة المجالس ومنتخب النفائس . لعبد الرحمان الصفوري

Recueil de préceptes moraux et mystiques, mêlés de récits édifiants, par 'Abd ar-Raḥmān b. 'Abd as-Salām aṣ-Ṣaffūrī (IX^e siècle). Cf. *G. A. L.*, II, 178.

Écriture orientale.

N^o 1040 Inv. = N^o III, 6-11.

Recueil factice contenant :

1^o (F^{os} 1-14) [لامية] الزقاق

Même ouvrage que ci-dessus, n^o 1011₂ Inv.

2° (F^{os} 17 b-117) [تحفة] ابن عاصم

Même ouvrage que ci-dessus, n° 1011₃ Inv.

3° (F^{os} 119 b-188) [العمل المطلق] محمد بن ابي القاسم الفيلاي

Poème en *rağaz* sur le droit et la procédure mâlikites, par Muḥ. b. Abi 'l-Kāsim al-Filāli.

4° (F^{os} 189 a-226) [منظومة في الفرائض لابي اسحاق التلمساني]

Poème en *rağaz* sur les partages successoraux, par Ibrāhim b. Abi Bakr at-Tilimsānī, † 690/1291. Cf. *G. A. L.*, I, 367. Les derniers vers donnent la date de la composition : 635/1237, le nombre des vers : 828.

5° (F^{os} 229 b-250) [المنهج للزقاق]

Poème en *rağaz* sur le droit mâlikite, par az-Zaqqak, † 912/1507. Cf. n° 273 Inv. = 516₃ Catal. Rabat.

6° (F^{os} 250 b et sv.) [تكميل المنهج] لابن ميارة

Supplément au précédent, par Muḥ. b. Mayyāra. Cf. n° 369 Inv. = 215 Catal. Rabat.

N° 1041 Inv. = N° II, 28-31.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-130) [مفتاح السالكين وبستان العافين لمنصور الجراوي]

Traité de mystique, par Maṣṣūr b. Muḥ. b. 'Abd Allāh al-Ġarāwī al-Masāwī.

Copie de 1211/1796.

2° (F^{os} 130 b-137) [المجادلة بين الجنيد وعلماء عصره]

Écrit anonyme sur les controverses du mystique al-Ġunaid, † 297/910, avec ses adversaires.

3° (F^{os} 137 b-192) [الانالة العلمية] لابن ليون

Traité de mystique, par Ibn Luyūn, sur lequel voir ci-dessus, n° 1031₁ Inv.

4° (F^{os} 193-201) [فوائد في التصوف]

Notes sur la mystique.

N° 1042 Inv. = N^{os} V, 54-56 ; II, 32 ; VIII, 2-7 ; I, 10 ; IX, 5.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-24) *Séances ou Colloques des Fleurs*, par as-Suyuṭī, † 911/1505. Cf. n° 296 Inv. = 345 Catal. Rabat.

Copie de 1331/1912.

- 2° (F^{os} 25 b-29) [لابن نباتة] المفاخرة بين السيف والقلم
Dialogue allégorique entre l'épée et la plume, par Ġamāl ad-Dīn Muḥ. b. Muḥ. Ibn Nubāta al-Fāriḳī, † 768/1366. Cf. *E. I.*, II, 432.
- 3° (F^{os} 30-33) لذة السم في المدام والشمع . لعلاء الدين المارديني
Dialogue dans le genre du précédent, entre le vin et la bougie, par 'Alā' ad-Dīn 'Alī b. al-Mušarraf al-Māridīnī (XV^e siècle). Cf. *G. A. L.*, II, 161; Catal. Saint-Pétersbourg, n° 108₃.
- 4° (F^{os} 34-37) [شرح خاتمة السلم بالاشارة . مجهول المؤلف]
Commentaire allégorique et mystique de la fin du poème d'al-Aḥḍari, † 941/1534, sur la logique. Anonyme.
- 5° (F^{os} 38-57) شرح المرغيثي [على المقنع في علم ابن مقرع]
Commentaire de Muḥ. b. Sa'īd b. Yahyā as-Susī al-Marḡīṭī, † 1089/1678, sur son *urǧuza* intitulée *al-Muḳnī' fi 'ilm Abī Muḳrī'*. Cf. 115 Inv. = 499₃ Catal. Rabat.
- 6° (F^{os} 58 b-98) [القول المسلم في شرح السلم . لابراهيم التادلي]
Commentaire du traité de logique d'al-Aḥḍari, par Ibrahīm b. Muḥ. at-Tādīlī ar-Ribāṭī. Cf. n° 517 Inv. = 543₁ Catal. Rabat.
- 7° (F^{os} 98 b-132) [المعقب في شرح سلم المنطق . له ايضا]
Autre commentaire du même ouvrage, par le même.
- 8° (F^{os} 133 b-141) [المسلم على السلم . له ايضا]
Autre commentaire du même ouvrage, par le même.
- 9° (F^{os} 143 b-158) [سروج المشرق على ايساغوجي المنطق . له]
Commentaire du traité de logique d'al-Abhari (cf. ci-dessus, n° 1052₂ Inv.), par le même, terminé le 25 ša'bān 1307/17 avril 1889.
- 10° (F^{os} 159 b-164) [شرح ايساغوجي الابھري . له ايضا]
Autre commentaire plus élémentaire du même, sur le même ouvrage.
- 11° (F^{os} 165 b-179) [تأليف في قراءات القرآن لعبد الكريم بن عمر الطرابلسي]
Opuscule sur la lecture du Coran, inspiré par la prononciation vicieuse de la population de Fès. L'auteur est 'Abd al-Karīm b. 'Umar Murād at-Taṛābulusī, qui dédie son travail au Sultan du Maroc Mawlay 'Abda l-'Azīz. Copie incomplète. Écriture orientale.
- 12° (F^{os} 180 b-181) [تقييد في الحواس الخمس . مجهول المؤلف]
Notes anonyme, sur les cinq sens.

N° 1043 Inv. = N° VIII, 8-11.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-20) [شرح السلم . للاخضري]

Commentaire d'al-Aḥḍarī sur son traité de logique. Cf. n° 477 Inv.
= 533₃ Catal. Rabat.

2° (F^{os} 29 b-28) [ارجورة في المنطق [منسوبة الى ابن سينا بدون حق]

Poème en *rağaz* sur la logique, attribué sans raison à Avicenne. Paraît être d'un de ses disciples.

3° (F^{os} 29 b-86) [شرح البجائي على ايساغوجي الابهرى]

Même ouvrage que ci-dessus, n° 1032₂ Inv.

Très belle copie.

4° (F^{os} 88-94) [اسهل الطرق الى المنطق] للحسن الماچري

Traité de logique, par al-Ḥasan b. 'Alī al-Māğuri.

Copie ancienne de la même main.

N° 1044 Inv. = N° VI, 15.

مقدمة الفتح على تاريخ رباط الفتح . لمحمد بوجندار

Monographie sur Rabat, par Muḥ. Bū Ġandār, † à Rabat en 1345/1926.
Autographe.

N° 1045 Inv. = N° III, 12.

مناسك الحج . لمحمد بن عمر دنية

Guide du pèlerin à la Mekke, par Muḥ. b. 'Umar Dīnīa.

Composé en 1321/1903.

N° 1046 Inv. = N° VI, 16.

[ترجمة] الشيخ ابن عطاء الله الصنهاجي

Biographie du mystique andalou Aḥ. b. Muḥ. b. Mūsā Ibn 'Aṭā' Allāh aṣ-Ṣanhāğī, † 536/1141, compilée d'après divers auteurs.

N° 1047 Inv. = N° VI, 17.

قصة الرباط لمحمد بوجندار

Monographie sur la Kaṣba des Oudāya à Rabat, par Muḥ. Bū Ġandar.
Cf. n° 1044 Inv.

N° 1048 Inv. = N° VI, 18.

[اخر كتاب التفتيق في النسب الوثيق . للعشاوي]

Recueil de généalogies, par Aḥ. b. Muḥ. al-‘Ašmāwī. Cf. n° 2 Inv. = 406₁ Catal. Rabat; *Chorfa*, 331.

Tout le début manque. Copie de 1299/1785.

N° 1049 Inv. = N° VI, 19.

[كتاب التحقيق في النسب الوثيق . له]

Même ouvrage que le précédent.

Copie de 1254/1838.

N° 1050 Inv. = N° XII, 10.

[مقدمة كتاب تقويم الادوية . للعلاوي . ممتور]

Fragment de la préface de l'ouvrage d'al-‘Alā‘ī. Cf. n° 1034 Inv. L'auteur est appelé ici Abū Sa‘īd b. Ibrāhīm. D'autre part on retrouve — avec des fautes de copie — la dédicace au prince Du ‘l-Ḳarnain, qui manque dans les autres exemplaires.

N° 1051 Inv. = N° IX, 5.

[اخر شرح على تاليف في العلم الهندسي . لاينذكر المؤلف]

Fin du commentaire d'un traité sur l'arithmétique et ses applications astronomiques. L'auteur (qui paraît être de l'entourage des Chorfa d'Ouezzan) fait suivre son travail d'une poésie sur le calcul de l'heure, dédiée au sultan Mawḫay ‘Abd ar-Raḥmān (1852-1859).

N° 1052 Inv. = N° II, 33.

[شرح العقيدة السنوسية الصغرى لمحمد الحفصي]

Commentaire de la *Somme mineure* du mystique as-Sanūsī, † 895/1490 (cf. *E. I.*, IV, 159), par Muḥ. b. al-Ma‘mun al-Ḥafṣī.

N° 1053 Inv. = N° II, 34.

[شرح اخرعليها] لمحمد الشوري

Autre commentaire sur le même ouvrage, par Muḥ. b. Abi ‘l-Ḳasim at-Tawri.

N° 1054 Inv. = N° II, 35-36.

Recueil factice contenant :

1° (F^{os} 1-35)

[شرح صغرة الصغرى للسنوسي]

Commentaire d'as-Sanūsī, sur l'abrégé de sa *Somme mineure*.

2° (F^{os} 36 b-83) [شرح الصغرى له ايضاً]
Commentaire du même, sur la *Somme mineure*.

N° 1055 Inv. = N° V, 57.

[شرح البردة] للازهري
Commentaire du poème d'al-Buṣīri, par Ḥālid b. 'Abd Allāh al-Azhari,
† 905/1499. Cf. *E. I.*, I, 550; n° 45 Inv. = 493₂ Catal. Rabat.

N° 1056 Inv. = N° I, 11.

[كتاب فيه المختار من الكتب الستة في الشرع . مجهول جامعه]
Extrait anonyme des six grands recueils de *hadīṭ*, sur des questions
de jurisprudence et de théologie.
Copie acéphale ancienne, incomplète.

Bibliographie

P. DHORME. *Langues et écritures sémitiques*. Paris, 1930; 73 p. in-8°.

Travail utile, qui complète et met à jour, sans toutefois la remplacer entièrement, l'esquisse analogue qu'avait donnée G. Brockelmann en tête de son *Précis de Linguistique sémitique* (trad. W. Marçais et M. Cohen, Paris, 1910, pp. 7-55). Les arabisants liront avec un intérêt particulier les chapitres VIII, IX, X, XI et XII, qui traitent des langues araméennes et sud-arabiques. Mais l'auteur est un spécialiste des langues chananéennes et akkadiennes, et il indique, dans son *Avant-Propos*, que *Langues et écritures sémitiques* ne devait primitivement représenter que le chapitre d'introduction d'un ouvrage intitulé *L'hébreu au cours des âges*; c'est ce qui explique que certains passages du chapitre XV, qu'il a consacré à l'arabe, provoquent des observations.

(P. 53.) — Islamiquement parlant, la langue du Coran est la langue de Dieu; on ne saurait donc parler à son sujet de « langue grammaticale », « langue de grammairiens » (*al-lisân an-nahwi*); l'expression la plus courante est, en effet, celle de « langue la plus éloquente,

la plus claire » (*al-^sarabiyat al-fushâ, al-luġat al-fushâ*), la notion de « clarté » et d'éloquence primant de beaucoup, chez les Arabes anciens, celle de correction grammaticale.

(P. 55.) — Parmi les langues non-sémitiques qui, à la faveur de l'islamisation, adoptèrent l'écriture arabe, il convenait de citer, à côté du persan et du turc : le kurde, l'afghan, l'hindoustani (urdu), le malais, le javanais (graphie *pegon*), le berbère, le peul, le haoussa, le swahili, le malgache et aussi l'albanais et l'espagnol (graphie *aljamiado*). — D'autre part, le parler arabe de Malte s'écrit en caractères latins depuis le début du XIX^e siècle. — Dans un ouvrage consacré pour moitié aux écritures sémitiques, l'auteur aurait enfin dû signaler, à côté de la graphie *karšūnī* (citée p. 38), que de nombreux textes composés en arabe (classique ou dialectal) par des Juifs ont été notés en écriture hébraïque (littérature judéo-arabe.)

(P. 56.) — Au point de vue de la linguistique arabe proprement dite, plusieurs notions sont à rectifier. — Dans la péninsule arabique, les parlers du Yémen, d'Aden et du Ḥaḍramût

forment un groupe « méridional » assez uniforme et ne sont pas à séparer, surtout dans un tableau aussi sommaire que celui qui est tracé pp. 56-57.

(P. 56) — Ce que l'auteur dit de la pureté originelle que les bédouins du Désert (de Syrie et d'Arabie ?) garderaient aux consonnes ne s'applique évidemment pas au *ك* ni au *ق* qui deviennent chez eux, respectivement, *č* — *t* et *ğ* — *d*.

(P. 57.) — Dire que l'arabe d'Égypte est encore proche de celui de Syrie ne correspond à rien de précis. En Égypte, comme en Syrie, il y a plusieurs catégories de parlars très différenciées : parlars citadins, ruraux (*fellâh-s*) et bédouins ; or, seul, le parler du Caire nous est connu : tout ce qu'il serait permis de dire, le cas échéant, c'est que le parler du Caire, par exemple, est proche de celui de Damas.

(P. 57.) — Dans l'énumération des parlars arabes occidentaux, l'auteur a oublié le dialecte hispanique (vivant jusqu'au début du XVI^e siècle et assez proche parent du maltais), ainsi que les parlars saharo-soudanais (Mauritanie, Tchad, Waday, Soudan anglo-égyptien).

(P. 57, n. 1.) — Parmi les ouvrages cités dans la bibliographie des dialectes arabes de l'Afrique du Nord, on s'étonne de ne pas rencontrer la monographie magistrale consacrée par W. Marçais au *Dialecte arabe des Ūlād Brâhîm de Saïda* (Paris, 1908, 207 p.).

Enfin, dans un travail résumé, destiné avant tout à initier des étudiants aux langues et aux écritures

sémitiques, un tableau des principaux alphabets sémitiques eût été le bienvenu. Les frais occasionnés par les planches sont actuellement trop élevés pour qu'on ose insister sur l'utilité qu'il y aurait peut-être, dans une deuxième édition, à reproduire quelques inscriptions caractéristiques et quelques pages de manuscrits.

GEORGES S. COLIN.

M. GRIAULE. *Le livre de recettes d'un dabtara abyssin (Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, tome XII)* ; Paris, 1930 ; 180 p.

Il s'agit d'un recueil de recettes médico-magiques, analogue à ceux que l'on rencontre partout dans l'Afrique du Nord, à cette différence près que l'élément islamique est remplacé en Abyssinie par un élément chrétien. A plus d'un point de vue cependant, le travail de M. Griaule intéressera les sociologues qui ont à étudier les populations du Magrib. Ils y trouveront d'abord un index de mots magiques d'origine hébraïque (très fréquemment avec la finale *-el*) qui peut contribuer à l'identification de mots analogues figurant dans des formules arabes. Ils y relèveront en outre plusieurs faits « soudanais », qui se sont également introduits au Maroc, comme la croyance aux *zar-s* ou « génies possesseurs » (p. 129-135) ; on sait que cette croyance a été importée au Caire par les esclaves soudanais des deux sexes et qu'elle y donne lieu, dans les milieux féminins, à des séances d'exorcisation en tous points comparables à celles qui, au Maroc, sont la spécialité des Gnâwa.

A noter encore la croyance au *buda* « individu possédé par l'esprit de la hyène » ou « hyène-garou », notion qui est à rapprocher des vertus magiques que, dans toute l'Afrique du Nord, on prête à la cervelle de cet animal (1). Toute la partie de l'ouvrage qui constitue l'*Appendice* (pp. 129-151) foisonne de renseignements détaillés et expliqués, fournis par des informateurs indigènes; on y trouvera de bons éléments de comparaison avec des faits magribins. GEORGES S. COLIN.

G. S. COLIN. *Notes sur l'arabe d'Aragon*. dans *Islamica*, IV, fasc. 2, 1930, p. 159-169.

Sous ce titre, M. Colin étudie des textes arabes aragonais du XIV^e ou XV^e siècle, édités par M. Millas i Vallierosa dans le vol. XII des *Estudis Universitaris Catalans* (Barcelone, 1927). Cette courte étude, qui porte sur la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire, achève de préciser certains phénomènes linguistiques attestés par ailleurs et en fait connaître un petit nombre de nouveaux.

R. BLACHÈRE.

IBN AN-NADIM. *Kitāb al-Fihrist*, réédition par Muṣṭafā Muḥammad. 1 vol. petit in-4°, iv + 507 + 20 + 8 p., introduction, texte arabe, tables et appendice, le Caire, 1348, imp. ar-Raḥmāniya.

Depuis l'édition donnée par Flügel à Leipzig en 1871-72, le *Fihrist* n'avait

(1) Sur les croyances berbères relatives à la hyène, cf. E. Destaing, *Interdictions de cocubatoire en berbère*, in *Mélanges René Basset*, t. I, p. 41.

pas été réédité et, par suite, était devenu d'une acquisition assez difficile. Il faut donc savoir gré à M. Muṣṭafā Muḥammad de la nouvelle édition qu'il nous donne. Il est cependant regrettable qu'il n'ait pas tenté de le faire dans de meilleures conditions. Non seulement, en effet, il s'est borné à reproduire servilement le texte de Flügel avec toutes ses lacunes et ses incertitudes, mais encore il en a aggravé l'insuffisance par de nouvelles fautes d'impression. Ajoutons enfin que ses tables sont incomplètes et très peu maniables.

R. BLACHÈRE.

H. PÉRÈS. *Kotayyir-ʿAzza, Dīwān*, 2^e vol. de la *Bibliotheca arabica*, petit in-8°. Tome I, 17 + 270 p.; tome II, xviii + 251 + 136 p., préfaces en arabe et en français, texte arabe avec commentaire en cette langue, tables et corrigenda. Alger, 1928 et 1930.

Un recueil de poésies arabes réunies, classées et commentées en arabe par un français, voilà qui ne s'était peut-être jamais trouvé. C'est pourtant ce que nous offre M. Pérès aujourd'hui. M. Pérès ne s'est point, en effet, contenté de retrouver les *membra disjuncta* du poète qu'il édite, ce qui supposait pourtant déjà un travail de dépouillement considérable, il s'est aussi constitué à commentateur d'une œuvre littéraire présentant d'innombrables difficultés philologiques et grammaticales.

Les fragments poétiques attribués à Kutayyir ont été groupés dans ce recueil en pièces relatives à la famille du poète, en pièces amoureuses dédiées à ʿAzza, amante de Kutayyir, en

panégyriques adressés à divers princes omayyades et en morceaux disparates, d'une authenticité très incertaine. Du coup, la physionomie littéraire de Kutayyir se trouve reconstituée sous son aspect véritable, trop souvent altéré par la tradition orientale postérieure. Au lieu du céladon soupirant d'amour pour la belle 'Azza, qu'on s'est complu à voir dans ce poète, nous apercevons un panégyriste absolument identique, au talent près, à cette multitude de bardes grandiloquents et besogneux comme on en voit tant sous les Omayyades. A n'en pas douter — ainsi que l'avaient soupçonné un ou deux critiques orientaux, au IV^e/X^e siècle —, Kutayyir ne fut un poète érotique que par passe-temps, peut-être même par simple imitation de son maître Ġamil. Le plus clair de son talent, il l'employa à un usage plus matériel et à des fins plus pratiques. Ainsi s'explique également que ce Ši'ite impénitent se soit fait sans remords le chanfre de la famille omayyade que, selon ses seules croyances religieuses, il aurait dû être porté à maudire.

Il serait fort téméraire de vouloir porter un jugement littéraire sur l'œuvre de Kutayyir. Non seulement, en effet, M. Pérès n'a pu que retrouver des fragments de cette œuvre, mais en outre ces fragments sont d'une authenticité douteuse dans leur ensemble et même insoutenable dans quelques cas. En règle générale cependant, il est hors de discussion que ces morceaux présentent une allure archaïsante fort caractéristique, qui en place la composition au début du II^e siècle de l'H. (exception peut-être pour des fragments comme le

n^o 5, qui sont, semblent-ils, d'époque postérieure).

Le commentaire donné par M. Pérès présente le gros avantage d'être conçu par un moderne, à l'usage des modernes. Il échappe donc au reproche adressé souvent aux commentaires orientaux auxquels il est souvent nécessaire de superposer un autre commentaire. Peut-être même M. Pérès ne s'est-il pas encore assez mis à la place de son lecteur et n'a-t-il pas assez rompu avec l'ancienne école. Mais sans doute n'était-il pas toujours possible de substituer, dans ce cas, une explication autre que celle fournie par les Orientaux eux-mêmes.

R. BLACHÈRE.

MIGUEL ASÍN PALACIOS, *El « Libro de los animales » de Ġāhiz*; dans *Isis*. International review devoted to the history of science and civilization; mai 1930, n^o 43, vol. XIV (I), pp. 20-54.

Il est douteux qu'un zoologue, doublé d'un arabisant, entreprenne jamais de faire passer en entier dans une langue européenne la volumineuse compilation d'al-Ġāhiz, cet étonnant polygraphe de Baṣra qui vécut au IX^e siècle, le *Kitāb al-ḥayawān* ou *Livre des animaux*. On a fait observer depuis longtemps combien, à côté de la valeur des documents que nous ont laissés les Arabes, sinon au point de vue de la botanique pure, du moins à celui de la matière médicale, leurs productions sont restées médiocres dans le domaine de la zoologie. Et cependant, si on fait la part du genre littéraire, esclave du goût de l'époque (et qui s'est d'ailleurs perpétué jusqu'aux temps modernes),

auquel les auteurs de ces sortes d'ouvrages devaient nécessairement se plier, on est moins sévère pour l'œuvre de Ġāhiz. En dehors des avantages notoires qu'elle présente pour l'histoire littéraire et le folklore, le naturaliste trouvera à y glaner quantité d'observations vécues et de faits curieux pour l'histoire de sa science. Mais, pour cela, il faut pouvoir utiliser l'édition arabe en 7 volumes, imprimée au Caire en 1323/1901 J.-C., les abrégés (tels que le manuscrit de l'Escorial) m'ayant paru à peu près dénués d'intérêt.

Aussi, faut-il être reconnaissant à M. Miguel Asín Palacios d'avoir donné, à l'intention, dit-il, des zoologues qui ne sont pas des arabisants, un sommaire méthodique, avec index se référant à l'édition du Caire, du contenu du *Livre des animaux* de Ġāhiz. Cet inventaire est divisé en cinq sections : 1^o Physique et Chimie. — 2^o Zoologie :

a) Généralités sur les animaux; b) Problèmes relatifs à la génération; c) Animaux en particulier; d) Luites entre les animaux. — 3^o Anthropologie : a) Questions de psychologie humaine individuelle; b) Questions d'ethnologie et sociologie; c) Questions de psychologie comparée. — 4^o Religions et sectes. — 5^o Questions philologiques.

Comme on le voit, il n'y a pas que les zoologues que cet inventaire intéressera. Il est précédé d'une excellente introduction et suivi de la traduction en espagnol de quelques passages typiques empruntés à chacune des sciences représentées : le feu dans les mines; le mimétisme animal et la lutte pour la vie; les fourmis. Enfin, M. Miguel Asín termine par l'analyse, avec citations d'extraits, d'une étude fort curieuse sur les effets de la castration de l'homme et des animaux.

D^r H. P. J. RENAUD.

العلوم التاريخية

- إتحاف اعلام الناس بمجمال اخبار حاضرة مكناس تأليف عبد الرحمان ابن زيدان [الجزء الثاني منه] — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ٥٤٩ (١)
- البيان المغرب في اخبار ملوك الاندلس والمغرب تأليف ابن عذارى المراكشي [الجزء الثالث منه] نشره لافي بروفنسال — باريز ، ١٩٣٠ ، ص ٣٦٨ (٢)
- لحظات القلوب تأليف محمد المامون ابن محمد الفاضل الشنجيطي [الجزء الاول منه] — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ١٤٤

- (١) وقد طبع الجزء الاول بالرباط عام ١٣٤٧ وسينشر قريباً جزء ثالث ،
(٢) وكان قد نشر الجزئين الاولين من هذا التأليف المهم المستعرب دوزي بمدينة لِيْدَنْ سنة ١٨٤٨ و ١٨٤٩ ميلادية ،

- الفكر السامي ، في تاريخ الفقه الاسلامي تأليف محمد بن الحسن الحجوي
[الربع الثالث منه] — تونس ، م النهضة ، دون تاريخ ، ص ١٧٠ (١)
- تحرير المقالة ، في مسائل من الوكالة تأليف ابي الشتاء بن الحسن الغازي
الشهير بالضحاجي — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٣١
- تحفة الاخوان ، بمسائل الايمان تأليف ابي الشتاء بن الحسن الغازي الشهير
بالضحاجي — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٣٤
- شرح الوثائق الفرعونية تأليف عبد السلام بن محمد الهواري — فاس ،
م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٣٩٢
- منهاج الناشئين من القضاة والحكام ، في كيفية اجراء الدعوى من البدء
الى تمام الاحكام ، تأليف ابي الشتاء بن الحسن الغازي الشهير بالضحاجي — فاس ،
م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٦٤

العلوم اللغوية

- تحفة المبتدئين في اعراب الماضي والمضارع والامر بايضاح وتبيين تأليف
ابي الشتاء بن الحسن الغازي الشهير بالضحاجي — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٨
- القاموس الوجيز للقمران العزيز نشره الحسن بن عبد العزيز القصادري
التلمساني [وهو مقتطف من كتاب التسهيل لعلوم التنزيل لمحمد بن جزي الاندلسي] —
فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٤٧

(١) قد طبع منه الربع الاول بالرباط بمدرسة الطباعة عام ١٣٤٥ ص ١٦٥ ، والربع
الثاني بتونس بمطبعة النهضة دون تاريخ ص ٢٤٥ ،

- القول المحمود في المسائل التي تنعقد فيها الركعة بالسجود تأليف محمد بن علي دنية الاندلسي الرباطي — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ١٦
- جواب للفقهاء . . . محمد بو عشرين لمن سأله عن قول خطيب في اهل البدع ليست حالتهم من الاسلام في شيء — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ١٦
- رسالة تسلية الاتباع ببعض ما يتعلق بمحكم مسالة الطرب والسباع تأليف فتح الله البتاني — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ٢٠
- ضرب نطاق الحصار ، على اصحاب نهاية الانكسار تأليف محمد بن اليمني الناصري — الرباط ، م اهلية ، ١٣٤٨ ، ص ١٦٥ (١)

العلوم الفقهية

- إتحاف النبهاء الاكياس ، بتحرير فائدة مناقشة القضاة للاوصياء بفاس تأليف محمد العلوي الاسماعيلي قاضي الجماعة بفاس — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٩ ، ص ٣٦
- الاحكام النهائية الزيدانية تأليف محمد بو عشرين — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ١٦٤
- التنبية والايقاظ والشبات ، لنفي اللزوم العقلي بين الادراك والحياة تأليف ادريس بن احمد الوزاني — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٢٤
- (١) تأليف في الطوائف واصحاب الزوايا ردًا على كتاب نهاية الانتصار وغاية الانكسار للشرقي ابن محمد الشرقاوي الذي طبع بتونس عام ١٣٤٥ ،

إبراز الغوامض اللطيفة
في بيان مطبوعات الايالة الشريفة

وهي قائمة سنوية تشتمل على مختلف ما طُبع بالعربية من التصنيفات الخاصة بالمغرب
الاقصى إما بضمونها او بحمل طبعها (١) ،

سنة ١٩٣٠ الشمسية
الموافقة ستي ١٣٤٨ و ١٣٤٩ للهجرة

العلوم الدينية

- الاسئلة الناضرة عن الدابة المنتظرة تاليف محمد المامون بن محمد الفاضل
الشحيطي — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٨ ، ص ٣١
- القوانين المختارة للامار بالمليقات مقدماً الزيارة تاليف عبد الواحد بن علي بن
عبد الله الرباطي — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ٧٢

(١) والمرجو من حضرات المؤلفين وكذلك من أصحاب المطبعات والمكتبات ان يتفضلوا
بإعلام إدارة هذه المجلة بما نشروا او طبعوا او جلبوا من المصنفات الخاصة بالمغرب الاقصى
لتدرج أسماؤها في هذا البيان السنوي ، ولا يخفاهم ما في ذلك من الفائدة التجارية
لأنفسهم ومن المنفعة العلمية لغيرهم ، وتكون المكاتبه مع العنوان المزبور تحتته :
Secrétaire du Comité de publications de l'Institut des Hautes-Études marocaines, à Rabat.

Achévé d'imprimer sur les
presses de l'imprimerie
Française et Orientale
à Chalon-sur-Saône,
le 25 août 1931. 966

L'Éditeur-Gérant : R. PINARDON.

UNE DESCRIPTION DE CEUTA MUSULMANE AU XV^e SIÈCLE

L'IHTIŠAR AL-AḤBĀR DE MUḤAMMAD B. AL-ḲĀSĪM
IBN 'ABD AL-MALĪK AL-ANŠĀRĪ

PUBLIÉ ET TRADUIT
AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET UN GLOSSAIRE

PAR

E. LÉVI-PROVENÇAL

TEXTE ARABE

قال العبد المشفق من ذنبه ، الراجي عفو الرحيم ربّه ، محمد بن القاسم بن محمد بن
محمد بن أحمد بن عبد الملك الأنصاري المخذ ، السبتي الدار والنشأة والمولد ، من الله
عليه بالانابة ، ووقفه في القول والفعل الى الاصابة ، بمنته وكرمه ،

احمدُ الله على كلِّ حال ، وأصلّي على نبيّه سيّدنا محمد خاتم الارسال ، وعلى
آله وصحبه الذين بذلوا دونه الانفس والاموال ، وأسلم كثيرًا ، وبعد فهذا جزء
جامع لما كان عليه نعر سبّية من الله على المسلمين بفتح من قبور أعلام الشرفاء .
وجهاذة العلماء . وكبار الاولياء . ونسآك الصلحاء . وبلغاء الخطباء . وثقّاد
الادباء . وما يناسب ذلك من معالم الدين وينخرط في سلكه من ذكر

المساجد الشريفة السنيّة ، والخزائن المتعدّدة الفنون العلميّة ، والزوايا والمدارس ،
 والروابط والمحارس ، وسوى ذلك من الاماكن المنبئة بما يدلّ على شهاخة
 القطر وكثرة الوارد والسالك وما فيها من المضارب والمصايد ، الكثيرة
 السمك الجمة الفاند ، وأنبه على شرف القرية النيونشيّة ، المشهورة في
 الأفاق بما لها من المحاسن الشاهدة بالفضل والمزيّة ، حسبما ضمّنته كتابنا 5
 الإعلام الملخص من تأليف الكواكب الوقادّة ، الجامع لما في ثغر سبته من
 تراجم السادّة ، وقبور الأئمة القادّة ، وقدمته هديّة لمن التزم واجب شكره
 على جميل برّه ، وسمّيته اختصار الأخبار ، عمّا كان بثغر سبته من سني الآثار ،
 ومن الله أسأل التوفيق والارشاد ، وعليه تعالى أتوكّل في كلّ قصد ومراد ، لا ربّ
 غيره ولا معبود سواه ،

10

— مقبرات ثغر سبته —

عدد ما جمعه كتاب الكواكب الوقادّة ، من قبور أولئك الائمة القادّة ،
 رحمة الله عليهم ورضوانه ممّا تعرّفنا بمقبرات الثغر المذكور خلا ما لم نتعرّفه اثنان
 وثمانون قبرًا ، وبعض المزارات تحتوي على قبور عديدة وليست بداخلة في هذا
 العدد ، وسأنبّه على ذلك حين ذكرها إن شاء الله :

15

من أشهرها بمقبرة التوتة من الميناء بشرق المدينة قبر الوليّ أبي ذرعة
 مزار مشهور حكى الشيخ الصالح المحدث الراوية أبو العباس الغزفي عن شيخه

الشيخ الإمام المحدث الأشهر أبي محمد بن عبيد الله الحجري أن أبا ذرعة هذا هو الذي أدخل القرآن الى المغرب والدعاء عند قبره مستجاب ،
ومن أشهرها المقبرة الكبرى التي بسفح جبل الميناء المذكور قبر الشيخ الاستاذ العلامة المصنّف إمام النحويّين وأسوة القرضيين أبي الحسين بن أبي الربيع القرشي
5 الأموي العثماني الأشبيلي زيل سبته ، قبر الرئيس المجاهد المحدث الأديب الماهر أبي عثمان بن حكم القرشي ، قبر الصالح الشيخ الفقيه الحاجّ التقي الخاشع
أبي عبد الله بن معلّى القيسي السبتي صاحب المسالك ، قبر الشيخ الاستاذ المقرئ الشريف الأشرف الصالح المعظم أبي العباس الحسيني من أهل سبته ، قبر
الشيخ الولي الكبير القدر في العلم والعمل والزهد في الدنيا والحشية لله عزّ وجلّ
10 أبي بكر يحيى بن محمد ابن رزق من أهل سبته ، قبر الشيخ الولي الزاهد المكاشف أبي العباس الدقاق من أصهار أسلافنا ، قبر الشيخ الصالح الورع
الحاجّ التقي الناسك الكثير الخير والصدقة والايثار المخلص في أقواله وأفعاله إمام مسجد الحلفاويّين من سبته أبي العباس بن أبي الخير الانصاري جدنا من قبل
الأمّ ، قبر الشيخ الأديب الفرضي العروضي التارينخي أبي اسحاق المعروف
15 بالتمساني الانصاري صاحب رجز الفرائض ونظم السير ، قبر الشيخ النحوي الأديب الانبل أبي بكر بن عبيدة شارح جمل أبي القاسم ، قبر الشيخ الراوية
المحدث الحاجّ المرتحل الضابط الناقد أبي القاسم التجيبي السبتي صاحب استفاد الرحلة ، قبر صديقه الشيخ الفقيه الشروطي الاعرف المقيّد المصحح للكتب

العلمية أبي عبد الله بن العَدْبَس الرعيّني ، قبر الشيخ الفقيه القاضي الخطيب
 البليغ الفذّ في عصره أبي الفضل عبد الرحمن ، قبر أخيه شقيقه وكبيره الشيخ النحوي
 العدل المبرّز أبي القاسم أحمد ، قبر ابن عمّهما الشيخ الخطيب الصالح المنيب المنقبض
 عن الناس المتبرّك به المعظم أبي عبد الله محمّد العَدْبَس الملقّب بالمحجوب
 لكونه أقام نحوًا من أربعين سنة لا يخرج من منزله إلا لحضور صلاة الفريضة 5
 في الجماعة ثمّ يعود ، قبر الشيخ الفقيه الحاجّ الوليّ المعروف بالكرامات
 والبركات أبي عبد الله الوادلاوي السعيدي وقبره مزار مشهور ، قبر الشيخ الفقيه
 المنقبي الصالح الشديد الورع الجليل القدر المتبرّك به أملي الفريضة بمجامع
 سبته الأعظم أبي الحسن بن وشاش المجكسي ، قبر الشيخ الفقيه الإمام القاضي
 الخطيب الحافظ المتفنّن الأعراف أبي محمّد بن مسلم الانصاري القصري ، قبر 10
 الشيخ الخطيب المقرئ الصالح الصوفي المتبرّك به المعظم أبي عبد الله بن عدل
 الكناني ، القبر الشاطّ سّي بذلك اطوله يذكر أنّه قبر سبت الذي اختطّ
 سبته وهو مزار معروف البركة على القدم ،

ومن أشهرها بمقبرة المنارة قبر الولي العابد المعروف بالبركة المنقطع الى
 الله تعالى المشهور الكرامات والمكاشفات ريجان الأسود وقد ذكره ابن الزيات 15
 في التشوّف من تأليفه ويقال أنّ الدعاء عند قبره مستجاب وهو من المزارات
 المشهورة بسبته ، قبر زينب العابدة والدعاء عند قبرها مستجاب ويصعد منه النور
 في بعض الاحيان ، قبر الشيخ الفقيه القاضي الخطيب البليغ الصالح الورع المحدث

الراوية الناقد بقیة المشایخ وآخر المسندین أبو محمد بن عبد الله الحجری ، قبر
 الشیخ الفقیه القاضی المحدث الکاتب الادیب الابرع أبو عبد الله ابن الدرّاج
 الانصاری من أهل سبتة ، قبر الشیخ الصالح المجتهد الناسک أبو العباس بن
 الازرق ذکره ابن القیم ، قبر الشیخ اللغوی الحافظ الانبل المتفّن فی المعارف
 5 أوحد زمانه فی ذلك وإمام عصره أبو عبد الله بن عبد المنعم الصنهاجی من
 أهل سبتة ، قبر الشیخ الفقیه الحافظ المفتی الصالح الورع أبو عثمان الانجری إمام
 المدرسة الجدیة ، قبر تفّاحة العابدة السوداء ،

ومن أشهرها بمقبرة الحافة قبور الشهداء مزار مشهور بموضع متّسع جامع
 لعدد کثیر قد حمّاه الله عزّ وجلّ بشوک السدر نباته هناك متّصل ببعضه ببعض ،
 10 ومن أعجب الأشياء أنّ السدر لیس بسبتة ولا بأحوازها إلاّ بهذا الموضع
 الشریف فسبحان القادر علی ما یشاء لا إله إلاّ هو ،

ومن أشهرها بمقبرة مسجد الحلة حيث نزل طارق بن زیاد حين الفتح الاول
 قبر الشیخ الفقیه القاضی الحافظ المفتی المشهور بالولاية والزهد أبو عبد الله
 محمد بن عبد الله الاموی السبتي من أشیاخ القاضی أبي الفضل عیاض مزار
 15 مشهور ، قبور الشهداء بالمسجد المنسوب اليهم ، قبر العجوز المسنة المسندة أمّ المجد
 مریم بالبقعة المحبسة علی دفن من يموت من طلبة مدرسة والدها الشیخ الفقیه
 المحدث المسند المطّلع علی الفنون العلمیة أبو الحسن الغافق المعروف بالشاری
 وسيأتي ذكره ،

ومن أشهرها بمقبرة زكولو قبر الشيخ الامام العالم المحدث الصالح الاتقي أبي العباس العزفي اللخمي صاحب الدر المنظم في مولد النبي المعظم وقد مر ذكره .
ومن أشهرها بالربض الاسفل قبر الشيخ الفقيه الخطيب المحدث الحافظ أبي الربيع سليمان بن سبع الحجيسي مؤلف شفاء الصدور والقبر بصحن جامع التبانين حيث تقام الجمعة ، قبر الشهيد الصالح الشهير أبي عبد الله بن خرزوزة قريباً منه ٥ بالصحن المذكور ،

ومن أشهرها بمقبرة الشريعة من الربض الاوسط قبر الشيخ الصالح العابد السالك أبي عبد الله القرموني من أهل سبتة ويصعد من قبره النور ،
وبمقبرة الربض البراني داخل سور البحر من الموضع المعروف بمضرب الشبكة قبر الشيخ الفقيه المشاور الخطيب الزاهد الشهير المعروف البركة الذي تراب ضريحه 10 شفاء لذوي العاهات والزمنى أبي عبد الله محمد بن مسعود العكي المعروف بابن الكنقز الكاف والقاف ، قبر الشيخ الفقيه القاضي أبي الحسن ابن القاري ،
ومن أشهرها في زماننا في المقبرة المذكورة قبر الشيخ الولي الإمام الصوفي العارف ابي محمد عبد الجليل الاوسي الاندلسي زيل قصر كتامة والناس ينسبونه اليه صاحب شعب الايمان مزار مشهور والدعاء عند قبره مستجاب ، 15
قبر الشيخ الولي الزاهد السائح في أقطار الارض المشهور الحاج أبي الحسين ابن الصانع الانصاري من أهل سبتة ، قبر الشيخ الفقيه القاضي المدرس الصالح الورع حافظ المغرب في وقته لمذهب مالك بلا مدافعة أبي الحسن الميثوي

شارح رسالة أبي محمد بن أبي زيد ، قبر الشيخ الولي أبي العباس القفجائري ،
قبر الشيخ المحدث الصالح الكثير الاجتهاد في العبادة الذي لا يستطيع أحد
أن يدرك مثواه في ذلك أبي عبد الله ابن أبي صالح التجيبي ، قبر الشيخ الصالح
المنقطع الى الله أبي عبد الله بن ستار الاستجبي ،

5 ومن أشهرها بمقبرة مضرب الشبكة البراني خارج الباب الاحمر قبور
الشرفاء الحسينيين وهم عدد كثير جمعهم روضة واحدة وكانوا رضي الله عنهم
ونفعنا بحببتهم أهل علم وصلاح ودين ،

ومن تلك القبور قبر الشيخ القاضي الشريف العالم الصالح الاشهر أبي
الشرف رفيع الحسيني ، قبر ابنه القاضي الاعدل الاتقي الشريف أبي الحسن ، قبر
10 الشيخ الشريف الكبير الرئيس الشهير الكاتب الاديب التارنجي السخي الجواد
الفضل في عصره وزمانه أبي العباس الحسيني ، قبر الشاب الحافظ لكتاب الله
تعالى الكثير التلاوة له الحسن الهذلي البار بالاخوان المطعم للطعام أبي الشرف
رفيع الحسيني ،

وأشهر من بمقبرة أحجار السودان المقبرة الاولى قبر الولي الشهير صاحب
15 الكرامات والمكاشفات أبي مروان عبد الملك بن محمد بن بشر القيبي اليمحاسي
ضريح مشهور ويصعد منه النور ، قبر الشيخ الفقيه الخطيب المصنع المصنف
الاديب الكاتب الابرع أبي عبد الله بن خميس الانصاري الجزيري زريل سبته
وخطيب جامعها الاعظام ،

ومن أشهرها بمقبرة أحجار السودان المقبرة الأخرى قبر الشيخ الصالح الصوفي
 المعارف ذي المنظومات الربانيّة والتبانيات الحسيّة الحاجّ الشهير الشهيد أبي
 الحجاج المنصفي الانصاري البلنسي نزيل سبتة ،
 ومن أشهر هذه المزارات بمقبرة الوجلة أول قرينتنا بزنج قبور الشرفاء
 الحسينيين وهي نحو من اثني عشر قبراً بموضع واحد يصعد منها نور يبلغ عنان السماء 5
 مزار مشهور معروف البركة وكيف لا يكون ذلك ، قبر الشيخ الخطيب الصالح
 المعلم لكتاب الله تعالى المتبرك به أبي عبد الله بن الحسن ،
 ومن أشهرها بمقبرة الظهر المشرف على السواني من عدوة عين على من القرية
 المذكورة قبر الشيخ الشريف الصالح المعظم أبي عبد الله محمد بن موسى الحسيني ،
 وبمقبرة عنصر اللوز من قرية بنيونس جماعة من الشهداء في أربعة قبور 10
 استشهدوا يوم دخلة النصارى القرية المذكورة (١) ،
 ومن قبور الشهداء مقبرة الجنتل من القرية أيضا ثلاثة قبور استشهدوا
 أهلها قبل الدخلة المذكورة بسنين ،
 وفيما ذكرناه من مشاهرها ولأئ الفضلاء كفاية إذ هم عدد كثير رضي الله
 عنهم اجمعين ونفعنا بحببتهم بمنه وفضله آمين ، 15

(١) في الطرّة : كانت الدخلة المذكورة ضحى يوم الجمعة ثالث شوال عام ٨١٨ وفي هذا
 العام يوم الاربعاء منتصف جمادى الآخرة دخل ثغر سبتة وحوزها عنوة واستولى عليه
 الطاغية قصمه الله ومنّ على المسلمين بعودته للإسلام بفضله ،

— المساجد —

وعدد المساجد ألف مسجد ، من جملة العدد المدرستان مدرسة الشيخ المحدث
الراوية المعني بالعلم وأهله ، المنفق ماله في نشره واقتناء كتبه ، أعجوبة زمانه
في ذلك ووقته ، أبي الحسن الشاربي الغافقي السبتي المتقدم الذكر ، والمدرسة
5 الجديدة العظيمة البناء المتسعة الزوايا ذات الصنائع العجيبة وأعمدة الرخام وألواح
المتعددة الغالية الثمن التي ابتناها السلطان أبو الحسن المريني مخلص الآثار الدالة
على شماخة الملك وعلو المقدار ،

واعظم هذه المساجد وأشرفها على التحقيق المسجد الجامع العتيق بلاطاته
اثنان وعشرون بلاطاً وقبلتها شمسيات من الزجاج الملون بصناعات شتى معقودة
10 بالرصاص والقنوات الفاصلة بين البلاطات ومجاري القسائم والميازيب من
الرصاص كذلك ، ودرجات المنبر اثنا عشر درجة (١) ، وتميز عن سائر جوامع
بلاد المغرب كلها بالبلاط الاوسط الضخم البناء المرتفع السمك وبالمقصورة الهائلة
الغريبة الشكل ، وبه صحنان أحد الصحنين أكبر من الآخر وبكل واحد منهما
جُبان اثنان ، وصومعته قديمة من عمل الاوائل ، وقد استوعبنا وصف هذا
15 الجامع وذكرنا ما ينبغي ان يذكر من تأريخ وخبر في بغية السامع من تأليفنا نفع
الله بالقصد في ذلك ،

(١) في الطرة : كاذ صنع هذا المنبر في شعبان الكرم سنة ٤٠٨ ،

— الخزان العلمية —

وعدد الخزان العلمية اثنتان وستون خزانة كان منها في الزمن القديم بدور الاكابر وذوي الاقدار خمس واربعون خزانة كني العجوز كان جدُّهم الذي نوّه بهم قد رحل الى أبي محمد بن أبي زيد بالقيروان وأخذ عنه جميع تواليفه وقرأ عليه تفقّها وغيرهم كالقاضي أبي عبد الله بن عيسى التميمي من أشياخ القاضي 5 أبي الفضل عياض والفقير القاضي الزاهد أبي عبد الله محمد بن عبد الله الاموي وقد مرّ ذكره في المزارات من أشياخه ايضا والفقير المحدث الحسيب أبي العباس العزفي اللخمي وسواهم ، وكان منها في زماننا سبع عشرة خزانة تسع بدور الفقهاء والصدور كني القاضي الحضرمي وبني ابن أبي حجة وأشباهم وثمان موقفة على طلاب العلم أقدمها الخزانة الشهيرة ذات الوصول العتيقة والمؤلفات الغربية خزانة 10 الشيخ أبي الحسن الشاربي المذكور التي بالمدرسة المنسوبة اليه التي ابتناها من ماله وهي أول خزانة وقفت بالمغرب على أهل العلم نفعه الله بها ، وأعظمها إحدى خزانتي الجامع العتيق الكائنة بشرقيّ صحنه وبازاء باب الشوائين أحد أبوابه وهي في الكثرة بحيث لم يشدّ منها فنٌّ من الفنون ولا نوع من المعارف أصلاً مع تعدّد مصنّفات ذلك الفنّ وكثرة دواوينه ، وبأقي هذه 15 الخزان مفرق منها بالمدرسة الجديدة خزانتيان وبمسجد القفال خزانة واحدة وبمسجد مقبرة زكّو أخرى وهو أكبر مساجد سبتة بعد المسجد الاعظم منها

بلاطاته سبعة وله صحنان وصومعته عجيبة من بناء الفقيه أبي القاسم العزفي صاحب سبتة ، وخرانة أخرى بجامع الربض الاسفل ،

— الروابط والزوايا —

وعدد الروابط والزوايا سبع وأربعون ما بين زاوية ورابطة محاذية للبحر من
 5 جانبى الجنوب والشمال داخل المدينة والارياض وخارجاً عنها أضخمها بناءً وأعظمها
 هيكلًا الرابطة المعروفة برابطة الصيد مربعة الشكل قائمة في الهواء على اثني
 عشر عموداً منها ثمانية من الرخام سبعة ساطعة البياض وواحد حالك السواد
 مع بريق كأنه قطعة سيج ويخرج منه في غالب الاوقات رشيق شبه العرق
 ويتقوى عند وضع اليد عليه ، والاربعة الباقية مبنية بالاجور تحت معاهد
 10 أركان القبّة ولكل عمود منها خمسة أركان واستدارت بها ثمانية عشر
 سرجباً في أربعة بلاطات مشرفة على البحرين معاً وبابها مبني بالكذّان المنجور
 وتتصل بها دار للقيم بخدمتها وإلى جانبها رابطة أخرى على شكلها ومثلها وفي
 وسطها القبر المعروف بقبر حيدة جارية لأحد أمراء الموحدين وعلى القبر قطعة
 من رخام أبيض في طول اثني عشر شبراً وارتفاع خمسة أشبار أو ما يقرب منها
 15 وبجوانبها الاربعة خمسة ادراج منجورة ظريفة الصنعة ،

ومن الزوايا الزاوية الكبرى التي ابتناها السلطان الأشهر مولانا أبو عنان بن
 أي الحسن بخارج باب فاس أحد أبواب آفراك وأعدّها هنالك للغرباء ولمن

اضطرّ الى المبيت بها من التجار وغيرهم ملوكيّة البناء كثيرة الزخرفة والتنميق
متسعة الساحة متعدّدة المساكن ، وصومعتها من أبدع الصوامع بسبّعة صنعة
وأتمّها إحكاماً ولا تتخّاص بعد الى الآن ،

— المحارس —

وعدد المحارس ثمانية عشر محرساً من المدينة الى إثني عشر ميلاً من خارجها 5
من ناحيتيّ البحرين وما وراء ذلك الى بلاد الريف والى طنجة لم يدخل تحت هذا
العدد منها الطالع الكبير الفذّ النظير إذ طالع سبّعة الذي بأعلى جبل ميناها
المعروف عندنا بالناظور ابتناه المرابطون هنالك للناظر الراتب به حصناً وبه قلّهرة
كبيرة وبداخل القلّهرة مسجد وكان ذلك على يد القاضي أبي الفضل عياض رحمة
الله عليهم أجمعين ، وهذا الطالع من أعجب الطلائع لكونه يكشف البرّين ويشرف 10
على العدوتين الى بادس من برّ الريف والى طرف القسيس شرقاً من مالقة والى
ما وراء طريف غرباً الى طرف سنار من برّ الاندلس فلا يخفى عليه من
الزقاق شيٌ وكونه تحت أسوار وأبواب داخل المدينة وفي حكم أهلها إذا تقع
فتنة أو يحصل حصار ،

— الازقة —

وعدد الازقة مائتا زقاق وخمسون زقاقاً سوى ما دثر منها وهي أزقة
الخندق الكبير الذي كان يعرف في القديم بخندق المين ويعرف اليوم بخندق

الدجاج وجلها يشتمل على أزقة كثيرة من أشرفها الزقاق الاعظم زقاق ابن عيسى وهو القاضي أبو عبد الله التيمي وقد تقدم ذكره وهو زقاق الاكابر عند أهل سبتة وبه يضربون المثل بينهم متسع الساحة يحتوي على أزقة ودروب وقصور ملوكية ومصانع هائلة وهو فاصل بين شطري المدينة وفيه أربعة وعشرون حمّاماً حمّامان مبرزان وباقي العدد بدور السادة من الشرفاء وبني العزفي وغيرهم من أعلام الفقهاء وأكابر التجار وجلّ هذه الازقة معروفة بأسماء من سكنها من العلماء كزقاق ابن عيسى هذا وزقاق عياض وهو القاضي وزقاق ابن عبد الله القاضي الزاهد من أشياخ القاضي عياض وقد تقدم ذكره وزقاق ابن يربوع وزقاق العزفي هو أبو العباس وسواهم كأبي علي ابن الشراك وأبي القاسم 10 ابن الشاطّ ، وكلّ زقاق من العدد المذكور تنعلق عليه دروب وعلى تلك الدروب بيّات تجري عليهم الجرايات الى غير ذلك ،

— الحمّامات —

وعدد الحمّامات المبرزة للناس اثنان وعشرون حمّاماً اعظمها هيكلًا واشهرها ذكرًا حمّام القائد هو القائد أبو علي ناصح الذي كان بناؤه على يده رحمة الله عليه وهذا الحمّام الغاية في الكبر يسع المئين من الناس مرتفع السمك طيب الهواء قائم 15 على أعمدة الرخام مفروش بالواحه الساطعة البياض ، والمسبح متسع الساحة له بابان اثنان وسقفه تبة مؤلّفة متقنة على اربع حنيمات وبالصحن صهريج كبير

مرتفع عن الارض وفي وسط الصهريج سارية مجوّفة فوقها طيفور من الرخام الموصوف يصعد الماء في جوف السارية الى ان يفور في الطيفور وفيضه يملأ الصهريج وقد استوعبنا وصفه في الإعلام،

ومن الحمامات ذات الرخام سواه بسببة حمام ابن عيسى المذكور وحمام الياشتي وحمام عبود بناحية الميناء وهو نظير حمام البقائد في الضخامة والهيكل 5 وبمساحتها طيفير من الرخام على سوار مجوّفة ايضا في وسط الصهاريج على نحو ما وصفناه، وبالقصبة عشر حمامات سوى العدد المذكور أبدعها حمام القصر، هذا وبكلّ دار من ديار سببة حمام ومسجد إلا القليل ولقد كان بمنزلنا حمامان اثنان ومسجد طهر الله تلك المنازل من دنس عباد الاوثان والاصنام، وأعاد اليها بتمّه وفضله ملّة الاسلام،

10

— الاسواق —

وعدد الاسواق مائة واربعة وسبعون سوقاً تخصّ منها المدينة بمائة واثنين واربعين سوقاً والارباض الثلاثة العامرة باثنين وثلاثين ومن أشرفها قدراً وأجلها مرأى سوق العطارين الاعظم وسماط العدول المؤثّقين المتّصل حيث المدرسة الجديدة وكلاهما بجوفي الجامع الاعظم والقيسارية خلف ذلك، ومن أسواق 15 المأكول والمطعم والفواكه والادم وغير ذلك السوق الكبير وسوق مقبرة زكّو من الجانب الشرقي من المدينة، ومن الاسواق المعلومة لتجارة الآنية الصفرية

القويّة الصبغ العجيبة الصنعة الخاصّة بسبّبة دون غيرها سوق السقّاطين وما أدراك ما سوق السقّاطين رفاهية متجر وكثرة أنواع وحسن ترتيب ووضع وقد أبسطنا القول فيه في الإعلام ويحقّ له ذلك ،

— الحوانيت —

5 وعدد الحوانيت أربعة وعشرون ألفاً وكانت في الزمن القديم أكثر من هذا العدد حسبنا ذلك في الاعلام ايضاً ،

— التربيعات —

10 وعدد التربيعات المعلومة للحرارين والقزازين خاصّة إذ هناك تربيعات غيرها داخلات في حكم الاسواق احدى وثلاثون تربيعة مفترقات بالمرّات والاسواق خلال الاطرزة من اول المدينة الى آخرها أعظمها التربيعة التي أسفل زقاق خطّاب سامية في الهواء كأنّها معقل أو قلعة على ثلاث طباق وفي صحنها مسجد ،

— المنجرات —

15 وعدد المنجرات المعدّة لعمل القسيّ أربعون منجرة منها عشرون بالمرّ الاعظم وعشرون بمنازل المعلمين والصنّاع كبنى القنطري وبنى العاقل وبنى ابن غالب وغيرهم وكان منها في زماننا خمس عشرة منجرة وأدرکنا جماعة من أشياخ الصنّاع

المنجريين بسببته منهم الشيخ الشريف المعظم أبو عبد الله محمد بن عبد الله الحسيني والشيخ الوجيه أبو عبد الله محمد الحسيني ابنه والشيخ المسنّ الصوفي المشهور بالتقدم في الصناعة في زمانه أبو عبد الله محمد المعروف بالعقدة والشيخ الحسيب أبو محمد عبد الله ابن الدليل والشيخ المتقدم الحسن الذات الكثير المواعين والادوات أبو الحسن العبّادي وآخرون ومن أنبل شبابهم الشاب المهذب الفاضل اوحد العصر 5 وأعجوبة الزمان في المعرفة والإحكام أبو عبد الله السّماني رحم الله جميعهم بمنّه ،

— الفنادق —

وعدد الفنادق حسبما استفاض على السنة أهل البلد ثلاث مائة وستون فندقاً أعظمها بناءً وأوسعها ساحة الفندق الكبير المدّ لاختزان الزرع وهذا الفندق من بناء أي القاسم العزفي ومن آثاره الغريبة بسببته يحتوي على اثنين 10 وخمسين مخزناً ما بين هُرّي وبيوت تَسَعُ تلك المخازن من قفزان الزرع الآلاف العديدة التي لا تبلغ بحصر ومن ضخامته أنّ له بابين باب الى صحنه والآخر الى الشوارع المحملة الدائرة بالطبقة الثانية لكون الارض مرتفعة من تلك الجهة تدخل على البابين الجمال بأحمالها مع الارتفاع والاتساع الكثير فاذا أبصر الرائي ما يدخل منها على الباب الاعلى ودورانها في تلك الشوارع بأقنابها وغرائر الزرع المحملة عليها 15 هاله ذلك وتعجب منه ،

ويليه في الكبر من الفنادق المدّة لسكنى الناس من التجار وغيرهم الفندق

المعروف بفندق غانم يشتمل على ثلاث طباق وثانين بيتاً وتسع مصريات وهو قديم
البناء أظنه من بناء المرابطين وبابه نسبة لهيكله ،
وأبدعها صنعة فندق الوهراني جمع هذا الفندق صنائع الجصّ والنجارة وعلى
بابه عقاب غريب الشكل مفقود النظير وقد بالغنا في وصفه في الاعلام
5 فانظره هناك ، وجملة من هذه الفنادق مشتملة على العدد الكثير من سوازي
الرخام وأعمدته ،

— الافران —

وعدد الافران فيما يذكره ايضاً اهل سبتة ويدور على السنة الناس كثيراً
ثلاث مائة وستون فرناً كالفنادق وشماخة البلد وعظمه يقطع بصحة ذلك أكبرها
10 الفرن الذي بأعلى زقاق ابن يربوع وهو من بناء بني العزفي متسع الساحة كبير
البيت مع حسن البناء ونضافته ،

— السقايات —

وعدد السقايات خمس وعشرون سقاية أبدعها صنعة ووضعاً السقاية التي
بطرف العطارين وأول سماط العدول وبإزاء باب الشواشين من أبواب الجامع
15 ذات الانابيب النحاسية والالواح الرخامية والزخرفة والتنميق وقد مضى
وصفها في الاعلام ،

ومن السقايات المعدة لسقي الدواب من الخيل وغيرها سقاية جبّ الميناء

العظيم الهيكل المشهور الذي ابتناه الفقيه الرئيس أبو القاسم العزفي المذكور وخلّده
 أمراً غريباً بعده رحمه الله تعالى صهريجان مشتركان يمدّ أحدهما الآخر قد أحكم
 الأسفل والاعلى منها فرشُ ألواح الصخر المنجور أتمّ إحكام وأكمله ،
 ومن ذلك سقاية القبة بالربض البراني صهريج مستطيل متصل بيئر معينة
 قريبة التناول طيبة الماء وعليها قبة على أربعة أعمدة والى جنبها آبار معدة 5
 للسبيل وربما تبلغ الثمانين ،

— الميضات —

وعدد الميضات اثنتا عشر ميضأة منها الميضأة الكبرى ميضأة الجامع الاعظم
 بإزاء باب الزلاقة أحد أبواب بحر أبي السول بها عدّة بيوت وبسطها صهريج
 كبير ، وأبدعها صناعة وأحكمها بناءً ميضأة المدرسة الجديدة تحتوي على بيوت 10
 ثمانية ومطهرة كبيرة وفي كلّ منها نقيير من الرخام يصبّ فيها مزاب من النحاس ،
 وفرشُ الجميع ألواح منجورة من الصخر وبوسطها صهريج مفروش بالزليج الملون
 وفبته مؤلفة ومن بعض صنائعها نور البانونج يخاله الناظر اليه خلقة من احكام
 الصناعة ، وتجلب الماء الى ذلك كلّه بالدواب ،

— ديار الإشراف —

وعدد ديار الإشراف أربعة ، دار الإشراف على عمالة الديوان امام فنادق
 تجار انصارى حيث الرحبة العظمى وفنادقهم سبعة أربعة على صفّ واحد وثلاثة

مفترقة ، ودار الإشراف لشدة الامتعة وحلها وهي المعروفة بالقاعة حيث تجار
العطّر ، ودار الإشراف على البناء والتجارة وما يرجع اليها ، ودار الإشراف على
سكة المسلمين بقصبة المدينة ،

— المطامير —

5 وعدد المطامير المعدة لحزن الزرع أربعون ألفاً مفترقة بالديار وبيعض الحوانيت
ما عدى مخازن الفندق الكبير المتقدم الذكر والاهراء التي بالقصبة يمكث الزرع
في هذه المطامير الستين سنة والسبعين سنة ولا يلحقه تغير طيب البقعة واعتدال
الهواء ولكونها جبلية فسبته في ذلك شبيهة بقاعدة طليطلة من برّ الاندلس
أعادهما الله للإسلام ، وأحسنها ما كان في أعالي البلد كطالعة الميناء وفي أسناد
10 الرُّبِّي السبعة من جهة الجنوب ،

— الطواحين —

وعدد الطواحين مائة وثلاث من أعظمها الطاحونة التي بالمسامريين ضخمة
الابنية واسعة الافنية كثيرة المدارات تحتوي على مخازن وقاعات ومساكن
وتليها في الكبر طاحونة أبي السعد الحضرمي وطاحونة مقبرة زكّو وطاحونة
15 ابي الحسن الشماع وبغريّ البلد طاحونة الزيتاين وطاحونة الحلقاويين وطاحونة
الكمادين ، وجميع هذه الطواحين بياها لا تفتقر ولا تحتاج الى شراء ماء من سقاء

ولا من غيره أصلاً وكذلك جميع مساكن سبته حيثما كانت بأقطار المدينة حتى ان ذلك موجود في المصريات والعليات المحملة وقد أشرنا الى ذلك في الإعلام ،

— الارباض —

وعدد الارباض في الحقيقة ستة : الثلاثة العامرة المتصلة بالبلد ، والربض البراني حيث الحارة والكسابون الذي هدّ سوره السلطان أبو سعيد الريني من 5 حافة الغدار الى مضرب الشبكة ، وآفراك المدينة المحاذية له حيث القصر الملوكي الذي أعده ملوك بني مرين هنالك لنزولهم ، والميناء من الجانب الشرقي دورها ستة أميال كلّ ذلك تحت أسوار وأبراج ، والاماكن لعين الشرقي امام المجرى الزقاقية لأجل تلك الصفوف التي هناك يسكنها أهل الزمام وبها زوايا وجبات وشعارٍ ومجاشر وغير ذلك ومنها يحتطب أهل سبته حال الاضطراب والنزال ، 10

— الابواب —

وعدد الابواب خمسون باباً منها الباب الاعظم الشهير الضخم والهيكل الذي لا يلقى له نظير المعروف بالباب الجديد هذا الباب من مفردات سبته ومن آثار الملوك بها اكتنفته قلهرة عظيمة البناء هائلة المنظر سامية في الجوّ قد استقلت على عشر فبات وأربع عشرة قوساً وبابه الاوسط بين قلهرتين ثنتين بارزتين من 15 القلهرة العظمى والباب في اتساعه والارتفاع قد أربى على الغاية ، وجاوز الحد

والنهاية ، وقوسه وفياصله قد أحكم بناؤها بالكذآن ، بأعجب صنعة وأبدع اتقان ،
ويذكر أنه على شكل باب همدان ، وقد استوعبنا وصفه في الاعلام فقف عليه ،
وعدد أبواب الغدر والخنزيرات وأبواب الستارات ومسالك السلوقيات
ستة عشر باباً وأبواب الربض البراني الذي هدّ سوره أبو سعيد المتقدم الذكر
5 خمسة وأبواب آفراك ثلاثة أكبرها باب فاس الذي وضعه السلطان ابو الحسن
المريني بانيه على شكل باب السبع من فاس الجديد كرسي مملكته وعلى مثاله
رحمه الله جملة ذلك اربعة وسبعون باباً وجميعها ملبس بالحديد الا اليسير ،

— الحفائر —

وعدد الحفائر اربعة الحفير الكبير المحيط بالربض البراني المذكور ، والحفير
10 الفاصل بينه وبين الارياض الثلاثة من الشطابين الى مضرب الشبكة ، والحفير
الهائل المعروف بالسهاج حسبما نصّ عليه البكري الفاصل بين الارياض والمدينة وهو
الذي عليه القنطرتان قنطرة باب المشاطين وقنطرة باب الفرج ، والرابع الحفير
الفاصل بين جنّة اليانشتي من الميناء وبين ما يلي ذلك من البلد من العرقوب
الى باب الحلويين ،

— المصلات —

15

وعدد المصلات ستة أشرفها وأسناها المصلى الكبرى مصلى المدينة ومن ما
اتصفت به هذه المصلى كونها خارجة عن المدينة داخلة في حكمها فوجه خروجها

أنها خلف السور في براح متّصل بأرض عظيمة الاتّساع مشتملة على جّات ودمن ومجاشر وجبال وخذاق وشعارٍ وسوى ذلك دور الجميع ستّة أميال فصارت المصلّى في حكم الصحراء على السنّة في ذلك ، ووجه دخولها هو أنّ البراح الموصوف بما أتصل به منقطع في وسط البحر فلا يلحق احداً في هذه المصلّى خوف من عدوّ عادٍ ولا تتعطل من إقامة الصلاة في أيام الفتن والقتال ، ولا في حالة 5 الحصر والنزال ، بخلاف غيرها ،

ومنها بأعلى حافة الغدار المصلّى الملوّكّة المتّسعة المستوية الارض المشرفة على البحر هنالك المختصّة بسكّان آفراك من الامراء والاجناد وغيرهم وبها كان يصلّى السلطان أبو الحسن المريني بجيشه رحمه الله تعالى ،
وباقية أهل الارباض والقصبة ولن يربوة أي الفضل احدى ربّى المنارة 10 من الزماميين الحارسين بها نهاراً ،

— المرامي —

وعدد المرامي المعبر عنها بالجلسات وأماكن السبق المعلومات لارمات أربعة وأربعون مرّمي بالميناء تسع جلسات جلسة الحفير بإزاء باب الحلويين المتقدم الذكر المخصوصة بالقاضي وصدور الفقهاء من العدول وغيرهم إذ الرمي طبع لأهل 15 ستة طبعوا عليه فلا تُلني منهم شريقاً ولا مشروفاً ولا كبيراً ولا صغيراً إلا وله بصر بالرمي وتقدّم فيه ومعظم رميهم بالقوس العقّارة وهو من جملة الاشياء التي

تَمَيَّزُوا بِهَا ، وَمِنْ هَذِهِ الْجَلِيسَةِ إِلَى الْمَدْفِ مَجَالٌ لِلرَّمَاةِ مِنْ مِائَةِ وَعِشْرِينَ خَطْوَةً
 وَهُوَ الْقَدْرُ الْمَتَوَسِّطُ وَيَعْبَرُونَ عَنِ الْخَطْوَةِ بِالْبَاعِ وَمَقْدَارُ ذَلِكَ فِي اصْطِلَاحِهِمْ
 ثَلَاثَةَ أَقْدَامٍ وَمِنْ ذَلِكَ جَلِيسَةٌ مَدَارٌ فِيهَا مِنْ أَرْبَعِائَةِ خَطْوَةٍ وَجَلِيسَةٌ مِنْ أَرْبَعِائَةِ
 وَخَمْسِينَ وَجَلِيسَةٌ مِنْ سَبْعِائَةِ وَهِيَ مِنْ أَعْبَدِ الْمَرَامِيِّ وَعَلَى حَسَبِ الْقَوْسِ فِي الشَّدَةِ
 5 وَاللَّيْنِ ، وَمَرْمَى عَاشِرٌ بَوْسَطِ الْمَصْلِيِّ وَهُوَ بِانْفِرَادِهِ لِلْقَوْسِ الْعَرَبِيَِّّةِ ، وَبِالْمَنَارَةِ مِنْ
 دَاخِلِ الْبَلَدِ اثْنَتَا عَشْرَةَ مِنْهَا سَبْعَةٌ مِنْ أَلْفٍ وَخَمْسِائَةِ خَطْوَةٍ وَهِيَ الْغَايَةُ ، وَمِنْ
 الْجَلِيسَاتِ جَلِيسَةٌ مِنْ أَرْبَعِائَةِ وَعِشْرِينَ وَجَلِيسَةٌ أُخْرَى مِنْ أَرْبَعِائَةِ ، وَمِنْ أَبْدَعِهَا
 جَلِيسَةٌ بَظَهْرِ جَنَّانِ الْمَلَابِ يَرْمِي مِنْهَا إِلَى ثَلَاثِ نَوَاحٍ نَاحِيَةِ مَدَاهَا ثَمَانُونَ خَطْوَةً
 وَأُخْرَى مِائَةً وَخَمْسُونَ وَأُخْرَى مِائَةً وَتِسْعُونَ ، وَأَرْبَعَةٌ مَرَامٍ خَاصَّةٌ بِالْقَوْسِ الْعَرَبِيَِّّةِ
 10 أَيْضًا فَجَمَلَةٌ مَا بِالْمَنَارَةِ إِذَا سَنَّتْ عَشْرَ مَرْمَى ، وَبِالْقَصْبَةِ جَلِيسَةٌ وَاحِدَةٌ بِرَحْبَةِ الزَّجَاجِ
 مِنْهَا مِنْ ثَمَانِينَ خَطْوَةً ، وَبِالْأَرْبَاضِ الثَّلَاثَةِ سَبْعَ جَلِيسَاتٍ وَسَبْقَةٌ مِنْ ثَمَانِي مِائَةٍ
 وَبِالْأَرْبَاضِ الْبَرَّانِي جَلِيسَةٌ مِنْ مِائَةِ خَطْوَةٍ وَسَبْقَةٌ مِنْ ثَلَاثِ مِائَةٍ وَخَمْسِ وَسَبْعِينَ ،
 وَبِخَنْدَقِ وَلَهْلِ (١) خَارِجِ الْبَابِ الْأَحْمَرِ جَلِيسَتَانِ اثْنَتَانِ وَسَبْقَةٌ مِنْ أَلْفِ بَاعٍ وَمِائَتَيْنِ ،
 وَبِجَوْفِي آفْرَاكٍ جَلِيسَةٌ مِنْ أَرْبَعِائَةِ فِي أَرْضٍ مُسْتَوِيَةٍ وَبِخَارِجِ بَابِ فَاَسٍ مِنْ أَبْوَابِ
 15 آفْرَاكٍ الْمَذْكُورِ سَبْقَتَانِ وَسَبْقَةٌ مِنْ أَلْفِ بَاعٍ وَمِائَتَيْنِ كَذَلِكَ وَسَبْقَةٌ أُخْرَى مِنْ أَلْفِ
 بَاعٍ ، وَقَدْ مَضَى فِي الْأَعْلَامِ وَصَفِ أَمَاكُنِ هَذِهِ الْمَرَامِيِّ وَمِنْ أَيْنَ يُبْدَأُ بِالرَّمِيِّ
 وَإِلَى حَيْثُ يُنْتَهَى فِيهِ ، وَذَكَرَ الْمَنْجَرَاتِ قَدْ تَقَدَّمَ ،

(١) وَفِي بَعْضِ النُّسخِ : خَنْدَقِ الْعَمْدِ وَخَنْدَقِ الْقَمَلِ ،

— المقاصر —

وعدد المقاصر خمسة وعشرون مقصراً وكلها تحت الاسوار والابراج والابواب
 منها بالميناء ستة عشر واحد بجانب القبلة وهو مقصر عَشِّ الغراب كان في الزمان
 القديم وخمسة عشر بالجانب الجوفي من قالة الرصيف (١) الى الموضع المعروف
 بماء يقطر وهي من أحسن المقاصر وأعجبها اتساعاً وأماناً وقلّة لازم كلّ مقصر 5
 منها يحتوي على مقصرين اثنين مقصر داخل السور ومقصر خارج عنه ولكلّ مقصر
 برج من ابراج السور خاصّ به تحاط فيه الامتعة ليلاً وتنشر نهاراً الى أن تتم
 قصارتها وتتخلص فلا يخاف عليها طول تلك المدّة من لصّ ولا يتكلف
 بحملها بالعداة والعشيّ مئنة كما في سائر البلاد ، ومنها بساحة الحافة من داخل
 البلد ستة مقاصر ولها أبراج لصيانة الامتعة على نحو ما تقدّم ، وبالارباض 10
 ثلاثة مقاصر خاصّة بأهلها ، وكان بقريتنا بزبج مقصر كبير خارج من العدد
 على ساحل من سواحلها حصاؤه كالدرّ نضوعاً وبريقاً ، وعدد المقاصر الغزليّة تسعة
 عشر مقصراً متّصلة بمقاصر الحافة المذكورة من جهة الشرق والغرب وأماكنها
 ستة من جملتها قالة السبابس وقالة الصندل وقالة العين حيث قبور الشهداء
 هنالك ،

15

(١) في الطرّة : القالة داخل المدينة ، وفي بعض النسخ الرنيف والزنيف ،

— المقبرات —

وعدد المقبرات بداخل المدينة وخارجها ثلاث عشرة مقبرة التوتة شرقي
 الميناء بسفح الجبل ، مقبرة المنارة تحتوي على ست مقبرات أولها مقبرة ظهر الملعب
 وآخرها مقبرة بشر النقطة في مدى طويل ، مقبرة ابن الرامي ، مقبرة الخوانم ،
 5 مقبرة زكلو ، مقبرة مسجد المحلة ، مقبرة البلد القديم الذي اختطه سبت ، مقبرة
 الشريعة من الربض الاوسط ، مقبرة الحارة ، مقبرة مضرب الشبكة ، مقبرة
 مضرب الشبكة الثانية ، مقبرة أحجار السودان الاولى والثانية ،

— المراسي —

وعدد المراسي من طرف قَب مُنت شرقيّ جون فرّاطة من البحر الجنوبي
 10 المعروف ببحر أبي السول الى حجر الطفل القريب من قصر الجواز من البحر
 الشمالي المعروف ببحر الرملة ثلاثون مرسيّ منها مرسى المدينة المعروفة بحفرة
 مختار من بحر الرملة المذكور وهي من المراسي الجيدة باللّبح والغربي والجرج ويخاف
 فيها من الريح البرّاني وسيّما عند دار الصناعة حيث مضرب الشبكة إلا إذا وافق
 الراسي الحفرة المذكورة وهي أمام باب الحلفاويين وعلم الاهتداء أن يسامت مجاز
 15 جزيرة الرملة وينفتح له دون ساتر يستره فإذا كان كذلك وافقها والقاع إذ ذاك

على ثماني قامات ترمّل كلاً فذلك الموضع مرسى بكلّ هوا، برّانياً كان أو غيره وهو من أشرف مراسي المدينة فاعلم ذلك وباقي المراسي مفسّر في الإعلام ،

— المضارب والمصايد —

وعدد المضارب المعلومات لحوت الجري وغيره بالبحرين معاً تسعة مضارب أعظمها فائداً مضرب آويات وكلّها مفيدة منها ما هو بداخل المدينة ومنها ما هو خارج عنها ، وعدد ما وقفنا عليه من المصايد سوى ما لم نقف عليه مائتان ثنتان وتسعة وتسعون مصيداً مفترقة من طرف قَبِّ مُنْت من بحر أبي السول المذكور الى مرسى موسى بل الى مجشر فرديوة من أرض مصودة من بحر الرملة المشار اليه ، وقد بيّنا في الإعلام ما يقع الانتفاع به منها من ذكر العلامات والمياه وعلى كم يصاد في كلّ مصيد منها فقّف على ذلك فإنّه حسن في بابه انتهى ، 10

— قرية بنيونش —

ولنذكر الآن ما جمعته قرية بنيونش المشهورة في الآفاق ، التي أربت على القرى وفاقّت شعب بوان من أقصى العراق ،

فعدد العيون والأنهار التي بها ستّة وثمانون أرفعها قدرا ، وأشهرها في النفع ذكرا ، نهر أمّزار ، وعدد الحمامات بالاربعة المبرزة للناس مائة وستّة وعشرون حماماً 15 منها خمسة وعشرون بخندق رحمة القرية المتّصلة بها المنسحب عليها ذيل حرمتها في رفع

الوظيف والتحرير من المغرم (١) ، وعدد الارحى الطاحنة بياه تلك الانهار خمسون ،
 وعدد بيوتها تسعة وثلاثون منها احد عشر بيتاً في كل بيت رحيان ثنتان فجاء
 من ذلك العدد المذكور (٢) ، وعدد المنازل أربعة وعشرون أشرفها المنزل المعروف
 بمقبرة الشيوخ المحتوي على الجنّات والبساتين النبيهة القدر الملوكية ، وعدد
 5 المساجد تسع عشر أربعة بخندق رحمة المذكور وباقي العدد بالقرية من جملتها
 المسجد الذي تجمع فيه صلاة الجمعة بلاطات هذا الجامع ثلاثة وله صحنان اثنان
 ومنبره حسن الصنعة ومراقبه ستة وتاريخ بنائه منقوش في لوح من الرخام
 الابيض بازاء بابه الشرقي وجريه نهر عنصر اللوز وهو من الانهار المعدودة في
 انهار القرية الى جانب الجامع مما يلي قبلته ، وعدد الحوانيت خمسة وعشرون
 10 حانوتاً ويذكر أنّها كانت أكثر من هذا العدد والله تعالى أعلم ، وعدد الافران
 ستة عشر فرنّاً مفترقة في أزقة المنازل (٣) ، وليس بها من الفنادق إلا فندق
 واحد بساحل القطارة (٤) خارج السور هنالك واليه تنتهي جرية نهر أمّار المذكور

(١) في الطرة : بقي بليونش من الحمامات الكبيرة أثر حمام واحد به عين كبيرة
 وشي من قبوه وأثر حمام صغير من حمامات الروم ،

(٢) في الطرة : رحى تحت الماء المحفور جدّها السلطان المرحوم سيدي محمد بن عبد
 الرحمن ولم تكمل ، وبنواحي اويات لا زال أثر نحو ١٠ أرحاء منها أربعة اثنان في كل
 بيت ،

(٣) في الطرة : لا زال اثر فرنين بها ، لا زال اثر الفندق ،

(٤) في الطرة : يستعمل الآن ساحل الحجارة وسور الفندق لا زال قائماً ،

ثم تفترق ذات اليمين وذات الشمال ، وبالقرية (١) مصانع ملوكية وأبراج هائلة أبوابها مصفحة بالحديد وقباب وطيافير رخامية ومخشبات وصهريج ومياه خلال ذلك تطرد ومن أعظم ذلك وأهوله برج السويحلة المشهور الغريب الشكل والمنظر في أعلاه قصر يصعد الماء اليه بالحيل الهندسية حتى يعمه ومسالكها وطرقها تحت أسوار وأبراج وأبواب منها بجهة البحر أربعة أبواب للبراب ومسلكان أحد المسلكين 5 بين الجباين والآخر على العين الحمراء لا بناء عليهما لمنعتهما ،

والقرية في كثرة الفواكه الصيفية والخريفية واختلاف أصنافها وتعدد أرهاطها وأنواعها بحيث توسق منها الاجفان وتسير الى المغرب وبلاد الاندلس ، فمن الخريفية العنب انتهى الى خمسة وستين بين رهط ونوع ، التين انتهى الى ثمانية وعشرين نوعاً ، التفاح انتهى الى خمسة عشر نوعاً ، الخوخ أنواعه ستة ، السفرجل أنواعه 10 أربعة ، المشتهى نوع واحد وليس بالمغرب منها شيء ، العناب نوعان ، الرمان انتهى الى ستة عشر نوعاً ، اللوز أنواعه أربعة أحدها المر وفي اتخاذ العصا من خشبه خواصر ، الجوز أنواعه بهذه القرية البنيونشية وبغيرها من قرى سبته تسعة أنواع وهو من الغلات العظيمة الفائدة ، الجلوز نوع واحد والموجود منه في حين الغلة الشاه بأوط وهو القسطل هذا الصنف أخو الجوز في عظم الفائدة وكثرته 15 وهو في سائر القرى أكثر من أن يوصف أو ينتهى فيه الى غاية وأنواعه متعددة

(١) في الطرة : بقربها ما يعرف بالابراج برج القصارين على البحر و برج الجون تحت

القصارين بجمعة بليونش ،

أعرف منها ثمانية عشر نوعاً لكثره بأملأكتنا من قريتنا بزبج ، الزيتون أنواعه ثلاثة وليس بالكثير ، الحروب نوعان طيب وردي ، الصنوبر أنواعه ثلاثة وربما ترجع الى نوعين ، النخل موجود وليس بصالح في هذه الاوطان الجوفية ، ومن الصيفية المشمش انتهى الى سبعة عشر نوعاً وهو أقصى ما يوجد في هذا الصنف ، عيون البقر انتهت الى أربعة عشر نوعاً ، الاجاص انتهى الى ستة وثلثين ما بين رهط ونوع ، التوت نوعان أسود وأبيض والابيض قليل ولا يوجد بستبة ولا بنظرها إلا بالرياض المتصل بمنزل الامير أبي طالب العزفي من داخل المدينة دون غيره ، باكر التين وهو الباكور عند الناس وانواع التين قد تقدمت ، القراسيا وهو حب الملوك أنواعه ثلاثة وهو قليل ولا اعتناء لأهل سبتة بفرسه إذ عندهم ما هو أعظم فائدة منه ،

ومن ما يجي في فصل الشتاء الاترج وهو نوعان حلو وحامض فالحلو كثير بهذه القرية وبغيرها والحامض غير موجود بستبة وليس بجوزها منه إلا شئ يسير بأرض مكدسة وفيه خاصية تحلّ الجوهر وتصيره كلني ، ومن الحوامض الليم وفيه نوعان ويحمل بطنين ، الليمون نوع مفرد ، التارنج أنواع ، الزنبوع نوع واحد ، وكل ذلك كثير موجود بالقرية وبسواها من القرى ذات الاودية والانهار ، وقصب السكر خاص بقرية متنان وفيه أنواع ثلاثة ، والموز كثير بداخل المدينة ولا يختص بفصل ،

ومن المشمومات الريحان ثلاثة أنواع مشرق وصميري وجبلي ، الياسمين نوع

مفرد ، النسرين كذلك ، الحيري خمسة أنواع ، البهار نوعان ، السوسان نوع واحد ،
الورد ثلاثة أنواع ، النور القرنفلي نوعان ، البنفسج نوعان ، النعنع نوعان ، الترنجان
نوع واحد ، المرددوش نوع واحد ، زهر النارنج كذلك ،

والقرية مرتفعة محجوبة من جانب الجنوب بالجبال مفتوحة للبحر تهب عليها

- 5 منه ريح الشمال قد وافقت قول الأطباء في طيب الهواء والماء والاعتدال ،
هذا وبالقطر قرى متعددة عظيمة الخصب جمّة الفائد المشهور منها بالغلة
الحريفية وان كان جميع ما تقدم ذكره من الاصناف والانواع موجود فيها قرية
أبي كورس وقرية اويات وقرية بني مصالة ووادي عين القشر ووادي عليان
ووادي فراس وما أشبه ذلك من القرى الوادية ، والشهورة بالغلة الصيفية المتناهية
10 في الكثرة قرينتا البزيجية وشبهها من قرى الساحل ، والارحي الطاخنة بهذه القرى
للمدينة ثلاث وأربعون رحي منها بقرية اويات اثنتان وعشرون رحي وبقرية بني
مصالة اثنتي عشر وبوادي عليان رحي واحدة وبرسى موسى القرية المشهورة بكثرة
التين الطيب النادر في رقعة القشر ولذاذة المطعم وتخير النوع سبع أرحي على
نهرها العظيم الجرية ومن هناك اجتاز موسى بن نصير وبوادي المقصرة من القرية
15 البزيجية واحدة ،

ولا يليق بالاختصار أن نطول بذكر المحارث والمزارع والمجاشر والعمائر المتصلة

من هذه القرى الى أقصى الريف شرقاً والى قصر كتامة أول بلاد الهبط غرباً وما
بها هنالك من المواشي والسمن والعسل والشمع والفواكه أخضرها ويابسها وما

يتخلّل تلك الأماكن من الأودية والأنهار وضروب الأشجار وشعاري الأرز والبلوط والطحش والبقس وما أشبهه من مكارم الحشْب وأنواعه ومعادن الحديد والغار وسوى ذلك ممّا يعود نفعه على الثغر ويستعان به على الإنشاء وما يرجع إلى الأمور الجهادية وكلّ ذلك في حوزة وراجع إليه وقلّ أن يوجد هذا مجتمعاً في قطر سواه فانظر ما كان عليه هذا الثغر الشامخ وما أصيب به المسلمون فإنّنا 5
لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ وَسَيَعْلَمُ الَّذِينَ ظَلَمُوا أَيَّ مُنْقَلَبٍ يَنْقَلِبُونَ وَاللَّهُ أَسْأَلُ
ان يمين بارتجاعه ويعيده كما كان ويمكن من نحور أعدائه الذابل والسنان ، بمنّه
وفضله وكرمه وطوله إنه منعم منّان ،

انتهى الغرض المقصود والحمد لله مغرب كلّ نازح ومنيل كلّ مرغوب
10 ومسؤل ، وصلى الله على سيّدنا ومولانا محمّد النبي المصطفى الرسول ، وعلى آله
وصحابتهم ما اختلف الإشراق والافول ،

وفرغ من جمعه ضحى يوم الاثنين غرة شهر ربيع الأول المبارك من عام خمسة
وعشرين وثاني مائة ،

فهرست الأبراب

| | |
|----|-----------------|
| ص | |
| ١ | مقدمة |
| ٢ | مقبرات ثغر سبتة |
| ٩ | المساجد |
| ١٠ | الحزائن العلمية |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|------------------|---|
| ١١ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الروابط والزوايا | ١ |
| ١٢ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المحارس | |
| ١٢ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الازقة | ١ |
| ١٣ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الحمامات | ٢ |
| ١٤ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الاسواق | |
| ١٥ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الحوانيت | |
| ١٥ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | التربيغات | ٣ |
| ١٥ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المنجرات | |
| ١٦ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الفنادق | ٤ |
| ١٧ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الافران | |
| ١٧ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | السقايات | |
| ١٨ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الميضات | |
| ١٨ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | ديار الإشراف | ٥ |
| ١٩ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المطامير | |
| ١٩ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الطواحين | |
| ٢٠ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الارباض | |
| ٢٠ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الايواب | |
| ٢١ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | الحفائر | |
| ٢١ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المصلات | |
| ٢٢ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المرامي | |
| ٢٤ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المقاصر | |
| ٢٥ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المقبرات | |
| ٢٥ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المراسي | |
| ٢٦ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | المضارب والمصايد | |
| ٢٦ | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | . | قرية بنيونش | |

ESSAI

D'UNE

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MORPHOLOGIE BERBÈRE

(Suite)

SECTION III

Conclusions relatives à la structure générale de la langue berbère

Pour conclure, nous essaierons de dégager une définition très extensive de la langue berbère en fonction des données générales fournies par cette étude des affixes nominaux. A cette fin nous envisagerons successivement la langue berbère sous quatre chefs distincts : phonétique, syntaxe, morphologie et racines.

§ I. LA PHONÉTIQUE DE LA LANGUE BERBÈRE. — Considérée à travers l'ensemble des parlers, la phonétique berbère se révèle extrêmement riche. Tous les sons lui sont propres, et il semble qu'elle soit bien moins caractérisée par un système limitatif d'articulations que par une large hospitalité faite à tous les phonèmes. Il est donc vain, pensons-nous, de vouloir instituer sur ce terrain de la phonétique pure des comparaisons décisives avec d'autres langues étrangères moins bien partagées à cet égard ; si hasardeux soit le rapprochement effectué, il n'est pas douteux, en effet, qu'on trouvera toujours dans cette richesse même le prétexte de quelque séduisante apparence pour le justifier. Autant dire que cet argument n'a aucune valeur réelle et qu'il vaut mieux délibérément l'exclure de toute étude linguistique comparative entreprise sur ce domaine.

Bien entendu, la richesse phonétique ainsi considérée n'est qu'une donnée d'ensemble et non pas une donnée locale, mais qui pourrait prétendre à

(1) Voir *Hespéris*, tome XII, 1931, fasc. I, p. 50 sqq.

discerner à travers la variété kaléidoscopique des parlers ce qui est vraiment ancien et fondamental de ce qui est d'innovation récente et locale ? Si l'on cherche néanmoins, à l'intérieur de la langue, à donner une expression concrète de cette diversification phonétique territoriale, c'est surtout, semble-t-il, sur le terrain des oppositions dialectales de vocalisme que celle-ci doit revêtir toute la plénitude de son sens. Il convient en effet de distinguer, parmi les raisons qui président à la constitution des variantes locales de prononciation, deux grandes catégories : d'une part, les raisons physiologiques, et, d'autre part, les raisons psychologiques.

Les premières sont la conséquence directe de la bigarrure du peuplement propre à l'Afrique du Nord. La juxtaposition de nombreux types ethniques introduits au Maghreb par les vicissitudes de l'histoire ne va pas sans une grande diversité de conformation des organes de la voix : les *harâtin* et les noirs des oasis ne parlent point comme les pasteurs nomades ou les transhumants du Maroc central ; leur phonétique est nettement nigritisée. Au sens strict, la variété commence même dès qu'on s'élève au-dessus de l'échelon individuel : en fait les dominantes ethniques imposent localement leurs tendances les plus générales, au moins dans les limites sensibles de l'observation. Mais l'isolement des groupes humains et leur dispersion territoriale séculaire, l'absence permanente d'unité politique, le défaut de toute littérature écrite ont empêché l'unification ainsi ébauchée d'aller guère plus loin que les frontières de la tribu. Sans doute l'unité de confession religieuse établit bien, au delà, un lien plus général, mais elle s'est réalisée historiquement sous le signe d'une langue étrangère importée avec la nouvelle foi, et le berbère n'a même point conservé pour lui cette ressource unique de pouvoir servir aux seuls échanges spirituels ayant au Maghreb un caractère universel et durable. L'organisation sociale embryonnaire des autochtones entraînant la constitution d'économies locales aussi complètes que possible, le développement de la conception « biologique » du groupe agrégé par les seuls liens du sang ou du dévouement personnel et s'opposant farouchement à tout ce qui lui est extérieur, ont été les résultats directs de ces données politiques et géographiques ; elles ont consolidé à leur tour les variantes locales de prononciation que les rares contacts n'ont fait qu'accroître encore par l'intervention d'un facteur psychologique : la prise de conscience des différences dialectales n'aboutit, en effet, suivant un processus bien connu, qu'à leur renforcement ; aucune prévention d'ordre littéraire ne sau-

rait détourner le paysan ou le nomade berbère de manifester ainsi sur le terrain linguistique l'ardeur bien établie de son patriotisme de clocher.

Ainsi donc même le processus physiologique pur paraît susceptible d'aboutir secondairement, dans certains cas, à une consolidation consciente de la diversité locale de prononciation. Mais l'intervention prépondérante du facteur psychologique dans la genèse des variantes dialectales nous paraît surtout nette dans le domaine du vocalisme, et nous avons déjà souligné d'autre part le caractère tout à fait systématique des oppositions dialectales ainsi fondées sur les alternances des timbres de voyelles. Les exemples arabes déjà cités : *ššāhed*, *ššāreb*, remaniés en *ššihed*, *ššireb*, auxquels on pourrait adjoindre encore : *ddebza*, poing, berbérisé en *adebbūz* ou *adebbiz* suivant les parlers, constituent des faits particulièrement patents pour illustrer ici la théorie. Il nous suffit du moins de les rappeler pour fixer de celle-ci un résumé typique.

En somme, on le voit, ce n'est ni dans la présence ou l'absence d'un phonème déterminé, ni dans la composition des morphèmes vocaliques, qu'il convient de rechercher les traits originaux susceptibles de caractériser l'affiliation berbère d'un parler. Mais l'étude de la syntaxe est-elle susceptible de nous réserver sur ce point moisson plus fructueuse ?

§ II. LA SYNTAXE BERBÈRE. — La syntaxe berbère, nous l'avons déjà marqué, présente une unité profonde dans tous les parlers. Mais les données qu'elle nous fournit, ou tout au moins certaines d'entre elles, sont-elles suffisamment distinctives pour constituer le cas échéant un critère solide de l'apparement linguistique d'un parler où on pourrait les mettre en évidence ? Un très grand nombre des faits de syntaxe berbère sont tout aussi bien des faits arabes et doivent donc être *a priori* écartés. Il y a cependant un trait qui est spécifiquement berbère : à savoir la spécialisation fonctionnelle peu avancée des thèmes verbaux et des thèmes de particules encore soumis, pour une assez large part, au traitement grammatical des noms dont les différencie à peine leur morphologie extérieure. En arabe, verbe et nom suivent depuis très longtemps déjà des destinées grammaticales séparées : en berbère, on se sent encore assez proche de l'état, si caractéristique de l'ancien égyptien, où tous les mots sont plus ou moins confondus dans une catégorie unique : la catégorie nominale. Nous allons d'ailleurs en donner immédiatement quelques exemples suggestifs.

I. SURVIVANCES DE TRAITEMENT NOMINAL DANS LES VERBES. — Un

grand nombre de verbes berbères ont conservé au thème d'impératif l'article ancien dont ils étaient munis à l'instar des noms. Ceci ne peut s'expliquer, dans la tradition du chamito-sémitique, que par un emploi ancien surtout fréquent de ces thèmes « nomino-verbaux » à l'état d'annexion, c'est-à-dire en second terme d'une proposition infinitive, dans la position qui ne peut être occupée actuellement que par un intensif verbal (aoriste ou forme d'habitude). Ex. : *ira ad-d-iash*, « il a voulu VENIR » (Soûs), correspondant à une construction ancienne hypothétique : (thème « nomino-verbal ») : « vouloir » + (thème « nomino-verbal ») : « venir », à l'état d'annexion (?) On peut donc croire que ces formes sont d'anciens intensifs dont un vestige de la valeur première survit dans leur emploi comme impératif.

A ce type ayant conservé l'article, appartiennent sans doute une grande partie des verbes *aX* (*agem*, « puiser »), *iX* (*iri*, « vouloir »), *uX* (*urâr*, « chanter »). Le groupe des parlers Ahaggar se montre — comme on pouvait s'y attendre — particulièrement conservateur sur ce point : à des thèmes : *ut*, « frapper », *all*, « pleurer », des parlers du Soûs, il oppose encore, en effet, des formes : *äut*, (a + WT) et *häll* (h + a (?) + L), toutes deux pourvues d'article *a* ou *h* (1). Assez souvent l'assimilation régressive de l'article par la consonne initiale du verbe a donné naissance à des thèmes à première radicale géminée ; ainsi *ekker*, « se lever », de *enker* (n + KR) (Soûs, où les deux formes coexistent, Ahaggar), *effeṣ*, « mâcher » (Soûs) (Ahaggar : *elfeṣ* = l + FZ), *etteḍ*, « téter » (Soûs) (Ahaggar : *etteḍ* = l + TD). Un bon nombre des verbes à première radicale géminée semble provenir d'un phénomène analogue ; pour le surplus, il s'agit sans doute, dans la généralité des cas, d'un renforcement à tendance intensive attestant une ancienne forme d'habitude, ou bien d'une assimilation régressive ou progressive (celle-ci très rare en berbère) identifiant les deux premières consonnes d'un trilitère (2).

L'article ancien ainsi attesté n'est pas toujours concordant d'ailleurs dans tous les parlers : ainsi : *aki*, « s'éveiller » (Soûs), *uḷi* (Beni-Iznacen) (art. *a*, *u*). Il peut aussi être absent ou avoir disparu dans un parler, alors qu'il se retrouve dans un autre. Ex. : *del*, « couvrir » (Soûs), *adel*, ibid. (brâber) ; *mel*, « montrer » (Soûs), *amel* (Ahaggar). Il est souvent beaucoup

(1) De Foucauld, *Diet.*, cit., II, p. 363, et I, p. 393.

(2) Cf. A. Basset, *La langue berbère. — Le cerbe. — Étude de thèmes*, cit., p. 25.

mieux conservé dans les formes verbales dérivées factitive, passive ou réciproque, qui constituent des legs très archaïques, comme nous l'avons déjà souligné, appartenant au fonds littéraire de la langue, et où sa présence semble témoigner d'un traitement ancien du thème « nomino-verbal », ainsi commandé par un préfixe dérivatif *s*, *t*, ou *m*, en tous points comparable à celui actuel du nom gouverné par une préposition et qui revêt en cette occurrence la forme d'annexion. Ex. : *suteḍ*, « faire têter » (Soûs) (*etteḍ* < (*v*) *teḍ*?, f. d'ann. : *uteḍ*); *ttaukrās*, « être labouré » (Soûs) (*kerz* < (*v*) *kerz*?, f. d'ann. : *ukerz* (1)); *miukār*, « se voler mutuellement » (brâber) (*a $\bar{$ ker*, f. d'ann. : *uker*); *temlattef*, « se saisir » (Rif) (de *ettef* < *eltef*? (2)).

La vocalisation du préfixe étant fréquemment double, il y a lieu de penser, plutôt qu'à l'accumulation de deux articles, à un phénomène d'innovation vocalique d'origine dialectale dont nous avons déjà indiqué d'autre part la raison vraisemblable (3); ainsi, dans *miukār*, le préfixe à isoler est *mi*, l'article hypothétique *u* et le radical KR avec infixation d'un *ā* long à signification intensive. Actuellement, avec la spécialisation fonctionnelle mieux accusée des thèmes verbaux, la confusion est constante, de la valeur propre de ces diverses voyelles; ce qui explique des reformations secondaires aussi manifestes que la suivante : *zzaḡ*, « chasser », *miuzzāḡ*, « se chasser réciproquement » (brâber), où l'intervention opportune d'un radical arabe d'emprunt montre que le groupe préfixé *miu* est maintenant conçu comme insécable. On saisit là encore une fois, sur leurs confins mutuels, les genèses dialectales respectives, étroitement connexes, des éléments grammaticaux et des éléments expressifs.

À côté de ces survivances articulaires, il est un autre vestige particulièrement probant de ce traitement nominal ancien des thèmes verbaux : la mise à l'état d'annexion du sujet qui suit le verbe. Ex. : *inna urgās*, « l'homme a dit » (cp. *ih $\bar{$ f urgās*, « la tête de l'homme »). Il y a là un indice assez net que le sujet ainsi considéré était autrefois regardé comme le com-

(1) Dans le cas de *kerz*, il n'est pas nécessaire de penser même à un primitif (*v*)*kerz*; il peut s'agir, en effet, d'une alternance du type (*zéro*)/*u* (*fūs/ufūs*), entre l'état simple et l'état d'annexion, soit : *kerz/ukerz*.

(2) Le thème verbal, de mieux en mieux spécialisé, manifeste toutefois une tendance actuelle assez nette à ne plus se laisser influencer par l'adjonction du préfixe; ainsi certains parlars brâber disent : *a $\bar{$ ker*, voler, f. récipro. : *mi-a $\bar{$ ker*, sans modification de l'initiale du verbe (sur une évolution fonctionnelle analogue du *sujet* du verbe et du *nom* gouverné par une préposition, cf. *infra*, p. 182, note 1, et p. 184, note 3).

(3) Cf. *supra*, section II, § I.

plément déterminatif du thème « nomino-verbal » et muni en conséquence de la flexion du génitif (*l'homme a dit = le dire de l'homme*) (1).

II. SURVIVANCES DE TRAITEMENT NOMINAL DANS LES PRONOMS. — Comme certains types de verbes, un grand nombre de thèmes pronominaux berbères sont encore affectés de l'article à raison de leur ancien traitement grammatical en tous points analogue à celui du nom. Si l'on cherche à dégager, par une étude comparative des pronoms personnels isolés, des pronoms régime direct et indirect et des pronoms suffixes possessifs, le thème fondamental de chacune des trois personnes — ainsi que nous l'avons déjà fait plus haut pour la première (2) — on aboutit à décomposer le pronom isolé de la manière suivante :

Pronoms singuliers.

Ancien article $\left\{ \begin{array}{l} w > k > s \text{ (2^e pers.)} \\ \text{ou :} \\ n \text{ (1^{re} et 3^e pers.)} \end{array} \right\} + \text{thème } \textit{renforcé} \text{ de la personne}$

considérée + (facultativement) *t* (indice du féminin) + (facultativement) un additif (*a, i, un, uni, in, ni, an, int, ind, etc.*).

Pronoms pluriels.

Ancien article $\left\{ \begin{array}{l} w > k > s \text{ (2^e pers.)} \\ \text{ou :} \\ n \text{ (1^{re} et 3^e pers.)} \end{array} \right\} + \text{thème } \textit{simple} \text{ de la personne}$

considérée + *n* (indice de pluriel) + (facultativement) *t* (indice du féminin) + (facultativement) un additif (ident. à ceux du sing.).

L'absence de renforcement du thème central au pluriel correspond à un phénomène de compensation syllabique que nous avons déjà signalé à propos d'*agellul*, pl. *igeldan* (3).

Mêmes constatations dans les pronoms possessifs affixes des noms qui

(1) Construction courante en ancien égyptien (cf. Budge, *Egyptian hieroglyphics*, p. 141 sqq.). La mise à l'état d'annexion du sujet qui suit le verbe semble n'être plus déjà une loi absolue dans certains parlers brâber. Ainsi les Zemmoûr du Sud (A. Iakem) disent indifféremment : *tefféj temtîût*, la femme est sortie, ou *tefféj tamtîût*, le sujet restant à la forme simple. Cette conservation du morphème nominal est surtout fréquente au féminin — pour la raison sans doute qu'on suit de plus en plus mal la raison d'altération d'un infixé. Outre la spécialisation fonctionnelle mieux accusée du verbe, il faut aussi songer à la réaction analogique possible de la construction arabe chez ces tribus qui sont toutes bilingues.

(2) Cf., surtout à ce sujet, R. Basset, *Étude sur les dialectes berbères*, p. 77 sqq.

(3) Cf. *supra*, section I, § II.

sont tous affectés de l'article *n* — géminé ou non pour satisfaire à l'équilibre quantitatif syllabique — traduisant la mise à l'état d'annexion du thème pronominal.

Ex. : *agmâr-nîu*, « mon cheval » (Soûs) (une autre forme : *agmâr-înu*, provient d'une métathèse); *iḥf-ennek*, « ta tête » (homme).

De même encore dans les pronoms régime indirect, tous précédés de l'article *a*. Ces derniers pronoms sont donc en fait au génitif, ce qui n'est point pour nous surprendre, l'idée d'attribution — qui correspond au cas datif — n'étant qu'une modalité particulière de l'idée plus générale d'appartenance exprimée par le génitif : la première rend l'action qui est à l'origine de l'appartenance et la seconde traduit le résultat de cette action, ce ne sont là que deux aspects distincts d'un même procès sémantique ; tous deux sont confondus grammaticalement dans l'ancien égyptien ; ils l'ont été également autrefois en berbère — comme le montre l'état d'annexion, introduit par l'article *a*, du thème pronominal considéré — et ils le sont encore dans une certaine mesure dans la syntaxe du nom : ainsi, par exemple, on dit indifféremment dans le Soûs : *inna i-ugellid*, « il a dit au roi », et *inna ūgellid* (*ū ugellid*), tournure pleinement éclairée par Zemmoûr : *ḡiwi u-lāhl-enns* (1), « il a porté à sa famille », où l'on voit nettement que la proposition *à* s'identifie à un doublet (*u* ou surtout *i*) de l'article *w*, c'est-à-dire à une particule génitive ancienne passée par spécialisation grammaticale à l'expression du datif (2).

Le thème pronominal n'apparaît dépourvu d'article que dans les pronoms régime direct formés au singulier d'une simple consonne nue, et au pluriel, de la même consonne — parfois déformée phonétiquement — munie d'un indice de pluriel (suffixe *n* ou préfixe *a*, ce dernier seulement pour la 1^{re} pers.). Même aspect dépouillé du pronom dans les suffixes possessifs des noms de parenté, ce qui tendrait à prouver qu'à un stade très archaïque de la langue, l'emploi d'un article préfixé devant le complément déterminatif n'était pas, dans tous les cas, nécessaire à l'expression du rapport

(1) Note personnelle (A. Hakem).

(2) L'arabe littéral semble avoir connu le même procès sémantique, s'il faut en croire l'emploi simultané, fait dans cette langue, de la vibrante *l* comme élément central de l'article défini *al* et de la particule du datif *li* (ou *la* devant les pronoms suffixes). Il ne s'agit pas, dans l'espèce berbère, d'un phénomène de dissimilation dû au contact de la préposition *i* avec l'*i* terminal du verbe *awī*, mais bien d'un fait général (cf., en effet : *ad-as-ihelleṣ bu-tmāzirt u-bu-merwās*, tournure explétive pour : « le propriétaire paie le créancier »).

d'appartenance; mais peut-être existait-il alors un suffixe, une désinence casuelle — nous ne sommes plus fondés ici à proposer le nom trop précis d'« article » — qui remplissait le même rôle et s'est depuis apocopée ? L'exemple des langues sémitiques nous permet d'avancer sans trop de hardiesse cette hypothèse (1).

III. SURVIVANCES DE TRAITEMENT NOMINAL DANS LES PARTICULES. — On peut rattacher les particules actuellement usitées en berbère à trois origines différentes. Les unes sont dérivées d'anciens thèmes verbaux, d'autres d'un thème d'article (2), d'autres, enfin, sont d'anciens noms. Nous aurons tout à l'heure l'occasion de préciser la manière dont s'individualise le premier type, et nous ne retiendrons pour le moment que le troisième, le type nominal (3). Nous laissons de côté les locutions prépositives dans lesquelles le caractère nominal de la préposition est trop évident (Ex. : *tama ugertil*, « le bord de la natte », et : « au bord de la natte »; *idis n-taddart*, « le côté de la maison », et : « à côté de la maison », etc.); ce caractère ancien est moins apparent dans certaines des prépositions proprement dites, qui ont aujourd'hui perdu toute attache avec le domaine nominal. L'origine nominale première de ces prépositions n'en semble pas moins certaine, puisqu'on retrouve dans leur forme allongée (celle qui correspond à leur emploi devant un pronom affixe, tandis que la forme courte est usitée devant les thèmes de noms) l'article *l* (> *r*) ou *w* qui est l'indice normal ancien ou actuel des noms.

| Ex. | Forme courte | Forme allongée |
|----------------------------|--------------|--|
| « avec » | <i>d</i> | $\left. \begin{array}{l} \{ \bar{a}g\bar{e}d \\ \{ \bar{a}k\bar{e}d \text{ (bràber)} \\ \bar{d}id \text{ (Soûs) (f. à} \\ \text{redoublement)} \end{array} \right\}$ |
| « sur » (Soûs) | <i>f</i> | <i>fell</i> |
| « vers » (d ^o) | <i>s</i> | <i>ser.</i> |

(1) On pourrait d'ailleurs y rattacher le phénomène de la réapparition occasionnelle de certaines voyelles devant le suffixe nominal *t* du féminin, ou *n* du pluriel. Ex. : *ameksa*, berger, *tameksant*, bergère, *imeksan*, bergers. La voyelle *u*, qui s'est trouvée ici maintenue grâce à l'appui des suffixes *t* ou *n*, nous paraît représenter une ancienne voyelle de déclinaison qui s'est apocopée en finale absolue, à moins toutefois qu'il ne s'agisse ici d'un simple étouffement vocalique du suffixe.

(2) Cf. *supra*, p. 183.

(3) C'est ce caractère nominal ou verbal ancien des prépositions qui explique que le nom gouverné par elles — et par suite complètement déterminatif de la préposition-nom, ou sujet de la préposition-verbe — se mette à l'état d'annexion. Comme pour le verbe, cependant, la spécia-

La préposition *d* comporte même, on le voit, un préfixe articulaire complexe $\bar{a}\bar{g}$, $\bar{a}k$, relevant sans aucun doute pour son explication de la théorie des préfixes expressifs que nous avons exposée plus haut. Dans *fell* et *ser*, l'article *l* ($> r$) est suffixé, mais ceci ne peut nous surprendre — particulièrement dans la région du Sous où nous voyons *suffixées* aux pronoms interrogatifs et relatifs — en conformité d'un legs syntaxique très archaïque, — toutes les prépositions qui sont normalement aujourd'hui *préfixées* dans tous les parlers aux termes qu'elles gouvernent (Ex. : *ma-s*, « avec quoi » ? *ma-f*, « sur quoi » ? etc.); comme nous allons le voir en effet dans un instant, la position relative des divers éléments grammaticaux a subi plus d'une modification au cours des destinées historiques fertiles en vicissitudes de la langue berbère (1).

En somme, et pour résumer ce paragraphe relatif à la syntaxe berbère, on voit qu'on pourra tenir pour une probabilité d'affiliation à cette langue — à recouper par d'autres caractères — l'existence dans un parler donné des faits essentiels de syntaxe propres au chamito-sémitique commun (2), joints à des survivances, aussi nettes que celles que nous venons d'indiquer, de la fonction nominale ancienne des verbes, des pronoms et à l'occasion de certaines particules en usage dans ce parler.

§ III. LA MORPHOLOGIE BERBÈRE. — Sous ce titre, il convient de distinguer, comme nous l'avons déjà fait sentir lors de l'étude des affixes grammaticaux (3), deux types bien séparés de systèmes morphologiques : la morphologie qu'on pourrait appeler « savante », d'une part, et d'autre part, la morphologie « populaire ».

I. MORPHOLOGIE « SAVANTE ». — La morphologie berbère « savante » utilise un vieux fonds d'affixes grammaticaux connus également du sémitique. Le caractère vivant plus particulièrement propre au berbère, de certains de ces affixes, peut constituer toutefois, dans une certaine mesure, une originalité distinctive. Ainsi, par exemple, du préfixe *s-* de la forme

lisation fonctionnelle progressive de ces particules entraîne le maintien de mieux en mieux affirmé du nom à l'état simple. On peut dire déjà qu'en brâber, la préposition *s*, « vers, avec », ne requiert plus la mise à l'état d'annexion du nom ; on n'entend plus guère dire *s-ahham*, « vers la tente » (*ahham*), mais bien plutôt *s-ahham*.

(1) Cf. *infra*, p. 186.

(2) Cf. les principaux de ces faits dans *Les langues du monde*, publié sous la direction de MM. A. Meillet et M. Cohen, p. 84 sqq.

(3) Cf. *supra*, section II, § I.

dérivée factitive du verbe ou des noms d'instrument, ou du préfixe *t-* servant à rendre l'intensif et plus spécialement la forme d'habitude du verbe, ou encore du préfixe *m-* servant à dériver les verbes réciproques.

Nous avons déjà noté la rareté d'emploi des constructions qui recourent en berbère à ces affixes grammaticaux — à la seule exception des désinences courantes de la conjugaison verbale et du féminin ou du pluriel nominal : ce sont là procédés littéraires beaucoup trop abstraits pour un cerveau berbère moyen. D'où la conservation remarquable attestée par ce vieux matériel.

Mais ce n'est point à dire que cet usage parcimonieux ait suffi toujours, à lui seul, à préserver de l'usure sémantique menaçante les affixes grammaticaux ainsi considérés. Il semble en effet qu'on doive interpréter par la nécessité de remédier par un moyen commode à cette usure devenue trop grande, les changements de position qui paraissent historiquement les affecter — se traduisant en alternatives continues de préfixation ou suffixation — et qu'on peut mettre aisément en évidence en faisant appel aux discordances locales résiduelles. Ainsi l'*s* de la forme dérivée factitive du verbe apparaît suffixé dans Ahaggar : *mules*, « porter une tache blanche sur le front (bête de somme) » (de *imlal*, « être blanc ») (1); il est, aujourd'hui, normalement préfixé dans tous les parlers berbères, mais le système de la suffixation est suffisamment attesté par ailleurs dans toute l'étendue du domaine chamitique (bedawi, bilin, somali, galla, afar, saho, hamir) (2) pour qu'on ne puisse douter de sa diffusion ancienne vraisemblable en lybien. De même la préposition *s*, « avec, au moyen de », — dont l'origine est peut-être identique à celle du formatif verbal — est, elle aussi, encore suffixée aux pronoms interrogatifs et relatifs dans les parlers du Sous tandis qu'elle est préfixée, dans les mêmes conditions, en brâber.

Ex. : $\left\{ \begin{array}{l} ma-s, \text{ « avec quoi » ? (Sous); \\ s-mi, \quad \text{ibid.} \quad (\text{brâber}). \end{array} \right.$

La morphologie grammaticale du berbère fait grand usage de la dentale sonore ou sourde : *d*, *t*, pour l'expression notamment du passif, du féminin, de l'intensif et du pluriel. Ces quatre emplois sont-ils effectivement

(1) De Foucauld, *Diet.*, cit., II, p. 139 (et aussi *infra*, p. 188).

(2) Cf. F. Lexa, *Comment se révèlent les rapports entre les langues hamitique, sémitique, et la langue égyptienne dans la grammaire des pronoms personnels, des verbes et dans les numéraux cardinaux 1-9*, pp. 14, 15.

apparentés parce qu'il s'agirait là de domaines psychologiques connexes dans la conception du berbère? c'est ce qu'il serait bien hardi de décider: il peut y avoir en effet simple superposition pratique d'instrument, due à la rareté du matériel disponible, sans qu'il y ait en aucune manière confusion de fonctions (1). Quoi qu'il en soit, il apparait nettement, dans chacune de ces quatre acceptions, que la position de l'affixe dental est aussi sujette à variations que celle de l'élément *s* ci-dessus considéré.

Ex. : 1° *t*, indice de féminin.

(fossiles) $\left\{ \begin{array}{l} \text{préfixé : } \textit{tamda}, \text{ « étang » (fém.) (Soûs);} \\ \text{suffixé : } \textit{menġiut}, \text{ « tuerie » (fém.) (A. Seghrouchen).} \end{array} \right.$

(vivant) préfixé et suffixé : *tamġärt*, « femme » (Soûs).

2° *t*, *d*, indice du passif et des verbes d'état (cf. *d-*, particule d'attribution : *nekk d-argāz*, je suis l'homme).

(vivant) préfixé $\left\{ \begin{array}{l} \textit{ttaukrās}, \text{ « être labouré » (Soûs) (de } \textit{kerz}, \text{ « labourer »);} \\ \textit{derġel}, \text{ « être aveugle » (A.-Warain) (racine L, se retrouvant dans } \textit{ġalu}, \text{ « voir » (brāber), et } \textit{allen}, \text{ « yeux » (Soûs et brāber); préfixe d'origine articulaire expressive : } \textit{rġ} \text{ (l > r + w); préfixe des verbes d'état : } \textit{d} \text{ (cp. } \textit{ddirez}, \text{ « reculer », de } \textit{erz}, \text{ « battre en retraite »).} \end{array} \right.$

De ce procédé relèvent aussi des formes longues de particules, telles que *dīġ*, « dans » (brāber), dérivées de verbes d'état (racine G, cf. forme courte *g-* > *ġ-* (Soûs)).

(fossile) suffixé : *dalet*, « être vert » (Ahaggar) (racine DL), cp. *aydāl*, « prairie » (préfixe : *ag-*), et *adlāġ*, « vert » (brāber) (suffixe : *-ġ*). (Sur cette racine DL, cf. *infra*, p. 192.)

A ce dernier procédé se rattachent également des formes longues de particules telles que *dawat-*, « sous » (Soûs), *grat-*, « entre » (ibid.), etc., ayant pour origine un thème verbal d'état (2).

3° *t*, *d*, indice d'intensif.

(vivant) préfixé $\left\{ \begin{array}{l} \textit{ad-ini}, \text{ « il dira » (aoriste, brāber);} \\ \textit{la-itini}, \text{ « il dit » (habit., brāber).} \end{array} \right.$

(1) Cf., pourtant, *infra*, p. 188, des confusions d'emploi toutes semblables observées pour les nasales *m*, *n*, et qui font pencher en faveur de cette hypothèse.

(2) Le *t* final tombe devant un suffixe consonantique — ex. : *grat(t)-k* > *grak*, « entre toi » —, phénomène parallèle à celui qui s'observe dans les verbes d'état : Ex. : *ferekket*, « être ouvert » (Ahaggar), *ferekki-ġ* > *ferekkiġ*, « je suis ouvert ».

(fossile) suffixé $\left\{ \begin{array}{l} njet, \text{ « tuez ! » (impératif 2}^{\text{e}} \text{ pers. plur., A.-Warain);} \\ hebbberet, \text{ « saisir solidement » (Ahaggar) (cp. aber,} \\ \text{« saisir »).} \end{array} \right.$

4° *t, d, indice de pluriel.*

(vivant) préfixé : *id-*, préfixe du pluriel pour les noms à initiale consonantique.

(fossile) suffixé : *ait*, plur. de *u*, « fils » (parfois en double emploi avec le suffixe *-n* de plur. Ex. : Ahaggar, *defendefet*, « tâter rapidement de côté et d'autre avec la main », racine DF > TF — cp. Soûs, *teftef*, « tâtonner » — ; double suffixe *-n, -t* : *def-en-def-et*).

Comme pour *s*, on le voit, c'est actuellement le système de la préfixation qui tend à l'emporter pour l'élément morphologique dental, sauf toutefois en Ahaggar où les deux procédés sont courants.

Il en est de même encore pour l'élément nasal *m, n*, dont les acceptions grammaticales sont sensiblement les mêmes que celles de l'élément dental *t, d*.

Ex. : 1° *m, n, indice de féminin.*

Cette acception, aujourd'hui disparue, a dû cependant exister anciennement si l'on en croit les exemples suivants :

m, pronom régime direct de la 2° pers. fém.

m, ^um, mmu, mmi, formes féminines correspondant à l'ancien pronom démonstratif masc. sing. *bu*.

imma, « ma mère ».

nanna, « ma *nanna* » (la femme qui coupe le cordon ombilical du nouveau-né).

2° *m, n, indice du passif et des verbes d'état.*

préfixé $\left\{ \begin{array}{l} merz, \text{ « être brisé » (de } erz, \text{ « briser »);} \\ mmetš, \text{ « être mangeable » (de } etš, \text{ « manger »).} \end{array} \right.$

Avec un sujet collectif, cette forme en *m* préfixe traduit avec prédilection l'action réfléchie sur le sujet lui-même, c'est-à-dire l'action réciproque. Ex. : *mmuât*, « s'entre-frapper » (brâber) (de *ut*, « frapper »).

3° *m, n, indice d'intensif.*

préfixé : *m-*, préfixe des noms d'agent.

suffixé : $\left\{ \begin{array}{l} -m, \text{ suffixe ancien des noms à valeur de collectif (cf. Laoust :} \\ \text{Mots et choses berbères, p. 496);} \\ -n, \text{ suffixe vivant d'adjectifs qualificatifs (cf. } \textit{aberkān}, \text{ « noir », de} \\ \text{BRK) et du participe verbal sing. (} \textit{asin}, \text{ « portant », de } \textit{asi}, \\ \text{« porter »).} \end{array} \right.$

Le suffixe *-m* est fossile; le suffixe *-n* manifeste dans certains parlars (parlars zénètes) une tendance à se transformer en préfixe. Ex. : *nniad*, « autre » (A. Warain) (cp. brâber : *iaden*, participe dérivé d'une racine verbale D) (1). De même : *wa ġa-nešš* (part. du verbe *ešš*, « manger ») *timzin-u?* « qui mangera cette orge ? » *mana ur n-issui?* « qui n'a pas bu ? » (Beni-Menacer).

4^o *m, n, indice de pluriel.*

préfixé : *n-*, préfixe de la 1^{re} pers. plur. des verbes (la position en préfixe paraît être un accident entraîné par la nécessité de distinguer la 1^{re} et la 3^e pers. du pluriel, toutes deux étant à suffixe *-n*).

suffixé : $\left\{ \begin{array}{l} -n, \text{ indice de pluriel nominal, pronominal et verbal extrêmement} \\ \text{vivant;} \\ -m, \text{ suffixe pluriel de la 2}^{\text{e}} \text{ pers. du verbe.} \end{array} \right.$

L'élément *m, n*, ainsi considéré, paraît avoir eu, en sémitique commun, une valeur générale d'indétermination (cp. finales de pluriel *-im* en hébreu, *-ün, -ān, -in* en arabe; et finales d'indétermination *-m* en sabéen, assyrien, éthiopien, hébreu, *-n* en arabe classique) (2). Il paraît survivre à l'état fossile dans un certain nombre de noms berbères où des circonstances phonétiques particulières ont concouru à sa conservation. Ex. : *agelzšim*, « pioche » (cp. *aġezšāl*, « baguette », et le sens général de *pointe* attaché à la racine ZL > LZ, et mis en vedette par un grand nombre d'exemples lexicographiques (3)). De même : *ilem*, « peau » (cp. *ülālu*, « grand sac de peau », Ahaggar) (4). Dans le premier cas, l'appui combiné d'une consonne géminée, *z*, et d'une voyelle

(1) Sur cette racine D, cf. *infra*, p. 191.

(2) Cf. Brockelmann, *Précis*, cit., p. 139.

(3) Cf., notamment, *enzel*, « piquer, aiguillonner un âne à plusieurs reprises pour le faire avancer », *azāl*, « rayon de soleil », *azzel*, courir (cp. français : « piquer des deux », la forme *azzel*, comme *nzel*, est intensive et marque la répétition du geste), *amēlzi*, « pin d'Alep » (A.-Warain); *alezzāz*, « peigne » (A.-Warain); *uzel*, « éperon » (Brâber); *tuzzlin*, « ciseaux », etc.

(4) De Foucauld, *Dict.*, cit., II, p. 62.

longue, *i*, ont sans doute empêché l'apocope de l'*m* : la brièveté du mot paraît avoir rempli le même rôle dans le second cas (1).

L'*m* du pronom interrogatif *ma*, *mi*, « qui ? quoi ? » doit être rapporté sans doute à la même origine.

En somme, comme on voit, la tendance générale actuelle est à la préfixation de la plupart des éléments grammaticaux : article, affixes du passif, du factitif, de l'intensif ; elle reste à la suffixation pour l'indice *m*, *n* du pluriel ; elle est mixte pour l'indice *t* du féminin à la fois préfixé et suffixé. L'ordre ancien — autant qu'on en puisse juger — apparaît inverse dans bien des cas. Outre la nécessité de remédier à l'usure sémantique des éléments grammaticaux, qui explique en partie ces changements de position, il faut encore songer, en effet, au besoin qui a bien dû aussi se faire sentir, de différencier entre elles les valeurs fonctionnelles diverses cumulées par chacun de ces thèmes : ainsi au *t* préfixé du passif on a opposé le *t* suffixé du féminin, aux pronoms possessifs suffixés on a opposé — en les préfixant dans bien des cas devant le verbe (chaque fois que le verbe était précédé d'une particule à valeur négative, intensive ou interrogative, ou d'un pronom) — les pronoms régime indirect dont la morphologie parallèle, à base articulaire, eût pu prêter à confusion. Les erreurs inévitables d'interprétation fonctionnelle, les discordances dialectales, se greffant sur les échanges lexicographiques entre parlers différents, sont autant de causes perpétuellement agissantes qui maintiennent la vitalité de ce mécanisme d'affixation alternante. Ce procédé n'est d'ailleurs pas exclusif de celui de l'emploi de voyelles dialectales s'ajoutant à l'affixe et déjà cité plus haut (2).

En résumé, c'est moins à la place relative de ces éléments grammaticaux, utilisés par la morphologie « savante », qu'à la fonction dominante caractérisant chacun d'eux, qu'il conviendra de s'adresser pour l'identification berbère éventuelle d'un parler. Dans ce sens, on retiendra la valeur dominante, proprement berbère, de l'élément *s* pour la dérivation du causatif verbal et des noms d'instruments, de l'élément *t*, *tl*, pour la dérivation du passif verbal et des verbes d'état et pour la formation du féminin nominal et verbal, de l'élément *m* enfin pour la dérivation des verbes réciproques. On observera du reste que toutes ces valeurs affirmées et précisées par le

(1) De semblables survivances sont limitées aux adverbes en sémitique (cf. Brockelmann, *ibid.*, p. 140).

(2) Cf. *supra*, section II, § 1.

berbère était déjà connues de façon vivante en ancien égyptien, alors qu'elles se sont plus ou moins perdues actuellement en arabe et dans les autres langues sémitiques (1).

II. MORPHOLOGIE « POPULAIRE ». — La morphologie « populaire » — plutôt que d'affixes — paraît avoir anciennement fait usage, à des fins grammaticales, de procédés d'altération phonétique directe de la racine : emphatisation et renforcements quantitatifs notamment, peut-être aussi — nous allons en toucher un mot dans un instant — altération spécifique de phonèmes. Ces procédés n'aboutissent plus aujourd'hui qu'à de simples dérivations expressives, mais c'est là un fait d'évolution — croyons-nous —, d'une évolution au cours de laquelle s'est accusée de plus en plus la carence berbère à tirer de ces moyens un parti grammatical net. L'exemple d'un domaine linguistique voisin, le domaine arabe, nous montre, en effet, par l'emploi du renforcement de quantité consonantique à la dérivation du causatif verbal notamment, que le chamito-sémitique commun a dû, au moins pour le second de ces procédés, renfermer de ces possibilités de mise en œuvre grammaticale. Les exemples berbères « résiduels » déjà cités (2) paraissent aussi concluants pour le premier procédé ; la théorie des affixes expressifs étant faite, nous pouvons maintenant en citer deux autres — d'origine verbale — qui sont plus précis encore en ce qu'ils opposent avec une parfaite netteté deux sémantèmes inverses. Nous avons déjà signalé la particule *d* qui exprime l'idée d'« identité » et sert à traduire notre proposition attributive française. Ex. : *netta d-argās*, « il est l'homme ». L'étude des diverses formes dialectales revêtues par l'adjectif indéfini « autre » (*iaden*, A.-Mǧild, *idni*, *adni*, A.-Sgougou. *nuiad*, A.-Warain, etc.) nous permet d'isoler, en conformité de la théorie des préfixes expressifs, un radical *ḍ* auquel est attachée l'idée d'« être autre », de « n'être pas identique ». Si, comme on peut le croire, la particule précitée et ce dernier radical ont une même origine, on voit nettement quelle est ici la valeur d'opposition de l'emphase : *d* (identité) / *ḍ* (non-identité). Mais on peut en donner un autre exemple tout aussi saisissant. Reprenons la racine DR, que nous avons déjà tenté d'isoler dans la famille de mots gravitant autour d'*agadir* (3) : on

(1) Cf. Brockelmann, *op. cit.*, p. 146 sqq.

(2) Cf. *supra*, section I, § I.

(3) Cf. *supra*, section II, § II, III.

peut admettre, d'après la série bien concordante que nous avons énumérée, que cette racine recouvre un sens plus ou moins voisin du sémantème « s'élever verticalement », auquel ressortissent toutes les acceptions de « muraille », « maison », « front », « falaise », etc..., attachées respectivement à ceux de ces mots qui la renferment sous une forme non-emphatisée. Il existe au surplus chez les A.-Warain de l'Est un verbe *g^uder*, « être élevé, être grand », évidemment apparenté à DR. De cette racine nous avons déjà rapproché *der*, « tomber, descendre » (d'où : *aḍar*, « jambe » = « celle qui tombe ? ») : on remarquera que là encore l'emphatisation semble correspondre à une opposition de sémantèmes : *der* (s'élever, monter) / *der* (s'abaisser, descendre).

Cette même racine DR va nous fournir l'occasion de montrer l'utilisation parallèle ancienne de l'altération spécifique de phonème. A côté de la racine *der/der* renfermant le sens d'un « mouvement vertical » ou de son résultat, on trouve en effet une autre racine *del* correspondant au sens d'un « mouvement qui s'opère dans le plan horizontal » ou de son résultat, et qu'on est bien tenté d'en rapprocher par la voie phonétique : $r > t > l$.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ce rapprochement que nous proposons comme une simple hypothèse, la double série des dérivés verbaux et nominaux de ces deux racines DR/DL nous apparaît intéressante à citer ici, parce qu'elle rend un compte très précis du sens d'un certain nombre de mots encore mal expliqués.

A *del*, « couvrir », se rattachent en effet des formes verbales dérivées par affixation d'article, et par conséquent à valeur intensive, et qui sont particulièrement éloquentes. Ex. : *g^udel*, « couvrir en permanence », (au figuré) « protéger » (Soûs); *ettel* (< (*v*)*tel*, cf. f. fact. : *sutel*), « couvrir à maintes reprises, être enroulé autour » (tous les parlers). Avec préfixation de *m*, exprimant une action collective, et emphase affective : *emdel*, « enterrer », doit être aussi sans doute rapporté à cette même racine *del*.

De *g^udel* est dérivé *ag^udāl*, « endroit couvert d'herbe en permanence, prairie permanente des hauts sommets », d'où *dalet*, « être vert » (Ahaggar) (cp. brâber : *adāl*, « teinture verte »), et *edlej*, même sens (brâber) (nom verbal *adlāj*, « vert ») (1).

Peut-être convient-il encore de rapporter à *del*, *del* (*del?*), racine qui

(1) Cf. E. Laoust, *Mots et choses*, p. 497.

sert en plusieurs lieux à désigner la « lèvre » (= « celle qui découvre (les dents) ? ») (cf. *adlu*, Ghat; *adaluy*, Ahaggar, avec suffixe expressif *y*; *atlus*, Sokna; *adalis*, Ghadamès; *adles*, Mzab, ces trois derniers termes avec l'instrumental suffixé suivant l'ancien procédé berbère déjà rappelé) et aussi *ēdlū* (Soûs), « être comme le sol nu non couvert d'herbe, être noir » (1). On rapprochera enfin de la racine *del*, le nom des « Gétules » de l'Antiquité, *Gaituli* (2), qui, s'il est bien dérivé, comme il semble, d'un doublet intensif de ce radical, n'aurait pas d'autre sens que « ceux qui couvrent, le peuple nombreux », ou bien « ceux qui hantent les pâturages, les pasteurs » (autres formes nominales de ce sémantème : *Geddala*, *Gestula*, etc., déjà rapprochées par divers auteurs du nom des « Gétules »; *Gusula*, aussi cité, est à exclure jusqu'à nouvel ordre, $d > z$? serait en effet à expliquer). De même le nom ancien du grand massif montagneux marocain, « Atlas », est à rapprocher, pour identification possible, d'un dérivé instrumental à suffixe *s* de *tel* (< *del*) : « Atlas » signifierait donc ainsi « celle qui couvre, qui domine, la montagne par excellence » (cf. Ntifa *adlās*, « couverture en branches », Laoust, *Mots et choses*, p. 4).

Quant à *der*, on y rattachera les formes intensives *ader*, « enfoncer solidement, à demeure, planter (brâber); se mettre à, commencer » (Zemmour) (sens figuré); et *etter* (f. fact. *suter*), « s'humilier à l'égard de quelqu'un; prier, solliciter » (sens figuré) (3). Dans le domaine nominal : *atru*, *awatru*, variantes dialectales servant à désigner le *jouquet* dans la terminologie de la charrue, ne sont nullement des dérivés de *aratrum* latin (Laoust, *Mots et choses*, pp. 293, 294), mais des noms d'action de *ter* (< *der*) signifiant « la pièce qui domine, qui est à la partie supérieure de l'attelage »; exacte-

(1) Plus exactement, ce verbe (où nous avons vérifié le caractère emphatique de l'*t*) signifie, au dire d'un informateur originaire des Achtouken que nous questionnons à ce sujet, « être comme la terre qui n'est ni *hamri* ni *tirss*, c'est-à-dire, n'être ni rouge ni noir, mais intermédiaire aux deux comme la teinte la plus courante du sol ». Un autre informateur des Idaou Gnidif nous donne « être couleur de meurtrissure, avoir la teinte indécise d'un amas de sang qui transparait sous la peau »; il s'agirait donc ici d'une simple emphase affective portant sur la racine *del*. On voit très bien, dans ce cas particulier, comment les deux fonctions de l'emphase en arrivent à se superposer et de confondre l'une avec l'autre, montrant l'importance du facteur dialectal.

(2) Cf. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V, p. 109, n. 2.

(3) On aperçoit ici l'explication possible de la racine *ktar*, « porter (bête de somme) », que nous avons déjà rencontrée (cf. *supra*, section II, § II, 1, B, 1^o), par *ter*, « lever », précédé d'un préfixe articulaire à valeur intensive — habitude — *k*; ainsi se comprendraient tout naturellement les variantes phonétiques *kder*, *šder* (*kidār*, *ašidār*) et *jder* (*ljādūr*). Ce sont toujours les deux sens antithétiques de la racine.

ment comme *itri*, « l'étoile », est « celle qui domine » ; au contraire, *atru* (*atrũ* ?), *atrũ* (*atrũ* ?), *utru*, avec altération emphatique, désignent « la pièce qui est en dessous », la « perche sous-ventrière » ; le synonyme *azaglu* ($s < s + agel$, « pendre ») correspond à « celui qui pend » (instrumental du verbe « pendre ») (L'étymologie *jugulum* ne nous semble pas admissible ; on ne retrouve dans aucun parler trace du $j = y$ (1), alors, au contraire, que : $s > z$ au voisinage de la sonore g est un phénomène courant en berbère (2)).

Ces exemples accumulés pourront contribuer à donner une idée de l'importance revêtue jadis par le procédé de l'emphase dans la morphologie berbère. Actuellement, en tout cas, il ne paraît plus vivant. Quant au système qui recourt à l'utilisation d'affixes grammaticaux, il n'a pas mieux la vogue populaire, c'est pourquoi nous l'avons qualifié de « savant ». Deux seuls exemples « résiduels », dans lesquels apparaît un affixe *d*, relevant du vocabulaire le plus usuel, semblent attester sur ce terrain de possibilités anciennes mieux affirmées : ce sont les mots *aɖuggwāl*, « parent par alliance » (rac. WL, épouser), et *agnid*, « palmier mâle » (rac. GN > YN > JN, ep. *tijen*, « dattes », Izayan ; *tigent*, « datte », A.-M[?]), le premier à préfixe, le second à suffixe *d*. On peut supposer que *d*, déjà isolé avec le sens verbal de « non-identité », revêt ici une acception partitive qui explique parfaitement, en effet, la valeur des mots considérés (3). **uggwāl*, à forme intensive, pourrait bien être un collectif : « la famille par alliance » ; d'où *aɖuggwāl* = « une unité dans la famille par alliance ? », de même : **agni*, nom générique du palmier dont l'espèce comporte deux individus mâle et femelle ; d'où : *agnid*, « l'individu mâle du genre palmier, le palmier mâle » (Cf. Laoust, *Mots et choses*, p. 469). On regrette de ne trouver que des emplois aussi sporadiques de cet affixe *d* à sens partitif (?) (4), qui est la seule création morphologique proprement berbère (encore ne faudrait-il pas, il est

(1) Cf., en effet, *innair* < lat. *jānūārīūs*.

(2) Cf., au surplus, *tsajǧlat*, « joug » (A.-Seghrouchen), avec préfixe *s* (Laoust, *Mots et choses*, p. 294).

(3) Cf., en effet, sur un plan parallèle, le *t* suffixé (< *d* ?) qui apparaît dans le groupe additif du pronom isolé de la 1^{re} pers. sing. dans certains parlers (*netšin-t*, Qšour, sens ancien : « moi identiquement, moi-même ? ») et le *d* suffixé de la même personne plur. (*nekkenid*, Ahaggar, *nahaned*, Ghat, ep. français : « nous autres ») (cf. R. Basset, *Études sur les dialectes berbères*, p. 80 sqq.).

(4) Cf., cependant, *aǧrūd*, « omoplate » (de *igir*, *iger*, « ceinture scapulaire, épaule »), *takerda*, « larcin » (de *aker*, « voler »), *abilet*, « un cil » (Ahaggar) (rac. BL, *d* > *t*), et *supra*, section II, § II, 1, B, 2^o, *ilid* (= L + *d* ?).

vrai, pousser trop loin sa comparaison avec l'élément dental *t*, indice de féminin, de diminutif et de nom d'unité).

Mais le fonds populaire manifeste une tout autre activité sur un terrain extrêmement fertile où s'élabore et se renouvelle depuis des siècles une considérable partie de la morphologie berbère. Nous voulons parler des oppositions dialectales de vocalisme déjà mises en lumière à propos de l'énumération des doublets divers de l'article *w*. A la faveur de ces oppositions, un morphème vocalique d'emprunt tend aisément, en effet, à revêtir une valeur expressive dans le parler emprunteur ; la condition suffisante, nous l'avons déjà vu, est que la racine lui servant de support, demeure sensible aux nouveaux usagers du terme considéré. Ainsi, par exemple, d'un parler qui connaîtrait le mot *taddart* avec le sens ordinaire de « maison » et qui emprunterait par la suite à un autre parler, en le revêtant d'un sens expressif (vieille maison, sale maison, maisonnette, etc.), le vocable *taddirt* correspondant au même sémantème dans ce second parler. On voit nettement qu'il tendra à s'établir par voie de généralisation occasionnelle dans l'esprit des emprunteurs une relation d'opposition : *a* (sens courant) / *i* (sens expressif). Qu'une troisième étape soit franchie, celle de la généralisation pratique d'emploi de la relation ainsi saisie dans une espèce particulière, et l'alternance *a/i* deviendra, dans le parler considéré, une caractéristique ordinaire de l'opposition : *thème inexpressif* / *thème expressif*.

Or le domaine psychologique de l'expressif est extrêmement voisin en berbère du domaine grammatical de l'indéterminé (englobant les idées de féminin, passif, intensif, collectif, etc., déjà rangées toutes ensemble, à deux reprises, par une double coïncidence assez troublante, sous les affixes grammaticaux *d* (*> t*) et *m* (*n*)), et aussi de celui du négatif — la proposition négative ne diffère psychologiquement de la proposition affirmative correspondante que par une nuance additionnelle péjorative exprimant l'attente déçue, l'espoir trompé (1)). La relation *a/i* pourra donc passer tout naturellement, par ce détour de l'emploi expressif, à la traduction d'une opposition grammaticale : *masc.* / *fém.*, *actif* / *passif*, *simple* / *intensif*, *nom d'unité* / *collectif*, ou *positif* / *négatif*, etc. De là la confusion relevée à l'intérieur d'un même parler, entre les morphèmes vocaliques multiples et

(1) Cf., dans Bergson, *L'Évolution créatrice*, p. 301 sqq., l'analyse détaillée de ce processus psychologique.

jamais concordants d'un exemple à l'autre, qui correspondent tous à l'expression d'une même idée accessoire à la racine : étant donné le processus étroitement particulariste et local d'où ils tirent leur origine, ces morphèmes sont, en effet, voués à une perpétuelle instabilité, à un incessant remaniement. Il nous suffit que cette confusion soit constatée, comme elle l'est en fait, sans discussion possible, dans *tous* les parlers (1), pour constituer la meilleure preuve de l'existence réelle du procédé morphologique ainsi signalé.

De plus en plus nous arrivons donc à la confirmation que le berbère ignore les concepts grammaticaux — ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut — et que sa langue est un pur tissu d'expressivité : il n'y a pour lui que deux grandes catégories psychologiques bien nettes : celle de l'intensif (ou, si l'on veut, « de l'expressif ») et celle du non-intensif (ou « inexpressif »), entre lesquelles se placent toute une série de degrés assez restreints. Nous verrons, par exemple, dans un prochain article que le verbe berbère est un simple thème « nomino-verbal » à quatre degrés d'expressivité : prétérit, impératif positif, aoriste, futur et (pour certains parlers) impératif négatif, forme d'habitude et (pour certains parlers) futur. Les morphèmes correspondant à chaque degré perdent graduellement, avec l'usage, leur valeur sémantique première et passent à tour de rôle aux catégories inférieures : ainsi *inna*, « il a dit », est un ancien intensif de racine GN, — rajeuni en Ahaggar par gémation de *n* (*iganna*, « il dit », f. H.) (2) — passé aujourd'hui partout à l'expression du prétérit ; tous les thèmes de verbes d'état permanent, employés couramment en apparence au prétérit, sont aussi en réalité des intensifs entamés par l'usage, ce qui explique des reformations secondaires de thèmes d'habitude de ces verbes conformément au concept berbère bien affirmé, qui veut que l'action ou l'état *permanents* soient exprimés par une forme intensive (= forme d'habitude).

En somme, on le voit, le vocalisme berbère, considéré sous l'angle d'une étude morphologique d'ensemble, est dépourvu de toute signification ; il n'a de valeur pleine que dans une interprétation strictement dialectale. Cette originalité dialectale du vocalisme est encore une des caractéristiques

(1) Sur l'apparente confusion présentée en berbère par le problème — inexistant — du vocalisme, cf. A. Basset, *Verbe*, cit., *Introd.*, p. XXI sqq.

(2) Cf. A. Basset, *ibid.*, p. 208.

bien nettes qu'on peut ajouter à la définition déjà esquissée de la langue berbère; il nous reste, à présent, à envisager celle-ci du point de vue de ses radicaux élémentaires.

§ IV. LES « RACINES » BERBÈRES. — Délimiter, comme nous l'avons fait, les conditions précises extrêmement rudimentaires et stables de la morphologie berbère réduite à un pur problème de phonétique conditionné par des tendances locales expressives, c'est atteindre du même coup au plus profond du mystère de la racine. Les alternances vocaliques dialectales, en effet, n'altèrent point celle-ci — sauf accident rare dû à la consonantification —; seuls les affixes expressifs l'enveloppent et la déguisent à un tel point, il est vrai, qu'on peut concevoir au premier abord quelque doute sur la possibilité pratique de son identification. Mais la difficulté n'est qu'apparente. Une étude raisonnée et prudente montre qu'un grand nombre de mots berbères à morphologie très disparate se rattachent en réalité à un tout petit nombre de racines mono-, bi-, ou trilitères, qui se retrouvent généralement de manière très aisée dans les thèmes verbaux communs à tous les parlers berbères. Nous avons eu l'occasion déjà d'en donner quelques exemples suggestifs, et aussi bien le fait s'explique très facilement. La grande majorité des noms berbères — à l'exclusion des noms courts, très simples, usités par tous les parlers et qui appartiennent au langage le plus rudimentaire — sont formés par des cristallisations successives d'éléments additifs — articles ou simples finales vocaliques à l'origine — se produisant autour du radical et provoquées par le passage complexe de ce radical à travers les couches ethniques les plus diverses. Il n'en peut être autrement si le mécanisme fonctionne bien depuis des siècles, ainsi que nous l'avons indiqué. Or tous ces agglutinants secondaires adjoints à la racine sont à peu de chose près vides de sens : ce sont de simples points d'orgue mis sur un motif central et pour lesquels on finit par utiliser tout le jeu de tuyaux disponibles à raison de l'usure graduelle de chacun d'eux qui en arrive à ne plus rendre aucun son. La hauteur de la note ainsi émise diffère seulement avec chaque morphème, le sémantème ponctué reste identique. Le mot lui-même, bien entendu, revêt une valeur concrète, mais strictement localisée dans l'espace et dans le temps. A ce compte, le vocabulaire berbère se résout en une classification aspective des objets et des êtres; qu'elle soit fondée sur une interprétation ou positive ou mystique des réalités extérieures, on peut dire que cette classification — une fois la clé connue —

constitue une des pierres de touche les plus précieuses qui soient de la psychologie berbère vue à travers les mots.

Mais encore faut-il en donner la clé par la mise en lumière des racines ; où donc alors allons-nous trouver cette courte liste de racines communes, d'idées précises et fondamentales autour desquelles s'ordonne toute la conception berbère des objets et des êtres ? En premier lieu, dans les verbes qui ont échappé de très bonne heure, grâce à la désuétude d'emploi de l'article par suite de la spécialisation fonctionnelle des thèmes, à l'enrobage des affixes expressifs. Ces verbes sont mono-, bi-, ou trilitères, rarement quadri- ou quinquilitères. Le thème à une seule consonne représente l'idée élémentaire phonétisée sous la forme la plus simple, mais non exclusive toutefois de nuances diverses introduites par une altération secondaire du son (cf. le cas de *d/d*, déjà étudié). Les thèmes bilitères sont déjà suspects parfois de comporter un affixe morphologique (cf. par exemple : *els*, « habiller » — en face de *elli*, « pendre » ; *agel*, *ibid.* ; *syel*, « suspendre », etc. — qui paraît être un factitif : « L + s », *faire pendre* ? Cp. encore *sej*, « acheter », et *agj*, « *ibid.*, prendre »). Quant aux verbes trilitères, nous avons eu aussi l'occasion, au cours des pages précédentes, d'en ramener plusieurs à de simples bilitères pourvus d'un affixe intensif (1). La question reste pendante de savoir si réellement tous les verbes considérés pourraient être ramenés à un seul élément consonantique originel (2) : le problème apparaît singulièrement délicat à résoudre, et on aperçoit bien que, posé sous la forme seulement du bilitérisme initial, il ouvre déjà des perspectives qui débordent le domaine du chamito-sémitique. Nous nous contenterons de placer à ce sujet deux remarques, qui, croyons-nous, sont susceptibles d'apporter quelque lumière sur deux points importants de l'histoire des langues sémitiques. Si les mécanismes expressifs que nous avons longuement analysés, fonctionnent de la même façon — comme tout permet de le croire — depuis une très haute antiquité, il est permis, en effet, d'y chercher une explication particulièrement simple et séduisante d'un fait jusqu'ici assez mal élucidé ; nous voulons parler du trilitérisme généralisé des racines sémitiques. Le matériel

(1) Cf. aussi *terq*, « entourer d'une haie de branchages », et *asüräg*, « cour, enclos » (Sous) (rac. RQ ?) ; *alek*, « poursuivre en donnant des coups de dents », et *ellem*, « suivre » (Ahaggar) (rac. LK ?) ; *lerz*, « labourer », et *raza*, « donner un premier labour » (Idau Semlal) (rac. RZ ?), etc.

(2) Cf., en effet, le nombre considérable de sens très divers groupés en Ahaggar autour de racines monoconsonantiques comme L ou N (De Foucauld, *Dict.*, cit.).

radical de l'ancien égyptien nous présente une variabilité du nombre des consonnes thématiques en tous points comparable à celle du berbère. Dans ces conditions, est-on autorisé à supposer que les langues sémitiques ayant eu à faire, lors de leur individualisation comme rameau séparé, à un certain nombre de doublets sémantiques mono-, bi- ou trilitères, ou comportant un chiffre plus élevé encore de consonnes, ont fixé leur préférence et arrêté en quelque sorte leur sentiment linguistique, sur ceux de ces thèmes qui leur offraient l'honnête moyenne de trois consonnes ? C'est à une tendance actuelle analogue vers une sorte d'équilibre basé sur un ensemble de trois unités indifféremment vocaliques ou consonantiques, qu'a pu conclure M. A. Basset au terme de sa récente étude sur le verbe berbère (1) ; il n'est pas sans intérêt de noter qu'elle s'y manifeste ainsi avec un retard de plusieurs dizaines de siècles sur le domaine sémitique. Dans les conditions d'évolution permanentes, encore inchangées, qui sont faites au berbère, cette tentative apparaît d'ailleurs vouée à l'avortement comme tout ce qui travaille à innover sur le fonds immuable reçu à l'aube de son développement par ce groupe linguistique. C'est parce qu'ils sont devenus des langues de civilisation diffusées sur de vastes espaces et transposées dans toute une littérature écrite, que ces insignifiants idiomes locaux, qu'ont été à l'origine l'arabe, l'assyrien, le babylonien, l'hébreu, se sont fixés et cristallisés une fois pour toutes en réalisant la synthèse quintessenciée de toutes les virtualités locales éparées sur leur aire primitive d'emploi. Le cas est particulièrement net pour l'arabe dont l'accession à la vie adulte, désormais sauve des crises de croissance, date de l'ère musulmane inaugurée sous le signe du Coran. La langue religieuse, devenue langue civile d'une partie du monde méditerranéen, ignorait l'article *w* qui avait déjà commencé d'introduire des séries expressives en ancien égyptien ; elle a gardé, grâce à ce banal accident de l'adoption de l'article *al* phonétiquement stable, et grâce aussi à sa fortune littéraire, une stabilité et une unité que le berbère paraît bien ne devoir jamais connaître.

La deuxième remarque que nous voulions présenter est relative aux conditions dans lesquelles a pu se constituer l'alphabet basé sur la correspondance d'un signe écrit à une seule consonne. On est d'accord pour

(1) A. Basset, *Verbe berbère*, cit., compte rendu, in *Annales de l'Université de Paris*, mars-avril 1930, p. 177.

admettre que l'alphabet est un produit du domaine chamito-sémitique (1). La théorie que nous avons exposée rend compte que les conditions dans lesquelles il est apparu répondent merveilleusement à celles qui se sont trouvées réunies de tout temps sur le domaine chamitique en particulier. La convergence de l'idéogramme et du son monoconsonantique a dû se réaliser, en effet, tout naturellement, pour la première fois, dans un parler qui connaissait des racines monolitères; or, c'est un fait très anciennement établi en égyptien hiéroglyphique; à partir de là, l'invention n'a dû consister qu'à généraliser ce mode de transcription en suivant les chemins tout indiqués tracés des monolitères aux bilitères et des bilitères aux trilitères par les formes dérivées grâce à l'addition d'affixes morphologiques. L'absence de notation des voyelles répond, en outre, à l'absence de signification générale du vocalisme qui n'a pu qu'être une donnée expérimentale immédiate pour les premiers utilisateurs de l'alphabet — à supposer que ce fussent des chamites — qui n'avaient en vue que le but pratique. Au contraire, soit nécessité de perpétuer intacte la langue religieuse de la révélation, soit plutôt stabilité territoriale beaucoup mieux acquise des jeux de voyelles à signification grammaticale, l'arabe classique a éprouvé le besoin de noter les voyelles. En outre, et dans le sens étendu de cette deuxième interprétation — stabilité du vocalisme sémitique —, il est à remarquer, d'autre part, que l'écriture babylonienne faisait également usage de signes représentant les voyelles, et n'avait même pas de signes simplement monoconsonantiques (2). Les jeux vocaliques grammaticaux, beaucoup mieux diffusés en sémitique que dans le groupe voisin, expliqueraient donc suffisamment ces nécessités de notation nullement apparentes en chamitique. D'après ces considérations, il est permis de croire que l'alphabet uniquement consonantique n'a pu naître qu'en marge de l'écriture égyptienne et, sans doute, dans un groupe linguistique étroitement apparenté: il réalise, en effet, une excellente synthèse abstraite de tendances exclusives au chamitique (3).

(1) En attendant que soit résolue, du moins, définitivement la question des influences égéennes, en faveur desquelles aucun argument décisif n'est encore intervenu (cf. l'exposé de la question in Glotz, *La Civilisation égéenne*, Paris, 1923, p. 421 sqq.).

(2) Plus tard, la plupart des autres écritures sémitiques ont également développé des systèmes de notation des voyelles, ce qui prouve bien que cette notation répondait, en fait, à un véritable besoin (cf. Brockelmann, *op. cit.*, p. 55).

(3) C'est l'opinion qui paraît, en effet, prévaloir depuis la découverte (en 1906) des inscriptions sinaïtiques de Serabit el-Hadim. On peut observer, au surplus, que la solution a très bien

Les radicaux berbères élémentaires se retrouvent encore, non seulement dans les verbes, mais aussi dans les particules (prépositions, conjonctions, adverbes), qui, pour la même raison que ceux-ci (spécialisation fonctionnelle ancienne), ont échappé également à l'enrobage des affixes expressifs; nous en avons vu un bon exemple avec la particule d'attribution *d*, qui est aussi une conjonction : *et* (= identiquement à).

Enfin, en troisième lieu, ces racines se retrouvent, sous une forme simple, dans les noms du vocabulaire rudimentaire qui représentent le fonds commun de la civilisation berbère (noms de nombre, noms des parties du corps, pronoms, noms de parenté, d'habitations, d'industries, d'instruments primitifs, de plantes ou d'animaux très anciens en Afrique du Nord, termes géographiques, noms de phénomènes météorologiques, etc.). Tous ces noms comportent un nombre prodigieux de dérivés expressifs aux sens accessoires les plus variés. Ils sont, en effet, extrêmement anciens. Nous nous contenterons d'en donner un unique exemple. Ainsi, ancien égyptien : *per*, « maison » — « enclos percé d'une porte », comme il apparaît bien sur l'héroglyphe correspondant \square (1) —, est en continuité directe avec berbère : *tawwurt*, *taggurt*, « terrain délimité objet de propriété privé, espace libre entre les deux piquets qui encadrent le devant de la tente, porte » (2). La correspondance phonétique des deux racines paraît, en effet, assurée (sur : berbère *w*/égyptien *p*, cp. Sous *wa*, égypt. *pa*, « celui-ci »; Sous *sw*, « boire », égyptien *septi*, « les deux lèvres » (rac. SP), en face de berbère et arabe *šsuāreb*, littéralement « les buvantes », montrant la stabilité temporelle et spatiale du sémantème) (3); la correspondance sémantique résulte suffisamment du parallélisme des deux séries suivantes : égyptien *re*, « bouche », *ar*, *per*, « labourer » (= ouvrir le sol ?)/berbère *ar*, « ouvrir »,

pu n'être pas unique et se retrouver réalisée différemment en plusieurs points à la fois. L'un des faits les plus étranges présentés à cet égard par le domaine berbère est bien la survivance de l'alphabet lybique conservé dans les *tifnagh* touareg.

(1) Cf. A. Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, pp. 40-50.

(2) Cf. Laoust, *Mots et choses*, p. 4. Peut-être le mot latin *tūgūr'ūm*, « cabane, hutte, chaumière », qui n'apparaît guère en usage chez les auteurs antérieurement à l'ère chrétienne, est-il issu d'une variante dialectale de ce terme générique employé depuis de longs siècles en Afrique du Nord.

(3) Dans le domaine sémitique, cette racine SP, « boire, aspirer, sucer, humer », a donné ŠF par traitement double bien connu (cf. Brockelmann, *op. cit.*, p. 71 et p. 73) : S > Š et P > F (cp. syriaque *sefta*, assyrien *šaptu*, hébreu *šāfā*, arabe *šafat*, « lèvre », arabe *rašafa*, « sucer », *našafa*, « être aspiré, sécher à l'air », etc. — = r + ŠF ?, n + ŠF ?) (*Ibid.*, p. 125). Le même sémantème s'applique aussi bien à la « moustache » qu'à la « lèvre ».

cher (Ahaggar), *eber* (Ghadamès), « boucher », *taswart*, « bouchon » (Ibeq-qoyen) (1), ces trois derniers termes étant des antiphrases euphémistiques (l'idée de « fermer » est, en effet, de mauvais augure en berbère, c'est pourquoi, lorsqu'on doit l'exprimer, on la remplace par le terme « ouvrir » : ainsi le nom générique de l'« aiguille » est « celle qui ferme » : *tassegnit*, mais on dit *tasarat* ou *lemftah*, « celle qui ouvre ») (2). Elles montrent que la racine intéressée est R munie des deux sens antithétiques « ouvrir » et « fermer » et pourvue d'un préfixe articulaire, *a*, *w*, *b*, *h* ou *p* (3).

On pourrait citer d'autres exemples, mais ce sera l'objet d'un second article au cours duquel nous pourrions nous étendre plus longuement et plus précisément sur ces étymologies.

Comment expliquer que ces mots aient survécu en berbère sous une forme aussi simple ? C'est qu'ils représentent un fonds permanent extrêmement ancien de civilisation commune qui correspondait à une unification suffisante de la langue pour se maintenir à peu près identique dans chaque parler et sans altération phonétique sensible depuis plusieurs dizaines de siècles, sinon sans donner naissance, par l'interférence des légères variantes locales, à toute une lourde série de dérivés expressifs (4).

On voit, du moins, à quel point, abordé sous l'angle phonétique, le problème de la morphologie berbère se trouve étrangement simplifié. L'in vraisemblable diversité locale s'évanouit à l'analyse, et l'on n'a plus devant soi qu'une liste assez courte de verbes, particules, noms et pronoms communs à tous les parlers et qui concentrent en eux tout le substrat quintessencié de la langue.

Ces racines — est-il besoin de le dire après les deux ou trois exemples bien significatifs que nous venons d'en donner ? — se retrouvent aussi en vieil-égyptien comme en sémitique, avec un sens tout aussi riche, mais flottant néanmoins dans des catégories parallèles. Faut-il écrire ici « coïncidence » ou — comme nous l'avons admis pour les racines précitées — « identité » ?

(1) Cf. A. Basset, *Le nom de la porte en berbère*, Paris, Leroux, 1925, pp. 7-8. Sur la relation sémantique : égyptien : *re*, « bouche » / *per*, « maison », cf., encore, berbère : *imi*, « bouche » / *tigemmit*, « maison ».

(2) Sur ce point, cf. Destaing, *Interdictions*, cit., p. 220.

(3) Sur cette racine R, cf. De Foucauld, *Dict.*, II, p. 376.

(4) C'est pour la même raison qu'ont survécu dans le domaine sémitique certains noms de parenté, termes du corps humain, noms de nombre, d'animaux ou d'éléments, qui n'ont pas obéi à la loi fondamentale — ultérieurement instaurée — du trilitérisme (cf. Brockelmann, *op. cit.*, pp. 124, 125).

Il est plus que probable que ces racines sont les mêmes; mais, en fait, leur identité est difficilement démontrable à raison même de ce sens extrêmement riche propre à chacune d'elles et qui peut servir en apparence tous les rapprochements les plus fantaisistes soient-ils. Beaucoup de circonspection est nécessaire et il ne peut être procédé que par énumération de séries à l'établissement de la double correspondance phonétique et sémantique qui seule peut emporter la conviction. C'est surtout — semble-t-il — sur le terrain des bilitères où les probabilités d'erreur sont déjà considérablement réduites que la comparaison peut être tentée avec le plus grand espoir de succès. Nous essaierons, au cours de prochains articles, de préciser cette méthode en étudiant en détail la constitution de la grammaire berbère.

G. MARCY.

Rectification et addition. — P. 87 du précédent article, après : « de même *areb*, écrire (Ghadamès) », restituer : « en face de *aru* (Kabylie), se comprend parfaitement si l'on fait appel à un intermédiaire vraisemblable *aru* ».

Nous n'avons pas cru devoir insister dans l'article précédent sur l'altération phonétique $l > j$ spéciale à divers parlars du Rif; il est évident que la finale $-j$ de certains préfixes expressifs doit être rattachée dans plusieurs cas d'espèce à cette origine et qu'ainsi le procès déjà cité : $w > g > \bar{g} > y > j$, ne saurait être en aucune manière considéré comme exclusif dans la production de cette même finale $-j$ (cf. article précédent, pp. 78 et 81).

TROIS ÉTUDES D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ARABE

EN OCCIDENT

(Suite et fin)

III. — UNE SUITE A L'URĠUZA D'AVICENNE SUR LA MÉDECINE : LE POÈME D'IBN 'AZRUN ET SES COMMENTATEURS.

L'extraordinaire faveur qu'a connue chez les musulmans la poésie didactique tient aux méthodes d'enseignement qui furent celles de leurs universités. Appel à peu près exclusif à la mémoire de l'étudiant, sans grand souci du développement de son intelligence; pratique routinière du maître, qui n'a même plus besoin du secours de l'ouvrage pour l'expliquer, le sachant par cœur depuis son enfance, telles sont les caractéristiques de cette pédagogie (1).

Ce n'est pas que l'Antiquité et le Moyen-âge européen n'aient eu, eux aussi, recours à des procédés du même ordre : la vogue des *Phénomènes* d'Aratus et, plus tard, du *Regimen sanitatis* de Salerne, pour ne parler que d'œuvres à caractère scientifique, l'indique suffisamment. Mais nulle part, semble-t-il, plus que, dans l'Islam, on n'assiste à une floraison aussi riche et vivace de ces poèmes, destinés à graver pour la vie dans la mémoire

(1) Sur cette question, cf. P. Arminjon, *L'enseignement, la doctrine et la vie dans les universités musulmanes d'Égypte*, Paris, 1907; G. Delphin, *Fès, son université et l'enseignement supérieur musulman*, Paris, 1889; P. Marty, *L'université de Qaraouiyne*, in *Renseignements coloniaux du Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, novembre 1924. Déjà, au XIV^e siècle, Ibn Haldun, *Prolegomènes*, trad. De Slane, II, 443-44, signalait l'imperfection de ce système d'enseignement et critiquait le rôle exagéré attribué à la mémoire dans l'acquisition des connaissances scientifiques.

de l'élève, les rudiments des mathématiques, de l'astronomie et de la médecine, comme ceux de la grammaire et de la science des successions.

Au Maroc, où se sont conservés mieux qu'ailleurs de curieux témoins d'époques révolues, on peut encore rencontrer des lettrés qui possèdent parfaitement et récitent à l'occasion, à côté de l'*Alfiyya* d'Ibn Malik, toujours expliquée à Ḳarawiyin, telle poésie sur le calcul, du genre de celle d'Ibn Ġāzī al-Miknāsī, quoique les sciences ne soient plus, de longue date, objet d'enseignement à l'université musulmane de Fès.

Pour ce qui est de la médecine, il n'est guère d'ouvrage dont la vogue puisse être comparée à celle dont a joui le grand poème d'Avicenne (1) *Manẓūma fi't-tibb*, à qui l'on donne aussi le titre d'*Alfiyya* (malgré que le nombre de ses vers dépasse largement le millier), ou, plus souvent, d'*Urjūza*, du nom du mètre *raġaz* employé par son auteur (2). Les traducteurs de notre Moyen-âge, entre autres Armengaud (1284 J.-C.), ont rendu ces titres par *Canticum* ou *Cantica*, et c'est celui-ci qu'on rencontre dans les éditions imprimées à Venise de 1483 à 1608, à la suite de la version latine du *Canon* et de divers petits traités (3).

(1) Abū 'Alī al-Ḥusain b. 'Abd Allāh Ibn Sinā, † 428/1037; cf. Brockelmann, I, 457; *Enc. Isl.*, II, 444, et la bibliographie citée.

(2) Cette pluralité des désignations — et sans doute aussi la différence des *incipit* mentionnés dans les catalogues, selon que l'*urjūza* est précédée ou non de sa préface — qui avait déjà induit en erreur Wustenfeld (*op. cit.*, p. 72, n° 9 et 27; cf. Leclerc, I, 472 et II, 107), lui faisant croire à l'existence de deux ouvrages distincts, me paraît avoir trompé plus récemment M. Carra de Vaux (*Avicenne*, Paris, 1900, p. 154). L'*«ordjousah el-manzoumah»*, qu'il cite comme existant à Paris, n° 3038₃, n'est pas différente du «long poème sur la médecine» que possèdent la Bodléienne (n° 645 et non pas 945) et la bibliothèque de Leyde (n° 1325). Le ms. n° 1176₁₂ de Paris est une page détachée, difficile à identifier, probablement des *mujarrabāt* (cf. plus loin); le n° 2992 est l'*urjūza* sur la diététique suivant les saisons (*ibid.*); enfin le poème «sur les fièvres et les tumeurs» de la Bodléienne est, en réalité, celui d'Ibn 'Azrūn, comme on le verra.

Pour mettre un peu de clarté dans cette question des poèmes médicaux d'Avicenne, je citerai, en complétant les indications fournies par Brockelmann (*loc. cit.*): *urjūza* sur les vingt-cinq signes d'une issue fatale dans les maladies, d'après Hippocrate (Berlin, n° 6229 du catalogue; Brit. Museum, n° 893₆); *urjūza* sur l'anatomie (Gotha, n° 13); conseils médicaux, en vers *kāmil* (Berlin, 3974); *urjūza* sur la diététique suivant les saisons (d°, 6397-98; Vienne, 1457, avec commentaire, et j'ajoute : Paris, 2942₁, 2992₃ et 3039₉); enfin, *urjūza* sur les remèdes éprouvés, *fi't-mujarrabāt* (Paris, 2661₄ et 2942₂; Vienne, 1457₂; Brit. Museum, 893₅, et j'ajoute Escorial, 862₂).

Quant à la grande *urjūza*, dont il est question ici, il en existe de très nombreuses copies, soit en original, soit avec commentaire. Je me borne à citer, parmi les premières, les manuscrits de Paris 2943₂ et 3038₃; Berlin, 6268; Brit. Museum, 893₃ et Suppl., n° 801 (incomplet); Madrid, 336; Escorial (cat. Derenbourg), 788₁₂ et 853₂; Alger, 1752; Bodléienne (cat. Uri), 527₂, 645₁ et 1254; (cat. Nicoll), 333₁; Beyrouth, 289; Bibl. du P. Spath, 782. Ce poème a été lithographié à Lucknow, 1261/1815 J.-C., et imprimé à Calcutta.

(3) Sur ces éditions, consulter le catalogue général des livres imprimés de la Biblioth. nat. de Paris, nouv. édition, p. 814 sq. Sur Armengaud ou Ermengaud, appelé *Blasii* par la plupart

Avicenne a tenté d'exposer, sous une forme à la fois synthétique et claire, les principes de l'art médical et cet art lui-même *aṭ-ṭibb an-naṣari wa 't-ṭibb al-ʿamali*, théorie et pratique, suivant la division déjà adoptée par 'Alī b. al-ʿAbbās dans son *Kāmil aṣ-ṣinā'a* (1). C'est peut-être de cette œuvre, aux proportions moins grandioses, mais à la trame moins lâche que celle du *Canon*, que l'*Urjūza* procède le plus, si bien qu'Avenzoar, qui ne partageait pas le respect de ses contemporains pour l'énorme compilation du prince de la médecine arabe, aurait, au contraire, tenu son poème en haute estime, disant qu'il contenait « tous les principes de la science et valait mieux qu'une collection de livres » (2).

En dépit de son ampleur et de ses qualités de précision et de clarté — ou peut-être à cause de cette perfection même — le poème d'Avicenne sur la médecine n'a pas échappé au travail de dissection des commentateurs successifs. C'est là une conséquence inhérente au genre littéraire qu'est la poésie didactique. Qui dit poème scientifique dit après lui commentaire et souvent glose. Mais l'*Urjūza* d'Avicenne a eu l'heureuse fortune d'avoir pour premier commentateur (au moins en Occident) Averroès en personne (3), et son commentaire, qui fut très apprécié, rien qu'à en juger par le nombre des manuscrits qu'on en possède, les a tous éclipsés. Les ouvrages classiques ne citent, en dehors de lui, qu'un commentaire, écrit en 788/1386 J.-C., dont une copie existe à la Bibliothèque nationale de Paris sous le nom de Muḥammad b. Isma'īl b. Muḥammad, sans indication d'ethnique permettant d'identifier cet auteur (4).

Cependant, il résulte d'une note du P. M. Bouyges, dans son *Inventaire*

des auteurs et qui fut médecin de Philippe le Bel, cf. Leclerc, II, 108 et 467; D. Campbell, *Arabian medicine and its influence on the middle ages*, London, 1926, t. II, p. 4. Le Dr Ern. Wickersheimer m'a confirmé la leçon *Blazini*, qui est celle du cartulaire de l'Université de Montpellier (I, 209 et 214).

(1) 'Alī b. al-ʿAbbās al-Maḡusi, † 384/994; cf. Wustenfeld, *op. cit.*, 117; Leclerc, I, 381; Brockelmann, I, 237. Le *Kāmil aṣ-ṣinā'at aṭ-ṭibbiya* est appelé aussi *al-Malaki* (et non pas, comme on le trouve presque toujours, *al-Maliki*) « le royal ».

(2) Cf. Leclerc, I, 473 et II, 108, citant Muḥammad b. Isma'īl (ms. 2943 de Paris).

(3) Abu 'l-Walid Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad Ibn Ruṣd, † 595/1198; cf. Leclerc, II, 97 et 502; Brockelmann, I, 461; *Enc. Isl.*, II, 435. La liste des principaux manuscrits de son commentaire en question est donnée par P.-M. Bouyges, *Invent. des textes d'Averroès*, in *Mémoires de l'Univ. St-Joseph*, Beyrouth, t. VIII, fasc. 1 (1922). Armengaud est généralement indiqué comme ayant traduit aussi le commentaire d'Averroès, et Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, p. 216 sq., dit, sans raison suffisante, qu'Armengaud « fit faire » cette traduction. Elle fut, en tout cas, révisée par André Alpagnus de Bellune.

(4) N° 1022, ancien fonds; actuellement 2943; cf. Leclerc, I, 473.

des textes d'Averroès (1), qu'un autre commentaire, composé un demi-siècle plus tard, se trouve à la Bibliothèque Sulaymāniyya de Constantinople, sous le titre de *Ġaīwahir an-naḥīs šarḥ urġūzat aš-šayḥ ar-ra'īs* et le nom de Mūsā b. Ibrāhīm b. Mūsā b. Muḥammad le médecin (2).

Enfin, nous connaissons en Occident trois autres commentaires. Le premier est celui de Yūsuf b. Muḥammad Ibn Ṭumlus de Alcira, philosophe, élève d'Averroès et qui lui succéda peut-être dans la charge de médecin de la cour almohade (3). J'en ai étudié une copie provenant de la bibliothèque du *ḥāḥ* Ben 'Alī ad-Dukkālī, historiographe de S. M. Chérifiennne, à Salé. Ibn Ṭumlus a dédié cet ouvrage à Abu Yaḥyā, fils d'un des principaux chefs almohades et compagnons du *mahdī*, Yūsuf b. Sulaymān [at-Tinmālī] (4).

Le deuxième commentaire est brièvement signalé dans la dernière partie du *Naḥḥ at-tib* d'al-Maḥḥārī (5), consacrée, on le sait, à la vie du célèbre vizir des Naṣrides de Grenade, Lisān ad-dīn Ibn al-Ḥaṭīb, comme l'œuvre d'un disciple de celui-ci, le médecin [Aḥmad b. Muḥammad] Ibn al-Muḥannā. Elle était restée ignorée, comme la précédente, quand une belle copie, en deux volumes, a été découverte, il y a quelques années, à Tétuan et m'a été aimablement communiquée par M. Miguel Cerdeira, interventor civil de la Delegacion. L'auteur de ce commentaire lui a donné le titre de *Kitāb al-iḍāḥ wa 't-tatmīm*, « le livre de l'éclaircissement et de l'achèvement », et sa dédicace au *ḥāġib* 'Abd al-'Azīz al-Lubābī permet de lui assigner une date approximative, puisque ce personnage est celui qui fut le ministre du souverain mérinide Abū Sa'īd 'Uṭmān II [b. Aḥmad b. Ibrāhīm b. 'Alī], 801-23/1398-1420 J.-C., et qui l'assassina (6).

(1) *Op. cit.* (suite), t. IX, fasc. 2 (1924).

(2) Cet ouvrage est daté de 870/1465-66 J.-C. Il y a un Mūsā b. Ibrāhīm, auteur d'un ouvrage de médecine, ap. Ḥāġġī Ḥalīfa, V, 578, n° 12169. « dédié au sultan Sulaymān Khān ».

(3) Cf. M. Asin, *Introduccion al arte de la logica por Abentomlus de Alcira*, texte arabe et trad. espagnole, Madrid, 1916, p. XII sq., et les sources indiquées; Leclerc, *op. cit.*, II, 244. Ni l'un ni l'autre de ces auteurs ne cite pourtant le commentaire en question.

(4) Ms. de 96 f^os, 0.185 × 0.235, de 25 l. par page; écriture magribine passable, texte commenté en rouge, titres en bleu; copie datée de du 'l-ka'da, 1279/avril-mai 1863. Sur Abū Ya'qūb Yūsuf b. Sulaymān, cf. Ibn Khaldūn, *Hist. des Berbères*, trad. De Slane, édit. de 1852, t. II, *passim*, et E. Lévi-Provençal, *Documents d'histoire almohade*, Paris, 1928, t. I (*Kitāb al-ansāb*).

(5) Édit. de Bulak, 1928 Hég., t. IV, p. 756.

(6) Cf. Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat an-nisrīn*, trad. Ghaoutsī Bouali, et G. Marçais, Paris, 1917, p. 103, note 2. Le texte porte *ḥāġib al-mawālīya al-mu'awwina*. Le mot *ḥāġib* est d'habitude rendu par « chambellan »; il s'agit, en fait, d'un véritable ministre de la maison du sultan.

Ibn al-Muhannā dit, dans sa préface, que c'est devant l'insuffisance du commentaire du *šarīf* aš-Šaḳallī, apporté d'Orient par le pèlerin Aḥmad b. Abī Bakr al-Ḥasamī, qu'il se décida à publier le sien. Ce commentaire de l'*Urǧūza* d'Avicenne est, sans aucun doute, celui dont la présence a été signalée à la bibliothèque extérieure de la grande mosquée de Tunis (1) sous le nom d'Aḥmad b. 'Abd as-Salām aš-Šaḳallī. M. Hassen Husny 'Abdul-Wahab a donné, dans le tome second du *Centenario di Michele Amari* (2), quelques renseignements sur ce médecin d'une habileté légendaire, qui tint un rang éminent à la cour du ḥaḫsīde Abu Farīs 'Abd al-'Azīz (796-837/1394-1434 J.-C.), et cité le début et la fin du manuscrit en question, d'où il lui paraît résulter que la rédaction est due à l'un des disciples du maître tunisien.

*
* * *

Le poème didactique d'Avicenne n'a pas eu seulement l'hommage de tous ces commentaires ; il a trouvé, en Occident aussi, un continuateur. A vrai dire, c'est plutôt de complément qu'il s'agit. Malgré sa prétention d'avoir embrassé toute la médecine théorique et pratique (3), il était fatal qu'une œuvre de ce genre présentât des parties négligées ou à peine effleurées. Tel est le cas de l'anatomie qui, dans le *Canon*, occupe une notable partie du livre I (4), de la description des maladies locales ou générales, objet du livre III et du début du livre IV, etc. Ainsi, il n'est question des fièvres dans l'*Urǧūza* que d'une manière épisodique, au commencement du second traité de la partie théorique, lorsqu'Avicenne s'occupe des *praeter naturalia*, selon la terminologie de Galien, et, en premier lieu, des maladies qui affectent les organes dont toutes les parties sont semblables — *membra consimilia* des traductions latines (5) — c'est ainsi qu'on désignait

(1) N° 2851; cf. Dr Ahmed Cherif, *Hist. de la médec. arabe en Tunisie*, op. cit., p. 83.

(2) Palerme, 1910, pp. 487-89 (*Contribution à l'hist. de l'Afrique du Nord et de la Sicile*, pp. 61-62). La date de copie du ms. est rabi' II 1172/décembre 1785 J.-C.

(3) وقد فرغت من جميع العمل ، والآن اقطع بقول مكمل
dernier vers de l'*Urǧūza*.

(4) Elle a été traduite en français, ainsi que les passages du Livre III sur le même sujet, par P. de Koning, *Trois traités d'anatomie arabe*, Leyde, 1903. Voir aussi l'ouvrage récent de O. Cameron Gruner, *A treatise on the Canon of medicine of Avicenna, incorpor. a translation of the first Book*, London, Luzac, 1930.

(5) Ce sont ceux, dit al-Gassamī dans son commentaire du poème d'Ibn 'Azrun (cf. *infra*),

des affections qui répondent sensiblement à nos « maladies générales » d'aujourd'hui.

La présence à la bibliothèque de San Lorenzo de l'Escorial de deux exemplaires d'un poème sur les fièvres tendant à compléter les indications trop succinctes de celui d'Avicenne, a été signalée par Leclerc (1), rectifiant une fois de plus Casiri. Le religieux maronite, dont on a déjà vu les erreurs relatives aux écrits d'Avenzoar, s'est doublement mépris, en prenant la seconde partie du recueil qu'il décrit sous le n° DCCCXXVI (actuellement 831), à la suite du commentaire d'Averroès sur l'*Urğūsa*, pour un autre poème en *rağaz* du même Avicenne : *De febribus et tumoribus mixtis*, commenté, dit-il, par Hārūn b. Ishāk al-Isrā'īlī (2). Or, ce soi-disant commentateur est, en réalité, l'auteur en personne, et le poème, un supplément à l'*Urğūsa*. Voici, d'ailleurs, le titre qu'on trouve au f° 60 v° de ce recueil :

الحميات المستدركة في ارجوزة الرئيس ابي علي بن سينا على جهة التتميم والتكميل لها
وضع الشيخ الطبيب هرون بن اسحاق بن عزرون الاسرائيلي إصلاح محمد بن عبد السلام
العبدى ثم المرسي ،

« Les fièvres qui se laissent désirer (trad. de Leclerc) (3) dans l'*Urğūsa* du maître Abū 'Alī b. Sinā, [ouvrage composé] à titre de complément et d'achèvement par le *ṣayh*, le médecin, Harūn b. Ishāk b. 'Azrūn, et corrigé par Muḥammad b. 'Abd as-Salām al-'Abdī (4) de Murcie ». La copie a été

dont une partie est identique à tout le reste, comme la graisse, le muscle, le nerf, les vaisseaux, les humeurs, etc.

Avicenne, sur les neuf vers de ce paragraphe, en consacre deux aux fièvres et ne cite que la fièvre hectique et la fièvre putride :

وتوجد الامراض في الاعضاء ، المتشابهات في الاجزاء
لفضل من غير ذى فضول ، كمرض الدق والدبول
ومرض الخلط مع السخونه ، كمثل الحمى من الغفونه

Morbi ex superfluo calore in membris consimilibus absque superfluitate generati sunt sicut morbus febrilis et consumpticus, sicut in hectica et phisi (trad. d'Armengaud, *Avicenna cantica*, tract. II).

(1) *Op. cit.*, II, 107.

(2) Exemplaire en désordre, comprenant les f°s 60 (début), 57, 58 et 53 (fin) du recueil.

(3) Il vaudrait mieux traduire par « ajoutées après coup ».

(4) On lit العبدري (al-'Abdari ?) au ms. de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford ; cf. *infra*.

faite par 'Amr b. 'Uṭman b. al-'Abbas al-Ġarsifī (de Guercif au Maroc), mais la date d'achèvement : 11 ramaḍān 1224 (?) me paraît douteuse.

A la fin on lit ces deux vers :

يبلغ هذا الرجز الصغير ، في حجمه ونفعه كبير
تسعين مُتَمَّ اربعة قد جُمعا ، و زد على ذلك ميين اربعا

d'où il semble résulter que l'ouvrage a été composé en 494/1100-01 J.-C.

Pour ce qui est du second exemplaire de l'Escurial, ce n'est pas au n° DCCCLVIII de Casiri (actuel 863) qu'il faut le chercher. Ce manuscrit contient seulement, avec l'*Urḡuza* d'Avicenne elle-même et le commentaire d'Averroès, un autre poème d'Avicenne sur les médicaments éprouvés *al-muġarrabāt* (1). La confusion incombe cette fois à Leclerc et s'est perpétuée (2). La présence du « supplément » d'Ibn 'Azrun a été signalée par Hartwig Derenbourg à la fin du premier fascicule du tome II de ses *Manuscripts arabes de l'Escurial* (le dernier qu'il a pu rédiger) (3), dans le recueil qui portait chez Casiri le n° MDLV et est passé depuis au n° 788. L'auteur de la *Bibliotheca arabico-hispana* ne l'a pas reconnu davantage que l'*Urḡuza* qui le précède. C'est cependant bien de l'un et de l'autre qu'il s'agit (4).

J'ai examiné aussi le manuscrit de la *Biblioteca nacional* de Madrid, coté actuellement 5265 (ancien Gg 355), que Robles mentionne dans son catalogue, au n° CCCXXXVIII, sous le titre تذييل ارجوزة ابن سينا, *Appendice à la Archuza de Avicena*, par Abu Musā Harun b. Ishāḳ b. 'Azrun (5), et constaté qu'il est identique aux précédents.

Deux autres exemplaires sont encore signalés dans les grandes bibliothèques d'Europe, sans nom d'auteur explicitement précisé, mais avec des détails suffisants pour permettre leur identification certaine :

(1) Cf. *supra*, note 3.

(2) Notamment ap. Steinschneider, *Die arab. Lit. d. Jud.*, § 107, p. 157, et *Die hebr. Uebers.*, § 444, p. 699.

(3) Cf. l'étude précédente, p. 18, note 4.

(4) Le poème d'Ibn 'Azrun occupe les f° 191 v° à 193 r°; l'*Urḡūza* d'Avicenne, les f° 179 à 191 r°. Casiri attribue ce « poème sur les règles de la médecine » à un certain Sirāḡ ad-dīn Abu Ḥafṣ ['Umar] al-Bahaduri. De l'examen que j'ai fait du ms. en question, il résulte que ce nom est celui du professeur sous la dictée duquel la copie de l'*Urḡūza* a été faite et devant qui elle a été relue en entier au Caire!

(5) F°s 5 v°-10 v°.

1° Au British Museum, n° 8934 du catalogue (p. 408), sous un titre très voisin de celui du n° 831 de l'Escurial (1).

2° A l'Université de Leyde, n° 1329 du catalogue (t. III, p. 242), avec les indications suivantes que je traduis de l'arabe : « Cette *urġūsa* fut composée par un juif qui comptait parmi les savants de l'Espagne musulmane, quand il eut vu combien était sommaire dans l'*Urġūsa* du maître Abū 'Alī b. Sīnā — Dieu l'agrée — la description des fièvres. C'est dans le but de la compléter qu'il écrivit cet ouvrage, et aucun autre ne l'a fait en dehors de lui (2). »

Enfin, je puis affirmer, l'ayant vérifié tout récemment, que le poème *De febris et tumoribus*, en 10 f^{os}, signalé au tome I du catalogue de la Bibliothèque Bodléienne par J. Uri (3), sous le nom d'Avicenne, n'est autre que celui d'Ibn 'Azrūn, d'ailleurs explicitement énoncé à la fin, dans une note marginale.

Que sait-on de cet écrivain, et, en premier lieu, de l'époque de sa vie ? A peu près rien. Les renseignements qu'on trouve dans l'*Histoire des médecins juifs* de Carmoly (4), suivant lequel, « Harūn b. Ishāq, né à Cordoue sous 'Abd ar-Rahmān III [an-Nāṣir, 300-50/912-61 J.-C.], aurait commencé à se distinguer vers l'an 965 [c.-à-d. sous al-Ḥakam II al-Mustanṣir 961-76] et aurait professé à l'université de sa ville natale », sont fantaisistes ; Steinschneider l'a déjà indiqué (5). Rien que l'affirmation, tirée de Casiri, que le « commentaire (*sic*) de Harun sur Ebn Sina », publié en 975, lui assura un nom immortel parmi les médecins arabes, suffit à juger de la valeur des allégations de Carmoly.

En fait, pas un historien arabe de la médecine n'a cité Ibn 'Azrun à cette époque où brillent plusieurs grands noms de médecins juifs de langue arabe (6), et la première mention que j'aie relevée du continuateur d'Avicenne est celle qu'on rencontre à la biographie d'al-Ġassāni, commentateur

(1) J'ai profité d'un séjour récent à Londres pour m'assurer qu'il s'agit bien du poème d'Ibn 'Azrūn avec les corrections d'al-Mursi. La copie est moderne, non datée.

(2) Ms. daté de 1292, d'après Steinschneider, *Hebr. Uebers.*, I. c.

(3) Oxford, 1787, p. 148, n° DCXLV₂. Copie de 857 (*sic*)/1449, d'après ce catalogue. J'ai lu du 'l-ka'da 853/nov.-déc. 1449 J.-C.

(4) Bruxelles, 1884, t. I, p. 32, § 25. Il ne peut cependant y avoir eu confusion avec le poète et littérateur Abū Harūn Mūsā b. 'Azra (Aben Ezra), qui vécut dans la première moitié du XII^e siècle; cf. Steinschneider, *Arab. Lit. d. Jud.*, § 101.

(5) *Hebr. Uebers.*, I. c.

(6) Cf. la première étude ci-dessus, pp. 2-3.

dont il sera question plus loin, chez un auteur marocain de la fin du XVIII^e siècle, Muḥammad b. aṭ-Ṭayyib al-Kādirī (1).

Il est permis de se demander, d'ailleurs, si l'on n'a pas affaire avec Ibn 'Azrun à un converti à l'Islam, comme le fait n'est pas exceptionnel parmi les médecins juifs pourvus de charges à la cour des princes mahométans. La présence, dans la doxologie du poème, de l'invocation au prophète (*taṣliya*) paraît à Steinschneider (2) une interpolation due au copiste du manuscrit de Leyde. Mais j'ai retrouvé cette invocation dans le texte d'Ibn 'Azrun, cité au cours du commentaire d'al-Ġassānī, et celui-ci emploie vis-à-vis de l'auteur qu'il explique les mêmes expressions que lorsqu'il cite quelque passage d'écrivains de sa propre religion : « Quand j'eus lu l'*urġūza* du *ṣayḥ*, de l'*imām*, du médecin célèbre Abū Musā Hārūn b. Ishāḳ b. 'Azrun, Dieu lui fasse miséricorde et lui pardonne... (3) » Et cette *taṣliya* fait bien partie du poème original et non des additions du « correcteur » Muḥammad b. 'Abd as-Salām al-Mursī, dont les vers sont cités séparément, à la fin de chaque chapitre, dans le commentaire en question (4). Steinschneider pense que ce personnage doit être le même que le juriste et littérateur de Murcie, cité sous un nom un peu différent par Ibn al-Abbar (5), et qui vécut de 511 à 564/1117-18 à 1168-69 J.-C. Cela permettrait de placer Ibn 'Azrun dans la seconde moitié du XI^e et le début

(1) *Naṣr al-matānī*, lith. Fès, 1310 Hég., t. II, p. 125, et trad. Michaux-Bellaire, *Archives Marocaines*, t. XXIV, p. 450.

(2) *Arab. Lit. d. Jud.*, I, c.

(3) Au contraire, à la fin de son commentaire, al-Ġassānī cite un passage de l'*urġūza* médicale d'Abū 'Uṭmān b. 'Abd ar-Rabīh (sans doute le même que le poète des Umayyades de Cordoue, † 328/940 J.-C., cf. Brockelmann, I, 154, n° 8), mettant en garde « contre la médecine des ignorants, des juifs et des chrétiens », ce qui serait inexplicable si al-Ġassānī considérait Ibn 'Azrun comme un juif.

(4) Le correcteur n'a rien changé aux deux premiers vers du poème d'Ibn 'Azrun, il n'a fait que renforcer la *taṣliya* du troisième :

وصلواته على محمد ، الهاشمي العربي المرشد
 en mettant : وصلوات الله ذي المواهب ، على النبي ناسخ المذاهب
 خير الورى رسولنا محمد ، الهاشمي القرشي المرشد

(5) *Takmilat as-Šīla*, édit. Codera. II, n° 741, s. Muḥammad b. 'Abd as-Salām b. Yaḥyā al-Murādī, né à Ġumalla (aujourd'hui Jumilla, au N. de Murcie). Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliografico sobre los histor. y geogr. arab. espan.*, Madrid. 1898, p. 406. rectifie l'erreur de Casiri, reproduite par Wustenfeld et Steinschneider, selon laquelle le personnage en question aurait écrit une histoire de Murcie. Il était surtout réputé pour sa belle écriture et son habileté à corriger les ouvrages, ce qui cadre bien avec le rôle qu'il joue ici.

du XII^e siècle de notre ère, ce qui correspond à la date de composition indiquée à la fin du manuscrit n° 831 de l'Escorial.

*
**

Le poème d'Ibn 'Azrun proprement dit contient un peu plus de 200 vers (1), répartis en 24 قول groupés eux-mêmes, dans plusieurs des manuscrits, en 6 فصل ou chapitres. Voici les titres de ces divisions, avec les variantes dans les diverses copies : M. Madrid ; E₁, Escorial n° 788 ; E₂, Escorial n° 831 ; L. Londres ; O. Oxford ; S. Salé (avec commentaire d'al-Gassâni).

- CHAPITRE I. 1^{er} قول. في حدّ الحمى [في الحميات L.] واجناسها
Définition de la fièvre ; ses diverses sortes.
- 2^e — De la fièvre éphémère. — حتى يوم
- 3^e — اسباب حتى يوم [الاسباب المحدثه لحمى يوم E. L. O.]
Causes de l'apparition de la fièvre éphémère.
- 4^e — علاج حتى يوم [علاج هذه الحمى اليومية S.] بقول كلي
Traitement de cette fièvre, étude générale (lat. *sermo universalis*).
- CHAP. II. 5^e — حتى الدق [وتسمى اقطيقوس والدبول L.] واسبابها وعلاماتها
De la fièvre consumptive, ou hectique ; ses causes et symptômes.
- 6^e — علاج هذه الحمى
- 7^e — اسباب المعينة على توليد [تولد E₁. M.] العفونة [اسباب العفونة الموجبة للحميات العفنة L.]
Causes qui contribuent à la formation de la putridité.
- 8^e — في اجناس الدلائل على حتى العفونة
Sur les divers signes indicateurs de la fièvre putride.
- CHAP. III. 9^e — الاستدلالات التي كان جالينوس يستعملها في حتى [الحميات العفونة]
Sur les indications que Galien utilisait (au point de vue pronostic et thérapeutique) dans la fièvre putride.

(1) 201 au ms. de Salé. Il y a quelques différences selon les copies, à cause des lacunes. La revision d'al-Mursi ajoute une cinquantaine de vers en plus. Les manuscrits de l'Escorial et ceux d'Angleterre m'ont paru, sous réserve de ces légères variantes, rédigés suivant cette recension ; celui de Madrid, selon le texte primitif. Au ms. de Salé, on trouve les deux, séparément.

- CHAP. IV. 10^e — [في حتى العفونة واوولا M. S.] [في حتى الدموية العفنة L.] في
 حتى سونوخس [سنوخس M. S. O.] وهي المطبقة E. O.
 De la fièvre putride, et, en premier lieu, de la fièvre
 « synoque » (ou sanguine), qui est la fièvre con-
 tinue.
- 11^e — في علاج هذه الحتى —
 Traitement de cette fièvre.
- 12^e — [حتى قوسوس وهي S. E. O.] المحرقة (1)
 De la fièvre « causus », qui est la fièvre ardente.
- 13^e — حتى الغبّ وهي النابتة يوما ويوما لا —
 De la fièvre tierce, qui est celle alternant un jour sur
 deux.
- 14^e — علاج الحتى المحرقة وحتى الغبّ —
 Traitement de la fièvre ardente et de la fièvre tierce.
- 15^e — حتى الربع واسبابها وعلاماتها (2) —
 De la fièvre quarte; ses causes et symptômes.
- 16^e — علاج هذه الحتى [السوداوية L.] —
 Traitement de cette fièvre (atrabilaire).
- CHAP. V. 17^e — حتى الورد [وهي المواظبة اي الملازمة M. E. O.] واسبابها
 وعلاماتها
 De la fièvre quotidienne, qui est la fièvre permanente
 ou durable; ses causes et symptômes.
- 18^e — في علاج هذه الحتى [البلغمية L.] —
 Traitement de cette fièvre (pituiteuse).
- 19^e — حتى ابياالوس وحتى ليفوريا (3) —
 De la fièvre « épiale » et de la fièvre « lipyrienne ».
- 20^e — الماء الذي يُغسل به اقدم المحمومين (4) —

(1) Au ms. L., il y a un sous-paragraphe de cinq vers : في علامات الخيز والشرّ فيها .

(2) Dans les deux mss. de l'Escurial et celui de Londres, il y a interversion des قول 15 et 16 avec les قول 17 et 18.

(3) Ces mots grecs sont méconnaissables dans presque toutes les copies : E₂ لنعورش
 S. E. M. اشالوش وبلغوريا ; و انعمياش

(4) Manque dans E₂ et L.

De l'eau avec laquelle on lave les extrémités des fié-
vreux.

21^e — في الحمى المعروفة [بشطر الغب (1)]
De la fièvre nommée « hemitritée ».

(2) 22^e — الحميات المركبة —
Des fièvres composées.

CHAP. VI. 23^e — اجناس الاورام —
Sur les diverses sortes d'inflammations.

24^e — علاج الاورام بقول كلبي —
Traitement des inflammations, en général.

On retrouve dans cette énumération des différentes espèces de fièvres, à peu de chose près celle du *Canon*, au 1^{er} فنّ du livre IV. Les Arabes ont, comme on sait, rectifié sur des points secondaires la théorie des fièvres, ébauchée dans Hippocrate, et à laquelle Galien a le premier donné un corps. Avicenne admet toujours que, dans la fièvre éphémère, la chaleur, cause de la fièvre, est fixée dans les esprits (*rūḥ*, plur. *arwāḥ*), et facile à dissiper, comme eux. Mais la fièvre hectique n'a pas seulement le cœur pour siège, elle règne dans les organes dont toutes les parties sont semblables. Enfin, parmi les humeurs dont une chaleur morbide entraîne l'altération et cause les fièvres putrides, le sang altéré joue, dans la genèse de la fièvre continue ou « synoque », contrairement à l'opinion de Galien, un rôle parallèle à celui que remplissent respectivement la lymphe ou pituite (*balḡam*), la bile jaune (*al-murra as-safrā'*) et l'atrabile (*al-murra as-sawdā'*), dans les trois sortes de fièvres intermittentes : la quotidienne, la tierce et la quarte.

Quant aux espèces spéciales de fièvres, la fièvre ardente, ou *causus* (grec *καίω*, brûler), avec soif inextinguible, dont il est souvent question dans le livre *Du régime des maladies aiguës* de la collection hippocratique, est rangée ici, comme chez les Anciens, dans le groupe des rémittentes (*συνεχής*) ; elle est à exacerbation tierce et réputée due à la putréfaction de la bile dans les gros vaisseaux qui relie le foie et le poumon au cœur. Les fièvres « épiale » et « lipyrienne », de création hippocratique également, se distinguent par leurs symptômes : algidité externe et chaleur interne dans celle-ci, phénomènes inverses dans celle-là ; pour Avicenne, la première

(1) Manque dans E₁. Au ms. L., ce paragraphe est réuni au suivant et il y a un paragraphe supplémentaire de 6 vers : في علامات التركيب.

(2) Chapitre V dans le ms. M.

dérive de la production d'une lymphe vitrée, la seconde du mélange de cette humeur anormale avec une bile épaisse. Enfin, la fièvre héméritrée est une demi-tierce, composée d'une quotidienne et d'une tierce, et qui reconnaît pour origine une combinaison des deux humeurs correspondant à ces fièvres.

Telle est, sommairement résumée, cette pyrétologie si théorique, qui a persisté sans grande modification jusqu'à l'aurore des temps modernes. Je reviendrai, en terminant, sur quelques points particuliers, mis en lumière par les commentateurs. Pour en finir avec le poème d'Ibn 'Azrūn, il reste à signaler, au dernier chapitre, la description de ce que les Arabes nomment *awrām*, sing. *waram*, terme dont la traduction par le français « tumeur » fausse le sens originel, en raison de l'acception actuelle de ce mot. Comme pour le latin *tumor* (rac. *tumere*, enfler), il s'agit d'un ensemble de processus locaux, aussi bien inflammatoires que néoplasiques, caractérisés par la tuméfaction (1), et dans lesquels la fièvre n'est plus qu'un élément secondaire, symptomatique de la lésion d'un organe. Aussi Galien, tout en joignant leur étude à celle des fièvres essentielles, primitives, ou pyrexies, comme il l'a fait dans sa *Méthode thérapeutique*, à *Glaucon*, a-t-il distingué nettement ces processus sous le nom de phlegmasies, et la position d'Avicenne n'est pas différente à cet égard.

Les inflammations — nous garderons, faute de mieux, cette dénomination pour rendre le mot *waram* — sont ainsi divisées :

| | |
|--|---|
| <i>al-humra</i> (de أَحْمَرٌ, rouge), | qui dérive d'un épanchement de l'humeur bilieuse. |
| <i>al-falġamūni</i> (grec φλεγμονή), | d° sanguine. |
| <i>as-saraḡān</i> (ar. écrevisse = lat. <i>cancer</i>), | d° atrabilaire. |
| <i>ar-riḡwa</i> (de رَخِيٌّ, être mou), | d° lymphatique. |

Avicenne n'avait fait allusion qu'aux deux dernières catégories dans les quelques vers de son *Urġūza* consacrés aux maladies des *membra consimilia* (2).

*
*
*

(1) واعلم ان الحدّ في الاورام ، زيادة تعلو على الاجسام

Les traducteurs ont souvent rendu *waram* par *apostema*. Sur cette question, cf. la note de Cameron Gruner, *A treatise of the Canon*, op. cit., 165, n° 208.

(2) ومرض رطب باخلاق البدن ، مثل امثلاء البطن كان الجبن

« Et ex eis est morbus humidus cum materia humoralī, sicut repletio ventris in hydropē ».

Nous ne connaissons les commentateurs du poème d'Ibn 'Azrun que par ce que nous en dit le dernier en date d'entre eux, dont le nom a été déjà plusieurs fois cité au cours de cette étude : Abu Muḥammad al-Ḳāsim b. Muḥammad b. Ibrāhīm al-Ġassānī. Je crois avoir été le premier à attirer l'attention sur les œuvres de ce médecin marocain, issu d'une famille d'origine andalouse, qui fournit, sous les dynasties sa'dienne et 'alawite, une série de fonctionnaires au makhzen chérifien (1). Il naquit à Fès vers 960/1553 J.-C. et entra au service du sultan Ahmad al-Manṣūr aḍ-ḍahabī (986-1012/1578-1602 J.-C.). Al-Maḳḳarī († 1041/1632 J.-C.) le connut et dit tenir de lui l'anecdote qu'il rapporte, dans son *Nafḥ at-tīb*, sur Abu Bakr Muḥammad al-ḥafīz, le fils d'Avenzoar (2).

L'ouvrage d'al-Ġassānī, qui nous intéresse, porte le titre d'*ar-Rawḍ al-maknūn* (le jardin secret) *fi sharḥ raġaz Ibn 'Azrūn*. M. Georges S. Colin m'en signala, il y a quelques années, la présence, sous forme d'un exemplaire autographe, dans la bibliothèque de la Section sociologique des Affaires indigènes (ancienne Mission scientifique du Maroc), alors à Tanger, actuellement à Salé, et voulut bien me le communiquer. C'est un manuscrit de 130 f^{os}, dont le premier seul manque (3), et qui porte à la dernière page, de la main de son auteur, mention de la date de son achèvement : 18 Ġumādā II 999/13 avril 1591, pour la bibliothèque du prince impérial [Muḥammad aš-šayḥ] al-Ma'mūn, à Fès la bien-gardée.

Al-Ġassānī raconte qu'ayant lu le poème d'Ibn 'Azrun et admiré combien il avait fait tenir de science en peu de vers, il se mit à chercher

dit le latin d'Armengaud. Les commentateurs Ibn Ṭumlūs et Ibn al-Muhannā expliquent *ġubn* par *istisḳā*, hydropisie, ascite.

ومرض اليبس الذي فيه اللدد ، من فضله كالسرطان والغدد

Morbus siccus cum superfluitate est sicut cancer vel glandula. Le mot غدة, sing. غدة a le sens d'adénite, bubon pesteux, et aussi, simplement, de kyste.

(1) *De quelques acquisitions*, op. cit., pp. 2-3; *Un essai de classification botanique dans l'œuvre d'un médecin marocain du XVI^e siècle*, in *Mémorial Henri Basset*, t. II, p. 197-206. Mes sources bibliographiques sont les éditions lithographiées à Fès du *Durar al-bahiyya* d'al-Fuḍaylī, t. III, p. 360, et du *Naṣr al-Matānī* (cf. *supra*, note 31), ainsi que les *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, publiées par Dozy, Dugat, Krehl et Wright, Leyde, 1856, t. I, p. 626.

(2) Il s'agit de l'anecdote bien connue concernant ce médecin du sultan almohade Ya'qub al-Manṣūr, qui, obligé de suivre ce prince à Marrakech, épanchait en vers touchants le chagrin qu'il éprouvait d'avoir laissé à Séville son petit garçon : *وولي واحد مثل فرخ الة لمة*. Cf. Ibn abi Uṣaybī'a, op. cit., II, 70; Leclerc, II, 95; D^r Gabr. Colin, *Avenzoar*, p. 43, note 1.

(3) Dimensions : 0.17 × 0.21; 15 lignes par page.

un commentateur capable d'en « délier les nœuds », autrement dit d'en résoudre les difficultés. Il ne trouva que deux médecins qui s'y fussent essayés : Abu 'l-Ḳāsim b. Yahya al-Lamtūni at-Tašfīni, d'une part ; Abu 'l-Faḍl [Muḥammad] b. abi 'l-Ḳāsim al-'Aḡlāni, d'autre part. Mais, continuait-il, leurs commentaires sont sommaires, on n'y rencontre pas l'explication des termes employés par le poète, et rien ne peut nous éclairer, en cas de doute. En présence de cette carence, al-Ġassāni se mit lui-même à la besogne.

Je n'ai pu trouver ailleurs de renseignements sur le premier de ces commentateurs, dont le nom s'apparente curieusement à celui des émirs almoravides et peut constituer une présomption sur l'époque à laquelle ce commentaire fut composé. Quant au second, al-'Aḡlāni, il en a été déjà brièvement question dans l'étude précédente, à propos de son formulaire des préparations pharmaceutiques (1). De plus, j'ai vu sous son nom, à la *Biblioteca Nacional* de Madrid, dans le recueil manuscrit coté actuellement 5265 (2), un petit poème en *rağaz* sur les drogues simples et les remèdes composés. Enfin, je possède une grande partie (3) de son commentaire sur l'*urğūza* d'Ibn 'Azrūn, que j'ai pu identifier grâce aux citations qu'en donne al-Ġassāni. Ce dernier, dans l'une d'elles (4), ajoute au nom d'al-'Aḡlāni celui de السَّلَوِي, ethnique qui se rapporte à la ville marocaine de Salé, bien que la forme moderne soit ordinairement السَّلَاوِي. Malheureusement cette citation est unique, et c'est insuffisant pour affirmer, jusqu'à plus ample informé, qu'on a affaire à un médecin salétin, peut-être de l'époque où la cité, qui dut plus tard son renom en Europe à la course sur mer et aux rédemptions d'esclaves, était devenue, sous les Mérinides, au XIV^e siècle, un des principaux centres intellectuels du Maroc.

Le commentaire d'al-'Aḡlāni est beaucoup plus court que celui d'al-Ġassāni ; on peut dire qu'il représente, vis-à-vis du poème d'Ibn 'Azrūn,

(1) P. 22.

(2) Correspond au n° CCCXXXVIII du catalogue Robles, p. 147, anciennement Gg 355 : 3°, *Abūfadhī Alachelāni : trata tambien de medicamentos y comprende poco mas de un f°.*

(3) Depuis le vers : . . . الابط في الابط . . . وان رايت ورمما في الابط . . . قول, jusqu'à la fin ; en tout 17 f° 1/2, de 18 lignes par page, 0.19 × 0.26.

(4) F° 81 a du ms. de Salé. Al-Ġassāni orthographe العجلاني, et j'ai conservé cette vocalisation au lieu de celle d'al-'Aḡlāni donnée par Ahlwardt, catal. de Berlin, n° 195, 287 et 7394, pour d'autres personnages portant le même ethnique. La première est, d'ailleurs, celle qu'on trouve indiquée dans l'ouvrage réputé du Kaḍi 'Iyāḍ, *Masāriḥ al-anwār*, édit. de Fès. II, 112, l. 2.

quelque chose d'analogue au commentaire succinct d'Ibn Tumlus au regard de la grande *urḡūza* d'Avicenne sur la médecine. Au contraire, le *Rawd al-maknūn* ne peut être comparé pour son ampleur qu'au *Kitāb al-idāh wa 't-tatmīm* d'Ibn al-Muhannā. Al-Ġassānī pousse le souci de la précision jusqu'à faire l'analyse grammaticale des mots dont il vient d'indiquer la signification ! Grâce à lui, un certain nombre de termes techniques, au sens obscur ou ambigu, nous sont expliqués. J'ai pu relever ainsi une trentaine de synonymes marocains des noms de plantes et substances médicinales de la pharmacopée arabe classique cités dans les vers d'Ibn 'Azrūn. Les voici, classés par ordre alphabétique, avec leur identification.

| CLASSIQUE | IDENTIFICATION | VULGAIRE MAROCAIN |
|--------------------|-------------------------|--|
| إِجَاص | Prune | البرقوق ويعرف عند عامة الاندلس بعين البقر |
| إِدْخِر | Schœnanthe | تبن مَكَّة |
| أَسْطُوخودوس | Stœchas | الحلحال |
| أَسْقُولوفندريون | Scolopendre | العُقْرَبَان |
| أَشَق | Gomme ammoniacque | الفاَسُوخ |
| أَفْسَنْتِين | Absinthe | شِبَّة العجوز |
| أَكَلِيَا الْمَلِك | Melilot | يعرف عند العامة بمجيدش وعند اهل البادية بالعُجِيَّة |
| أَمِير فَارِس | Berberis | أرغيس (1) |
| أَنيسون | Anis | جَبَّة حلاوة |
| بَاذُورَد | Acanthe — ici, Carthame | العُضْفُور |
| بَرشياوشان | Capillaire | كزبرة البير |
| بَقْلَة حَمَقَاء | Pourpier | الرَّجْلَة |
| بَقْلَة يَمَانِيَة | Blette | اليربوز |
| تَرَنْجَان | Basilic Citronnelle | حبق الاترج (2) |

(1) Cf. la première étude, p. 9.

(2) Cf. la seconde étude, p. 26, note 3.

| CLASSIQUE | IDENTIFICATION | VULGAIRE MAROCAIN |
|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| جلنجين | Conserve de roses miellée | معجون الورد العسلي |
| خردل | Moutarde | معروف عند العامة بأصناب (1) |
| خِطمي | Guimauve | ورد الزوان |
| خِلاف | Saule — ici, Peuplier | الصفصاف |
| دوقو | Carotte sauvage | الجزر البرّي ، السفنارية البرّيّة |
| [بزر] الازيانج | Graine de fenouil | النافع |
| زراوند مدحرج | Aristoloché ronde (2) | الميرسْتَم المَكْوَر |
| سريس | Chicorée (3) | الهَنْدَبَا |
| سقمونيا | Scammonée | المحمودة |
| شاهترج | Fumeterre | بقول الحنّيا (sic) |
| شاهشبرم (sic) | Petit basilic | الحبق القرنفي |
| شبت | Aneth | أسيلي |
| فَوْدَنْج (sic) | Menthe | (sic) مَشِيشْتَرُو (4) |
| قواسيا | Cerise | حبّ الملوک |
| قردمانا | Carvi sauvage (?) | الکروية البرّيّة |
| قرطم | Carthame | العصفور |
| قنطوريون | Centaurée — ici, petite Centaurée | قُصّة الحنّية |
| موم | Cire — ici, cire blanche | الشمع الابيض |

Il n'y a certes là rien de bien nouveau, et la grande majorité de ces synonymes se rencontre déjà chez Ibn al-Bayṭar, dont le *Traité des simples* s'intercale, dans le temps, entre l'œuvre d'Ibn 'Azrūn et celle de son principal commentateur. Il n'est cependant pas sans intérêt, comme je l'ai

(1) Cf. la seconde étude, p. 26.

(2) Cf. la première étude, p. 10.

(3) Cf. la seconde étude, p. 26.

(4) Ibid., p. 31.

fait observer pour les mots berbères relevés chez Ibn Beklareš, d'établir la présence dans les parlers du Maroc, à la fin du XVI^e siècle, de ces appellations vulgaires de plantes, fruits, graines et produits divers usités en médecine, dont beaucoup sont employées encore aujourd'hui. Al-Ġassānī renvoie souvent à son autre grand ouvrage consacré à la matière médicale *Ḥadiḩat al-ašhār fi šarḩ māhiyat al-ʿušb wa'l-aḩḩār*, composé en 994/1586 J.-C. (1), et c'est là plutôt qu'il convient de rechercher cette catégorie de renseignements.

*
* *

Les renseignements qu'on peut trouver dans le *Rawḩ al-maknūn* sont d'une espèce plus rare. Autant abondent, grâce aux ouvrages appelés du nom générique de *kašfar-rumūs* (2), les documents linguistiques concernant la thérapeutique populaire et la matière médicale qu'elle utilise, autant font défaut ceux qui intéressent la pathologie. Les médecins qui exercent en pays musulman et ont la pratique des indigènes savent combien est difficile tout essai d'identification un peu stricte entre notre nosologie moderne et la leur. Pour un petit nombre d'affections au sujet desquelles le doute ne saurait guère exister, telle la variole appelée partout *ġedri* (clas. *ġadari* ou *ġudari*), la rougeole, *bū ḩamrūn* (clas. *al-ḩasba*), les adénites tuberculeuses, *al-ḩanāsir*, etc..., quelle n'est pas l'ambiguïté d'appellations comme *ġdām* (clas. *ġudām*, rac. *ġ d m*, couper, mutiler), lèpre tuberculeuse ou bien éléphantiasis, *bars* (clas. *baras*), lèpre blanche ou vitiligo, *bahg* (sic) (clas. *bahak*), dartre furfuracée (3), et l'imprécision plus grande encore de tant d'autres termes médicaux ! Ainsi, nous ne savons pas ce que représente exactement le *bū šwika* des indigènes marocains, cette éruption plus ou moins généralisée, que caractérisent de petites élevures donnant à la peau un aspect un peu rugueux et piquant, d'où son nom (4) — on a été jusqu'à penser à la dengue à l'occasion d'une épidémie récente, à Salé !

(1) Cf. mon *Essai de classification...*, op. cit.

(2) Sur cette expression « Révélation des énigmes », qui désigne les vocabulaires synonymiques de matière médicale, cf. ci-dessus la première étude, p. 9, note 2, et l'Introduction de la *Tuḩfat al-aḩbāb*, glossaire de la matière médicale marocaine, texte, traduction, notes critiques et tables, par H.-P.-J. Renaud et Georges S. Colin, Paris, Geuthner, sous presse.

(3) On aura un aperçu des difficultés que présente l'identification de ces termes en lisant la série des articles du D^r M. Trénel, *Ġaraath, la lèpre biblique, le chapitre XIII du Lévitique et le traité Neḩaiym*, dans *Paris-Médical*, 1930-1931.

(4) Rac. *šawk*, vulg. *šūk*, épine. Mais d'autres prétendent que le nom est dû à la sensation de pointes d'épines sous l'épiderme, comme dans les éruptions appelées miliaires.

Et comment en serait-il autrement, avec l'évolution de nos conceptions médicales dans le sens étiologique, vers la spécificité des causes, alors que nos dénominations sont restées en grande partie celles de jadis, dominées par la symptomatologie. Un nom comme celui de peste est aujourd'hui associé dans notre esprit à la maladie causée par le bacille de Yersin, tandis que chez les indigènes le mot *tā'un* (clas. et vulg.) n'indique pas autre chose qu'une maladie grandement épidémique, à évolution rapide et forte mortalité.

Aussi est-ce une bonne fortune que de rencontrer dans l'œuvre d'un médecin marocain de la valeur d'al-Ġassāni, et à quatre siècles de nous, des indications, malheureusement trop rares et succinctes, sur certaines maladies désignées sous le nom qu'elles ont conservé dans le peuple, et identifiées par l'auteur avec les genres et espèces de la nosologie classique de l'époque. La tuberculose, maladie qui sévit dans les logis privés de lumière de tant d'habitations citadines et frappe souvent les harems est de celles-là. Al-Ġassāni, expliquant le vers d'Ibn 'Azrun qui ouvre le chapitre de la fièvre hectique الدَّق :

الحدّ في الدُّبُولِ بِاخْتِصَارٍ ، نُقْصَانِ الْأَعْضَاءِ عَنِ الْمَقْدَارِ

« le *dubūl* se définit par réduction, amaigrissement des membres au delà de la normale », dit que *dubūl* est synonyme de مَرَضَ السَّلِّ — vulg. *marḍ es-sell* — nom que porte toujours la maladie consumptive par excellence, la phthisie pulmonaire (1), au Maroc, comme ailleurs.

Plus spécifiquement marocain est le terme de المَكْلَفَة, vulg. *mkellfa* (rac. *k l f*, sens de fatigue ou épreuve — on pourrait traduire par « l'importune » ou « l'insupportable »), qui désigne une maladie bien connue à Fès, Rabat et Salé, notamment, et caractérisée par une fièvre du type continu, grave, à évolution parfois fatale. Je traduis textuellement ce qu'à recueilli à ce sujet, dans les premières années de l'occupation française, M. L. Brunot, sous la dictée d'un indigène, et qu'il a publié, sans aucun apprêt, dans ses *Textes en arabe du dialecte de Rabat*, en 1918.

Celui qui est atteint de *mkellfa*, la fièvre ne le quitte pas, et il ne transpire que de la sueur chaude (2). Quand il a passé le premier septénaire, on le fait transpirer :

(1) Rac. *s. l. l.*, tirer, soustraire.

(2) Vulg. *el-ʿarḥ es-shūn*, par opposition à ce qui se passe dans la fièvre intermittente, ca-

à cet effet, on prend une marmite où l'on met du thym *za'ter* et de l'eau, et on la place sur le feu jusqu'à ce que l'eau bouille. On l'apporte alors au malade ; on soulève le couvercle et la vapeur lui monte au visage au point de le faire ruisseler de sueur. On lui apporte ensuite des feuilles de citron acide *hāmed* qu'on lui met autour de la tête, et on la serre avec un mouchoir pour que ces feuilles y demeurent ainsi fixées ; par-dessus on ajoute une couverture. Si le malade transpire alors de la sueur froide, il est tiré d'affaire (*littéralement* : Dieu soit béni). Si, au contraire, il ne transpire pas, on le laisse en repos jusqu'au troisième septénaire ; après quoi, s'il est encore au monde, on renouvelle le traitement que nous venons de dire, et le malade guérit.

Typhus ou fièvre typhoïde, ont dit les médecins en présence de cette description, évidemment très incomplète, puisqu'il n'est pas question de l'éruption — au demeurant difficile à voir sur les peaux bronzées — et d'autres phénomènes caractéristiques de ces affections endémo-épidémiques au Maroc. Et la controverse de se poursuivre.

On objecte la rareté habituelle de la typhoïde chez l'indigène, à l'inverse de ce qui se passe pour le typhus, maladie fréquente, mais relativement bénigne, au point que bien des cas passent inaperçus des médecins, entretenant ainsi l'endémie.

Les travaux relatifs au typhus exanthématique et à la fièvre typhoïde au Maroc, ou bien visent le milieu militaire, ou bien se rapportent à des épidémies massives, à point de départ rural, et dont l'extension à une ville n'a eu lieu que secondairement. L'endémie typhique ou typhoïdique, telle que les premiers médecins français l'ont trouvée constituée à leur arrivée dans les centres urbains, au milieu de populations que l'insécurité y confinait, s'est présentée sous un aspect assez différent de ce qu'on constate aujourd'hui, où les conditions de vie ne sont plus, même pour les indigènes, ce qu'elles étaient jadis. Ceci, pour expliquer certaines contradictions apparentes.

Il reste cependant des villes qui, moins que d'autres, ont évolué, et la « médina » de Fès, « Fez-le-vieux » de nos historiens, est dans ce cas. La description qu'en donnait Léon l'Africain, peu avant l'époque où al-Ġassāni y vécut, pourrait encore servir de guide (1). C'est toujours la ville aux multi-

ractéristique du paludisme, appelée vulgairement *es-shūna u-l-l'irda* (sous-ent. *hamma*), la fièvre chaude et froide.

(1) Édition Scheffer, Paris, 1918, t. II, p. 65 sq.

ples canalisations issues des branches de l'Oued Fès, déjà vantées au XIV^e siècle par l'auteur du *Rawḍ al-kirfās* (1), mais combien souillées ! La pathologie de Fès a toujours été en rapport avec ces conditions spéciales, dominées par le facteur hydrique, et c'est renverser les rôles que de considérer l'arrivée des premières troupes européennes comme cause de l'apport des germes typhoïdiques ou dysentériques, alors que ces jeunes hommes furent bien plutôt comme le « réactif » mettant en évidence l'endémicité du milieu. « Il est très net, écrivaient récemment deux médecins de Fès (2), que les habitants désignent sous le nom de *mkelfa* une maladie dont les symptômes correspondent exactement à ceux de la fièvre typhoïde. »

L'étude du chapitre du *Rawḍ al-mahnūn* consacré à la fièvre synoque putride m'a paru en faveur de cette opinion. « Le sens de synoque, dit al-Ġassānī, est « qui agite » (3), et c'est la fièvre continue appelée dans le peuple *el-mkelfa*. » Ibn 'Azrūn la décrivait comme une maladie de printemps frappant les jeunes gens, ce qu'al-Ġassānī explique par des considérations de parenté physiologique entre cet âge (il précise vingt à trente ans), et cette saison que caractérisent à la fois la chaleur et l'humidité.

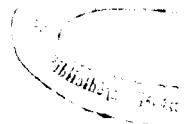
Quelque désuètes que soient pour nous ces conceptions, issues, comme la classification humorale des fièvres, d'une physiologie erronée, il faut reconnaître que la durée de la maladie, son apparition avec les premières chaleurs (4), la prédominance avec laquelle elle frappe les jeunes sujets, plaident en faveur des affections typhoïdes. Comme elles, le typhus a été confondu sous l'appellation de synoque putride, dans les systèmes de classification échafaudés par les médecins pour grouper les fièvres suivant les symptômes qui les accompagnent, tant qu'on fut dans l'ignorance de leurs véritables causes. Mais c'est surtout dans les siècles les plus rapprochés de nous. Chez les Anciens et les Arabes, la question ne s'était pas encore compliquée à ce point. Il n'est pas douteux que le typhus ait été chez eux

(1) Trad. Beaumier, Paris, 1860, p. 38 sq.

(2) *Notes sur les affections typhoïdes à Fès*, par MM. Vialatte et Bolzinger, *Archives de médecine et pharmacie militaires*, juin 1930, p. 662.

(3) F^o 7 b *بِغَاثِ الْمَكْلَفَةِ* بِغَاثِ الْعَامَّةِ تَعْرِفُ عِنْدَ الْعَامَّةِ وَهِيَ الْمَطْبَقَةُ وَهِيَ سُونُوخِسٌ وَهِيَ فِي حَتْمِي سُونُوخِسٌ et F^o 57 b *حَتْمِي سُونُوخِسٌ مَعْنَاهُ الْمُنْطَرِبُ وَهِيَ الْحَمَا الْمَطْبَقَةُ الْمَعْرُوفَةُ عِنْدَ الْعَامَّةِ بِالْمَكْلَفَةِ*, le sens de *σύννοχος* est « continu ».

(4) Le typhus est, au Maroc, une maladie d'hiver, mais qui se prolonge parfois au printemps.



souvent réuni au groupe des « pestes » plutôt que rangé dans les fièvres proprement dites, les pyrexies de Galien.

Ces classifications, tout artificielles qu'elles fussent — et Avicenne les tenait déjà en piètre estime (1) — ont eu cependant un avantage, c'est que le symptôme fièvre, élevé ainsi au rang de maladie, a été l'objet d'une étude attentive et souvent féconde. Typhoïdes, typhus, paludisme, ces trois affections endémo-épidémiques dans lesquelles la fièvre est, au moins au début, le symptôme prédominant, et la forme de cette fièvre d'importance primordiale, sont précisément des maladies communes aux pays méditerranéens. Daremberg, qui a bien mis ce fait en lumière, a montré quel rôle prépondérant elles jouent dans la pathologie d'Hippocrate et de Galien (2) — on peut ajouter des Arabes. Ceux-ci ont apporté leur pierre à l'édifice en contribuant à leur tour à l'étude des fièvres, et on sait que c'est à l'un des plus grands noms de la médecine arabe, à Razès (X^e s. J.-C.), que nous devons d'excellentes descriptions de la variole et de la rougeole (3), maladies dont on n'avait pas de relations certaines dans les ouvrages des Anciens.

*
* *

Convient-il de terminer ainsi ces trois études et de leur laisser leur caractère de travail « scientifique » (suivant la terminologie que les linguistes, sociologues et historiens d'aujourd'hui revendiquent pour désigner leurs recherches), sans essayer d'en tirer une conclusion qui puisse intéresser d'autres lecteurs que les spécialistes de ces questions? Le hasard a fait naître et réunir ici ces études, puisqu'elles ont eu pour point de départ la présence dans des bibliothèques marocaines, ou l'achat par elles de manus-

(1) Cf. le début du livre IV du *Canon*. Avicenne critique les médecins qui divisent la fièvre en celle qui est maladie (*marad*) et celle qui est symptôme ou accident (*ʿarad*), montre les contradictions qui en résultent et conclut que de telles discussions sont peu utiles à la médecine :

لكن الاشتغال بأمثال هذه المناقشات مما لا يجدي في علم الطب شيئاً بل يجعله الطبيب
متخطئاً من صناعته الى مباحث علم آخر رتبنا شغله عن صناعته... Verum occupatio in
hujusmodi contradictionibus est illud, quod non confert in scientia medicinae aliquid, et facit
medicum procedere ex arte sua ad inquisitiones quae fortasse impediunt ipsum ab arte sua
(trad. de Gérard de Crémone, édit. de Venise, 1608, t. II, p. 1, col. 2).

(2) *Hist. des sciences médicales*, Paris, 1870, t. I, p. 109.

(3) Trad. latine, Venise, 1565. Texte arabe et trad. latine par Channing, Londres, 1766. Trad. anglaise par Greenhill, publ. par la Société Sydenham, Londres, 1848. Trad. française par Lenoir et Lenoir, *Gazette méd. de l'Algérie*, 1864-1865, et Paris, Baillière, 1866.

crits arabes fort rares ou inconnus jusqu'à présent. Je ne pensais guère aux deux suivantes en rédigeant la première d'entre elles, dans sa forme initiale, pour le VI^e Congrès international d'histoire de la médecine. Et pourtant, à mesure que j'avancais dans ces recherches, s'affermissait une conviction issue de mes constatations antérieures. Ce n'est pas l'effet d'un pur hasard que, sur les trois ouvrages examinés ici, deux soient l'œuvre de médecins juifs ou d'origine juive. Si l'on cherche à relever dans une histoire de la médecine arabe comme celle de Leclerc le nombre des écrivains qui n'appartiennent pas à la race conquérante, chrétiens nestoriens et sabéens en Orient, juifs un peu partout, on sera surpris de leur nombre. Si on y ajoute les islamisés, et si l'on tient compte de l'apport des persans, indo-européens, comme on sait, la proportion de ces « allogènes » devient écrasante.

Les idées de ce qu'on nomme le « grand public » sont à reviser à ce sujet ; les ouvrages parus sur la civilisation des Arabes dans la seconde moitié du XIX^e siècle ont longtemps faussé l'opinion. Les Arabes ont marqué de deux empreintes profondes les peuples qu'ils ont soumis : il leur ont apporté leur langue savante, instrument littéraire remarquable, qui a servi à répandre la culture antique dont elle s'est fait le véhicule, surtout dans le domaine des sciences ; ils ont implanté chez les plus réceptifs d'entre ces peuples leur religion, et ce serait une erreur de croire que, pour l'avoir encombrée de leurs superstitions primitives et avoir fait un choix parmi ses pratiques, certains, comme les Berbères, y soient superficiellement attachés. Mais il ne faut pas aller au delà.

La médecine arabe (je ne dis pas la science arabe tout entière) est, pour la majeure part, de la médecine grecque exprimée en arabe, fidèlement conservée, et même accrue, principalement par des chrétiens, des juifs, des persans, soumis ou ralliés à l'Islam (1). Dans l'Espagne musulmane du Moyen-âge comme aujourd'hui dans telle ville du Maroc, il ne faut pas remonter bien loin pour découvrir dans l'ascendance d'un écrivain ou personnage que l'on qualifie d'« arabe », la prépondérance d'un autre sang. Le

(1) C'est une conclusion analogue qui ressort des belles conférences du regretté professeur de Cambridge, Edw. G. Browne, réunies en 1921 en un petit volume, sous le titre d'*Arabian medicine*. On n'a probablement rien écrit de mieux sur la médecine arabe depuis Leclerc, bien que sous une forme très différente et d'une manière forcément incomplète. Cet ouvrage, qui n'est guère connu des médecins français, mériterait d'être traduit dans notre langue.

père d'Ibn al-Bayṭār serait, d'après les recherches de Simonet (1), d'une famille appelée Bono ou Bueno.

Le rôle des juifs d'Espagne dans le développement et dans l'introduction en France de la culture antique sous son vêtement arabe a déjà été souvent invoqué (2). Les relations de tout ordre, nouées par eux avec leurs corréligionnaires du Languedoc, expliquent un apport dont l'école de Montpellier aurait indirectement profité. Mais cet apport fut plus tardif qu'on ne le croit généralement. L'invasion de la France au VIII^e siècle, qui eût son point d'arrêt, sinon son épilogue, à la bataille de Poitiers, nous apparaît aujourd'hui comme un « raid » de Berbères médiocrement encadrés par des contingents arabes. Elle ne pouvait apporter avec elle aucun élément de culture scientifique, puisque l'installation en Espagne des premiers médecins venus d'Orient (des Sabéens de Harrān) date du règne de Muḥammad I^{er} b. 'Abd ar-Raḥmān (238-73/852-86 J.-C.), et que l'introduction dans la péninsule de la première œuvre médicale importante, celle du tunisien Ibn al-Ġazzār, remonte seulement à 'Abd ar-Raḥmān III an-Nāṣir, c'est-à-dire au milieu du X^e siècle de notre ère, l'époque du premier grand médecin de l'Espagne musulmane, Abulcasis (az-Zahrāwī).

Quant à la diffusion en Occident des grands traités des médecins orientaux, nous savons que le *Canon* d'Avicenne parvint en Espagne au moment où florissait, au début du XII^e siècle, Abu 'l-'Alā', le père d'Avenzoar. Telle est la réalité.

Un second fait, qui m'a semblé souvent méconnu, est le suivant. Si la culture « arabe », dans le sens qui vient d'être défini, n'a pas pénétré en France par le chemin des invasions, on peut en dire autant de son importation dans la péninsule ibérique. C'est directement d'Orient, ou secondairement du foyer intellectuel développé en Ifrikiya à l'époque des Aġlabides qu'elle s'est effectuée, sans que l'Algérie et le Maroc aient eu à intervenir. Si, au XII^e siècle, Marrakech et le Sud marocain donnent l'illusion de jouer un rôle dans l'essor scientifique des Arabes, ce rôle est tout d'emprunt, puisque ce sont des savants andalous qui circulent de Séville et Cordoue à Ceuta, Marrakech et Aġmāt. A Fès, à cette époque, on ne trouve que le

(1) *Glosario*, Introduction, p. xciv, note 2.

(2) P. Delmas et Ch. Guérin-Valmale, *L'hippocratisme montpellierain ; ses origines : rôle prépondérant des fils de l'Islam et des enfants d'Israël*, dans *Æsculape*, XIII (1923). L'importance de ce rôle dans l'enseignement de cette école est combattue par E. Wickersheimer, *La question du judéo-arabisme à Montpellier*, dans *Janus*, XXXI (1927).

court séjour du célèbre philosophe et médecin juif Maimonide, émigré d'Espagne, avant d'aller se fixer définitivement en Orient.

L'éveil intellectuel de la capitale marocaine du Nord ne date que des Mérinides, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, et il fut parallèle à celui des grandes villes du Magrib moyen, Bougie et Tlemcen. Encore faut-il rappeler que c'est de Grenade, dernier refuge de l'Islam en Europe occidentale, que vinrent la plupart des médecins dont le nom est mis, à cette époque, à l'actif du Maroc : tel est le cas de Ġalib aš-Šaġūrī, cité dans le *Rawd al-ķirtās*, attaché à la personne du sultan Abū Sa'īd 'Uṭmān b. Ya'ķūb al-Marīnī.

C'est seulement après la ruine définitive de la domination musulmane en Espagne, et grâce aux réfugiés, véritable ferment, qu'un renouveau intellectuel, d'envergure modeste d'ailleurs, se développe au Magrib. Il n'est donc pas surprenant que, pour en étudier les manifestations dans le domaine des sciences de la vie, ce soit à des recherches portant sur les quatre ou cinq derniers siècles, bien au delà, par conséquent, de la grande époque de la civilisation arabe, que j'aie dû m'attacher. De temps en temps, l'œuvre d'un homme de valeur, du genre de celle d'al-Ġassānī, vient rappeler, comme un écho affaibli, le prestige de l'Espagne musulmane. Mais, ce qu'on rencontre bien plus souvent, ce sont des productions dont le caractère spécifiquement marocain s'affirme par la prépondérance donnée à la thérapeutique populaire et l'intrusion, à côté des formules pieuses et des citations de « hadiths », des carrés magiques de la *ķitāba*. Les ouvrages d'Aħmad b. Šālīħ ad-Dar'ī et de Muħammad b. Aħmad al-Bu'ākīlī sont conçus suivant cette formule. Leur étude décevra peut-être le médecin ; elle récompensera le linguiste, l'amateur de folklore et l'historien des civilisations.

Rabat, 3 avril 1931.

D^r H.-P.-J. RENAUD,

Directeur d'études d'histoire des sciences chez les Musulmans
à l'Institut des Hautes-Études marocaines.

NOMS D'ARTISANS ET DE COMMERÇANTS A MARRAKECH

Dans son *Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc*, M. L. Massignon a déjà publié (1) une liste de noms d'artisans de Marrakech. Toutefois, ces noms n'étant donnés que sous la forme de translittérations de l'arabe classique, il a paru utile de reprendre cette liste en la complétant au point de vue linguistique et en transcrivant, conformément à la prononciation locale, les différents termes qui la composent.

Une liste analogue, concernant Fès, a été publiée en 1924 par M. P. Ricard, sous le titre de *Les Métiers manuels de Fès* (2). Un travail parallèle, mais infiniment plus poussé au double point de vue technique et économique, avait été donné pour Tétouan par A. Joly (3). Enfin, l'article de M. F. Guay sur *La forme féminine berbère à Salé* (4) contient, pour cette ville, une liste exhaustive des noms d'artisan.

* * *

La liste de noms d'artisans et de commerçants qui est publiée ici a été établie avant tout au point de vue lexicologique; c'est pourquoi, contrairement à la méthode suivie par A. Joly et par P. Ricard, ces noms ont été classés par ordre alphabétique.

Au point de vue linguistique, quelques faits sont à relever :

A) Quoique la population de Marrakech soit en majorité d'origine ber-

(1) Paris, 1925, pp. 14-20.

(2) Cf. *Hespéris*, 1924, pp. 205-224.

(3) Cf. *Archives Marocaines*, vol. VIII (1906), vol. XI (1907), vol. XV (1908) et vol. XVIII (1912).

(4) Cf. *Archives Berbères*, 1918, pp. 31-51.

bère et bien que le parler arabe de cette ville comporte un assez grand nombre de termes berbères, on ne relève dans cette liste qu'un seul nom qui appartienne sûrement à cette catégorie : *suwicās* « abatteur d'olives »; cet emprunt n'est pas pour surprendre, car il se rapporte à une occupation exercée uniquement par des Berbères; encore faut-il remarquer que le thème de ce nom est purement arabe et que celui-ci dérive d'un verbe arabisé *sās-īsus*, qui représente le berbère *ssuss* « secouer », forme factitive de *asus* « être agité (1) ».

B) Deux termes curieux sont à signaler, qui, dans le parler de Marrakech, pourraient être d'origine hispanique : ce sont *bēddūd* et *kīmāh*. Dozy (cf. *Suppl.*, s. v^o) a donné l'étymologie araméenne du premier, et, comme on le retrouve en grenadin, il le considère comme ayant pu être introduit en Espagne par les Syriens que commandait Balğ.

C) Dans le domaine de la morphologie, on constate que ces noms d'artisans et de commerçants sont formés sur trois thèmes principaux :

1^o Thème $R^1\partial R^2R^3\bar{a}R^3$. On sait que, dans l'état le plus ancien de la langue classique, ce thème donnait des adjectifs (ou quasi-participes) à valeur intensive; ce devint ensuite le thème spécial des « noms d'artisan ». Mais, dans les parlers magribins, ce thème, avec cette valeur particulière, a cessé aujourd'hui d'être productif, et les « noms d'artisan » que l'on forge actuellement le sont sur le thème suivant.

2^o Thème $C^1C^2\alpha C^3C^3i$, constitué par le pluriel « quadrilittère » du mot désignant en général l'objet fabriqué ou vendu ou, simplement, employé comme outil par l'artisan, auquel on adjoint le suffixe *-i* qui sert à former les « adjectifs de relation (2) ».

Il s'agit donc d'un adjectif employé substantivement. Au pluriel, les deux emplois sont différenciés : de tels mots employés comme adjectifs prennent en effet un suffixe $(i)\text{-}y\bar{m}$, $(i)\text{-}y\bar{c}n$, tandis qu'avec la valeur de substantifs ils prennent un suffixe $(i)\text{-}ya$ (3).

(1) Attesté pour le Sus et le Moyen-Atlas (cf. A. Basset, *La langue berbère*, I, pp. 41-42).

(2) Souvent appelés, improprement, « adjectifs relatifs ».

(3) La même différence se constate, en marocain citadin, pour les mots du thème $R^1\partial R^2R^3\bar{a}R^3$. Employés comme adjectifs intensifs (*wahkāl* « gros mangeur », *kaddāb* « grand menteur »), ou comme quasi-participes de 1^{re} ou de 2^e forme (*huwīd* « qui descend », *qayyāl* « qui a passé la journée », *haddām* « qui est en train de travailler activement »), ils ont un pluriel en *-m*; mais, avec la valeur de « noms d'artisan », leur pluriel est en *-a*. Pour certains « noms d'artisan », on rencontre bien un second pluriel, archaïque, en *-m*; mais il désigne, non plus les artisans, mais le quartier ou la rue où ils se tiennent (*ou* : *se tenaient*).

On a vu que ce thème comportait fondamentalement un pluriel « quadrilitère »; mais, comme ce type de pluriel ne peut régulièrement se tirer que de certains singuliers ayant une structure déterminée, le parler a été amené, pour obtenir de nouveaux noms d'artisan formés sur ce thème, à employer des pluriels quadrilitères inusités ou même anormaux.

α : cas de pluriels normaux, mais inusités : *iqāimi*, *hmāimi*, *šdāiši*, *r^hwāimi*, *šwābni*, *qsādri*, *qtārni*.

β : cas de pluriels anormaux : *šlāiši* (< *šelliš*, pl. **šlālēš*), *dlāūci* (< *dlō*, pl. *dēlwān*), *kfāiti* (< *kāfta*), *mšāiti* (< *māšfa*, pl. *mšāti*). Remarquer particulièrement : *kwāmānši* (< *kāmānša*, pl. *kwāmānš*) et *qəhwāiši* (au lieu du plus courant *qəhwāši*), formés sur des pluriels monstrueux.

Parfois, le pluriel quadrilitère qui sert de base au nom d'artisan actuel n'est autre qu'un pluriel anormal tiré de la forme ancienne du nom d'artisan de même racine : *šrārfi* « changeur », < *صَرَّاف*.

Dans quelques cas, enfin, le pluriel courant est celui d'un thème différent du thème du singulier usité : *tāhōni*, pl. *twāhniya*.

Cet ensemble de faits montre l'extraordinaire vitalité que le thème de nom d'artisan $C^1C^2\bar{a}C^3C^4i$ a acquise dans les parlers citadins du Maroc.

3° Pour les racines quadrilitères apparaît un thème $R^1\bar{o}R^2R^3\bar{a}R^4$: *ħarġāsa*, *kəbrāt*; on pourrait peut-être y adjoindre *kimāh*; quant à *səmsār*, il était déjà connu de la langue ancienne. Par contre, en face de la racine quadrilitère $SFN\check{Z}$, on trouve le nom d'artisan trilitérisé *šəffāš* (1).

*
* *

— *iqāimi* : vend la menthe (*iqāma*) qui sert à parfumer le thé; il vend aussi les plantes aromatiques suivantes : *s-sālmīya*, *š-šiba*, *mərdəddūs*, *l-lwīza*, *z-zīdāni*, *hmīdo*, *la-ṣṭərša*, *z-zħər*, *l-lqāh d-ēs-zēnbūz*, *l-ṣabdi*, qui servent également à aromatiser le thé.

— *'āli* : musicien.

— *bā-mhāud* : intervient comme intermédiaire pour mettre d'accord sur un prix un vendeur et un acheteur; chacun d'eux lui donne ensuite quelque argent pour récompenser son intervention.

(1) Tanger emploie une forme *šəffānš*, où l'on voit le thème $R^1\bar{o}R^2R^3\bar{a}R^4$ appliqué à une racine quadrilitère (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 346).

- *bēddād* (1) : huilier, patron de l'atelier où l'on broie et presse les olives ; on dit de lui : *ta-iṭḥan ʿs-sit*, litt. : « il moule l'huile ».
- *bērrāḥ* : crieur public, qui publie les communications officielles et signale les enfants perdus ou les animaux égarés.
- *brādzi* : bâtier.
- *bitār* : vétérinaire.
- *biyyāt* : gardien de nuit, dans les marchés.
- *bəggār* : nourrisseur, qui nourrit un troupeau de vaches dont il vend le lait.
- *buwwāb* : portier.
- *buzdi* : cordonnier spécialisé dans la fabrication d'une espèce particulière de chaussures portées par les bédouines (en cuir rouge, décoré de quelques broderies au fil doré; bout carré; semelle très forte).
- *bēnnāy* : maçon.
- *biyyār* : puisatier, creuse et dégorge les puits (*ta-inkus labyār*).
- *tabbān* : marchand de paille broyée.
- *tāgmōti* : bijoutier berbère. Les *tāgmōtiyēn* sont réputés pour leur habileté; certains s'appellent la dénomination de *ulād šēnnāna*.
- *tīyyāl* (2) : brode au fil d'or les selles, les sacoches, les ceintures et les babouches de femmes (*təllāza*, pl. *ṭlālāz*).
- *šabbād* : étire, pour qu'ils ne se rétrécissent pas, les tissus de laine qui viennent d'être lavés.
- *šabbār* : rebouteur.
- *šlāšī* : découpe et pose les pièces de terre cuite vernissée qui constituent les mosaïques.
- *šellād* : garnit de peau les instruments de musique à percussion (*āgwāl*, *taṣṣāša*, *bēndir*, *dāsdūz*, *tbilāt*) et à corde (*gēnbri*); garnit aussi les coffres d'une peau de taureau non tannée.
- *šwālq* : ferblantier, fabrique des lanternes et d'autres objets faits de fer-blanc (*šālōq*).
- *šnāini* : achète la récolte de fruits des vergers (*s-sāwād*), alors que celle-ci est encore sur les arbres.

(1) Terme hispanique. Cf. ALC., 313/25 : *molinero de azeyte* = *beddād*, pour *بَدَاد*, avec l'*imāla* grenadine.

(2) Du turc *tel* « fil métallique », passé dans divers parlers magribins sous la forme *tāl*.

- *šuiwāy* : fabrique les étuis (*šwa*, pl. *šūyān*) des couteaux droits qui ne se replient pas (*šēnwi*, pl. *šnāwa*) et les fourreaux de sabres.
- *šiyyār* : blanchit les murs à la chaux.
- *haššār* : fabrique les meules, ainsi que les mortiers de pierre (où l'on pile les écorces de grenade et le café) et les crapaudines des portes.
- *haššām* : barbier (tond, rase, pratique la saignée, arrache les dents et circonçoit).
- *haddād* : forgeron.
- *harrār* : dévide et vend la soie en fils.
- *hārrāt* : laboureur.
- *hargāsa* : celle qui maquille les femmes au moyen de *hārgōs* et de *akār* (ou *akkār*).
- *hāššās* : fauche de l'herbe verte et vient la vendre en ville aux propriétaires de bêtes de somme.
- *haššād* : moissonneur.
- *haššār* : fabrique les nattes (*hsāer*) de jonc (*smār*).
- *haffār* : fossoyeur.
- *hālwi* : fabrique et vend des sucreries.
- *hāmmvār* : loueur de bêtes de somme (ânes, mulets, chevaux de bât, chameaux) et de transport pour les voyageurs.
- *hammāl* : portefaix, qui transporte les colis sur son dos ou sur son âne.
- *hmāimi* : marchand de pigeons.
- *hānnāt* (1) : porteur de céréales, au marché aux grains.
- *hānnāya* : celle qui décore les mains et les pieds des femmes au moyen de henné.
- *hābbās* : boulanger, qui fait du pain destiné à être vendu au marché.
- *hārrās* : cordonnier pour chaussures d'homme et de femme.
- *hārrāt* : tourneur sur bois.
- *hārāfi* : épicier, vend le sucre, le thé, les bougies, les verres, les assiettes et les épices culinaires (2).
- *hūtātri* : creuse les *hottāra-s* et les silos.
- *hāllāz* : prépare le *hliz* ou confit de viande de bœuf.

(1) De l'arabe ancien *hinta* « froment ».

(2) Sans doute de *hrif* « fruits frais d'automne ». Selon une évolution parallèle à celle de *baqqāl* : 1° « marchand de légumes », 2° « épicier », ce terme se serait d'abord appliqué au « fruitier ».

- *ḥāmmās* : colon partiaire.
- *ḥiyyāta* : couturière, qui coud les vêtements de toile aussi bien pour les hommes que pour les femmes.
- *ḥiyyāt d-ēl-mēlf* : tailleur juif, spécialisé dans la coupe et la couture des vêtements de drap.
- *ḥaḍḍār* : marchand de légumes et de fruits frais (*ḡella*).
- *dabbāj* : tanneur.
- *dšāiši* : marchand de poulets, de pigeonneaux et d'œufs.
- *derrāz* : tisserand (de tissus de laine).
- *dellāl* : courtier, qui vend aux enchères publiques sur le marché.
- *dlāiwi* : fabrique les seaux de cuir (*dlo*, pl. *dēlwān*).
- *dēggāg* : bijoutier [musulman].
- *dūggwāg* : celui qui hache la viande qu'utilise le préparateur de *kāfta*.
- *dnādni* : musicien [= 'ālī].
- *rwābzi* : fabrique les petits soufflets de cuisine (sg. *rābōz*), ainsi que les soufflets de forge (sg. *kir*, pl. *kyura*).
- *rabbāz* (1) : jardinier, qui entretient un verger-potager, petit (*arsa*, pl. *arāṣe*) ou grand (*šnān*, pl. *šnānāt*).
- *rāḥwi* : meunier, d'un moulin à eau (*r-rḥa d-ēl-ma*).
- *rāḥwāimi* : marbrier, taille et sculpte des colonnes, des carreaux de dallage, des vasques (*ḥōssa*, pl. *ḥōs*) et aussi de petits bassins à eau rectangulaires (*māida*, pl. *māidāt*) que l'on installe dans les latrines.
- *rāffāz* : porte les morts sur une civière (*nāš*) et les mariées dans une sorte de palanquin (*šāmmāriya*) (2).
- *rqāqi* : ébéniste; menuisier spécialisé dans les travaux délicats.
- *rēkkāl* : laveur, qui lave en foulant aux pieds.
- *roṭwās* : vend des têtes de mouton ou de chèvre rôties.
- *šabbwār* : élagueur d'arbres fruitiers.
- *šabbāl* : ramasseur d'ordures.
- *šrābiya* : femme qui fait des tapis.
- *šēršāy* : portefaix (= *nāqqal*).

(1) On traduit souvent ce terme par « jardinier recevant, comme rétribution, un quart de la récolte ». Il faut cependant penser que le jardin potager marocain est divisé en « carrés », *trābaṣ*, sing. *trabṣa*; le *rabbāz* pourrait donc être, étymologiquement, celui qui divise le jardin en « carrés » et les cultive.

(2) Dans l'un et l'autre cas, il y a quatre de ces porteurs.

- *znāidi* : armurier, fait les batteries.
- *zuwāq* : peintre-décorateur de plafonds et de murs.
- *ziyyāt* : employé d'une huilerie, qui travaille sous les ordres du *bēddād*.
- *reqqāz* : raccommodeur [juif] de vases de terre cuite et de faïence.
- *rəqqāza* : raccommodeuse [juive] de vêtements.
- *srāiri* : armurier, qui fait les bois de fusil.
- *səffār* : relieur.
- *seqqāt* : tripier, vend les abats (*sqat*, c'est-à-dire : la tête, les pattes) et les tripes (*lū-ffwād*, c'est-à-dire : le cœur, le foie, les poumons et la panse).
- *səmsār* : courtier en marchandises ou en immeubles.
- *suwās* : abatteur d'olives (1).
- *siyyāq* : nettoie à grande eau les latrines (*ta-isiyyaq dāl-l-òdōyāt*).
- *šəttāf* : lave le linge en le foulant aux pieds (*ta-istāf*).
- *šərrāz* : équipe le harnachement du cheval (*snāh*).
- *šərrāt* : fait, en chanvre, des cordes, des ficelles, du ligneul, et fabrique des filets (sg. *šəbka*, pl. *šəbaki*) pour transporter la paille broyée.
- *šəffāz* : prépare et vend les beignets (*šfēnš*).
- *šəttāh* : danseur sur les places publiques (*ta-istāh f-əl-ħalqa*).
- *škāiri* : fait les sacoches et les coussins ronds de cuir (*štārmīya* (2), pl. *štāram*).
- *šəmmāz* : travaille la cire indigène et fait les cierges que l'on allume dans les sanctuaires et à l'occasion des fêtes familiales.
- *šuwāf* : devin, qui lit l'avenir sur un omoplate provenant d'un mouton sacrifié pour la Grande Fête ou encore sur du sable ou de la farine.
- *šuwāy* : rôtisseur; rôtit des moutons et des chèvres, et vend la viande (*šwā*) que l'on peut consommer dans sa boutique.
- *ših*, pl. *lə-šyāh* : chanteur, de chants sérieux; au pluriel, on dit aussi *šhāb lē-klām*.

(1) Cette profession est exercée uniquement par des Berbères, *Šlāh* et *Drāwa*. Le verbe est *šās-isūs* « abattre les olives ».

(2) Ce terme magribin énigmatique se retrouve, avec le même sens, en Algérie (cf. Beau-mier, s. v. *سطرية*) et jusqu'en Mauritanie (cf. Reynier, *Méthode*, p. 128 : *šormīya*). Comme il s'agit toujours d'un coussin de cuir, on pourrait le rapprocher du *šārm* « cuir », qui a été emprunté par l'arabe ancien sous la forme *šarm* et a donné des noms de chaussures dans divers parlars arabes orientaux : cairote *šarma*, syrien *šərmāye*.

- *ṣabbāġ* : teinturier.
- *ṣabbān* : laveur, qui foule le linge aux pieds.
- *ṣwābni* : fabrique le savon indigène.
- *ṣrārbi* : vidangeur, vide les fosses d'aisance (sg. *ṣarḥ*, pl. *ṣrōḥa*, du classique *ṣarab* « conduit souterrain, cloaque »).
- *ṣrārft* : changeur.
- *ṣaffāt* (1) : vannier, fait des gaines de jarres (*ġṣa*, pl. *ġṣyān*) avec une sorte de roseau appelé *bordil* (2).
- *ṣammār* : maréchal-ferrant.
- *ṣuwwāġ* : ânier [= *qəttāb*].
- *ṣiyyāġ* : bijoutier [juif].
- *daṣṣās* (3) : dameur de terrasses ou de sols de chambres.
- *ṭobbṣi* : artilleur, qui tire le canon lors des grandes fêtes.
- *ṭabbāḥ* : cuisinier, engagé à l'occasion des fêtes familiales.
- *ṭbib*, pl. *ṭabb^{ra}a* : médecin.
- *ṭabbāl* : tambourinaire, qui accompagne le *ġiyyāt*.
- *ṭbāili* : dinandier, fabrique en cuivre jaune des plateaux, des bouilloires, des réchauds, des samovars, des chandeliers, des mortiers.
- *ṭāḥōni*, pl. *ṭwāḥniya* : meunier, de moulin à manège actionné par un vieux cheval.
- *ṭarrāza* : brodeuse, qui fait des broderies de soie sur des tissus de toile.
- *ṭarrāḥ* : mitron, porteur de pain du boulanger.
- *ṭarrāf* : savetier, répare les chaussures (= *ḥārrāz el-bāli*).
- *ṭiyyāba* : femme qui, aux thermes, distribue aux femmes l'eau chaude qu'elle puise dans la chaudière (*tāfōḍna* (4)).
- *ṭarrār* : joueur de tambour de basque. C'est lui qui, dans une troupe de musiciens, bat la mesure et joue le rôle de chef d'orchestre.
- *ṭarṣāna* : femme qui garnit les devants de gilet et les pans de cafetan

(1) A Fès et chez les Jbāla, on connaît *asfat*, pl. *asfātūwan* « sorte de panier, de corbeille », forme berbérisée, dérivée du classique *saḥāt* qui avait la même valeur. La langue classique possédait aussi un doublet *sabāda*, plus proche du prototype persan *sāpād*, passé lui-même en turc sous la forme *sepet*, et, de là, dans le parler d'Alger sous la forme *sāppa* (cf. Addā Šir, *Al-alfād al-fārisiya*, p. 84; Ben Cheneb, *Mots turks et persans...*, p. 47).

(2) Plus communément, au Maroc : *bordi*. Pour un élargissement analogue, cf. marocain *ṭabṣēl* « plat », du turc *topsi*.

(3) Du classique *جص*, proprement « plâtre ».

(4) Mot berbère.

de décors de passementerie (pl. *trāsān* (1)) obtenus au moyen d'un gros fil de soie retordu, cousu sur le drap.

- *abbwār* : mesureur (de céréales ou d'huile).
- *ässās* : gardien de nuit dans les marchés [= *biyyāt*].
- *ässāb* : herboriste.
- *ättār* : droguiste.
- *ällām* : chef et guide des cavaliers qui se livrent au jeu de la poudre (*bbwārḍiya*); litt. : « porte-étendard ».
- *uwwād* : 1° celui qui fait les charrues, les fourches, les pelles à vanner, les manches de pioches et de houes (sg. *amādir* (2)); 2° joueur de luth.
- *iyyār* : contrôleur du titre des bijoux d'or ou d'argent.
- *iyyāta* : chanteuse (3), qui chante des *ayōt*, sg. *ēta*.
- *ḡobbwār* : ramasse les détritrus combustibles et les amène au chauffeur des thermes.
- *ḡurābli* : fabrique des tamis et des cribles.
- *ḡerrās* : brodeur sur cuir, au moyen de fils de soie.
- *ḡezzāla* : fileuse de laine (fils de chaîne et de trame).
- *ḡessāl* : 1° laveur de linge, qui lave en foulant aux pieds; 2° local où travaillent de tels laveurs (4); 3° laveur de morts.
- *ḡessāla* : 1° laveuse de laine à la rivière; 2° laveuse de femmes mortes.
- *ḡwāsli* : vend du *ḡāsūl*, du savon indigène, des chouaris, des couffins et des cordes en fibre de palmier.
- *ḡiyyāt* : joueur de *ḡēta*.
- *fāhhām* : charbonnier.
- *fāhhār* : potier.
- *fārrān* : fournier, de four à pain.
- *fārnāci* : chauffeur de thermes (5).
- *fällāḥ* : gros agriculteur.

(1) Ce terme est vraisemblablement d'origine romane et doit être apparenté à l'espagnol *torzal* « cordonnet ».

(2) Mot berbère.

(3) C'est la *štā* (pl. *štāt*) des villes du Maroc du Nord.

(4) Pour le passage de la notion de « nom d'artisan » à celle de « nom du local où travaille un artisan », comparer tangérois *fārrān* « four à pain » (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 412).

(5) Du roman *forname* « fournaise, chaufferie », d'où le tangérois *fārnāci* « chaufferie de bain maure ». C'est peut-être à sa finale *-ci*, confondue avec le suffixe turc *-ci*, servant à former des noms d'artisans et figurant dans quelques termes marocains, que ce mot doit d'avoir pris la valeur d'un nom d'artisan (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 413).

- *ftāfli* : achète le piment rouge, le pilonne et le revend en poudre.
- *fnādqi* : commerçant en gros, installé dans un entrepôt ou *fnādāq*.
- *fuwāal* : fait cuire et vend les fèves, les pois chiches et le maïs (*l-mēz-gūr*).
- *qabbāb* : menuisier (*zuwāād*) qui vient réparer les seaux dans les thermes.
- *qabbāt* : receveur des loyers (*krāwāt*) dus à l'administration des biens de mainmorte ou au propriétaire de nombreux immeubles.
- *qābla* : sage-femme, pl. *qwābal*.
- *qwādsi* : pose les conduites d'eau.
- *qrāšli* : fabrique les peignes dont une paire constitue une carde ou *qār-sāl*.
- *qsādrī* : étameur de cuivre rouge et chaudronnier.
- *qšāšbi* : tailleur, en général.
- *qššār* : décore, en l'écorchant, le cuir destiné à la confection des cousins et des sacoches.
- *qššās* : marchand de fruits secs (*fūkyā*).
- *qāttāb* : ânier; conduit, une baguette (*qāṭb*) à la main, une troupe de dix à vingt ânes employés au transport de la terre, du sable, de la chaux et des briques.
- *qtārni* : marchand de goudron; vend aussi certaines poteries.
- *qāllāy* : frit à l'huile les beignets, les aubergines coupées en tranches (*brāniya*) et les gâteaux appelés *šabbākiya*.
- *qāhwāiši* : cafetier.
- *qabbās* : plâtrier, enduit les murs et sculpte le plâtre.
- *qārrāb* : porteur d'eau.
- *qrāihī* : chanteur (= *ših*).
- *qšzšār* : boucher.
- *qšzšāna* (1) : négresse diseuse de bonne aventure, qui prédit l'avenir au moyen de coquillages, de fragments de corail, etc., mélangés dans une corbeille (= *dārrābt lūdāz*).
- *qāššāb* : vannier, qui fabrique, au moyen de roseaux refendus, des corbeilles cylindriques (pl. *slāl*) et des cages à poules (pl. *qfūza*).

(1) Ce terme est peut-être d'origine berbère; cependant G. Huyghe a rapproché le verbe kabyle *qāššān* « peser, examiner, considérer les motifs, combiner, deviner » de l'arabe *āšān* « peser » (cf. *Qamus qbāli-rumi*, 2^e édit., s. *vv.*); d'autre part, la langue classique connaît une racine *ZKN*, qui correspond à l'idée de « reconnaître à l'aide de marques extérieures, deviner ».

- *gëllās* : celui qui, aux thermes, garde les vêtements des clients et perçoit le prix du bain. L'après-midi, les thermes étant réservés aux femmes, le *gëllās* est remplacé par une *gëllāsa*.
- *gnābri* : 1° marchand d'instruments à cordes appelés *gnābër*, et aussi de pipettes pour fumer le kif (pl. *sbāsa*); 2° (bon) joueur de *gënbri*.
- *kābrāt* : blanchit les tissus de laine en les exposant aux émanations de soufre enflammé.
- *kurāzni* : marchand de pieds de bœufs et de moutons (pl. *kurān*) cuits.
- *kassāb* : éleveur (de bœufs, de moutons, de bêtes de somme).
- *kfāiti* : vendeur de brochettes de viande hachée, puis rôtie.
- *kwāmānši* : violoniste.
- *kīmāh* (pl. *kīmāhēn*) : fabrique les bois de selle et les recouvre de peau de bœuf encore verte (1).
- *kwāihī* : prépare, cuit et vend des brochettes de petits morceaux de graisse et de foie, appelées *kwāh*.
- *kuwwāy* : fait des pointes de feu aux bêtes de somme et de selle.
- *kiyyās* : frotte et masse les baigneurs.
- *labbād* : feutrier, fabrique des tapis de selle et des tapis de prière en feutre.
- *labbāt* : fait laver la laine et la prépare pour qu'elle soit ensuite filée.
- *lhāift* : (juif) qui confectionne les matelas (sg. *lhīfa*).
- *loqqwāta* : ramasseuse d'olives, lors de l'abatage.
- *luwwāh* : maçon, qui construit en pisé (*tābbya*) qu'il pilonne dans une sorte de coffre de planches appelé *lōh*.
- *mṛāmmiya* : femme qui brode sur un petit métier dit *mṛamma*, pl. *mṛamm*.
- *mārrāy* : tourneur sur bois (= *harrāt*), fabrique des montants de lits, des tiges de *gënbri*, des éléments de chapelet.
- *mōsabbib* : revendeur.
- *mšādli* : fabrique des bandoulières pour les sacoches et des frontaux d'apparat pour les chevaux (sg. *tiskīrrit*).
- *mšāiti* : cordonnier, qui fait les babouches du type dit *mšūta*, caractérisé par un bout carré et une semelle très mince.

(1) Du persan *kaimuht*, emprunté par l'arabe ancien avec la valeur de « peau de cheval ou d'âne, non préparée ».

- *mḍāmmi* : fabrique des ceintures à boucle, appelées *mḍamma*, pl. *mḍāmm*.
- *mṣāqri* : escrimeur au sabre, qui s'exhibe sur les places publiques.
- *mm^wāgni* : répare les montres (sg. *māgāna*).
- *nəžžāša* : tisseuse de tissus de laine pour jellabas ou burnous (*slāhēm*).
- *nəžžār* : menuisier.
- *nəḥḥāl* : apiculteur.
- *nəssaḥ* : copiste.
- *nəššār* : scieur de madriers (pl. *frōda*).
- *nəffwār* : joueur de *nfir* durant les nuits du Ramadan.
- *nəqqāš* : piqueur de meules.
- *nūqq^wāš* : bijoutier (= *dəggāg*).
- *nəqqāl* : transporteur de grains ou d'huile.
- *nīyyār* : prépare les remisses du métier à tisser.
- *wuzzān* : peseur (dans un entrepôt ou un marché).
- *uwwāšri* : fabricant de briques (coll. *əl-lyāšōr*).

GEORGES S. COLIN.

QUELQUES POÈTES ARABES D'OCCIDENT AU XIV^e SIÈCLE

Depuis la fin du XVIII^e siècle, nombreux sont les auteurs (1) qui ont utilisé la vaste encyclopédie que Šihāb ad-Dīn Aḥmad ibn Faḍl Allāh al-'Umari composa, dans la première moitié du XIV^e siècle, sous le nom de *Masālik al-absār fi mamālik al-amṣār*.

Cette utilisation paraît cependant avoir exclusivement porté sur la partie historique et géographique de l'œuvre; on y rencontre pourtant des renseignements d'une autre nature.

Sous le n^o 2327 de son fonds arabe, la Bibliothèque Nationale de Paris possède le tome 17 des *Masālik*, consacré aux biographies des principaux poètes arabes d'Occident (Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie). Après examen, il apparaît que ce manuscrit, s'il n'est peut-être pas tout entier de la main même d'Al-'Umari, représente néanmoins une première mise au propre des notes de l'auteur avec, en marge, de nombreuses additions qui pourraient bien être de son écriture. Dans plusieurs cas, l'emplacement destiné à certaines biographies avait été laissé primitivement en blanc; une fiche y fut sûrement collée un peu après, puis se trouva détachée dans des circonstances que j'ignore; mais les traces de ce collage sont indubitables.

Tout semble donc bien indiquer qu'il s'agit d'un texte revu et complété par l'auteur en personne, avant la rédaction définitive.

Ces particularités donnent une valeur toute spéciale au manuscrit 2327 de Paris: on ne peut que regretter qu'il s'agisse de l'un des volumes les moins originaux de la série qui constitue les *Masālik*. En effet, sur les 218 folios utiles que comprend le manuscrit, 204 contiennent une documentation purement livresque dont on trouvera plus loin les sources;

(1) Sur ce point, comme pour tout ce qui a trait à la biographie et la bibliographie d'Al-'Umari, consulter la préface de la traduction de M. Gaudefroy-Demombynes, in *Bibliothèque des Géographes arabes*, t. II: L'Afrique, moins l'Égypte; Paris, 1927.

toutefois, les 14 derniers folios sont consacrés à des poètes encore vivants à l'époque de l'auteur qui en parle d'après les renseignements qui lui furent fournis en Orient par deux informateurs principaux : Al-Yaburi (1), pour l'Espagne, et As-Salālī (2), pour le Maroc.

Malheureusement, ces notices biographiques sont bien peu nombreuses : il n'y en a que onze ; de plus, rédigées en prose rimée à la manière d'Ibn Sa'īd et d'Ibn Bassam, la proportion des renseignements substantiels y est infime. Elles ont du moins le mérite de nous signaler quels étaient les poètes du XIV^e siècle que leurs contemporains appréciaient le plus ; et, dans trois cas au moins, le jugement des informateurs d'Al-'Umari a été celui de la postérité : il s'agit d'Ibn Ḥātima, d'Ibn Ḡābir et d'Ibn al-Ḥagg.

*
**

Le manuscrit de Paris du volume 17 débute par la préface suivante où Al-'Umari expose qu'il a repris — en l'élargissant — le plan suivi par Ibn Sa'īd dans son *Muḡrib*, mais en traitant à part les poètes égyptiens auxquels il consacrera le volume suivant des *Masālik*, c'est-à-dire le volume 18 (3) :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
عَلَى اللَّهِ تَوَكَّلْتُ
ثُمَّ لَمْ يَبْقَ إِلَّا ذِكْرُ الشُّعْرَاءِ بِالْجَانِبِ الْمَغْرِبِيِّ
وَأَوَّلُ مَا بَدَأَ بِهِ مِنْهُمْ ابْنُ سَعِيدٍ، وَهُوَ الْمَتَأَخَّرُ الْحَيِّدُ، الْمُنْتَصِرُ لِمَجْمَعِهِمْ، وَالْمُقْتَصِرُ عَلَى

(1) C'est-à-dire « l'originaire de Evora », ville du sud du Portugal. Chaque fois que Al-'Umari cite cet informateur, il donne son ethnique avec la *scriptio defectiva* : **اليَبْرِي** ; chez les auteurs hispaniques, on ne trouve cependant que les graphies **اليَابْرِي** et **اليَابُورِي** ; c'est d'ailleurs avec la prononciation *al-yābūrī* que cet ethnique est encore connu au Maroc dans le nom du saint maritime de Rabat (cf. L. Brunot, *La mer... à Rabat et Salé*, pp. 52-53).

(2) C'est-à-dire : « celui qui est originaire du *Salālyū* », le *Seleyo* de Léon l'Africain (éd. Schefer, vol. 2, p. 354) et le *Salālyūn* d'Al-Idrīsī (texte, p. 79), région montagneuse située au sud-est de Fès et où le Sebou prend sa source. Les *Salālyūn* étaient l'une des grandes familles de Fès à l'époque marinide (cf. 'Abd ar-Raḥmān al-Fāsī, *Dīkr ba'd ma'sāhir Fās fi-l-qadīm*, s. v°). Les notices de Massignon (*Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle*, p. 254) et de Gaudefroy-Demombynes (traduction d'Al-'Umari, p. 138, n. 2) sont à modifier dans ce sens ; de plus, il apparaît bien des différents passages où Al-'Umari parle d'As-Salālī (biographies 10 et 11 du volume 17, et description du Maroc) qu'il s'agit d'un informateur oral qui l'a renseigné en Orient et non d'un historien qu'il aurait copié (cf. Massignon, *op. cit.*, p. 219, n. 1).

(3) Cette numérotation des volumes des *Masālik* ne correspond pas à celle qu'a adoptée Brockelmann (cf. *G.A.L.*, II, p. 141) ; celui-ci donne au volume consacré aux poètes occidentaux le n° 16 et ne cite, comme manuscrit correspondant, que le *British Museum 1293*, en paraissant ignorer le manuscrit de Paris. (Voir, p. 247 : *Note complémentaire.*)

تحسين صنعمهم ، من أول المائة الرابعة ، وساقهم الى زمانه في المائة السابعة ، مرتباً على المئين ، منظماً لهم نظم العقد الثمين ، وأول ما قال اذ ذكروهم ما صورته : شعراء المغرب من أول الديار المصرية الى البحر المحيط ، والجاهلية وما بعدها الى المائة الرابعة عاطلة مما هو من شروط هذا الكتاب ، ثم ذكروهم على الترتيب ، وأدخل مصر في قسم المغرب لسوء حظهم العجيب (1) ، وقد زدنا على من ذكر ابن سعيد [في عدة الاسماء وفي عدد المختار (2)] أضعافاً مضاعفة ، ممن أهمهم اذ كان كتبنا هذا — والله الحمد — على غير نظمه ، ولا على حدّ مشطره ، بل بينهما بعد المشرقين ، ونأي ما بين الخافقين ، ولعلّ جملة كتاب المغرب تأليف ابن سعيد ومن قبله لا يجيى حجه معنا قدر السُدُس ، ولا فوائده آلا دون السُبع (3) ، هذا الى ما تضمنه كتابنا من علوم جمته ، وأمور مهمته ، وتراجم أعيان هم الناس ، وسمّ من شئت منهم واستطرد في القياس ، مما لا نلحّكم فيه آلا المنصّف ، ولا يزيد فيه آلا قول الحقّ لا المسعف ، وقد جعلنا المصريين ، في آخر الجانب الغربي منفردين ، على ما رأيتّه وتراه ، وعلى ما قضى به عليها سابق القدر ، وسوء الحظّ الذي لا ينفع معه الحذر ، فأما محض أهل الغرب تمنّ ذكر ابن سعيد ،

فأولهم أحمد بن محمد بن عبد ربّه

Commence ensuite une série de biographies accompagnées de citations de vers. Cette documentation livresque est tirée d'un certain nombre d'auteurs que Al-'Umari indique consciencieusement ; ce sont, successivement :

1° Ibn Sa'ïd, d'après ses ouvrages intitulés *Al-Muǧrib* et *Al-Murqis wa-l-muǧrib*.

2° Al-Humaidi, d'après sa *Ġadwat al-muǧtabis*.

3° Ibn Rašiq.

4° Ibn Bassām, qui est la source la plus utilisée, à tel point que ce volume des *Masālik* serait susceptible de servir de manuscrit secondaire au futur éditeur de la *Dahira*.

(1) Allusion à l'annexion de l'Égypte à l'empire « magribin » des Faṭimides, en 358/969.

(2) Le texte donné entre crochets figure dans une addition marginale ; les points diacritiques du dernier mot sont restitués.

(3) *Sic*, malgré la rime précédente.

5° Al-Faḥḥ, sans doute l'auteur des *Qalā'id al-'iqyān*.

6° Un auteur que Al-'Umari cite sous le nom de *Ṣāhib al-mulāḥ* « l'auteur des *Mulāḥ* ». Là encore, il doit s'agir d'Al-Faḥḥ ibn Ḥāqān, auteur du *Maṭmah al-anfus fī mulāḥ ahl al-Andalus*.

7° Abū Ḥayyān, dont le nom apparaît à partir du folio 190 r° et dont Al-'Umari utilise les *Maḡāni al-ḥaṣr* (1). Les deux personnages s'étaient connus au Caire, et Al-'Umari introduit toujours ses citations par la formule : قد ذكره شيخنا ابوحيان « notre maître Abu Ḥayyān l'a cité ».

A la fin de la longue notice consacrée à Al-'Afīf at-Tilimsānī [fol. 201 r° à fol. 209 v°], on lit la note suivante, qui se poursuit dans la marge intérieure pour se terminer au haut du fol. 210 r° :

وهو آخر الشعراء الاموات بالجانب الغربي وأما الاحياء من اهل العرب فجماعة لا يحضرنى الآن منهم الا القليل الا انني كنت حين الّفتُ كتابي المسمى بدهمه العصر قد أتيت فيه بأعيان منهم تقابلت بهم لآليه في تاجها المرصع ، وتفتحت كرائمه في ثوبها الموشى الموشع ، الا ان تصاريف الايام التي تقلبت بي نوائبها ورمّت ، فلم تحفظ يدي صوابها عالت ، شمل ذلك الكتاب بالتفريق ، والقتته فرق في كل فريق ، فعزّ عليّ جمعه بل تعذّر ، ولم أستطع [fol. 210 r°] لقط ذلك الدرّ وقد وهى سلكه فتبتذر ، فأما ما بقي منهم على الخاطر ، وهو النادر ،

Elle sert de transition à Al-'Umari pour passer des poètes décédés aux poètes encore vivants à son époque ; elle nous fournit aussi l'indication d'un ouvrage (2) qu'aurait composé Al-'Umari sur le même sujet, mais dont les vicissitudes de la vie de l'auteur auraient amené la perte (3).

*
* *

La série des notices consacrées aux poètes magribins encore vivants commence au folio 210 recto. On y trouve les rubriques suivantes :

1. — *Aḥmad ibn 'Alī ibn Ḥātima*.

(1) Cf. ms. Paris, fol. 190 r°, note marginale.

(2) Il s'agit de la *Dahabiyat al-'uṣr*, anthologie consacrée aux poètes arabes d'Orient et d'Occident ayant vécu au VIII^e siècle de l'hégire, et composée sur le modèle de la *Yatima* (cf. *Kaṣf al-dunān*, éd. Fluegel, t. 3, p. 337).

(3) Il y a, peut-être, là une allusion à l'emprisonnement d'Al-'Umari à Damas, en 1339.

Renseignements fournis par Abū 'Abd Allāh al-'Aqīlī al-Yaburī, qui récita à Al-'Umari une poésie de ce poète, au Caire (بالقاهرة العزبية), en l'année 740 (1339-40). L'informateur avait quitté Ibn Ḥātima alors que celui-ci était déjà âgé, mais il pensait qu'il devait être encore vivant à cette époque (1).

2. — *Ḥafīd ibn 'Ubaid ibn Muḥammad al-Marballi*, originaire de Marbella.

Renseignements et deux vers fournis par Al-Yaburī.

[fol. 210 v^o].

3. — *Abū-l-Ḥasan ibn 'Umar aš-Šātibī*, d'une famille qui avait été en relations avec l'amīr d'Ifriqiya.

Renseignements et deux vers fournis par Al-Yaburī.

4. — *Muḥammad ibn Aḥmad ibn 'Alī al-Huwwārī*, plus connu sous le nom de *Ibn Ḡābir al-Mālaqī*, de Māлага (2).

Renseignements et deux vers fournis par l'ami — صاحبنا — de Al-'Umari : Abū 'Abd Allāh al-Yaburī, et par Ibn aš-Šudayyid (3).

[folio 211 r^o].

5. — *Aḥmad ibn 'Abd al-Qawī al-Wādī-Āsī*.

Nombreux vers rapportés par Al-Yaburī.

[folio 212 r^o] (4).

[folio 212 v^o].

6. — *Ibrāhīm ibn Muḥammad as-Sāhīlī*, plus connu sous le nom de *Aṭ-Tuwaīḡin* (5).

(1) De fait, selon le témoignage d'Ibn al-Ḥaṭīb, Ibn Ḥātima vivait encore en 770/1368-69.

(2) Ibn al-Ḥaṭīb, qui a consacré à ce personnage des notices dans son *Iḥāṭa* et dans son *Iklīl*, le donne comme originaire d'Almería. Il était aveugle et se rendit en Orient, accompagné de son inséparable ami : Abū Ḡa'far al-Albīrī; il visita l'Égypte, ainsi que la Syrie, et résida un certain temps à Alep; il est l'auteur de la *Badi'iyat al-'Umyān*, de poèmes à la louange du Prophète et d'un commentaire de l'*Alfīya* d'Ibn Mālik. Il mourut à Elvira, en 780/1378 (cf. *Naḥḥ at-Ṭib*, Būlāq, t. II, pp. 668-670; t. IV, pp. 768-789).

(3) La forme diminutive semble garantie par le *šadla* qui surmonte le *yā*. Dans son *Iklīl*, Ibn al-Ḥaṭīb a consacré une notice à un poète du nom de Muḥammad ibn Muḥammad aš-Šādīd (ou : aš-Šudayyid ?) al-Mālaqī, qui, dès sa jeunesse, se serait rendu au Hidjaz et aurait séjourné longtemps en Orient au point que l'on ne sut plus ce qu'il était devenu (cf. *Naḥḥ*, Būlāq, t. IV, p. 450) : peut-être s'agit-il de l'informateur d'Al-'Umari ?

(4) Dans le manuscrit de Paris figure ici une notice consacrée au poète Ibn al-Ḥakam, dont le nom complet est : Muḥammad ibn Yaḥyā ibn Muḥammad al-Umawī al-Ḥakamī Ḡamal ad-Dīn, et qui naquit au Caire en Ṣafar 671 (1272); mais une note marginale indique que, dans la rédaction définitive des *Masālik*, on devra transporter cette notice au volume consacré aux poètes égyptiens et insérer à sa place celles des deux poètes qui portent ici les n^{os} 10 et 11

(بوئخر وينقل الى المصريين، يذكر هنا محمد بن محمد المكودي — إبراهيم بن محمد التلمساني)

(5) Ou : Aṭ-Tuwaīḡan, selon le vocalisme dialectal du diminutif en hispanique. Poète origi-

Vint au Caire, où il s'installa dans la famille des Banū-l-Atīr; se rendit par la suite à Damas, apportant à Al-'Umari des messages adressés par des personnages appartenant à cette famille. Puis il disparut d'Égypte dans des conditions mystérieuses, et l'on apprit plus tard qu'il s'était rendu au pays d'At-Takrūr.

[folio 214 r^o] (1).

[folio 214 v^o].

7. — *Ibrāhim ibn Muḥammad ibn Ibrāhim ibn Mūsā ibn Ibrāhim an-Numairi al-Andalusi al-Garnāṭi*, plus connu sous le nom de *Ibn al-Hājj* (2).

C'était un juriste mālikite qui fut l'un des rédacteurs de la cour marínide (من كتّاب الانشاء بالحضرة الشريفة المرينية). Il passa au Caire en se rendant au pèlerinage canonique et vint trouver Al-'Umari à la Citadelle de la Montagne (قلعة الجبل).

Nombreux vers cités.

[fol. 215 r^o].

8. — *Muḥammad ibn Sālim al-Ilbiri*.

Vint trouver Al-'Umari au Caire, et les deux lettrés eurent de nombreux entretiens. Il ressort de la notice biographique que ce poète se serait réfugié auprès du sultan d'Égypte pour échapper au souverain de l'Espagne musulmane (صاحب الاندلس). Il résida aussi quelque temps à Tunis.

[fol. 217 r^o].

9. — *Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ziyād al-Laḥmī*.

« Je pense, dit l'auteur, qu'il était originaire de Málaga. » Il alla à Médine et y resta un certain temps comme *muḡāwir*. Puis il vint à Damas, où il rencontra Al-'Umari.

[fol. 218 r^o].

naire de Grenade qui, à son retour d'Orient, alla se fixer au Soudan et mourut à Tombouctou en 747/1346, ou à Marrakech vers la même époque (cf. *Nafḥ at-Tīb*, Bulaq, t. I, p. 421; t. II, p. 664).

(1) Dans le manuscrit figure ici la notice consacrée au poète Ibn Abi-n-Nuq, qui vint à Damas où l'auteur le vit. Mais une note marginale — *يوخر* — indique que cette biographie n'est pas à sa place et doit être reportée à un volume suivant.

(2) Juriste et poète grenadin, né en 713 (1313-14). Après avoir été secrétaire à la cour de Grenade, il effectua le pèlerinage canonique dont il écrivit une *Rihla*; il revint par l'Afrique et fut secrétaire des sultans marínides Abu-l-Ḥasan et Abū 'Inān (cf. *Nafḥ*, Bulaq, t. I, p. 597; t. IV, p. 659; Lévi-Provençal, *Le Musnad d'Ibn Marzūk*, in *Hespéris*, 1925, p. 58 et n. 1).

10. — *Muḥammad ibn Muḥammad al-Makkudī* (1).

Deux vers rapportés par l'ami de l'auteur : Abū 'Abd Allāh as-Salālġi.

11. — *Ibrāhīm ibn Muḥammad at-Tilimsāni*.

Il était établi à Ceuta. Trois vers rapportés d'après As-Salālġi (2).

G. S. COLIN.

(1) Originaire des Banū Makkūd, ancienne tribu marocaine qui vivait au Sud-Est de Fès. Il s'agit peut-être ici de Muḥammad al-Makkudī al-Fāsi, auquel Ibn al-Ḥaṭīb a consacré une notice dans son *Iktl* (cf. *Nafh*, Būlāq, t. III, p. 370; t. IV, p. 454).

(2) A la suite de cette dernière notice existe maintenant un blanc d'environ cinq lignes, qui fut recouvert par une fiche aujourd'hui décollée et disparue.

Note complémentaire. — L'erreur qu'a commise Brockelmann dans sa numérotation des tomes des *Masālik* provient de ce qu'il a considéré le manuscrit de Paris analysé ici (et auquel une faute d'impression lui fait attribuer la cote 1372, au lieu de 2327) comme consacré aux poètes de tous pays ayant vécu du IV^e au VII^e siècle (*sic*) et différent du tome qui traite spécialement des poètes d'Occident

Bibliographie

A. CASTIGLIONI, *Histoire de la Médecine*. 1 vol. grand in-8° de 781 pages, avec 279 gravures, Paris, Payot, 1931.

La presse médicale métropolitaine n'a pas ménagé ses éloges au professeur d'histoire de la médecine de l'Université de Padoue, le Dr Comm. Castiglioni, pour son important ouvrage, dont une édition française vient de paraître, traduite par J. Bertrand, agrégé de l'Université, et F. Gidon, professeur à l'École de médecine de Caen.

Ici, en France nord-africaine, où le chapitre relatif à la médecine des Arabes (pp. 223-242) présente pour nous un intérêt particulier, nous sommes bien obligés d'avouer qu'il nous a causé une déception. La faute en est à la fois à l'auteur et aux traducteurs. La bibliographie citée à la fin du chapitre et qui comprend, sur seize ouvrages, une moitié datant de moins de trente ans, laisserait croire à un renouvellement du sujet, à la lumière des travaux modernes. Il n'en est rien :

La passion des Arabes pour les études mathématiques et physiques, écrit M. Castiglioni, et plus encore la chimie, donne à ces études un développement nouveau, et tout cela s'intègre dans une vaste expérience pratique, appuyée sur des observations minutieuses faites au chevet du malade. C'est ainsi que, sous son nouvel ha-

bit à l'orientale, la médecine hippocratique recommence à s'appuyer sur l'expérience et le raisonnement, comme si la contribution fournie à la science antique par cette race de guerriers et de conquérants était déterminée par une fraîche conception juvénile, par une manière simple de raisonner, éloignée des spéculations scolastiques et toujours prête à revenir à la nature, de laquelle ces peuples jeunes, encore tous proches de leur origine nomade, se sentent plus près.

C'est toujours la même confusion, qui se perpétue depuis si longtemps dans les divers traités d'histoire des sciences, entre la part si médiocre prise par la race conquérante dans le développement de la pensée scientifique et celle qui revient de bon droit aux peuples de vieille civilisation : persans, syriens, égyptiens, espagnols, convertis à l'Islam et utilisant, au moins dans leur littérature écrite, la langue de leurs vainqueurs. Un Râzès, vrai clinicien, à qui peut s'appliquer l'éloge qu'on vient de lire, n'a pas grand chose de commun avec les conquérants arabes. Ce qu'on peut mettre à l'actif de ceux-ci, c'est la munificence de certains de leurs princes, qui favorisèrent savants et traducteurs, dans leur désir d'avoir une cour brillante, à l'image de celles des monarques sâsânides ou byzantins, et aussi

pour des buts plus intéressés : fabrication de l'or, détermination des horoscopes, qui firent cultiver autour d'eux la chimie et l'astronomie. Mais quels sont ces chimistes et astronomes comme ces naturalistes et médecins ? Des Sabéens, héritiers des traditions de la vieille Chaldée, des chrétiens nestoriens, des juifs, des islamisés de Perse, de Syrie, d'Égypte, du Maghreb et de l'Espagne, pour la très grande majorité.

Quant au caractère « laïque » de la médecine arabe, par opposition à celui de la médecine médiévale, où l'enseignement était exclusivement confié à l'Église, c'est une vue qui n'est pas non plus exacte. L'Islam est, en effet, une théocratie où le dogme règle tous les actes de la vie de ses fidèles, mais c'est une théocratie sans clergé.

Même doués d'une culture étendue (et il est manifeste que le Professeur Castiglioni est de ceux-là), les historiens de la médecine qui ont nourri l'ambition d'écrire un grand traité d'ensemble, ont donc eu le tort de ne pas faire appel, pour la rédaction de certains chapitres, aux lumières, ou même à la collaboration de spécialistes pris, au besoin, en dehors du corps médical. La connaissance de l'histoire de la médecine arabe exige celle de la civilisation musulmane. Voilà pourquoi ce qui a été fait de mieux depuis le début de ce siècle, sous une forme, il est vrai, par trop abrégée, mais néanmoins suffisante pour la plupart des médecins, c'est encore la série des conférences de l'orientaliste Edward Browne, professeur à Cambridge, réunies sous le nom d'*Arabian medicine*, en 1921. On est surpris de ne pas voir figurer ce

petit ouvrage dans la bibliographie de M. Castiglioni, où la seule œuvre moderne, parue en France, qui soit citée, est (j'en suis honteux pour mon pays et pour les maîtres qui l'ont laissé commettre) la thèse d'un jeune médecin syrien dépourvu de tout esprit critique, et dont l'incorrection du vocabulaire et du style n'a d'égale que la prétention. Il y avait pourtant à mentionner, en France, depuis Lucien Leclerc, les beaux travaux du Dr Gabriel Colin, de la Faculté des Lettres d'Alger, sur la famille des Banū Zühr (Avenzoar). M. Castiglioni aurait eu avantage à les consulter.

Quant à la méthode de transcription des noms arabes, je n'ignore pas qu'elle soulève de nombreuses difficultés, faute de caractères adéquats chez la plupart des imprimeurs. Ce n'est cependant pas une raison pour que des traducteurs français appartenant à l'Université se croient obligés de reproduire dans notre langue les transcriptions de l'arabe, pour la plupart d'allure allemande, adoptées par l'auteur : p. ex., Gondischapour, Haroun ar-Raschid, Bachtischuan (*sic*), Ibn Roschd, etc., alors que l's devant le *ch* est inutile en français pour rendre le son correspondant en arabe. Faute de caractères d'imprimerie spéciaux, il n'y avait qu'à adopter la transcription des orientalistes français de la fin du siècle dernier, celle de De Slane dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. Je ne parle pas des nombreuses coquilles : Abd el-Dakman pour Abd er-Rahman (p. 234), Jer Vafj (?), sans doute Ibn Wáfid (p. 236), etc....

Il y a chez nous, et je vois qu'il en

est de même en Italie, entre médecins et universitaires d'une part, et orientalistes d'autre part, des cloisons vraiment trop étanches. Et c'est tant pis, puisqu'aujourd'hui, avec l'étendue des connaissances nécessaires, il n'est plus guère possible au même homme d'écrire, à lui seul, un traité d'histoire de la médecine qui soit homogène et complet.

Dr H.-P. J. RENAUD.

Ettore Rossi, *Le lapidi sepolcrali arabo-musulmane di Malta*, dans la *Rivista degli Studi Orientali*, Rome, 1930, vol. XII, fasc. IV, pp. 428-444.

Malte et la petite île voisine de Gozo sont restées plus de deux siècles sous la domination musulmane. Comme le rappelle l'auteur en tête de son étude, on fait couramment remonter à l'année 256 de l'hégire (869-70 J.-C.) l'arrivée des Musulmans dans l'archipel maltais; mais il est probable qu'ils y avaient déjà pris pied plusieurs dizaines d'années plus tôt, puisque leurs premiers débarquements de Sicile datent de 827. On ne sait pas grand chose de leur occupation, qui se prolongea, avec des intervalles où les Byzantins envahirent les îles, jusqu'en 1090, date à laquelle Roger le Normand s'en empara. Sous les Normands, la civilisation arabe continua à fleurir à Malte. Les derniers Musulmans n'en furent expulsés que vers le milieu du XIII^e siècle. Mais l'archipel maltais conserve encore fortement l'empreinte de la domination islamique : le dialecte maltais est, d'après Stumme, un parler syro-arabe, d'après Nöldeke, plus simplement un idiome directement dérivé de l'arabe magribin.

Après son aperçu historique, M. Rossi

aborde l'étude des inscriptions arabes qui ont été trouvées à Malte ou au Gozo. Ces inscriptions, à vrai dire, n'apportent qu'une contribution fort réduite à l'histoire musulmane de l'archipel maltais. La plus importante, trouvée au Gozo, a été publiée, dès 1807, par Itzlinski dans ses *Mines d'Orient* : c'est l'épithaphe d'une femme appartenant à la famille des Banu 's-Sūsī, d'origine judaïque, morte en 569 (1174). Une autre épithaphe datée remonte à 546 (1151). Dans les seize autres textes ou fragments épigraphiques publiés par M. Rossi, on peut surtout trouver le témoignage de l'emploi à Malte, au XII^e siècle, du formulaire funéraire commun à tout l'Occident Musulman et en même temps de celui de l'Égypte, que M^{me} Vera Kratchkovskaya vient d'étudier minutieusement à propos de stèles du Vieux Caire conservées au Musée Paléographique de Leningrad. Cette constatation n'a d'ailleurs rien pour étonner. Malte, placée entre l'Afrique et la Sicile, à moitié route entre l'Espagne et l'Égypte, reçut à la fois l'influence de l'Islam occidental et celle de l'Orient. Quant à la technique de l'écriture, elle rappelle singulièrement celle de l'épigraphie arabe d'Espagne : le coufique en creux des frustes épithapes prismatiques voisine avec le coufique enjolivé et en relief de la stèle de 569.

Il faut savoir gré à M. Rossi d'avoir groupé en une monographie les inscriptions musulmanes de Malte et d'avoir fourni, par l'abondante illustration qui accompagne son étude, des documents intéressants et nouveaux aux spécialistes de paléographie arabe.

E. LÉVI-PROVENÇAL.

Table des Matières du Tome XII

ARTICLES

| | Pages |
|--|---------|
| R. BLACHÈRE et H. P. J. RENAUD. — <i>Inventaire sommaire des manuscrits arabes acquis par la Bibliothèque Générale du Protectorat français au Maroc (années 1929-1930)</i> | 106 |
| G. S. COLIN. — <i>Noms d'artisans et de commerçants à Marrakech</i> | 229 |
| G. S. COLIN. — <i>Quelques poètes arabes d'Occident au XIV^e siècle</i> ... | 241 |
| G. S. COLIN. — <i>Un document nouveau sur l'arabe dialectal d'Occident au XII^e siècle</i> | 1 |
| E. LÉVI-PROVENÇAL. — <i>Alphonse VI et la prise de Tolède (1085)</i> | 33 |
| E. LÉVI-PROVENÇAL. — <i>Une description de Ceuta musulmane au XV^e siècle (texte arabe)</i> | 145 |
| G. MARCY. — <i>Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère</i> ... | 50, 177 |
| Dr H. P. J. RENAUD. — <i>Trois études d'histoire de la médecine arabe en Occident</i> | 91, 204 |

*
* *

| | |
|--|-----|
| <i>Liste des ouvrages imprimés au Maroc ou relatifs à ce pays, édités en 1930.</i> | 139 |
|--|-----|

*
* *

COMPTES RENDUS

| | |
|---|-----|
| M. ASIN PALACIOS. — <i>El libro de los animales de Gāhiz</i> (H. P. J. RENAUD). | 137 |
| A. CASTIGLIONI. — <i>Histoire de la médecine</i> (H. P. J. RENAUD) | 248 |

| | |
|---|-----|
| G. S. COLIN. — <i>Notes sur l'arabe d'Aragon</i> (R. BLACHÈRE)..... | 136 |
| P. DHORME. — <i>Langues et écritures sémitiques</i> (G. S. COLIN)..... | 134 |
| M. GRIAULE. — <i>Le livre de recettes d'un dabtara abyssin</i> (G. S. COLIN)..... | 135 |
| IBN AN-NADÏM. — <i>Kitâb al-Fihrist</i> (R. BLACHÈRE)..... | 136 |
| H. PÉRÈS. — <i>Diwan de Kutayyir-^çAzza</i> (R. BLACHÈRE)..... | 136 |
| E. ROSSI. — <i>Le lapidi sepolcrali arabo-musulmane di Malta</i> (E. LÉVI-PROVENÇAL)..... | 250 |

Achevé d'imprimer sur les
presses de l'imprimerie
Française et Orientale
à Chalon-sur-Saône,
le 30 novembre 1931. 968